

AU PORTUGAL
Le principe de l'unicité syndicale est adopté par le gouvernement
LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Abonnement : 1 an : France, 100 F...
5, RUE DES ITALIENS
75007 PARIS - CEDEX 08
C.C.P. 6097-23 Paris
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA CHINE ET LE «SECOND MONDE»

Impressionnante par sa masse, mais tenue quelque peu à l'écart des grandes affaires du monde occidental par l'éloignement et par sa relative faiblesse économique et militaire, la Chine a choisi depuis longtemps de faire de nécessité vertu. Sa politique étrangère consiste surtout à dire ce qu'elle estime être le droit, à dénoncer les ambitions des super-puissances et à appeler les peuples à s'unir pour résister aux entreprises de celles-ci.
Le rapport présenté par M. Chou En-lai devant l'Assemblée nationale chinoise le 20 décembre 1974, est un document officiel qui résume pas à pas la politique étrangère de la Chine. Il reprend, presque mot pour mot, certains principes déjà formulés par le premier ministre devant le X^e congrès de son parti, en août 1973. Comme alors, les relations sino-américaines sont davantage marquées par la rivalité que par la complémentarité, et le «point focal» de cette rivalité est l'Europe. Toutefois, le chef du gouvernement chinois fait un pas de plus en évoquant très directement la menace d'une guerre mondiale et en soutenant publiquement les efforts que déploient les pays d'Europe occidentale pour s'unir.
Le premier de ces points rappelle les potentialités qui avaient opposé Russes et Chinois à la fin des années 50 sur le caractère véritable ou non de la guerre mondiale. Khrouchtchev l'avait alors emporté et faisant ratifier par quatre-vingt-un partis — dont le P.C. chinois — réunis à Moscou en novembre 1960 une longue déclaration concluant, comme le rappelle aujourd'hui «l'Humanité», qu'un tel fétau pouvait être conjuré. Les Chinois avaient fait savoir, quelques années plus tard, qu'ils n'avaient signé ce texte que par souci d'unité et sans adhérer à toutes ses conclusions, et d'ailleurs leur analyse n'est plus la même qu'il y a quinze ans. Selon eux, le risque de guerre découle aujourd'hui plus encore de l'expansionnisme soviétique — assimilé à un impérialisme comme un autre — que de l'impérialisme américain.
Quant à l'Europe occidentale, l'appel à l'unité que lui lancent les dirigeants de Pékin ne surprendra pas, puisque ce thème a été au centre des conversations qu'ont entendues en Chine tous les voyageurs européens de ces dernières années. Mais c'est la première fois que cet appel figure dans un document aussi officiel qu'un rapport du premier ministre. Il est très général, puisque M. Chou En-lai, qui avait dit, le 14 janvier, à M. Strauss, que le soutien militaire des États-Unis était nécessaire à l'Europe, se garde bien de préciser publiquement si cette Europe doit être «atlantique» ou «européenne», s'abriter derrière l'Amérique ou tenter de se forger une défense propre. En fait, le premier ministre préfère ne pas entrer dans cette querelle : à l'évidence, l'important pour lui est que cette Europe ne tombe pas sous la dépendance de l'une ou l'autre super-puissance. L'Union soviétique, qui cherche, précisément, à s'étendre de ce côté.
À ce propos, le fait que Moscou porte son attention vers ce «point focal» de sa rivalité avec Washington aurait dû, en bonne logique, soulager Pékin et entraîner une légère réduction de la tension sino-soviétique. Si la Chine craint moins que par le passé une agression venue du Nord — et dont la menace l'avait conduite à construire, de 1970 à 1973, un vaste réseau de souterrains urbains, — des accommodements ne seraient-ils pas possibles sur les questions litigieuses ? M. Chou En-lai ne l'exclut pas tout à fait, puisqu'il invite les dirigeants de Moscou à négocier honnêtement pour résoudre les problèmes. Pourtant, le ton est désabusé, et aucun élément nouveau n'apparaît par rapport au message que Pékin avait adressé à Moscou en novembre 1974.
L'U.R.S.S. ne représente peut-être plus, aux yeux des dirigeants de Pékin, une menace directe d'agression, mais elle reste l'adversaire principal.
(Lire nos informations pages 4 et 5.)

AVANT LA PREMIÈRE VISITE EN FRANCE D'UN CHEF D'ÉTAT ÉGYPTIEN

Je suis prêt à conclure un accord de paix avec Israël
NOUS DÉCLARE LE PRÉSIDENT SADATE

- Les Soviétiques ont une attitude inamicale à notre égard
• Nous ne voulons pas étrangler l'économie occidentale

Premier chef d'Etat égyptien à se rendre en visite officielle en France, le président Sadate est attendu à Paris le lundi 27 janvier. Il a reçu mardi M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, avec lequel il s'est entretenu de la préparation de sa visite. Dans une interview au Monde, il affirme que son pays souhaite bénéficier de la technologie française et acquiescer de matériel militaire français. Il ajoute qu'en cas de nouveau conflit « il serait absurde de sanctionner des pays comme la France », et qu'il n'a nullement l'intention d'étrangler l'économie occidentale.

toires occupés, et ajoute qu'il est prêt à conclure un accord de paix avec Israël. Il se montre sévère à l'égard des Soviétiques, dont il évoque l'attitude inamicale », ajoutant qu'il est de son devoir de « rendre publiques ses doléances » envers Moscou. Enfin, il assure que les problèmes intérieurs constituent le « cadet de ses soucis ».

Le président Sadate avait reçu dimanche et lundi le roi Fayçal, qui a regagné Ryad au terme d'un voyage dans les pays arabes du champ de bataille : Syrie, Jordanie et Égypte. Le communiqué égypto-saoudien affirme la nécessité « de mobiliser les potentialités et les ressources arabes pour la libération des Lieux Saints Islamiques ».

Assouan. — « Que le diable les emporte ! Je ne veux plus entendre parler de ces soi-disant fédérations ». Le président Sadate est crispé par la colère. Son conseiller, M. Ashraf Marwan, vient de lui chuchoter que les auteurs de l'attentat d'Orly — le Boeing d'Alit France survolait alors Marsa Matruh — sollicitaient le droit d'atterrissage. « Non, non et non ! », s'écrie-t-il avec véhémence le chef de l'Etat égyptien avant d'ajouter, en s'adressant à nous : « Je ne les veux pas chez moi. J'ai accordé dans le passé le droit d'atterrissage à plusieurs groupes de terroristes, mais maintenant c'est fini. Ce sont des criminels. Ils agissent contre les intérêts de la résistance palestinienne. Ce coup à Orly est un autre attentat contre moi. À quelques jours de ma visite en France, ils cherchent à saboter les bonnes relations entre Paris et le monde arabe. »

De nos envoyés spéciaux
sommes surtout très d'accord sur les moyens de concilier la solidarité pan-arabe, sur les mesures à prendre pour parvenir au règlement qui confit israélo-arabe, ajoute-t-il.

Le président Sadate s'empale aussi promptement qu'il s'emporte. Assis sous un manoir, dans le jardin fleuri de sa résidence, il s'entretient avec un plaisir évident l'ancien barreau d'Assouan qui s'écrit au bas d'une falaise, les collines verdoyantes qui s'étendent à perte de vue. Élégalement vêtu d'un complet sombre, rasé de près, le moustache poivre et sel bien taillée, il écoute avec attention ses interlocuteurs tout en fumant la pipe. Deux heures durant il répondra avec sérénité à toutes nos questions. Oui, ses conversations avec le roi Fayçal, dimanche et lundi, ont été fructueuses. Le souverain saoudite a offert 100 millions de dollars pour résoudre les problèmes du ravitaillement qui se posent à l'Égypte. « Nous nous

un minimum, j'espère recevoir à ce sujet une réponse de Washington d'un moment à l'autre.
— Quel prix êtes-vous disposé à payer en échange d'un tel retrait ?
— Je n'ai rien à offrir pour la restitution d'un territoire qui nous appartient de plein droit. Nous ferons des concessions uniquement dans le cadre d'un règlement global (package deal). En tout cas, ces concessions ne devront porter atteinte ni à l'intégrité de notre territoire ni à notre souveraineté nationale.

— Il est question, croyons-nous, de passer par le canal de Suez de marchandises destinées à Israël ?
— Nous n'avons pris aucune décision à ce sujet. Tout dépendra des dispositions à notre égard du gouvernement de M. Begin.

Propos recueillis par ERIC ROULEAU et J.-P. PERONCEL-HUGOZ. (Lire la suite page 2.)

L'épilogue de l'attentat d'Orly
LES TERRORISTES SE SONT RENDUS AUX AUTORITÉS IRAKIENNES
(Lire nos informations p. 3.)

LE DEUXIÈME «MIRACLE» ALLEMAND

Cela frise l'insolence. Dans un monde haïni par les hautes valeurs de l'Occident, l'Allemagne de l'Ouest s'offre le luxe d'un taux annuel inférieur à 6 %. Dans une Europe frappée de plein fouet par la hausse brutale des prix du pétrole, ses paiements affichent, mois après mois, des excédents substantiels. Après le « miracle » du redressement d'après-guerre, en voici un deuxième : l'incroyable capacité des Allemands d'épaissir dans tous les sens du mot Comment font-ils ? Quelle leçon tirer des performances du voisin à l'heure où la France voit, elle aussi, certaines des algèbres de son tableau de bord économique osciller dans un sens plus favorable ?
Les grincheux auront tôt fait de débiquer derrière les bons chiffres ceux qui les sont moins. Du côté de la croissance et donc de l'emploi, les résultats ne sont pas brillants. Le produit national brut n'a progressé en 1974 que

Bien qu'à un rythme moins rapide

LE CHOMAGE CONTINUE DE S'AGGRAVER EN FRANCE

Les négociations salariales du secteur public entrent dans leur phase décisive

La dégradation de l'emploi reste la préoccupation dominante dans le domaine économique et social des demandes d'emploi non satisfaites a continué d'augmenter en décembre, à un rythme il est vrai moins rapide que les mois précédents (- 5,4 %). Mais on constate une augmentation sensible du nombre des chômeurs secourus, une extension du chômage dans le secteur industriel et surtout une forte aggravation du chômage partiel. Les femmes constituent toujours la majeure partie des chômeurs, mais le nombre des jeunes concernés s'accroît rapidement. Pratiquement aucun secteur de l'économie n'est plus épargné.
D'autre part, les négociations sur l'évolution des salaires en 1975 dans le secteur public et nationalisé, entamées en décembre, entrent dans une phase décisive. Ce mardi 21 janvier, à 15 heures, M. Pironnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, devait préciser aux fédérations syndicales, d'une part, le mécanisme permettant d'ajuster chaque trimestre les traitements en fonction de la hausse du coût de la vie ; d'autre part, le niveau du relèvement des bas salaires proposé par le gouvernement. Deux autres rencontres salariales sont attendues dans le secteur nationalisé : le 23 janvier, à la R.A.T.P., et le 30 à la S.N.C.F.

Y a-t-il vraiment une pause dans la détérioration de la situation de l'emploi ? comme l'a écrit M. Durafour, ministre du travail, dans le Figaro du 21 janvier ? C'est un fait qu'après la montée en flèche des demandes d'emploi non satisfaites en octobre et en novembre (+ 11,7 % et + 5 % respectivement), décembre a enregistré un accroissement moindre.
Les demandes sont passées de 626 000 en novembre (après correction des variations saisonnières : 690 000 avant correction), à 660 000 (723 000 sans correction), soit + 5,43 %.
Autre signe qui peut laisser pressager une « pause » dans la détérioration : après d'importantes diminutions en octobre en novembre, le nombre des offres d'emploi non satisfaites n'a baissé que de 2,46 % en décembre (135 500 au lieu de 138 700 en novembre (1) ; il a même augmenté, après correction saisonnière, de 144 000 au lieu de 132 700 en novembre (+ 8,81 %).

Changeement de tendance ? Les chefs d'entreprise, très inquiets au retour des congés payés, auraient amorcé, à la fin de 1974, un léger virage, en reprenant l'ombilic à deux homopédalier, il est vrai.
Ces observations doivent cependant être très nuancées. Contrairement à ce qu'affirme le ministre du travail, l'accroissement des demandes d'emploi a été plus important en décembre 1974 que dans les mois correspondants des années précédentes : + 5,40 % en 1973, + 1,31 % en 1971, + 1,58 % en 1972 et + 1,86 % en 1973.
JEAN-PIERRE DUMONT. (Lire la suite page 3.)

LE CHANT DE JEAN MAMBRINO

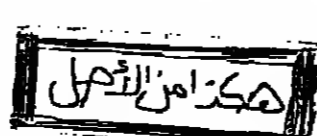
Poésie mystique
La poésie « mystique » est l'écho, au niveau du langage, d'un déplacement vers une réalité plus authentique et d'un refus des apparences. Un poème religieux, voire dévot, n'est pas nécessairement mystique ; par contre, un poème profane peut l'être s'il exprime ce mouvement de transcendance. En ce sens, la poésie française (en particulier celle de notre temps) se révélerait beaucoup plus « mystique » qu'on ne croit. C'est ce qu'a voulu montrer Jean Mambrino dans son anthologie de « la Poésie mystique française ».
Après avoir assuré une place (un peu réduite) aux grands baroques et aux classiques (de Sponde à Racine mais en ignorant « par exemple Maurice Scève), il fait essentiellement débiter la poésie

DEMAIN DANS Le Monde UNE BANDE DESSINÉE
SILON...
YAQUA...
PITUCÉ,
Textes de GUY BEART Dessins de KONK

DES VOIX SOUS LES DÉCOMBRES avec trois grands inédits de Soljénitsyne SEUIL
Nouveaux documents du Samizdat
Un volume 296 pages 37 F

AU JOUR LE JOUR Serpent de mer
Qu'est-ce au fond que le tunnel sous la Manche : un ordon ombilical pour une renaissance ou un vulgaire serpent de mer ?
Périodiquement on reparle de lui comme on parle du monstre du Loch Ness, et, semble-t-il, tout aussi vainement.
La chose serait sans danger. Les Anglais imaginent-ils ce qui arriverait à un scaphandrier qui prendrait son tube à oxygène pour un serpent de mer et s'aviserait de le trancher tout net ?
ROBERT ESCARPIIT.

LE CHANT DE JEAN MAMBRINO Poésie mystique
La poésie « mystique » est l'écho, au niveau du langage, d'un déplacement vers une réalité plus authentique et d'un refus des apparences. Un poème religieux, voire dévot, n'est pas nécessairement mystique ; par contre, un poème profane peut l'être s'il exprime ce mouvement de transcendance. En ce sens, la poésie française (en particulier celle de notre temps) se révélerait beaucoup plus « mystique » qu'on ne croit. C'est ce qu'a voulu montrer Jean Mambrino dans son anthologie de « la Poésie mystique française ».
Après avoir assuré une place (un peu réduite) aux grands baroques et aux classiques (de Sponde à Racine mais en ignorant « par exemple Maurice Scève), il fait essentiellement débiter la poésie



PROCHE-ORIENT

Les déclarations du président Sadate

(Suite de la première page.)
 Je souhaite rendre prochainement le canal de Suez à la navigation internationale. Les revenus, qui s'élèveront à plus de 300 millions de dollars l'an, serviront à améliorer le sort du peuple égyptien. Je demeure, à cet égard, résolument optimiste.

— Espérez-vous qu'Israël acceptera de procéder aussi à un nouveau retrait sur les hauteurs du Golan, considérées à Jérusalem, et qui me sont indispensables à la sécurité de l'Etat juif ?

— Je soupçonne les dirigeants israéliens de se lier à des surréalistes dictés par des considérations de politique intérieure. Je ne pense pas qu'ils puissent croire, dans leur for intérieur, à la possibilité d'annexer un territoire qui a toujours appartenu à la Syrie. Cependant, s'ils s'entendent à vouloir conserver le Golan, nous nous acharnerons inégalement et sans une nouvelle guerre.

— Ne croyez-vous pas qu'il est encore plus difficile d'obtenir l'évacuation d'une partie de la Cisjordanie au profit de l'O.L.P., récusée par Israël comme étant une organisation terroriste ?

— Il est temps que les israéliens affrontent la situation arabe palestinienne, qu'ils comprennent enfin qu'aucune paix n'est possible au Proche-Orient aussi longtemps que le problème palestinien n'est pas résolu. C'est pourquoi l'argument du terrorisme pour refuser toute négociation avec l'O.L.P. M. Menahem Begin est un acte terroriste qui est fier de l'être. Pour l'instant, il siège aujourd'hui à la Knesset en sa qualité de chef de l'opposition. Les dirigeants de l'O.L.P. ont dénoncé les détournements d'armes et ont résolu de condamner l'attentat d'Orly. Le moment n'est-il pas venu de leur donner leur chance, de leur permettre d'assumer pleinement leurs responsabilités ?

— Supposons, monsieur le président, qu'Israël se déclare prêt à restituer une partie de la Cisjordanie, non pas à l'O.L.P., mais au roi Hussein. Rejetteriez-vous une telle proposition ?

— Une telle offre constituerait à nos yeux une manœuvre de division du monde arabe, lequel, nous le savons, a désigné l'O.L.P. comme étant le seul représentant légitime du peuple palestinien. Malgré tout, une éventuelle proposition d'Israël serait soumise à l'examen des chefs d'Etat arabes et des dirigeants palestiniens. Ceux-ci décideront alors s'ils devraient ou non autoriser le roi Hussein à reprendre possession de la partie de la Cisjordanie qui serait évacuée par Israël.

— Cela dit, je peux vous assurer que Washington ne tardera pas à reconnaître la représentativité de l'O.L.P. Il retournerait alors aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S., garanties de cessez-le-feu au Proche-Orient, d'inviter l'O.L.P. à prendre place autour de la table de négociation à Genève.

— Que feriez-vous dans le cas où Israël refuserait définitivement de nouveaux retraits sur les trois fronts dans un délai de trois mois ?

— J'exigerai la convocation immédiate de la conférence de Genève. Nous ne permettrons pas que l'impasse actuelle se prolonge. Si Israël refuse de négocier un règlement global, il ne nous restera plus que le recours à la guerre. Cependant, je tiens à répéter que nous préférons une solution pacifique. Nous sommes conscients, en effet, du fait qu'aucun des deux camps antagonistes n'est en mesure de proposer une solution par la violence. Si les israéliens parviennent à la même conclusion, il serait aisé de s'entendre à l'amiable.

— En attendant, soutenez-vous l'O.L.P. quand elle revendique le droit d'être présente sur le plan politique et militaire, en Jordanie, et le droit d'utiliser le territoire haché-

mite comme base pour ses opérations militaires contre Israël ?

— Personnellement, j'estime qu'il est essentiel que l'O.L.P. ait une présence politique en Jordanie. Pour le reste, je ne veux pas m'en mêler. C'est au roi Hussein et à lui seul de se mettre d'accord sur les nouvelles

étapes de leur coopération. Cependant, tout doit être entrepris pour favoriser un règlement durable. A cet effet, je ne cesse d'encourager les dirigeants palestiniens à constituer un gouvernement, quelle que soit sa composition, afin qu'ils puissent exercer pleinement leurs responsabilités.

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Nullement. L'armement dont nous disposons est suffisant pour infliger à nos ennemis de lourdes et très lourdes pertes, supérieures à celles qu'ils ont subies lors du dernier conflit.

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

Les Soviétiques sont hostiles à toute action militaire, même limitée, contre Israël

— Cependant, vos relations avec Moscou ne cessent de se dégrader. Quelles sont au juste les divergences qui vous séparent de vos alliés soviétiques ?

— Tout d'abord, ils tiennent et ils demeurent hostiles à toute action militaire, même limitée, contre Israël. Ils refusent des lors de nous livrer le matériel militaire dont nous avons besoin. C'est ainsi qu'en 1971, année que j'avais annoncée comme étant décisive, ils m'avaient empêché de déclencher les hostilités par un moyen très simple : ils s'étaient refusés à honorer les contrats d'armement conclus.

— Aujourd'hui, nos divergences s'étendent à divers domaines, militaire, économique et politique. Ils m'accusent notamment de mener une campagne antisoviétique au Proche-Orient, afin de nuire leurs positions dans la région. Pourtant, il est de mon devoir de rendre publiques nos doléances, d'informer les égyptiens et les autres peuples arabes des difficultés auxquelles nous nous heurtons. Pourquoi faut-il qu'ils prennent ombrage de critiques pourtant naturelles, dans les relations entre alliés ? Ils me reprochent encore de faire obstacle à la convocation de la conférence de Genève, ce qui n'est pas conforme à la vérité.

— Sur le plan économique, ils ne donnent pas les moyens de maîtriser les effets de la guerre, des destructions que l'ennemi nous inflige et de l'inflation mondiale. L'année dernière, nous avons dû leur verser 80 millions de livres égyptiennes (environ 1 milliard de francs) pour le règlement partiel des dettes que nous avons contractées pour l'achat d'armements et de biens d'équipement. Cette année, nous nous sommes vus demander un montant de dix ans semblable à celui qu'ils ont consenti à la Syrie, en faisant valoir que nos investissements dans les travaux d'infrastructure ne nous permettraient pas d'honorer les échéances de remboursement. Pourtant, nos problèmes financiers sont mille fois plus dramatiques que ceux éprouvés par nos frères syriens.

— Dans le domaine militaire, ils refusent en outre de remplacer

le matériel que nous avons perdu pendant la guerre d'octobre, ou de nous livrer les armes sophistiquées de dernier modèle qu'ils ont toujours refusé d'apporter à la Syrie, Israël, pour sa part, a reçu des Etats-Unis tout ce dont il a besoin, au point que les responsables de Washington se plaignent d'un suréquipement des armées israéliennes et américaines. Et je ne vous cite que des exemples illustrant l'attitude inamicale des Soviétiques à notre égard.

— Comment expliquez-vous le fait qu'ils consentent aux Syriens ce qu'ils nous refusent ?

— Je n'arrive pas à comprendre leur comportement. Aurait-ils pris ombrage de votre décision de ne pas autoriser le retour en Egypte de leurs experts et conseillers militaires ?

— Je n'en sais rien. En tout cas, ils nous pas soulevé cette question depuis que j'ai expulsé leurs techniciens en juillet 1972. Cette affaire, en ce qui me concerne, est classée à jamais.

— Avant la guerre d'octobre, vous prétendiez également que Moscou n'avait pas équipé de manière adéquate votre armée. Et pourtant, vous paraissez ne manquer de rien quand vous avez lancé votre offensive contre la ligne Barlev. Bean coup est-ce que vous blâmez encore aujourd'hui ?

— Je vous donne ma parole que ce que je vous dis aujourd'hui est la stricte vérité. Certes, je reçois de l'armement soviétique grâce aux achats effectués par mon armée, le président Boumediène, ainsi que du matériel provenant d'Europe occidentale payé par le roi Fayçal.

— Si Moscou persiste à ne pas vous livrer les armes que vous demandez, n'avez-vous jusqu'à présent dénoncé le traité d'amitié soviéto-égyptien ?

— Je ne peux exécuter une telle éventualité, mais il est très difficile de prendre une décision qui traiterait l'ennemi d'Israël et du monde arabe de manière générale. Il me faudrait

réfléchir beaucoup avant de franchir un pas aussi décisif. Nous ne pouvons pas renoncer à l'armement russe, car aucune autre puissance n'est en mesure de se substituer à l'U.R.S.S. dans ce domaine. Cependant, ma patience a des limites, et mon devoir est d'assurer par tous les moyens la défense de mon pays.

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

ASIE

LE RAPPORT DE M. CHOU EN-LAI A L'ASSEMBLÉE NATIONALE CHINOISE

Le parti propose au pays de parvenir à la fin du siècle «aux premiers rangs du monde»

M. Chou En-lai, ministre des affaires étrangères jusqu'en novembre 1974, a été nommé secrétaire général du bureau du quatrième congrès national du peuple, qui a tenu lundi 20 janvier sa première séance. Le bureau a aussi nommé M. Chiang Hua

au poste de président de la Cour suprême. Ce professeur avait été attaqué pendant la révolution culturelle pour « déviation capitaliste ».

M. Chou En-lai a regagné son hôpital

de Pékin, où il a reçu lundi quatre personnalités japonaises. Son rapport du 13 janvier au congrès national du peuple a été rendu public le même jour. La Chine se propose d'être « aux premiers rangs » des pays du monde avant la fin du siècle.

De notre correspondant

« système d'économie nationale relativement indépendant et relativement complet ». Il s'agit maintenant « d'accomplir avant 1980 la première phase envisagée ».

On peut estimer que cette relative indépendance suppose un accroissement sensible de la production céréalière — 100 millions de tonnes ou plus — et des réserves de grains beaucoup plus importantes qu'aujourd'hui. Un redoublement de la recherche technique, en particulier dans les secteurs de pointe, telle une gamme d'usines pour supprimer les importations inutiles et un réseau plus complet d'industries mécaniques. Pour arriver à ce résultat, il va falloir travailler avant la fin de l'année aux objectifs du quatrième plan quinquennal et continuer sur la lancée les années suivantes.

Toutefois dans la partie du rapport consacrée à la situation locale, M. Chou En-lai a lancé un appel pour qu'on n'attaque pas, dans la lutte interne, l'importance qui « il faut s'appuyer sur les masses afin de frapper la poignée d'ennemis de classe avec sûreté, précision et fermeté, l'accent devant être mis sur la prévention ». D'autre part, bien que le parti communiste détienne à présent le monopole de direction, il n'est pas question d'abandonner le principe du Front uni. Celui-ci, fondé sur l'alliance des ouvriers et des paysans, doit englober, précise le rapport, « les partis et groupements démocratiques patriotes, les Chinois d'outre-mer patriotes et nos compatriotes de Hongkong et de Macao ». Le maintien de ce front uni, le plus important plus indispensable que le gouvernement lance dans le même rapport un appel aux militants de Taiwan pour qu'ils s'unissent au peuple chinois tout entier en vue d'œuvrer pour la libération de Taiwan et l'unification de la patrie.

ALAIN BOUC.

RECTIFICATIF — C'est par erreur que, dans des éditions du 21 janvier, nous avons écrit dans un titre que le P.C. chinois est « l'organe suprême du pouvoir d'Etat ». En fait, ainsi que l'affirme l'article 16 de la Constitution, c'est l'Assemblée qui est « l'organe suprême du pouvoir d'Etat », lequel toutefois se trouve placé sous la direction du parti communiste chinois.

Le premier ministre : l'Europe est le point focal de la rivalité des superpuissances

Pékin (A.F.P.). — Le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, a adressé le 13 janvier devant le Congrès national du peuple un tableau général de la situation de la Chine dans le monde et de sa situation intérieure, analysant notamment les rapports de force existant entre les « superpuissances ».

Après avoir souligné que la « dispute acharnée » des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. « aboutira un jour ou l'autre à une guerre mondiale et que les peuples du monde doivent y être préparés », le premier ministre chinois a déclaré que « le point focal de la rivalité des superpuissances est l'Europe ».

« L'Union soviétique tente à l'Est tout en attaquant à l'Ouest », a-t-il dit.

Voici les principaux points du discours du premier ministre :

LES RELATIONS SINO-SOVIÉTIQUES.

« Les négociations sino-soviétiques sur les problèmes frontaliers n'ont donné aucun résultat jusqu'à présent », a-t-il déclaré, ajoutant : « L'U.R.S.S. parle à satiété de « traités vides de sens », mais elle a refusé de signer l'accord de statu quo aux frontières et la proposition de cessez-le-feu armé, proposé en 1969 par Pékin, accord qui incluait le non-recours à la force et la non-agression ».

Soulignant que les controverses idéologiques « ne doivent pas entraver le maintien de relations étatiques normales entre la Chine et l'Union soviétique », le premier ministre a dit : « Nous aimerions donner un conseil à la direction soviétique : nous ferions mieux de vous asseoir et de négocier honnêtement, pour résoudre ne serait-ce que quelques problèmes, et de mettre un terme à ce petit jeu trompeur ».

LES RELATIONS SINO-AMÉRICAINES

M. Chou En-lai a noté l'existence de « divergences fondamentales » entre la Chine et les Etats-Unis, mais « grâce aux efforts conjugués de part et d'autre, les relations sino-américaines se sont améliorées dans une certaine mesure et les contacts entre les deux peuples se sont développés au cours des trois dernières années », a-t-il déclaré.

« Les relations entre les deux pays pourront continuer à s'améliorer pourvu que les principes énoncés dans le communiqué sino-américain de Shanghai soient scrupuleusement mis en application », a ajouté M. Chou En-lai. (Le communiqué de Shanghai, signé en février 1972 par le président Nixon et le premier ministre chinois, a amorcé le processus de normalisation des relations sino-américaines.)

LES PAYS INDUSTRIALISÉS

« A propos d'un second monde », c'est-à-dire des pays industrialisés autres que les Etats-Unis et l'Union soviétique, le premier ministre chinois a déclaré : « Nous apportons notre soutien à la lutte menée par les pays et les peuples du second monde contre la mainmise, la menace et les vexations des superpuissances. Nous soutenons les efforts que déploient les pays d'Europe occidentale pour s'unir dans cette lutte ».

« Il a poursuivi à l'intention de Tokyo : « Nous sommes prêts à arrêter de concert avec le gouvernement et le peuple du Japon, pour résoudre les problèmes d'identité et de bon voisinage entre les deux pays, sur la base de la déclaration conjointe sino-japonaise. (Cette déclaration avait été publiée en septembre 1972 à l'issue de la visite en Chine du premier ministre nippon, M. Tanaka, qui permit la normalisation des relations sino-japonaises.)

LE TIERS-MONDE

C'est le tiers-monde, a déclaré M. Chou En-lai, qui « constitue la force principale dans le combat contre le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonie ».

« Nous espérons que nous permettrons les justes luttes menées par les peuples de Corée, du Vietnam, du Cambodge, du Laos, de Palestine et des pays arabes, ainsi que d'Afrique australe », a-t-il déclaré.

« L'HUMANITÉ » : les dirigeants chinois sémant la confusion et le fatalisme.

L'Humanité écrit ce mardi 21 janvier, à propos de la session de l'Assemblée nationale chinoise :

« Ainsi, une fois de plus, les dirigeants chinois s'efforcent d'introduire la confusion et le fatalisme parmi les peuples qui combattent les interventions de l'impérialisme américain et japonais pour empêcher une guerre mondiale ».

« La confusion, en présentant l'Union soviétique comme une « superpuissance » au même titre que les Etats-Unis, a pour but de saper l'union entre les communistes et tous ceux qui suivent les efforts de l'U.R.S.S. pour empêcher un affrontement armé mondial mais aussi les peuples d'Indochine et ceux du Proche-Orient pour qui l'aide soviétique a été et est déterminante dans leur riposte à l'agression. Ces menaces d'intervention armée dans ces deux régions du monde viennent d'être formulées à Washington, et non à Moscou. M. Chou En-lai fait le silence à ce sujet ».

« Le fatalisme, en présentant la guerre mondiale comme inévitable, ce qui est faux et dangereux, car c'est un moyen de démobiler l'opinion engagée dans la lutte pour la paix ».

« Le quotidien cite en conclusion que les Etats-Unis, ce qui pouvait être attendu, ont en novembre 1969 par 81 partis communistes, dont le P.C. chinois, indiqué que « la guerre mondiale peut être évitée ».

Indochine

RECROISSANCE DES INFILTRATIONS DE KHMERS ROUGES AUX ABORDS DE PHNOM-PENH

Une source militaire républicaine « qualifiée de « très sérieuse » la situation au nord et au nord-ouest de Phnom-Penh ; des renforts ont été envoyés pour protéger l'aéroport de Pechentong. D'autre part, de petits groupes de Khmers rouges ont commencé à s'infiltrer au sud de la capitale et vers le Bassac, à environ 1 kilomètre du palais présidentiel et de l'ambassade des Etats-Unis. C'est la première fois depuis un an que des éléments armés révolutionnaires sont signalés aussi près de la capitale. Le Mékong demeurant court, des navires chargés de riz viennent de quitter le Vietnam du Sud pour le port cambodgien de Kompong-Som (l'ancien Sihanoukville) ; les crétales seront ensuite acheminées par avion vers la capitale.

AN LAOS, la gauche poursuit son agitation dans les villes. Trois bataillons sont envoyés à Ban-Ongboh, dans le sud, où a été déclenchée une campagne en faveur de l'application du programme du Front-Unité. Une telle campagne avait récemment été déclenchée à Thakhek, dans le sud également, mais ses dirigeants ont été arrêtés, et certains d'entre eux transférés dans une autre ville.

AN VIETNAM DU SUD, pour la première fois depuis plusieurs mois, de durs combats ont lieu près de Da-Nang, dans le nord du pays. L'aviation saïgonnaise demeure très active sur l'ensemble du territoire.

A PARIS, s'est tenu à la fin de la semaine dernière un séminaire organisé par l'Association internationale des juristes démocrates ; la résolution finale dresse une liste des points sur lesquels, selon elle, l'accord de Paris a été « violé » par Washington et Saigon. Elle affirme aussi : « C'est pour assurer le respect des dispositions de l'accord de Paris que le haut commandement des forces armées populaires de libération du Vietnam du Sud a, par ordre du 15 octobre 1973, décidé de répondre par la violence à l'usage illégitime de la force par le régime de Saigon, menant ainsi en œuvre son droit de légitime défense. » A cette occasion a été lue une lettre envoyée par Mme Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P., à M. Graber, président de la Confédération démocratique et président de la conférence diplomatique sur le droit humanitaire ; cette conférence doit se réunir à partir du 3 février, à Genève. Le G.R.P. estime que son adhésion aux conventions de Genève de 1949 lui donne le droit de participer. Lors de la réunion de l'après-midi, la candidate du G.R.P. avait été repoussée par trente-huit voix contre trente-sept. En revanche, le gouvernement de Saigon était présent. Or, pour le G.R.P., les deux administrations du Sud doivent être sur un pied d'égalité. — (A.F.P., U.P.L., Reuters.)

LE CENTRE DU VERRE BOUSSOIS

sera réouvert au public à partir du 20 janvier 75, au 43, rue Coumartin, 75009 PARIS. 260-33-25

L'indépendance économique

La conclusion qu'en tire le premier ministre est que la révolution culturelle n'a pas eu sur la production les effets négatifs annoncés par « les réactionnaires de l'intérieur comme de l'extérieur ». Pourtant, la Chine veut faire valoir et porter ses ambitions beaucoup plus haut que ses dirigeants ne le laissent croire récemment encore.

Le gouvernement et le parti proposent au pays une espèce de contrat pour parvenir à la fin du siècle « aux premiers rangs du monde ». On a dit pendant longtemps qu'il faudrait environ un demi-siècle pour rattraper les pays avancés ; le délai aujourd'hui est réduit de moitié. Le rapport donne quelques indications sur la voie à suivre.

L'assemblée nationale, en 1964, est-il révélé, s'était proposée la construction, pour 1980, d'un

AU CACHEMIRE SOUS ADMINISTRATION INDIENNE

New-Delhi confierait prochainement le pouvoir au cheikh Abdoullah, dirigeant autonomiste

New-Delhi confierait le pouvoir dans l'Etat du Jammu-et-Cachemire — la partie sud administrative indienne de la province disputée avec le Pakistan — au cheikh Abdoullah, dirigeant local, pour ne pas dire revirement. Dans la politique du gouvernement indien, c'est le résultat de conversations « cruciales et décisives » qui se poursuivent depuis deux ans entre émissaires du vieux dirigeant cachemir et représentants de Mme Gandhi. L'accord d'ensemble, dont seules les grandes lignes sont pour le moment connues, a été confirmé le lundi 20 janvier, par le New York Times.

L'Inde contrôle environ les deux tiers du territoire du Cachemire, notamment la « ceinture hercynienne », la partie la moins pauvre, la plus peuplée et également, la plus authentiquement cachemirite. Depuis le premier conflit indo-pakistanaise de 1947, et ses prolongements diplomatiques en 1949, les deux parties sont séparées par une ligne de cessez-le-feu, en principe « surréaliste » par des observateurs des Nations unies, et dont le dernier conflit a légèrement modifié

le tracé. Au fond, le contentieux indo-pakistanaise à propos du Cachemire est demeuré le même depuis vingt-cinq ans, malgré trois guerres. Le Pakistan souhaite toujours, en vain, administrer l'ensemble de la province à majorité musulmane. Il va de soi que la perte, en 1971, de sa province orientale, devenue le Bangladesh, n'a fait qu'ouvrir ce esprit. M. Bhutto a demandé, en septembre dernier, qu'une consultation se tienne au Cachemire ; il a proposé à New-Delhi de rouvrir le dossier de cette question. Les responsables indiens ne veulent pas en débattre avec les Pakistanais. Depuis de nombreuses années, ils cherchent à faire reconnaître de jure leur souveraineté de fait sur le Sud-Cachemire ; ils abandonnent même la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, interrompues depuis la guerre de 1971 à une prise de position pakistanaise, en ce sens qu'il est, bien évidemment, inconcevable. Refusant l'organisation du plébiscite suggéré par les résolutions des Nations unies, l'Inde paraît se contenter du partage territorial actuel, sans renoncer à ses prétentions sur l'autre portion de la province. Selon les cartes indiennes, celle-ci fait partie de l'Union.

Un réaliste

Suspecté d'activités sécessionnistes, dessaisi de la direction du gouvernement de Srinagar en 1963 et incarcéré pendant une dizaine d'années par Nehru, le cheikh Abdoullah devait être à nouveau placé en résidence surveillée à New-Delhi, de janvier 1971 à juin 1973, par Mme Gandhi, afin que sa formation — le front pour un plébiscite — ne participe pas à des élections. Malgré l'ambiguïté de certaines de ses attitudes, il s'est montré, ces dernières années, plutôt favorable à un régime d'autonomie interne qui maintiendrait le Cachemire à équidistance de l'Inde et du Pakistan. Mais, réaliste, tenant compte du rapport de forces entre les deux pays, méfiant à l'égard d'un Pakistan, qui a connu trop longtemps la loi martiale, et de M. Bhutto, parce qu'il a, notamment, méprisé les mouvements autonomistes dans son propre pays, le cheikh Abdoullah s'est finalement résigné à accepter, comme l'y poussaient avec une remarquable ténacité les Indiens, l'accession finale et irrévocable du Cachemire à l'Union. Ce faisant, il a renoncé à l'une de ses revendications principales : un plébiscite ; son parti, du moins sous son appellation actuelle, n'a donc plus de raison d'être. Il

(Publicité)

L'ALGERIE ROMAINE ET CHRÉTIENNE

Un voyage culturel du 8 au 19 février 1975, accompagné par le R.P. DALMAIS o.p. Professeur à l'Institut Catholique de Paris

Renseignements et inscriptions toutes agences de voyages et PEUPLE ET CIVILISATIONS 3, avenue de l'Opéra 75001 PARIS Tél. 209-31-66 Lic. 309 A

GAP est heureux de vous informer qu'il est désormais concessionnaire des automobiles BMW

25, rue Cardinet 75017 PARIS Tél. : 267.31.00

et organise les 29-30-31 Janvier un Contrôle Electronique Moteur GRATUIT

Sur rendez-vous

MIRABEAU est heureux de vous informer qu'il est désormais concessionnaire des automobiles BMW.

71, Av. de Versailles 75016 PARIS Tél. : 525.14.20

سازمان اسناد و کتابخانه ملی

CHANGER DE SITUATION

VOUS : ...

CONSTRUISSONS VOTRE AVI

GFC S.A.

AN 4 CAI

150

ASIE

LA CHINE DE MAO OU LA NOUVELLE ORTHODOXIE

II. — Pi-Lin pi-Kong : dénoncer Confucius mais conserver les rites

par LUCIEN BIANCO

L'enquête est difficile en Chine où les observations de rencontre peuvent être plus importantes que les entretiens organisés. Dans l'économie, le faible niveau de la productivité masque mal le sous-emploi mais, après de coûteuses erreurs, l'agriculture se voit donner la place qu'elle avait toujours dû avoir (Le Monde, 21 janvier).

La grande affaire pendant notre séjour, c'était naturellement pi-Lin pi-Kong : la critique de Lin Piao et de Confucius. On la mentionnait toujours, elle emplissait les colonnes des journaux, les murs des usines et des gares, les réfrains d'un chant psalmodié par des enfants de quatre à cinq ans, assis en rond à deux pas du temple du Ciel. A l'exception de quelques-uns de ces bambins, qui semblaient y prendre un plaisir aussi vif que les autres à chanter : « Loup, y es-tu ? », la campagne en cours ne semblait pas ébranler les masses. L'ubiquité même de « mouvement » ou « ligne sans absence de vie. La base, les ouvriers et paysans, est censée animer le mouvement et l'enrichir du jaillissement de sa spontanéité créatrice. A en juger par ce que nous avons vu, la création consiste, en fait, à reproduire avec une calligraphie plus ou moins appliquée, les mêmes slogans, les mêmes éditeurs du Quotidien du Peuple, les mêmes extraits de circulaires du parti ou autres documents officiels.

L'affaire est entièrement dans la main du parti, qui porte la campagne à bout de bras, en détermine l'intensité et le rythme et en renouvelle (si l'on peut dire) les thèmes. Dans une usine de Sian, en réponse à une question indiscrète que l'atmosphère plus détendue qu'ailleurs m'avait incité à risquer, un de nos guides locaux m'a dit de la façon la plus nette que les slogans et récits inscrits sur un tableau noir sous la rubrique pi-Lin pi-Kong étaient rédigés par la section de la propagande du comité révolutionnaire (en fait, la direction de l'usine) qui les renouvelait régulièrement trois fois par mois.

Si l'on passe sur l'amalgame classique entre la dernière ou l'avant-dernière victime de la lutte de clans (Lin Piao) et Confucius, on peut reconnaître, à la campagne en cours, un caractère didactique. Didactiques, par exemple (en dépit du manichéisme des reconstructions historiques et philosophiques servies au peuple) sont l'exposé dans chaque usine de l'opposition entre

la doctrine des Légistes (Fajin) et celle des disciples de Confucius (Fajin), ainsi que les récits biographiques consacrés aux grands « Légistes » (ou prétendus tels) de l'histoire chinoise. Un grand nombre de Chinois sont mis ainsi pour la première fois en contact avec un certain nombre de figures (au sens propre : les portraits des héros choisis par le parti trônent en haut des tableaux noirs ou des banderoles) et d'épisodes fameux de leur histoire nationale.

Beaucoup plus significatif que ces meaus progrès de l'instruction serait, il va sans dire, l'effet libérateur de la campagne, si les conditions mêmes dans lesquelles elle est menée n'en atténuent et altèrent la portée et si l'entreprise ne visait à renforcer la domination des maîtres de l'heure ou les atouts d'une faction.

Confucius a bon dos : il aurait sans doute autant de mal à se reconnaître dans mainte pratique et mentalité attribuées à son influence que dans la caricature que les communistes campent de lui. Mais précisément c'est ce Confucius-là qui importe, celui que les communistes trouvent encore sur leur chemin, chaque fois ou presque qu'ils entreprennent d'accomplir quelque chose. Ainsi entendu, une campagne qui combat Confucius va en gros dans le même sens que les mille et un slogans qu'on lit au détour des rues et qui vont de : « Donner de l'importance aux hommes, rabaisser les femmes, cette habitude que nous avons, il faut en changer » à « faire progresser l'hygiène et la propreté, c'est renforcer son propre corps et le pays tout entier (ou bien la révolution) ». Ce dernier slogan, sous dix autres variantes, des banderoles le répétaient de 20 en 20 mètres, sur certaines artères de la ville ancienne de Loyang.

Refuser un affranchissement du confucianisme qui passe, comme c'est le cas, par un asservissement au maïsisme serait, me semble-t-il, faire trop d'honneur à la pensée - maotsetoung. Certes, le conformisme culturel est encore plus pressant que dans le passé et il semble à première vue presque impossible d'y échapper : la nouvelle orthodoxie prolonge et aggrave l'ancienne, tout en en prenant le contre-pied. On dénonce le confucianisme en prenant soin de conserver les

rites. Mais l'empreinte du confucianisme est tellement plus profonde que celle du maïsisme qu'il restera nécessaire de déconfucianiser la Chine, une fois la démaïsoisatio achevée.

Avant d'être proclamée de façon officielle, celle-ci a commencé son chemin dans les cours et les esprits. Les Chinois de 1974, les jeunes en particulier, ne sont plus ceux de 1966. Les péripéties de la révolution culturelle et son épilogue de 1971 (la « trahison » du daophin choisi par Mao) n'ont sans doute pas manqué de renforcer les rangs des sceptiques et des blasés. On est, évidemment, d'autant moins foudré à parler au nom des passants qu'ils se gardent bien de se confier aux étrangers. On a cependant l'impression qu'ils « voient » les slogans politiques et idéologiques qui ornent ou enlaidissent leurs places publiques, leurs magasins ou leurs

Le modèle soviétique

La dernière des questions dont on ne peut jamais se délivrer, c'est bien sûr : en quoi le régime politique de la Chine populaire diffère-t-il de celui de l'U.R.S.S. ? Pour la période antérieure à la révolution culturelle, la question est moins sacrilège qu'il n'y paraît, puisque Mao lui-même a redouté alors une évolution (une « dégénérescence ») parallèle à celle des « révisionnistes » et que le sacrilège se définit en appréciant non pas le jugement que l'on émet, mais sa conformité avec le contenu des oracles du moment. Disons, pour aller vite, que le régime autoritaire et centralisé de l'Etat et du parti, le moule de fait du parti reproduisant à s'y méprendre le modèle soviétique, mais que dès cette époque le rôle important dévolu aux « mouvements » ou campagnes d'opinion, ainsi qu'à la persuasion (au détriment de la contrainte) donnaient un caractère plus public et plus intérieur à la variante chinoise.

Depuis la révolution culturelle, on s'est à la fois éloigné et d'une certaine manière rapproché du modèle soviétique. Eloigné, parce qu'on a proclamé sa différence à la face du monde et surtout parce que quelques réformes et des souvenirs vivants (cadres et masses savent désormais que l'autorité des premiers n'est pas immuable) ont tout de même survécu à la reprise en main qui a suivi la révolution culturelle. Rapproché, parce que les gouvernés — et ici je procède moins d'une analyse que d'un pari sur l'avenir — ont pu accomplir, à la faveur d'une expérience traumatisante et décevante, un pas de géant dans la voie de la dépolitisation qui caractérise aujourd'hui les masses soviétiques. Quant aux dirigeants, il y a fort à parier que beaucoup d'entre eux se disent in petto et prendront le risque de confier à leurs collègues, une fois Mao dis-

lieux de travail à peu près comme nous « voyons » la publicité dans les couloirs du métro à six heures du soir. Ou leur parle de lutte et d'union, eux parlent de bonne chère et de leur famille.

An dire des réfugiés de Hongkong, il arrive cependant que des « Chinois du continent » menquent la campagne de critique de Lin Piao et Confucius ailleurs qu'en service commandé et hors de la présence d'un cadre ou d'une oreille indiscret. Ils s'amusent alors d'un jeu de mots que la transcription rend mal (« pi-Lin pi-Kong pigu ») ou, selon un autre système de transcription (« pi-Lin pi-Kung pi-ku »), ce qui revient à parodier Queciao sans le savoir en ornant la docte critique de Lin Piao et Confucius de l'interjection « pi-Lin pi-Kung » à laquelle Zaoze a domé ses lettres de docteur littéraires (encore le métré).

part) que les voies explorées au cours de la révolution culturelle sont sans issue ou débouchent sur une alternative d'armée ou d'anarchie) nire que le mal auquel on veut porter remède. Point de vue de gouvernant sans doute — mais qui d'autre est en situation d'exprimer et à fortiori de faire prévaloir son avis dans la Chine dite populaire ? Au plus un petit nombre d'hommes (ou de clans aux effectifs réduits), qui peuvent fort bien considérer qu'à défaut d'être exaltante, la voie soviétique a pour elle une vertu inestimable : la durée.

J'accusent et schématisent ici la dichotomie entre masses et dirigeants, puis-je me permettre de ce que pensent les masses parvient par divers canaux, dont les conversations entre cadres de différents échelons, à la connaissance des dirigeants, et que ceux-ci en tiennent compte, au même titre que des besoins objectifs des masses, dans leurs décisions. Mais c'est également le cas en Russie : aucun des deux régimes n'est une tyrannie pure et simple.

Cette similitude doit-elle nous suffire ? C'est poser a priori la référence soviétique comme repoussoir que de conclure comme je viens de le faire implicitement : la cause est entendue dès lors que ce n'est pas mieux qu'en Russie. Il est sans doute, de Prague à Vladivostok, des millions d'hommes hostiles au régime sous lequel ils vivent pour se féliciter, et pas seulement pour des raisons matérielles, de ne pas vivre « sous Mao ». Toute comparaison des systèmes pénitentiaires et du travail forcé, par exemple, n'a aucun sens sans une mise en garde préalable du genre : un caractère aussi trempé que Koznetsov (1) lui-même n'aurait, dans un camp chinois, pu oser écrire l'admirable Journal d'un condamné à mort ni

le faire passer à l'extérieur. Toute comparaison des opinions publiques est vaine si l'on ne remarque pas au départ qu'il est possible de rencontrer à Moscou des dissidents qui vous parlent à cœur ouvert, ou en Europe orientale des gens prêts à vous confier qu'ils détestent les Russes et leur propre régime, alors que la même chose — la critique des Russes exceptée — est inacceptable en Chine.

Affirmer sans surveiller que le véritable débat politique se joue entre quelques dizaines d'individus, groupés en plusieurs cliques ou coalitions de cliques, fait bon marché de l'originalité de la révolution chinoise, proclamée à l'envi par ses prêtres en Chine même et par ses évêques in partibus. Il ne fait aucun doute que toutes les déclarations et directives diffusées par Pékin et tendant à encourager l'initiative et la participation des masses recouvrent autre chose qu'une simple opération de propagande. Elles expriment une inquiétude fondée (éprouvée au premier chef par Mao lui-même) et suscitent des gestes et tentatives de bonne volonté à ce double niveau — celui des intuitions et celui des intentions. — Il y aurait mauvaise grâce à contester l'originalité de la Chine populaire par rapport au précédent stalinien, d'une part, à la tradition bureaucratique chinoise, d'autre part.

Mais enfin Mao, le tout premier, refusait de s'attendre longtemps à peser des bonnes intentions. Ce qu'il souhaitait, ce qu'il a tenté parfois, est étonnant, comme était étonnante la découverte tardive par Lénine de quelques-unes des tares du régime qu'il avait fondé : ce n'est guère plus convaincant que les pauvres remèdes avec lesquels un Lénine malade berçait son anxiété. La contradiction entre les termes (« centralisme démocratique », dit celui-ci, organise et oriente la « spontanéité des masses », recommande celui-là) a bien été résolue : au profit du premier des deux termes.

Dès l'origine, dans les basses terres du Kiangsi, puis à Yenan, les émissaires chinois de Lénine ne s'étaient pas attachés à la solution d'une contradiction théorique, mais à l'élaboration empirique d'un compromis insaisissable. Ce compromis a fonctionné tant bien que mal, au prix de « rectifications » périodiques inspirées par une écoute attentive des soucis et problèmes quotidiens des villageois, aussi longtemps que la nécessité de conserver l'appui des masses rurales pour survivre s'est imposée aux dirigeants et que les objectifs à court terme de ces derniers coïncidaient avec le souhait le plus cher des masses (partager la terre, chasser les Japonais). Depuis 1949 et surtout depuis la fin de la réforme agraire, les objectifs (ce sont désormais ceux des planificateurs et ceux des producteurs) ont divergé, cependant qu'il devenait possible de perdre l'oreille et

l'écoute des masses sans risquer d'être aussitôt renversé. Mon impression est qu'on les a bel et bien perdus, qu'oo a même lassé les masses en cherchant à les atteindre au moyen de campagnes périodiques qui ressemblent en cause tout ce qu'on voudra, hormis la domination qu'elles subissent.

Proposant en guise de conclusion les hypothèses personnelles d'un observateur, je dirai que les innovations maotistes sont d'abord le signe d'un échec, d'un mauvais fonctionnement du système. Les inquiétudes de Mao sont mille fois justifiées, ce sont ses demi-remèdes (même lorsqu'ils comportent un ébranlement aussi risqué que la révolution culturelle) qui sont inopérants. La logique du système l'emporte sur les velléités réformatrices d'un chef plus sensible au signe que ses cousins du Nord (le Grand Educateur est capable de faire seul une partie de sa propre éducation, c'est un autodidacte sans pareil). Le maïsisme ou résout pas les contradictions du leninisme, il les expose.

Ce n'est pas une raison suffisante pour imaginer une autre logique qui serait seule capable de rendre compte de l'atèrité chinoise. Bien des critiques dirigées par la révolution chinoise contre celle qui a fourni à la génération de nos pères sa ration d'espoir font mouche et boomerang. Continuer à parer la caduque des vertus dont on a dépothé l'ainée n'avance à rien, on plus exactement retarde la marche des hommes. P I N

(1) Condamné à mort à Leningrad, en 1970, pour avoir tenté de détourner un avion afin de quitter l'U.R.S.S., puis gracié.

pour les femmes par les femmes un numéro exceptionnel de 30 JOURS D'EUROPE La vie quotidienne de 260 000 000 d'Européens. GRATUIT Si vous voulez recevoir gratuitement 30 JOURS D'EUROPE pendant 3 mois envoyez ce bon 61, rue des Belles-Feuilles Paris 16° NOM RUE VILLE

CHANGER DE SITUATION... VOUS valez entre 70 000 et 200 000 F/an. NOUS sommes des spécialistes du marketing de l'homme. CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE AVENIR Première consultation gratuite sur rendez-vous seulement. GFC S.A. Conseils en Carrières 103, rue de la Pompe - PARIS 16° 553.89.29 - 553.87.55

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE Voyage d'étude - Enseignement Industriel - Communales populaires AVRIL 1975 AMIS DE L'ORIENT 25, avenue d'Iéna - 753-91-63

J.-P. CHEVENEMENT. Le vieux, la crise, le neuf. LE VIEUX MEURT LE NEUF NE PEUT PAS NAITRE. C'EST LA CRISE. Broché 288 pages 30 F. FLAMMARION COLLECTION LA ROSE AU POING.

ANGLETERRE 4 CAS : 4 FORMULES. adultes, spécial étudiants, cours à Paris, élèves. Enseignement par professeurs d'origine. Langues : anglais, français, allemand, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, turc, vietnamien, etc.

LE CHINOISE

POUVOIR

MIRABEAU est heureux de vous offrir le meilleur des autocarburants

EUROPE

Portugal

Le gouvernement adopte le principe de l'unicité syndicale

Lisbonne (A.F.P., Reuter, A.P.). — Le projet de loi consacrant le principe de l'unicité syndicale a été approuvé à la majorité dans ses généralités par le conseil des ministres, lundi soir 20 janvier. Le conseil des ministres devait reprendre mardi la discussion en détail d'un projet qui a provoqué de très vives controverses entre les partis de la coalition gouvernementale.

Il semble que les dispositions finales seront suffisamment souples pour donner satisfaction aux exigences libérales des socialistes et des démocrates populaires du P.P.D. de M. Sá Carneiro. On avait pu craindre la semaine dernière, une rupture de la solidarité gouvernementale et des démissions des ministres appartenant aux partis socialistes et démocrates populaires.

Avant le conseil des ministres de lundi, le général Vasco Gonçalves, chef du gouvernement, avait reçu séparément MM. Mário Soares, socialiste, ministre des affaires étrangères; Selgado Zinho, socialiste, ministre de la Justice; Magalhães Lota, démocrate populaire, ministre d'Etat. Dans une déclaration faite à la presse lundi soir, les trois ministres ont précisé qu'ils restaient au gouvernement. Le capitaine Costa Martins, ministre du travail, a confirmé de son côté que la coalition gouvernementale était préservée. Le parti socialiste et le P.P.D. sont en faveur du pluralisme syndical. Le parti communiste et le Mouvement démocratique portugalais (M.D.P.) sont pour une confédération syndicale unique. Ils ont reçu le soutien capital du Mouvement des forces armées, mais l'épiscopat portugalais s'est en revanche aligné sur les positions des adversaires de l'unicité syndicale.

Le conseil permanent de l'épiscopat a dénoncé, d'autre part, dans un communiqué diffusé lundi, « certaines manifestations d'anticléricalisme », ainsi que certains faits « qui constituent un sérieux

motif de préoccupation pour les catholiques portugalais ». L'épiscopat déplore des prises de position d'organismes publics « visant à écarter l'Eglise de certains secteurs d'activité, tels que celui de l'éducation », où, selon l'épiscopat, « l'Eglise a des droits et le devoir d'être activement présente ».

Les évêques portugalais dénoncent, d'autre part, tous ceux qui, « se présentant comme prêtres, théologiens, religieux ou simples chrétiens, profitent du climat de liberté irresponsable qui règne dans certains secteurs de l'information pour répandre des idées contraires à la pensée de l'Eglise ».

En conclusion, le conseil permanent de l'épiscopat portugalais lance un appel à tous les chrétiens pour que, « dociles à l'enseignement du Christ, ils résistent à la tentation des critiques destructrices et, se donnant la main dans un esprit de foi et de concorde fraternelle ».

Un revers des communistes à une élection syndicale

Les communistes ont cependant subi un revers significatif le week-end dernier. Une liste conduite par M. Adelino Gonçalves, communiste, ancien ministre du travail du gouvernement Palma Carlos, a été battue aux élections syndicales des employés de banque de Porto par une liste opposée au projet de loi communiste.

Enfin, le conseil supérieur du Mouvement des forces armées a publié lundi un communiqué dans lequel il affirme que le M.F.A. « assurera la réalisation et l'intégrité des élections à la Constitution ». (Le Monde du 21 janvier). Le communiqué condamne « les initiatives de toutes sortes qui mettent en doute ou en question leur déroulement ». Selon certaines indications, le parti communiste ne serait pas hostile à un ajournement des élections. Le F.C.P. estime que les élections ne « seront pas vraiment libres dans certaines régions ».

Italie

FAUTE DE DIX-NEUF MILLE SIGNATURES

Le référendum sur le financement des partis n'aura pas lieu

De notre correspondant

Rome. — Le parti libéral, qui était appuyé par les monarchistes et les radicaux, n'a pas réussi à provoquer un référendum sur le financement des partis politiques. Il a bien recueilli, dans les délais prévus, plus d'un demi-million de signatures, mais il a seulement quatre cent quatre-vingt mille en sont revêtues valides. Refusant de s'avouer vaincus, les organisateurs reprendront leur bâton de pèlerin pour aller « nourrir » de nouvelles listes en vue d'« asseoir l'Italie ».

La raison de cette bataille est simple : « Le pays traverse une crise très grave, politique et économique. Il manque des logements, des écoles, des hôpitaux... Et l'Etat n'a que dix millions de milliards aux partis politiques, associations non reconnues... Il faut donc abroger « cette loi scandaleuse », affirment les libéraux qui recueillent, d'autre part, des signatures pour une proposition de loi d'initiative populaire sur « la moralisation de la vie publique ».

C'est pourtant dans le but de « moraliser » que le financement des partis a été décidé, en mai 1974, par 98 % des députés (seuls les libéraux s'y étaient opposés). Les derniers publics devaient éviter les subventions en sous-main accordées aux formations politiques par des entreprises diverses et pour des motifs inavouables. Il n'en a rien été, comme on peut l'imaginer. L'« arrosage » reste, dans bien des cas, un poste habituel des investissements. La seule hésitation des députés portait sur le financement du Mouvement social italien (néo-fasciste) qui devait recevoir, en 1974, plus de 4,5 milliards de lire (13,5 millions de francs), soit autant que les libéraux

et les républicains réunis. Les démocrates chrétiens et les communistes se sont taillé la part du lion avec, respectivement, 16,8 milliards et 10,7 milliards de lire.

Gaspari? Nombre d'italiens, influencés par des slogans de type postjudaïste, en sont convaincus. Les mêmes, pourtant, seraient surpris d'apprendre que l'organisation d'un référendum revient à 30 milliards de lire, sans compter les quelques centaines de millions nécessaires pour recueillir les signatures.

Les principaux partis politiques ont appris avec soulagement l'échec de ce projet de référendum. Ils se voyaient assez mal en train de mobiliser les électeurs en faveur d'une distribution des deniers publics à des organisations qui ont mauvaise presse dans le pays. Le « non » au financement — ils l'ont bien senti — était chez beaucoup d'italiens un « non » aux partis. En treize jours à ce projet, ce projet de référendum a conduit certains hommes politiques à reconnaître les délais de la loi de mai 1974. Ils se sont également aperçus qu'avec les moyens modernes de communication la collecte d'un demi-million de signatures est, somme toute, assez facile. Que les radicaux aient déjà échoué sept ou huit fois (sur des thèmes aussi variés que l'objection de conscience ou le retour du concordat) n'embêche pas un groupe bien structuré et au portefeuille bien garni d'organiser un référendum. Le législateur peut toujours, bien sûr, modifier la loi votée avant le début de la consultation. C'est d'ailleurs ce qui était envisagé par certains partis politiques si le projet des libéraux avait réussi.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

M. Wilson entretient le « suspense » sur l'éventualité d'un référendum européen

De notre correspondant

Londres. — La presse londonienne s'est faite ces jours-ci l'écho de rumeurs selon lesquelles M. Wilson songerait à préparer sa retraite en se laissant nommer à la tête du « grand collège » d'Oxford. En fait, le premier ministre travailliste semble plutôt soucieux de revoir au cabinet Alfred Hitchcock le titre de « roi du suspense ». Il vient en tout cas de parler d'abondance du Merobé commun, dont il a analysé à peu près tous les problèmes sans jamais laisser entendre à aucun moment sa propre opinion sur le sujet.

M. Wilson, qui a pris la parole lundi 20 janvier devant les rédacteurs en chef de la presse londonienne, n'a même pas dit quelle sera la forme de la « consultation populaire » promise aux Britanniques pour décider si leur pays reste dans la Communauté ou le quitte. Certes, il a encouragé les spéculations en disant que beaucoup de citoyens attendent un référendum. Pour marquer un point aux dépens des conservateurs, il a même ajouté qu'il est difficile d'organiser des élections générales « quand il n'y a pas d'opposition ». En fin de compte, toutefois, les auditeurs du premier ministre ne sont pas plus renseignés sur les projets du gouvernement. Tout au plus M. Wilson a-t-il indiqué que, à son avis, le peuple devrait se voir poser une question simple, à laquelle il s'agirait de répondre par oui ou par non. Auparavant, toutefois, il resterait à savoir si le « renégociation » terminera de façon satisfaisante. Or on sent les choses à cet égard ? Des « progrès substantiels » ont été réalisés dans certains domaines importants, comme celui du budget communautaire. Les problèmes se-

raient devenus plus faciles à résoudre dans d'autres secteurs. Mais il faudrait encore attendre des négociations européennes en ce qui concerne la politique agricole, la commerce avec le Commonwealth, les droits du Parlement britannique ainsi que le contrôle des aides régionales.

Toutes ces incertitudes, expliqueraient, selon M. Wilson, que le cabinet n'ait pas encore discuté la proposition par laquelle le peuple britannique sera consulté. A cet égard, il conviendrait, entre autres choses, de savoir si les ministres seront libres de mener leur propre campagne ou s'ils seront liés par une décision collective. Le gouvernement devra voir aussi si, en cas de victoire, les méthodes de propagande et les dépenses engagées, dans l'un et l'autre camp.

M. Wilson est content d'effleurer les problèmes les plus sérieux qu'un référendum sur l'Europe pourrait poser pour l'avenir de la vie politique en Grande-Bretagne. Les voix seraient-elles décomptées dans chaque circonscription parlementaire ? Cette question placerait les députés dans un embarras considérable si leur propre opinion n'était par ailleurs soutenue par leurs électeurs. Devrait-on totaliser les voix sur une base régionale ? Les risques seraient alors de voir l'Écosse se prononcer contre l'appartenance au Marché commun alors que l'Angleterre y serait favorable. Autrement dit, l'issue d'un référendum ne menacerait pas seulement l'unité du Labour Party à laquelle M. Wilson est profondément attaché, mais la cohésion d'un royaume qui pourrait apparaître profondément « déviant ».

JEAN WETZ.

Chypre

M. Kissinger met en garde Nicosie contre l'extension des manifestations anti-américaines

(Correspondance)

Nicosie. — Le président Makarios est intervenu en personne, lundi 20 janvier, pour calmer les manifestants qui, pour la troisième journée consécutive, étaient descendus dans la rue afin d'exprimer leur hostilité à la décision britannique d'évacuer les Chypriotes turcs réfugiés dans la base anglaise d'Akrotiri. Répondant aux cris de la foule qui scandait : « Makarios, va à Moscou ! », l'éthnarque a déclaré : « Je suis prêt à me rendre n'importe où si cela peut servir à la juste cause des Grecs de Chypre. Nous acceptons l'aide de tout pays prêt à nous l'accorder. Le chef de l'Etat chypriote a affirmé qu'il n'accepterait jamais une situation de fait. Le statut des bases britanniques, a-t-il dit, sera réexaminé par le gouvernement, qui décidera des mesures à prendre.

« Ce n'est pas la peine de brûler Akrotiri, a-t-il crié aux manifestants. Il vaudrait mieux que les Anglais l'évacuent. »

Avant l'intervention du président de la République, la police avait dû disperser à coups de matraque et avec des grenades lacrymogènes les manifestants qui s'étaient massés devant le centre culturel américain. Ces derniers étaient parvenus cependant à hisser sur le bâtiment les drapeaux grec et chypriote. Ils avaient également effacé l'inscription américaine pour la remplacer par l'inscription en grec Bibliothèque Panikos Dimitriou du nom de l'adolescent étonné par un char britannique devant Akrotiri lors d'une manifestation vendredi dernier.

Les manifestations continuent de plus belle lorsque MM. Clérides et Dektas se sont réunis au Ledra Palace pour une nouvelle séance de travail au cours de laquelle ils ont discuté de la remise en service éventuel de l'aérodrome international de Nicosie.

Tard dans l'après-midi, le porte-parole du gouvernement chypriote a déclaré que le chargé d'affaires des Etats-Unis à Nicosie avait remis samedi à M. Christofides, ministre des affaires étrangères de l'île, un message de M. Henry Kissinger. Dans ce texte, le secrétaire d'Etat américain lance un avertissement : si l'un des membres de l'ambassade américaine est blessé, les Etats-Unis retireront leur ambassade de l'île et cessent de faciliter les négociations intercommunautaires. M. Christofides a répondu que le gouvernement chypriote avait fait tout son possible pour protéger les membres de l'ambassade américaine et qu'il continuerait à agir de même.

Le porte-parole du gouvernement a d'ailleurs part déclaré que l'U.R.S.S. avait remis une note diplomatique à la Turquie, la Grèce, l'Angleterre et les Etats-Unis pour préciser la position soviétique dans le conflit chypriote. L'U.R.S.S. s'opposerait à

une partition de type géographique que celle considérée comme un préjudice à un partage pur et simple de l'île. Elle serait par contre favorable, tout comme Mgr Makarios, à une fédération de plusieurs cantons.

Grèce

L'ANCIEN PRÉSIDENT PAPADOPOULOS A LA PRISON KORYDALLOS

Athènes (A.F.P.). — Le président déchu Georges Papadopoulos et ses quatre compagnons coauteurs du coup d'Etat militaire du 21 avril 1967, dont l'intercommunitaire administratif d'être transformé en détention préventive par un mandat d'arrêt pour haute trahison, ont quitté le lundi 20 janvier l'hôtel Carthage de l'île de Kos où ils résidaient depuis trois mois.

Les cinq de Kea, MM. Papadopoulos, Pattakos, Makarezos, Ladas et Roufogiannis, ont été conduits tout d'abord à l'École des cadets de la marine au Pirée, et de là à la prison Korydallos. C'est dans cette prison, d'où l'on a évacué les détenus de droit commun, qu'ils ont été incarcérés dans la police militaire. Dimitri Ioannidis, accusé également de haute trahison.

R. D. A.

M. OSKAR FISCHER DEVIENT MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Berlin (A.F.P.). — M. Otto Winzer, ministre est-allemand des affaires étrangères depuis 1965, a cessé, pour raisons de santé et à sa demande, d'assumer ses fonctions, précise un communiqué remis lundi 20 janvier, aux correspondants étrangers à Berlin. Il est remplacé par M. Oskar Fischer qui, en qualité de vice-ministre, assurait l'intérim de M. Winzer.


M. Winzer, né en 1902, fut tout d'abord ouvrier typographe. Il s'éleva en 1919 au P.C. allemand et, après 1933, fut en France, aux Pays-Bas et en U.R.S.S. Revann en Allemagne avec M. Ulbricht, il fut chef du secrétariat du président Pieck puis, en 1965, se vit confier les affaires étrangères.

M. Oskar Fischer est né le 19 mars 1923, plus d'un an après une formation supérieure. Après avoir mené, de 1948 à 1953, diverses fonctions au sein des Jeunesses communistes, il entra au ministère des affaires étrangères, où il fut nommé vice-ministre en 1972. M. Fischer est membre du comité central du Parti socialiste unifié depuis 1971.

EUROSHOP '75

Le plus grand Salon du monde "Magasins et Vitrines modernes"

Düsseldorf, 14 au 18.2.1975



1000 questions de vente seront résolues au Salon

Pour mieux vendre, il suffit d'avoir des meilleures idées. Si vous les cherchez, c'est à Düsseldorf que vous les trouverez. EUROSHOP '75, une source inépuisable de suggestions pour moderniser votre magasin, le rendre plus attractif, plus rentable, plus sympathique et humain. Les entreprises qui planifient, construisent et équipent les magasins de demain, y exposeront.

Vous y verrez tout le matériel qui facilite les ventes, ou même, parfois, les révolutionnaires constructions de magasins, installations frigorifiques et de stockage, P.V., systèmes d'organisation. Les commerçants, architectes, spécialistes en marketing et en publicité, qui iront à Düsseldorf en savent davantage. C'est là y rencontreront les exposants internationaux leaders de la profession.

Les Foires de Düsseldorf: un tremplin pour vos affaires!

Coupon-réponse EUROSHOP

Veuillez m'adresser des renseignements complémentaires

Veuillez m'envoyer le catalogue EUROSHOP '75 - ouvrage de référence pour mieux vendre, ou prix de DM 6,- (port exclu)

Renseignements: Chambre Officielle Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie Service Foires et Expositions, 48, rue de la Bienfaisance 75 008 - PARIS, Tél. 522.14.18 et 522.01.46

Nom _____

Ville _____

Rue _____

Raison sociale _____

سكس في الاصل

150

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les sénateurs démocrates réclament la constitution d'une commission d'enquête sur les activités de la C.I.A. et du F.B.I.

De notre correspondant

Washington. — Par 45 voix contre 7, le groupe démocrate du Sénat a décidé de créer une commission spéciale d'enquête bipartite chargée d'enquêter sur les activités illégales de la C.I.A., du F.B.I. et de tous les autres services officiels de renseignements. L'adoption de cette motion, qui sera officiellement soumise au Sénat par M. Mansfield, leader de la majorité démocrate, ne fait aucun doute. Ainsi, à bref délai, la commission spéciale d'enquête, disposant d'un budget de 750 000 dollars, et autorisée à délivrer des « subpoena » (citations judiciaires) aux témoins de son choix, pourra commencer ses travaux, dont la date limite a été fixée au 30 septembre prochain.

Le vote du groupe parlementaire démocrate est un nouveau succès de l'aile libérale et des jeunes générations, qui désignent que l'enquête sur la C.I.A. ne fut pas menée avec toute la vigueur nécessaire par leurs collègues plus âgés, les présidents des commissions des forces armées, des crédits, chargés de superviser les activités de la C.I.A. Le sénateur Stennis, président de la commission des forces armées, s'est d'ailleurs vigoureusement opposé à la recommandation des jeunes têtes et a refusé, comme plusieurs de ses collègues, de faire partie de la commission bipartite envisagée.

La décision des sénateurs démocrates prise à la suite des « révélations » du Washington Post concernant les fiches et les dossiers établis par le F.B.I. sur les parlementaires relance et élargit l'enquête ouverte par la commission gouvernementale présidée par M. Rockefeller sur les agissements délictueux de la C.I.A. Parce qu'elle compte uniquement des personnalités jugées favorables à la C.I.A. — soit pour y avoir travaillé, soit parce que trop liés au pouvoir, — la commission Rockefeller a été accueillie avec la plus grande méfiance par les démocrates libéraux et progressistes démocrates. Les premières auditions de la commission Rockefeller n'ont pas confirmé l'accusation d'« illégalités massives » commises par la C.I.A. qu'avait portée le New-York Times. Certes, M. Colby, directeur actuel de la C.I.A., a admis que les noms de dix mille Américains avaient été fichés, la plupart appartenant à divers groupes suspects d'avoir entrepris des rapports avec des « éléments étrangers » dans des mouvements contre la guerre du Vietnam. Mais M. Schlesinger, aujourd'hui secrétaire à la défense et qui dirigea pendant un certain temps la C.I.A., a confirmé la déposition de son successeur, selon lequel la C.I.A. n'a pas un règle générale, procédé à des opérations « massives » illégales, en contravention de sa charte. Les deux hommes ont seulement admis quelques abus et autres cas « regrettables ». Quant à M. Rockefeller, il a déclaré, lundi 20 janvier, que « jusqu'à nouvel ordre l'impression créée par l'audition des premiers témoins est que la C.I.A. ne s'est pas livrée à des opérations « massives » d'espionnage intérieur illégales ».

La commission sénatoriale bipartite lira peut-être des conclusions différentes. L'affaire de la C.I.A. ne prend cependant pas l'allure ou les dimensions d'un second Watergate, d'un scandale politique capable de mobiliser la grande presse libérale de la côte Est et de larges secteurs du sentiment populaire. A dire vrai, à l'exception d'une minorité qui s'attaque à la conception même d'un service de renseignements et d'une police, la nécessité et l'utilité de la C.I.A. comme du F.B.I. ne sont pas mises en cause par la majorité du Congrès et de l'opinion. Les parlementaires sont en revanche préoccupés moins par les bavures que par l'autonomie des services de renseignements extérieurs ou intérieurs, qui ne doivent des comptes qu'au seul chef de l'exécutif et qui échappent au contrôle, d'ailleurs vague sur le papier et limité en pratique, des commissions intéressées du Congrès. Dans ce contexte, les enquêtes devraient mener non pas à la suppression de la C.I.A. ni même à une révision fondamentale de sa charte mais à une redéfinition plus stricte de ses fonctions et à un renforcement du contrôle parlementaire. Quant aux dossiers du F.B.I. sur les parlementaires, le porte-parole de la Maison Blanche a fait savoir que le président s'exprimerait prochainement à ce sujet. Apparemment, députés et sénateurs ont été sincèrement surpris des initiatives de M. Hoover, l'ancien directeur du F.B.I., qui s'était simplement inspiré de méthodes policières couramment pratiquées en Europe et acceptées finalement comme faisant partie de l'ordre normal des choses.

HENRI PIERRE.



A TRAVERS LE MONDE

Algérie

M. ARDELAZIZ BOUPEFLIKA, ministre algérien des affaires étrangères, quitte New-York ce mardi 21 janvier pour regagner Alger. Selon les milieux bien informés des Nations unies, il pourrait être élu président de la conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (O.P.E.P.) qui s'ouvrira vendredi 24 janvier à Alger. — (A.F.P.)

Mali

LE COLONEL MOUSSA TRAORE, chef de l'Etat malien, évoquant, dimanche soir 19 janvier, le conflit avec Bamako et Ouagadougou, a affirmé que les ressortissants maliens en Haute-Volta sont l'objet d'une « véritable chasse à l'homme » et de « pogroms ». « En dépit de mon immense bonne volonté », poursuivit le colonel Traore, « je ne serais pas assisté sans réagir ». Il a demandé que la commission de médiation mise en place dans la capitale togolaise « quise immédiatement ». — (A.F.P.)

Brésil

Les journaux utilisent timidement la liberté retrouvée

De notre correspondant

Brasilia. — A quel sort la censure sur la presse ? Réponse du gouvernement brésilien : à rien. Ou plutôt à rendre l'administration irresponsable, à cacher aux dirigeants les réelles du pays. On sait quelle conclusion élémentaire : les censeurs ont quitté, le 3 janvier dernier, les locaux du principal journal brésilien, O Estado de São Paulo (le Monde du 18 janvier). Les autres quotidiens ne reçoivent plus aucune « directive ». Reste à libéraliser le régime de la radio et de la télévision et à desserrer l'étreinte sur les activités culturelles.

Jusqu'à la fin de 1968, la presse avait bénéficié de beaucoup de liberté, certains disent d'une grande licence, puisque le loi sur la presse protégeait très peu les particuliers contre les risques de diffamation. D'abord révoqué, le nombre des sujets tabous n'avait cessé d'augmenter sous le gouvernement Médici : aux moments les plus durs de la répression, il était devenu impossible de publier quoi que ce soit des déclarations de certains évêques, de mentionner les crimes contre les indiens, les révoltes paysannes, les revendications étudiantes et naturellement des disparitions de prisonniers politiques. Dans des discours toujours très remarqués, certains chefs militaires instituèrent l'étouffement du cinéma ou de la chanson en établissant un lien entre le sexe et la « subversion ».

Aujourd'hui, le conseiller pour la presse du général Ernesto Geisel, M. Humberto Esmeraldo Barreto, reconnaît que « si le gouvernement veut agir avec efficacité, personne ne doit être à l'abri des critiques ». Il avoue que sa plus grande surprise, depuis qu'il a assumé ses fonctions, le 15 mars dernier, a été de constater le « haute qualité » des journalistes brésiliens, contrairement à une opinion répandue dans bien des milieux.

Il faut temps. Chloroformés par des années de « conignes » et d'autocensure, certains grands quotidiens ne se montrent guère disposés, aujourd'hui, à profiter de la liberté retrouvée. Auralent-ils peur d'un retour en arrière ? Dans l'entourage du président, on espère bien que la suspension de la censure sera, cette fois, définitive (« après un essai soigné en avril »). Même les tortures, affirme-t-on, pourront être dénoncées par les journaux, car de tels excès contrediraient entièrement les directives très claires qui ont été tracées par le général Geisel.

En revanche, il serait maladroite de vouloir les vieux dossiers : cela ne servirait qu'à exaspérer certains milieux militaires et conduirait sans doute à un recul, qui n'est pas souhaité, et qui contrarierait la démocratisation en cours, condition indispensable du grand « projet national » visiblement en préparation à Brasilia. — C. V.

Le gouvernement s'associe aux protestations latino-américaines contre le Trade Act

Plusieurs pays d'Amérique latine ont exprimé, le lundi 20 janvier, de vigoureuses protestations contre la nouvelle loi américaine sur le commerce extérieur, au cours d'une session extraordinaire du conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). Cette session avait été convoquée à la demande du Venezuela et de l'Equateur, pays exportateurs de pétrole, qui s'estimant particulièrement lésés par les nouveaux règlements commerciaux américains. L'Argentine, le Mexique, le Brésil et l'Uruguay se sont joints à ces deux pays.

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — Le gouvernement brésilien critique la loi américaine sur le commerce extérieur. Répondant à une lettre adressée le 7 janvier par le président vénézuélien, M. Carlos Andrés Pérez, le général Geisel reconnaît que la loi comporte des « clauses qui pourraient nuire gravement aux pays en voie de développement ». Outre les mesures de représailles envisagées par les Etats-Unis contre ceux qui participent à des accords d'exportateurs de matières premières, et

que M. Andrea Perez avait mentionnées dans sa lettre, le chef du gouvernement brésilien s'inquiète des « dispositifs prévoyant des compensations ou d'autres formes de protection à certaines industries américaines, car ils constituent une grave menace pour les intérêts brésiliens et latino-américains ».

Dans sa lettre, rendue publique le 17 janvier, le général Geisel s'interroge sur les conséquences du Trade Act : « Va-t-il servir à reformuler les structures actuelles des relations économiques internationales, assurées en particulier un traitement différencié et plus favorable aux pays en voie de développement ? Ou bien conduira-t-il à réaffirmer des positions traditionnelles tendant à congeler la distribution internationale de la richesse et du pouvoir économique ? Malheureusement, les restrictions qui empêchent d'être discutés font peser pour cette dernière hypothèse. »

Si le Brésil a refusé récemment de participer à la création d'un cartel international des exportateurs de minerai de fer, en revanche il n'a pas enterré son projet de fonder, avec le Portugal, la Colombie et la Côte-d'Ivoire, une entreprise multinationale de café, afin de contrôler le commerce du produit sur les marchés mondiaux. — C. V.

Grande-Bretagne
entretien le suspense
suite d'un referendum européen

Chypre
miser mal en garde Nixon
contre l'extension
d'installations antimissiles

L'EXPRESSION

L'instant où Marchais a craqué

Après Pompidou, Nixon, Brejnev, encore une vedette politique qui craque. L'EXPRESSION, qui a suivi l'activité épuisante de Georges MARCHAIS pendant les sept derniers mois, raconte tous les épisodes de ce drame humain.

La détente à la dérive

BREJNEV malade, encadré par l'Armée ; FORD tenu par le Congrès ; la détente part à la dérive. Les envoyés spéciaux de L'EXPRESSION sont aux points chauds et mesurent les risques.

Bâtiment : la punition

M. FOURCADE condamne l'industrie du bâtiment à un an de stagnation. Décision grave. Est-ce, pour la première industrie française (1,3 million de salariés), un procès injuste ? Roger PRIOURET répond.

Les Français et l'homosexualité un sondage exclusif

Pour la première fois, un sondage réalisé par L'EXPRESSION et la SOFRES fait connaître l'attitude ambiguë des Français devant l'homosexualité.

en vente cette semaine

La Pompadour
SOLDE
des beaux
MANTEAUX
tweed, camel, cashmere
MANTEAUX DE FOURRURES
PELISSES, PEALUX LAINES
et sa Collection de
ROBES, ENSEMBLES,
TUNIQUES, PANTALONS, etc...
TOUTES TAILLES
de 40 au 62
32 bis, Bd HAUSSMANN
M^e Chaussée d'Antin

M. Menestrier
MAITRE SELLIER
FABRICANT
SOLDES ANNUELS
Sacs, Chaussures,
Couture, etc.
1, rue de Castiglione
Paris 1^{er} - Tél. 260.37.80

Sans interrompre vos activités professionnelles
L'E.P.P.R.E.P.
école de publicité, presse et relations publiques
établissement privé d'enseignement technique supérieur agréé
par le Ministère de l'Education Nationale et par la Chambre
Syndicale Française d'Enseignement privé par correspondance
VOUS PREPARE PAR CORRESPONDANCE
en 1 ou 2 années AUX CARRIERES
• des relations publiques • du tourisme
• de la publicité • du commerce
10, rue de la Grange-Batelière - 75009 PARIS
Tél. 770 61 60

POLITIQUE

POINT DE VUE

Les femmes et la vie politique

par HÉLÈNE MISSOFFE (*)

La participation directe, active, des femmes à la vie politique, c'est-à-dire à la prise des décisions, aux choix des priorités et à l'élaboration de l'avenir, comme à la définition des moyens à mettre en œuvre, que ce soit au niveau de la commune, de la région ou de la nation, doit constituer un phénomène nouveau d'une importance considérable.

Il y a trente ans, le général de Gaulle octroyait le droit de vote aux femmes. Aujourd'hui, les femmes participent autant que les hommes aux scrutins : pas plus d'absentéismes ou guère plus chez elles que chez eux (selon les enquêtes partielles effectuées sur ce point).

Cependant, au niveau de la politique active, certains chiffres sont révélateurs :

- 7 femmes sur 490 députés ;
- 7 femmes sur 288 sénateurs ;
- 20 684 conseillères municipales sur 466 582 ;
- 571 maires sur 37 708.

Et les exemples pourraient être multipliés. Les femmes, cependant, représentent plus de la moitié du corps électoral.

Dans une démocratie évoluée comme la nôtre, la moitié des votants n'ont donc pas d'activité politique véritable et n'interviennent en fait ni dans les questions d'ordre général ni sur des problèmes ou leur expérience serait irremplaçable ; cet état de fait, quel que soient les régimes politiques, les modes de scrutin et les stades de développement, est sans doute imputable au poids du passé et de la tradition, au souhait du statu quo pour ceux qui sont en

place.

On ne peut oublier qu'il y a vingt ans, au cours d'une enquête de l'Institut français d'opinion publique concernant les femmes et la politique, un tiers des femmes interrogées pensaient que « la politique n'est pas l'affaire des femmes », et que, d'autre part, comme le fait remarquer M. Durafour, « donner une place à une femme, c'est l'enlever à un homme ».

Sans m'attarder sur le passé, je voudrais dire pourquoi la participation des femmes à la vie politique est actuellement plus que jamais réalisable et souhaitable. Réalisable, parce que la place que prennent les femmes dans le monde du travail, de l'éducation, des activités civiques et sociales, est de plus en plus importante, et il semble que ce soit un phénomène irréversible et universel. D'année en année, les femmes sont davantage mêlées à la vie sociale globale par l'éducation mixte, par les loisirs et par la vie professionnelle, tandis que la vie d' foyer, les tâches consacrées au renouvellement des générations, la répartition plus équitable et la simplification des activités domestiques, leur permettent des centres d'intérêt autres que ceux de la famille.

Souhaitable, parce que leur niveau de culture ainsi qu'une prise de conscience récente leur donnent le goût et la possibilité, l'autonomie et la capacité de prendre part activement, avec les hommes, en même temps et sur le même plan qu'eux, à la gestion et à l'administration des choses publiques, à l'élaboration et

à la réalisation des projets. Les femmes apportent dans tous les domaines une expérience indispensable et spécifique : chargées depuis toujours, de transmettre d'une génération à l'autre, les valeurs de la civilisation, plus sensibles à la qualité de la vie qu'à la recherche du profit, à la solidarité indispensable dans une société complexe, à la justice sociale, habilitées à prévoir l'avenir dans le présent, ce qui est une conséquence de leur tâche d'éducatrices, d'autant moins technocrates qu'elles sont plus proches de la vie, leur apport est fondamental et bénéfique dans les questions de logements, d'urbanisme, d'organisation du travail, de consommation, de transports, d'équipements sociaux, de santé, de retraites, et en général dans tout ce qui touche à la vie de la société.

Or nous constatons qu'au cours de ces dernières années notre société connaît une remise en question de données considérées jusque-là comme acquises : expansion, progrès, bienfaits des sciences et des techniques, consommation toujours croissante. N'est-ce pas le moment d'intégrer, à tous les échelons, au niveau de toutes les instances, les femmes à la vie politique ? Nous le savons, l'existence de pays économiquement privilégiés comme le nôtre, exigera dorénavant une stricte limite de la consommation, une gestion plus rationnelle de nos cités et de nos régions, un développement national de l'U.D.R., chargée des questions féminines.

Or nous constatons qu'au cours de ces dernières années notre société connaît une remise en question de données considérées jusque-là comme acquises : expansion, progrès, bienfaits des sciences et des techniques, consommation toujours croissante. N'est-ce pas le moment d'intégrer, à tous les échelons, au niveau de toutes les instances, les femmes à la vie politique ? Nous le savons, l'existence de pays économiquement privilégiés comme le nôtre, exigera dorénavant une stricte limite de la consommation, une gestion plus rationnelle de nos cités et de nos régions, un développement national de l'U.D.R., chargée des questions féminines.

lancement de nos activités en faveur des pays pauvres, une répartition plus équitable des revenus de la nation, une remise en cause des rapports entre la rémunération du travail et les revenus du capital, une répartition plus équitable des travaux de toute nature nécessaires à la vie quotidienne de la collectivité, une politique des soins dans les cités de façon à permettre une urbanisation en harmonie avec la nature et favorisant les relations humaines.

Pour mener à bien ces projets et combien d'autres, d'où découlera l'avenir de notre civilisation et de notre culture, il est nécessaire que se conjuguent l'accueil des femmes par les hommes au sein des mêmes groupes politiques et des mêmes centres de réflexion et de décision, et le dynamisme des femmes décidées à militer et à s'engager, quelles que soient les difficultés à surmonter, manque de temps, problèmes d'insertion et d'expression, etc.

Notre époque exige de l'imagination et des remises en question courageuses. Sans que nous puissions envisager dès demain une participation équilibrée des hommes et des femmes au sein de nos institutions politiques, nous devons faire en sorte que cette perspective devienne raisonnable et que l'évolution de nos mentalités et de nos mœurs politiques aille dans ce sens. Les femmes comme les hommes se doivent d'apporter leur contribution au changement auquel nous invite le président de la République.

lancement de nos activités en faveur des pays pauvres, une répartition plus équitable des revenus de la nation, une remise en cause des rapports entre la rémunération du travail et les revenus du capital, une répartition plus équitable des travaux de toute nature nécessaires à la vie quotidienne de la collectivité, une politique des soins dans les cités de façon à permettre une urbanisation en harmonie avec la nature et favorisant les relations humaines.

Pour mener à bien ces projets et combien d'autres, d'où découlera l'avenir de notre civilisation et de notre culture, il est nécessaire que se conjuguent l'accueil des femmes par les hommes au sein des mêmes groupes politiques et des mêmes centres de réflexion et de décision, et le dynamisme des femmes décidées à militer et à s'engager, quelles que soient les difficultés à surmonter, manque de temps, problèmes d'insertion et d'expression, etc.

Notre époque exige de l'imagination et des remises en question courageuses. Sans que nous puissions envisager dès demain une participation équilibrée des hommes et des femmes au sein de nos institutions politiques, nous devons faire en sorte que cette perspective devienne raisonnable et que l'évolution de nos mentalités et de nos mœurs politiques aille dans ce sens. Les femmes comme les hommes se doivent d'apporter leur contribution au changement auquel nous invite le président de la République.

lancement de nos activités en faveur des pays pauvres, une répartition plus équitable des revenus de la nation, une remise en cause des rapports entre la rémunération du travail et les revenus du capital, une répartition plus équitable des travaux de toute nature nécessaires à la vie quotidienne de la collectivité, une politique des soins dans les cités de façon à permettre une urbanisation en harmonie avec la nature et favorisant les relations humaines.

Pour mener à bien ces projets et combien d'autres, d'où découlera l'avenir de notre civilisation et de notre culture, il est nécessaire que se conjuguent l'accueil des femmes par les hommes au sein des mêmes groupes politiques et des mêmes centres de réflexion et de décision, et le dynamisme des femmes décidées à militer et à s'engager, quelles que soient les difficultés à surmonter, manque de temps, problèmes d'insertion et d'expression, etc.

Notre époque exige de l'imagination et des remises en question courageuses. Sans que nous puissions envisager dès demain une participation équilibrée des hommes et des femmes au sein de nos institutions politiques, nous devons faire en sorte que cette perspective devienne raisonnable et que l'évolution de nos mentalités et de nos mœurs politiques aille dans ce sens. Les femmes comme les hommes se doivent d'apporter leur contribution au changement auquel nous invite le président de la République.

LA DÉSIGNATION DES CADRES LOCAUX DE L'U.D.R.

M. JEAN CHARBONNEL, maire de Brive, ancien député de la Corrèze, ancien ministre, a été élu président du comité fédéral U.D.R. de la Corrèze lundi 20 janvier à l'unanimité moins un bulletin blanc. Adversaire de M. Chirac, M. Charbonnel s'est opposé à la fusion des fonctions de premier ministre et de secrétaire général de l'U.D.R.

M. JEAN VAILLY, avocat au barreau d'Annecy, a été élu président du comité fédéral U.D.R. de Haute-Savoie en remplacement de M. Maurice Herzog, député, ancien ministre, maire de Champagnat, nommé président d'honneur.

M. ANDRÉ BORD, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, président du comité fédéral U.D.R. du Bas-Rhin, a été élu par télégramme à M. Chirac de « se présenter comme secrétaire général du Mouvement lors du prochain conseil national de l'U.D.R. ».

M. ACHILLE PERETTI, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, maire de Neuilly, a déclaré le 20 janvier devant des militants de sa circonscription : « Le président de la République est le véritable chef de la majorité, et son représentant privilégié auprès du groupe le plus important de l'Assemblée nationale ne peut être que le premier ministre, que celui-ci occupe ou non le poste de secrétaire général du Mouvement ».

Le comité fédéral de l'U.D.R. de l'Orne a désigné comme président M. Michel Brugnière, trente-six ans, adjoint au maire de Mortagne. Cet ancien collaborateur de Georges Pompidou, attaché aujourd'hui au haut comité de la langue française, succède à M. Louis Terrenoire, ancien député, ancien ministre, démissionnaire pour raisons de santé.

M. Durafour crée le « mouvement de la gauche réformatrice »

M. Abelin condamne « tout fractionnisme »

MM. Michel Durafour, ministre du travail, et André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, tous deux vice-présidents du Centre républicain, devaient annoncer mardi après-midi 21 janvier la création d'un « mouvement de la gauche réformatrice », dont une nouvelle fédération départementale — la quatrième après celles de l'Aisne, du Var et de Paris — vient de se constituer dans les Yvelines sous la présidence de Mme Marie-Claude Stokis-Agnier, présidente de la fédération départementale du parti radical.

L'initiative de MM. Durafour et Rossi est critiquée par M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, secrétaire général du Centre démocratique, qui a déclaré lundi 20 janvier à Poitiers :

« Les réformateurs ont présenté un programme en commun lors des élections législatives de 1973. Ils se sont unis pour contribuer à l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Ils soutiennent avec conviction et loyauté le chef de l'Etat, dont l'action réformatrice répond à leurs objectifs et à leur volonté de changement de la société. Il convient aujourd'hui

qu'ils se fondent dans un mouvement réformatrice unique. Tout fractionnement, tout appui à une double appartenance qui échoie les doubles feux du passé, sont condamnables ».

En revanche, M. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'Etat, vice-président du C.D.P., approuve dans une interview à Sud-Ouest publiée mardi 21 janvier, la création du mouvement de la gauche réformatrice. Il explique :

« L'U.D.R. et les républicains indépendants étaient auparavant constitués, rien d'étonnant à ce qu'apparaisse l'idée d'un regroupement de l'aile gauche de la majorité, qui, avec les diverses formations qui s'en réclament — Centre démocratique, C.D.P., Centre républicain, radical — ont mérité une opposition, c'est le moins que l'on puisse dire ! Mais celle-ci est en train de se faire oublier et nous espérons que ce n'est pas une opération d'Etat-major, mais le regroupement d'hommes de même tendance, même s'ils appartiennent à des formations différentes ».

A cette tendance appartiennent, selon M. Achille-Fould, des hommes comme MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, Jacques Chaban-Delmas, Michel Jobert, Jean Charbonnel.

« Les réformateurs ont présenté un programme en commun lors des élections législatives de 1973. Ils se sont unis pour contribuer à l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Ils soutiennent avec conviction et loyauté le chef de l'Etat, dont l'action réformatrice répond à leurs objectifs et à leur volonté de changement de la société. Il convient aujourd'hui

Vers une nouvelle crise municipale à Nancy ?

De notre correspondant

Nancy. — Va-t-on assister à une nouvelle crise municipale à Nancy après celle des années 1969-1970 ? Ce n'est pas impossible après le vote de défiance du conseil municipal, vendredi 17 janvier, à l'égard du maire, M. Marcel Martin (div. gauche), et

de son premier adjoint, M. Pierre Deber, par 16 voix contre 15 et 2 abstentions, sur la question du démantèlement de la municipalité de l'opération Nancy-Mazagran (le Monde des 24 et 26-28 décembre) (3). Dans cette décision, la forme importe plus que le fond. Elle démonte une aggrégation malaisée à l'Hotel de ville de Nancy.

Toute l'affaire commence avec la défaite de M. Marcel Martin aux élections sénatoriales de l'automne dernier. Son crédit personnel est atteint. Il doit céder la présidence du district urbain à un élu de la banlieue, M. Paul Muller, maire (rép. ind.) de Villers-lès-Nancy. Plusieurs ministres-sénateurs ont été nommés au conseil municipal. Le docteur Rossinot, très proche de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, se voit retirer sa délégation d'adjoint à la jeunesse et aux sports pour « désobéissance » (il a refusé de se retirer lors de l'élection du vice-président du district pour laisser la place au candidat du maire), M. Georget de Dumast, cadre de la S.A. Foot - à - Mousson, démissionnaire pour « convenances personnelles », mais son retrait peut aussi s'expliquer par son action en faveur de la défense du Vieux-Nancy.

D'autres conseillers, comme M. Léonard, prennent leurs distances par rapport à l'état-major municipal où M. Marcel Martin, secondé par M. Pierre Deber, chargé des questions d'urbanisme, cherche à maintenir la barre du navire qui tangue au milieu des écueils. A cela s'ajoute le problème des socialistes, dont quatre sur six (les autres quittent le P.S.) ont formé un groupe d'opposition (le Monde du 9 janvier). La gauche du P.S. leur demande d'ailleurs d'aller plus loin et de se retirer du conseil municipal. La question sera tranchée lors du congrès fédéral à Tomblaine le 25 janvier.

Si M. Marcel Martin affirmait dimanche avec optimisme dans l'Est républicain : « Nous assurons notre mandat jusqu'au bout et reprendrons le départ en 1977 », les observateurs sont beaucoup plus sceptiques. En effet, l'Hotel de ville de la place Stanislas est très convoité depuis que M. Martin y est apparu vulnérable. Sept listes (hormis celles de la gauche) n'ont-elles pas circulé sous le manteau à la fin de 1974 ? Ce n'est pas non plus par hasard que M. Weber, député (app. rép. ind.), a demandé une commission d'enquête parlementaire sur l'opération « Thiers (Hotel Frantal, le Monde du 10 janvier). De leur côté, les deux députés de Nancy, MM. Servan-Schreiber (rad.) et Coullais (rép. ind.), observent attentivement la situation, attendant leur heure pour se lancer dans la bataille.

Le gouvernement ne semble pas voir cette opération d'un mauvais œil si l'on en croit une réunion tenue début janvier à la préfecture de Meurthe-et-Moselle avec MM. Servan-Schreiber et Coullais. C'est d'ailleurs la décision du préfet, M. Rochet, d'alerter la Cour des comptes qui a mis le feu aux poudres en décembre dernier.

« C'est l'Hotel, nous a confié un responsable politique nancéen. Les jours de la municipalité de M. Martin sont comptés. L'équipe de Nancy-Capitale tiendra-t-elle jusqu'aux municipales de 1977 ou sera-t-elle contrainte de se retirer à la suite d'élections nouvelles ?

CLAUDE LEVY.

La réforme de la loi électorale municipale

M. P.-C. TAITTINGER : le ministère de l'Intérieur envisage deux hypothèses.

Devant le Club des Frouvaires, que préside M. Jean Legaret, sénateur indépendant et ancien président du Conseil municipal de Paris, M. Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat (U.D.R.), a évoqué les projets de réforme électorale municipale, au cours d'un débat organisé lundi soir 20 janvier.

M. Pierre-Christian Taittinger a estimé, « d'après les expériences passées, mais sans qu'il s'agisse d'une indiscretion », que le ministère de l'Intérieur devait actuellement envisager deux possibilités de réforme. « Dans une première hypothèse, a déclaré M. Taittinger, on ne conserverait au second tour que les deux listes ayant obtenu le plus de voix au premier tour, et on répartirait les sièges à la proportionnelle entre ces deux listes. Dans une seconde hypothèse, les deux listes en tête après le premier tour bénéficieraient d'une répartition assurée une majorité certaine dans les conseils municipaux ».

Selon le vice-président du Sénat, la répartition entre les deux listes pourrait attribuer 70 à 80 % des sièges à la première, contre 30 à la seconde. « Ces deux systèmes, a précisé M. Taittinger, auraient l'avantage de combiner la justice et l'efficacité ».

Air Afrique a fait découvrir aux touristes l'Afrique Noire.



Pourtant, 85% de ses passagers ne sont pas des touristes.

Nos jets du soleil sont d'abord des jets d'affaires.

AIR AFRIQUE
L'Afrique Noire, c'est notre affaire.

Air Afrique, promoteur du tourisme africain.

Seule Air Afrique connaît bien l'Afrique Noire parce qu'elle y est partout chez elle.

Cette connaissance unique lui a permis de mettre sur pied et de développer un tourisme qui a su préserver une authenticité véritable dans le cadre d'un confort hôtelier de classe internationale.

Ceci explique qu'en treize ans le nombre de touristes qui

choisissent l'Afrique Noire s'est multiplié par dix.

Air Afrique, « stimulateur » des affaires en Afrique Noire.

On sait l'essor sans précédent que connaît l'Afrique Noire depuis dix ans : urbanisation intensive, accroissement des besoins en biens de consommation, d'équipement, développement des secteurs industriel et tertiaire.

Air Afrique a pour sa part

contribué à ce bond économique en ouvrant largement sur le monde les marchés africains (densité de son réseau inter-Etats, vers l'Europe et les Etats-Unis, nombre de ses fréquences hebdomadaires, importance de sa flotte).

Ainsi, de plus en plus d'hommes d'affaires s'intéressent à l'Afrique Noire. Et Air Afrique transporte de plus en plus d'hommes d'affaires : plus de 85 % de ses passagers à l'heure actuelle.

CLAUDE LEVY.

(1) En 1969, le choix de Metz comme siège de la préfecture de région entraîna la chute en minorité de M. Pierre Weber, maire (rép. ind.) de Nancy. Après dissolutions du conseil municipal, les nouvelles élections, sollicitées par la liste Nancy-Capitale, avaient conduit à la désignation d'un nouveau maire, M. Marcel Martin.

(2) M. Pierre Deber, au nom de M. Martin, a proposé que le terrain soit vendu au promoteur privé. L'opposition a obtenu que la décision soit retirée. La question sera réexaminée vendredi.

1501

POLITIQUE

LORS DE LA SESSION DE SON COMITÉ CENTRAL

Le P.C.F. pose de nouvelles questions au P.S.

M. SARRE : le P.S. peut être emporté par des tentations centristes.

M. Georges Sarre, membre du secrétariat du parti socialiste, animateur du CERES, explique mardi 21 janvier dans le Quotidien de Paris que le P.S. « revient de loin puisque c'est seulement en 1971 qu'il a choisi l'union de la gauche et la rupture avec le capitalisme ».

LES RADICAUX DU NORD SONT DIVISÉS

M. Claude Catesson, président de la Fédération du Nord du parti radical, membre du bureau national et animateur de la tendance « Combat radical socialiste », a favorisé à l'union de la gauche, a dénoncé dimanche 19 Lille, une semaine de congrès de la formation valaisienne — qui doit, à cette occasion, se transformer en parti radical-socialiste et réformateur — « celle » tentative de parti radical de l'extérieur par des gens qui soutiennent le gouvernement ».

Le Mouvement des jeunes radicaux de gauche annonce qu'il « a décidé la création, à Paris, d'un centre radical de formation municipale » chargé d'organiser des cycles de formation dans les différentes régions.

M. Chinand : certains républicains indépendants sont moins « moteurs » que le président de la République

M. Roger Chinand, député de Paris, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, qui a annulé la conférence de presse qu'il devait donner mardi 19 janvier, et au cours de laquelle il devait évoquer le prochain congrès de cette formation, a été interviewé la veille par France-Info.

M. Pierre Sudreau, député réformateur du Lot-et-Cher, président du comité d'étude pour la réforme de l'enseignement dans le numéro de son journal local publié le 20 janvier qu'avec la création du conseil mensuel de planification et la France est le seul pays qui dispose d'un organisme permanent d'ajustement politique et économique du monde.

Le comité central du parti communiste a siégé lundi 20 et mardi 21 janvier pour faire le point de la situation politique et notamment de la campagne engagée par le P.C.F. sur les problèmes de l'union de la gauche. Aux questions déjà posées au parti socialiste sont venues s'en ajouter de nouvelles qui découlent de l'analyse faite par M. Jean Colpin, membre du bureau politique, et de la motion présentée par M. Mitterrand au congrès de Pau.

M. Jean Colpin, membre du bureau politique, dénonce d'abord dans son rapport « la politique d'austérité du gouvernement », le caractère « autoritaire » et « personnel » du pouvoir et sa diplomatie « mesquine et hypocrite » qui tend à « l'abandon national ».

M. Jean Colpin souligne : « La référence au programme commun de gouvernement et à la fidélité à la stratégie de l'union de la gauche y est plus explicite. Elle est incluse dans le paragraphe consacré aux assistés du socialisme ».

M. François Mitterrand vient de sortir de son silence. Les propos qu'il a tenus ne sont pas faits

Le débat est normal mais indispensable pour éclairer sur les objectifs et les chemins de l'unité. Mais alors pourquoi François Mitterrand se dérobe-t-il à nos questions ? Pourquoi a-t-il cru bon d'attribuer au parti socialiste, en conclusion de son interview, le monopole de la démocratie comme marque de distinction entre nos deux partis, portant ainsi de l'eau au moulin de la campagne anticommuniste que la réaction même

La conférence faite par M. Marchais devant l'école des cadres de son parti (« Le Monde » des 14 et 21 janvier), qui vient d'être publiée par l'hebdomadaire « France nouvelle », prouve d'ailleurs que réapparaissent un certain nombre de clichés traditionnels de la gauche que la signature du programme commun pouvait faire croire en cours de réorption.

M. Colpin : M. Mitterrand porte de l'eau au moulin de la campagne anticommuniste

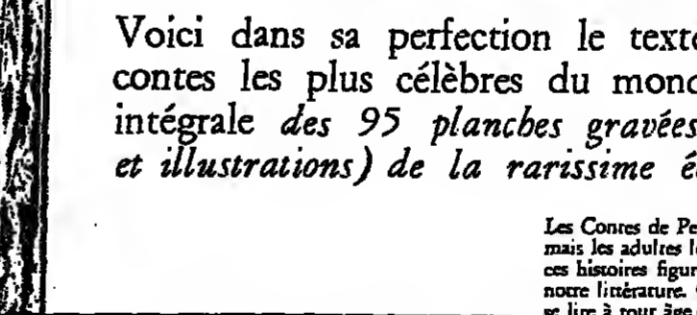
décidé à mettre en œuvre le programme commun de gouvernement. Mais de récents événements internationaux ont montré que les forces réactionnaires faisaient peu de cas de la légalité et des libertés.

pour affaiblir notre parti et, à travers lui, l'union de la gauche (1) ? Pourquoi François Mitterrand prend-il prétexte des questions que nous posons pour repousser les propositions d'action commune que nous avons faites en vue de développer dans tout le pays une grande campagne pour rejeter l'idée de la faillite de la crise, refuser l'austérité, imposer la satisfaction des revendications immédiates des travailleurs et faire valoir, en même temps les solutions du programme commun de gouvernement ?

Le conflit autour de la revue « Frontière » UN ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE A ÉTÉ DESIGNÉ

Le conflit autour de la revue Frontière, qui a éclaté à la suite de la rupture intervenue entre les fondateurs du CERES et le groupe des partisans de M. Gilles Martinet (le Monde du 11 janvier), connaît désormais des suites judiciaires. Les fondateurs du CERES ont convoqué, lundi 20 janvier, une assemblée de l'association Diffusion qui doit être présidée par le propriétaire du titre. A l'issue de cette réunion, le communiqué publié indique : « Pour maintenir l'orientation politique qui a été celle de la revue depuis sa création jusqu'à maintenant, l'association a renoué son bureau en désignant comme président Didier Motchane, comme secrétaire général Jean-Pierre Chèvremont et comme trésorier Giselle Charazol. Pour la même raison, l'association a décidé de retirer la gestion du titre à la S.A.R.L. les Editions du Coq Héron ».

NOUVEAU : pour les plus de 18 ans BON D'EXAMEN GRATUIT :



Voici dans sa perfection le texte authentique des contes les plus célèbres du monde, avec « la suite » intégrale des 95 planches gravées sur cuivre (texte et illustrations) de la rarissime édition de Curmer.

LES CONTES DE PERRAULT

Garantie: Il vaut mieux avoir moins de livres, mais les choisir avec goût. Les beaux livres ne peuvent pas être vendus à vil prix, mais ils donnent à l'animateur éclairé des satisfactions insoupçonnées. Jean de Bonnot ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails.

vente exclusive par courrier chez le seul Jean de Bonnot

Le conflit autour de la revue « Frontière »

UN ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE A ÉTÉ DESIGNÉ

Le conflit autour de la revue Frontière, qui a éclaté à la suite de la rupture intervenue entre les fondateurs du CERES et le groupe des partisans de M. Gilles Martinet (le Monde du 11 janvier), connaît désormais des suites judiciaires. Les fondateurs du CERES ont convoqué, lundi 20 janvier, une assemblée de l'association Diffusion qui doit être présidée par le propriétaire du titre. A l'issue de cette réunion, le communiqué publié indique : « Pour maintenir l'orientation politique qui a été celle de la revue depuis sa création jusqu'à maintenant, l'association a renoué son bureau en désignant comme président Didier Motchane, comme secrétaire général Jean-Pierre Chèvremont et comme trésorier Giselle Charazol. Pour la même raison, l'association a décidé de retirer la gestion du titre à la S.A.R.L. les Editions du Coq Héron ».

M. Chinand : certains républicains indépendants sont moins « moteurs » que le président de la République

M. Roger Chinand, député de Paris, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, qui a annulé la conférence de presse qu'il devait donner mardi 19 janvier, et au cours de laquelle il devait évoquer le prochain congrès de cette formation, a été interviewé la veille par France-Info.

M. Pierre Sudreau, député réformateur du Lot-et-Cher, président du comité d'étude pour la réforme de l'enseignement dans le numéro de son journal local publié le 20 janvier qu'avec la création du conseil mensuel de planification et la France est le seul pays qui dispose d'un organisme permanent d'ajustement politique et économique du monde.

LES CONTES DE PERRAULT

Voici dans sa perfection le texte authentique des contes les plus célèbres du monde, avec « la suite » intégrale des 95 planches gravées sur cuivre (texte et illustrations) de la rarissime édition de Curmer.

LES CONTES DE PERRAULT

Garantie: Il vaut mieux avoir moins de livres, mais les choisir avec goût. Les beaux livres ne peuvent pas être vendus à vil prix, mais ils donnent à l'animateur éclairé des satisfactions insoupçonnées. Jean de Bonnot ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails.

vente exclusive par courrier chez le seul Jean de Bonnot

vente exclusive par courrier chez le seul Jean de Bonnot

POLITIQUE

UN AN APRÈS LA DISSOLUTION DES DEUX F.L.B.

Les autonomistes bretons ont reconstitué leurs forces mais cherchent encore leur unité

De notre envoyé spécial

Rennes. — A ceux qui lui font observer combien le mouvement breton est divisé et hétérogène, M. Alain Le Louarn, qui milite dans ses rangs depuis plusieurs décennies, rappelle que Bretons ne signifie pas seulement Bretagne, mais aussi morcelé, et que ce n'est sans doute pas tout à fait un hasard. Il ajoute : « Pourquoi le peuple breton se sentirait-il représenté, exprimé par un seul mot s'il n'est politique ? Nous n'avons finalement pas plus de partis, de tendances, de fractions, que les Français. »

« Les Français » : le clivage entre ceux qui, à l'intérieur de ce courant, se sentent exclusivement bretons, et ceux qui, peu ou prou, admettent leur citoyenneté française tout en contestant vivement l'organisation territoriale de la France, est cependant trop imprécis, compte tenu de toutes les nuances intermédiaires qui existent, pour que l'on puisse fonder sur lui une classification. « Bretons seulement » et « Français quand même » cohabitent en effet dans la plupart des organisations autonomistes et régionalistes.

De plus, si divers soient-ils, les différents mouvements se rencontrent assez fréquemment, toutes divisions surmontées, sur certains terrains d'attente privilégiés, comme la défense solidaire de tout militant inquiété, même si le coup de main pour lequel il est poursuivi suscite des réserves,

et l'exaltation de la langue et de la culture bretonnes. Plus récemment, un nouveau thème a fait son apparition et mobilisé de nombreux Bretons, même fort peu acquis aux thèses autonomistes : la protection de l'environnement. C'est ainsi, par exemple, que la campagne contre l'implantation de la centrale nucléaire d'Erdeven, mais aussi les polémiques autour des conséquences écologiques du remembrement et de l'arrachage des haies alimentent la propagande des différents mouvements en arguments contre

La tentation de l'activisme

Le Front de libération de la Bretagne — ou plutôt les F.L.B. (puisque l'un se réclame de l'Armée révolutionnaire bretonne et l'autre de la Libération nationale et du socialisme), constitue, parmi les grands mouvements bretons, celui qui est sans doute le plus tenté par une certaine forme d'activisme. Encore la montée des « jeunes », qui n'est pas étrangère à ce phénomène, n'a-t-elle pas été acceptée sans réserves par les « anciens ». Ces derniers sont en effet enclins à penser, parfois, que les actions violentes menées récemment par leur organisation ne sont pas psychologiquement du meilleur effet sur l'ensemble de la population.

« Les technocrates de Paris ». Dans le même temps, l'importance du domaine militaire, le sous-équipement routier, les prix agricoles et le chômage sont présentés comme autant de conséquences d'une condition quasi-coloniale de la Bretagne.

Au niveau des méthodes d'action — et de l'influence respective des groupes — les distinctions deviennent plus perceptibles.

De leur côté, les éléments les plus jeunes et les plus renuants du F.L.B. font volontiers observer en retour que la tradition activiste du mouvement breton, qui remonte pour le moins aux luttes contre-révolutionnaires de la fin du dix-huitième siècle, s'est trouvée particulièrement illustrée par leurs aînés, à une époque d'ailleurs fort équivoque de l'histoire de la région. Ce qui vaut par exemple à M. Yann Goulet, condamné à mort par contumace à la libération, de vivre depuis cette époque en Irlande.

Il reste qu'un an après sa double dissolution par le conseil des ministres du 30 janvier 1974, le F.L.B. existe toujours. Ses deux

tendances se confondent dans la plupart des actions. L'armée révolutionnaire bretonne est devenue « révolutionnaire » pour conserver son sigle. Plasticages et manifestations diverses se succèdent sans parvenir — et de loin — à créer cette situation à l'irlandaise dont rêvent les plus activistes de ses membres. Le F.L.B. demeure en liaison avec l'I.R.A., et dans une moindre mesure, avec les mouvements basques, occitans et corse. Le passage à des actions plus violentes ne serait pas techniquement impossible, s'il n'est sans doute politiquement pour l'instant. Des réserves d'armes, sans atteindre le caractère considérable que leur prête parfois une certaine mythologie populaire bretonne, ont été constituées, mêlant reliquats des vieux stocks et achats les plus récents (un pistolet ou un revolver se vend actuellement 600 à 800 F à Rennes, et une arme automatique peut atteindre 3 000 F).

Politiquement, le F.L.B. se situe lui-même à gauche, même si tel n'est pas le cas de tous ses cadres. Il a volontiers tendance à considérer le P.C. comme l'emanation d'un « social-chauvinisme », peu différent du « national-populisme gaulliste », mais « suit avec une particulière attention les ef-

forts d'implantation du P.S. en territoire breton », en ce qui concerne la tendance L.N.S. (Libération nationale par le socialisme). Apparemment plus sage, mais aussi plus structurée, l'Union démocratique bretonne est une association régie par la loi de 1901 et a pignon sur rue. Ses références au marxisme sont plus explicites que chez la plupart des autres mouvements bretons. Le 3 février dernier, à l'issue d'une réunion avec des représentants de l'Union du peuple gallois et de l'Irish Republican Movement, ses dirigeants ont coigné une déclaration qui appelle à « l'union entre les peuples opprimés d'Europe », victimes d'une « situation impérialiste », et se termine par une formule très voisine de celle du Manifeste du parti communiste : « Proletaires de tous les pays et peuples opprimés, unissez-vous ! Vive l'internationalisme prolétarien ! »

L'U.D.B. a été actuellement en campagne sur la question de l'emploi et sur la lutte contre « la militarisation de la Bretagne ». Essayant de se tenir à égale distance de l'activisme bruyant des uns et des autres, elle a tenté de susciter, notamment à l'extrême gauche du courant autonomiste, elle occupe une place importante au prix d'une situation inconfortable. La recherche de l'unité lui impose, en effet, un certain nombre de contraintes, parmi lesquelles le maintien de sa discipline intérieure, le respect de sa cohésion, le contrôle strict de toutes les actions menées en son nom — et, naturellement, la poursuite de relations régulières avec des formations politiques bretonnes, nationales ou étrangères, dont elle se sent proche. Les regroupements qui sont aujourd'hui en cours à l'extrême gauche du mouvement breton n'adressent donc pas le type même de débat dans les méandres « gauchistes » desquels elle ne veut pas se perdre.

P.C.B. et S.A.V.

Encore ce regroupement, lui non plus, n'échappe-t-il pas totalement aux ambiguïtés générales du mouvement breton. Il concerne, pour l'instant, cinq formations : les comités d'action bretons, Sav Breiz, Stourm Breiz, le parti communiste breton et Strollad Ar Vro. Or les différences entre ces deux dernières organisations, par exemple, sont considérables. Le P.C.B. qui n'a évidemment rien à voir avec le parti communiste français, est un groupe d'inspiration marxiste-léniniste, hostile à l'union de la gauche. Il est surtout implanté à Rennes. Strollad Ar Vro, au contraire, mieux organisé à Saint-Brieuc et sur la côte nord de la Bretagne, veut jouer le rôle d'un véritable parti. Présent aux élections législatives, se situant « dans l'opposition de gauche », tenant congrès et multipliant les affiches et les communiqués, S.A.V. (« debout », en breton) s'apparente aux formations régionales favorables au « fédéralisme européen », comme il en existe notamment en Alsace. Pour conserver son caractère de véritable parti, conforter sa (modeste) situation électorale et élargir son recrutement, il est conduit à adopter des positions souvent moins tranchées que celles de ses partenaires autonomistes, avec qui il est à la recherche d'un « programme commun breton » ; les discussions préparatoires à la rédaction d'un tel document risquent d'être fort longues et embarrasées. Neuf réunions ont déjà eu lieu à ce sujet.

Quant à la réforme régionale, elle provoque chez les autonomistes bretons, qu'ils soient véritablement séparatistes ou non, des sentiments mêlés. Beaucoup n'y voient qu'une tentative de pouvoir central pour masquer son emprise territoriale, et accessoirement faire endosser aux élus locaux la responsabilité de quelques impôts nouveaux. D'autres cependant, comme M. Pierre Roy, membre de Strollad Ar Vro et éditeur de la revue régionale Breiz, sont tentés « de saisir quand même cette chance et d'obliger Paris à reconnaître le fait breton ». Dans ce cas, par exemple, il est tenté de réorganiser la Loire-Atlantique et sa préfecture, Nantes, l'une des anciennes capitales de la Bretagne, appartenant désormais, administrativement, à une autre région, les Pays de la Loire.

Nourri d'histoire, de traditions, de culture populaire, mais alimenté aussi par les erreurs et les insuffisances de l'engagement actuel de la région, l'autonomisme breton, rassemblé dans l'amour de la Bretagne, est encore assez divisé sur presque tout le reste. Au-delà des perpétuelles tentatives de dissolution et de manifestation en Fest-Noz (fêtes folkloriques nocturnes, au succès grandissant), il continue de se chercher.

BERNARD BRIGOLEIX.



Rueil-Malmaison: la Résidence de Beauharnais

Le dimanche, l'étang de Saint-Cucufa ou le parc de Saint-Cloud. En semaine, l'Etoile à 5 stations par le RER. La façade? en pierre de taille. Les prix? parlons-en... 2880 F le m2

Les prix parisiens, tout le monde les connaît, hélas. Pour 2880 F le m2, prix moyen, ferme et définitif à partir de la réservation, vous vivrez comme à Paris (grâce au RER), mieux qu'à Paris (Rueil a gardé son charme de ville impériale, parcs et bois). Dans un appartement de qualité où l'espace, ce

dernier luxe, n'est jamais compté. Un dernier mot: même à Rueil, vous ne trouverez pas une telle classe de construction à de tels prix. Venez vérifier. Et visiter l'appartement modèle. Vous verrez ce que veut dire une signature comme la nôtre.

La Résidence de Beauharnais: 77, Avenue de Buzenval - Rueil-Malmaison

Rueil Nanterre Défense

RER

Réalisation et Ventes Participation

FRANK ARTHUR
134, Boulevard Haussmann Paris 8e
WAG. 07.69

Sirvim

Bon à découper :
Pour recevoir une documentation et tous nos plans du 2 au 7 pièces, renvoyez-nous ce bon.

Votre nom _____

Votre adresse _____

Frank Arthur 134 bd Haussmann-75008 Paris

TEMOIGNAGE CHRETIEN SPECIAL

HEBDO JEUDI 23 JANVIER 3,50 F

LES COMMUNISTES ET NOUS CHRETIENS

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

(Publié)

APPEL D'OFFRE

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS D'ABU-DHABI, ÉMIRATS ARABES UNIS,

demande entrepreneurs en bâtiment internationaux pour faire une proposition d'offre pour sélection concernant

- 1) Complexe hospitalier de 500 lits à construire à Abu-Dhabi, E.A.U., avec meilleures conditions pour le soin des malades, pensionnaires et externes et leur confort. Comprendre aussi logements pour 600 infirmières et docteurs et bâtiments communs. Travaux extérieurs terminés.
- 2) Complexe hospitalier de 250 lits à construire à Al-Ain, E.A.U., entièrement fini dans les mêmes conditions ci-dessus mentionnées, excepté logements prévus pour 300 infirmières et docteurs.

Deux offres séparées seront faites par le gouvernement d'Abu-Dhabi. Chacune peut être soumise séparément ou bien ensemble.

Un dépôt de garantie de 5 % du montant de la soumission sera exigé à la présentation de la soumission.

Les documents de soumission seront disponibles à partir du 15 février et les prix sont de 5.600 DHS pour Abu-Dhabi et de 4.600 DHS pour Al-Ain (1 dollar U.S. équivaut approximativement à 4 DHS E.A.U.).

Pour se procurer un questionnaire de sélection et avoir d'autres détails sur ces projets, s'adresser :

The Architects Collaborative International
46 Brattle Street,
Cambridge, MASS. 02138
U.S.A.
ou TELEX 921494 A/B TAC CAM.

Le questionnaire doit être retourné à la même adresse avant le 31 janvier 1975.

150 000 000

ÉDUCATION

Journées nationales de l'audiovisuel à Clermont-Ferrand

Les enseignants s'intéressent plus à la projection qu'à la création

Clermont-Ferrand. — Le Centre régional de recherche et de documentation pédagogique (C.R.D.P.) (11 de Clermont-Ferrand) a organisé du 15 au 17 janvier des Journées nationales de l'audiovisuel. Pendant trois jours, plus de huit mille personnes représentant différents C.R.D.P. de France — enseignants, responsables d'établissements et inspecteurs de l'éducation — sont venues rencontrer des constructeurs de matériel audiovisuel. Une cinquantaine de stands présentait des produits allant de la boîte de peinture à la vidéo, en passant par le rétroprojecteur et le tableau blanc magnétique pour crayon-feutre. Parallèlement à l'exposition étaient organisées des discussions sur l'utilisation des différents maté-

riels, ainsi que deux séminaires nationaux : l'un pour les techniciens, l'autre pour les amateurs de C.R.D.P. et C.D.D.P. (centre départemental de documentation pédagogique). Ces journées étaient d'autant plus intéressantes que selon les déclarations de M. Jacques Treflat, inspecteur général de l'Instruction publique, chargé de mission auprès du ministre de l'Éducation, « la réforme de l'enseignement va entraîner un profond changement dans le contenu des programmes. Le ministre envisage de créer une commission rassemblant des inspecteurs et des spécialistes de l'audiovisuel pour que l'élaboration des programmes tienne compte de l'utilisation des moyens audiovisuels ».

« Nous nous informons qu'une démonstration de l'utilisation de rétroprojecteurs a lieu actuellement en salle 3. S'il fallait obtenir un prix de popularité pour les appareils exposés pendant ces journées nationales audiovisuelles, il irait sans nul doute au rétroprojecteur du moins du côté des enseignants. Certes, la vidéo a beaucoup intrigué, le Super 8 intéressé, mais le rétroprojecteur est un succès particulier. Néophytes venant assister, enseignants cherchant à acquérir de nouvelles méthodes ou en quête de nouveautés se sont succédés pendant trois jours dans la salle où un démonstrateur expliquait les nombreux avantages de l'appareil. Il évite au professeur de tourner le dos aux élèves ; de sa place, celui-ci écrit sur une feuille transparente placée sur l'appareil ; le texte est projeté simultanément sur le mur derrière lui. Le professeur de sciences naturelles, par exemple, n'a plus besoin de venir à quelque temps avant la classe pour faire un croquis sur le tableau. Les dessins sont exécutés à l'avance sur des transparents. Le rétroprojecteur offre une gamme de possibilités pour réaliser les croquis les plus élaborés, des superpositions de dessins notamment. Le nombre d'appareils d'utilisation immédiate » exposés dans les stands, par rapport à celui d'appareils de création, est peu d'appareils à films, peu de caméras, même Super 8 ; rien sur le développement et le tirage des photos. En revanche, beaucoup de projecteurs de films 16 mm, 3 mm, ou diaposi-

tives. « Les enseignants s'intéressent encore très peu à ce qui touche la création, explique un exposant, c'est pour cela que nous n'avons pas jugé nécessaire d'en présenter plus. La magnétophone, cependant, fait exception. Il est très bien entré dans les mœurs et s'emploie dans les classes. Seuls trois élèves du lycée Belmonte préparant un BEP (brevet d'études professionnelles) d'agents d'exploitation d'équipement audiovisuel essaient timidement des caméras vidéo. L'académie de Clermont-Ferrand est pourtant très fréquemment qualifiée d'exemple dans l'utilisation de l'audiovisuel. « Les maîtres et les professeurs ont peur de faire sortir les élèves. Ils ont peur de ce que les enfants peuvent ramener. C'est pour cela qu'ils fuient les caméras, les appareils photos », constate un constructeur. La peur de l'élève d'être envahi par les appareils, mais peut-être aussi le manque d'initiative, voire d'imagination ou plus simplement de formation. Pour aussi d'être envahi par les appareils, ou bien de la complexité du matériel, de sa fragilité. Sans parler des prix encore élevés. L'intérêt que portent les enseignants au matériel audiovisuel est fonction des possibilités d'investissement de leur établissement. Il est plus facile de convaincre un chef d'établissement d'acheter un magnétophone que des caméras, par exemple. Et, pour les gros achats, ce sont les directeurs, les procureurs, qui décident eux-mêmes. Ils n'étaient d'ailleurs pas très nombreux à ces journées. Certains y avaient cependant délégué le responsable du matériel audiovisuel (souvent un documentaliste).

« Ce genre de manifestation est trop commerciale, critique un professeur, il n'y a pas d'échanges possibles. » « On m'a même demandé d'être le rôle d'un C.R.D.P. dans la manifestation de faire venir des constructeurs, remercié M. Cohade. Mais ne pas le faire serait hypocrite : nous devons aider les enseignants, leur faire acheter le matériel. » Les enseignants ont peu d'occasions pour s'informer, comparer les moyens qu'ils utilisent. Les grands salons de l'audiovisuel, où seuls les spécialistes se retrouvent, en découragent un bon nombre. L'exposition du C.R.D.P. de Clermont-Ferrand a permis de prendre connaissance de ce matériel important dans un minimum de temps.

« C'est le cas dans l'académie de Clermont-Ferrand, qui comprend les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. Dans ces journées nationales d'audiovisuel on pense pas beaucoup à eux. « Il aurait fallu montrer également toutes les astuces que l'on peut exploiter soi-même pour dispenser un enseignement audiovisuel à bon marché, fait observer un chercheur du Centre régional de recherche et de documentation pédagogique, « ainsi qu'il faut adapter l'écran à plein jour » qui coûte plus de 300 F, il suffit de prendre un verre dépoli, ou plus simplement d'installer un écran blanc dans un bon écran pour projeté films ou diapositives en plein jour. De même, on peut réaliser de très bons tableaux sur les materielles avec de la peinture et des feutres qui adhèrent. L'idéal aurait été d'organiser des réunions où les enseignants auraient pu échanger leurs expériences. Des réunions, des discussions, il y en a eu pourtant pendant ces trois journées. Mais peut-être pas suffisamment préparées, ce que certains ont déploré. La plupart intéressaient les professeurs de langue, auxquels on « volait » les différentes méthodes audiovisuelles. « On est resté à un stade superficiel, regrette un visiteur. Il aurait été préférable de réfléchir à l'avance des thèmes de réflexion pour que les enseignants puissent réellement y prendre part. Ils sont venus beaucoup plus dans un esprit de curiosité que de participants. »

« Ce genre de manifestation est trop commerciale, critique un professeur, il n'y a pas d'échanges possibles. » « On m'a même demandé d'être le rôle d'un C.R.D.P. dans la manifestation de faire venir des constructeurs, remercié M. Cohade. Mais ne pas le faire serait hypocrite : nous devons aider les enseignants, leur faire acheter le matériel. » Les enseignants ont peu d'occasions pour s'informer, comparer les moyens qu'ils utilisent. Les grands salons de l'audiovisuel, où seuls les spécialistes se retrouvent, en découragent un bon nombre. L'exposition du C.R.D.P. de Clermont-Ferrand a permis de prendre connaissance de ce matériel important dans un minimum de temps.

« Ce genre de manifestation est trop commerciale, critique un professeur, il n'y a pas d'échanges possibles. » « On m'a même demandé d'être le rôle d'un C.R.D.P. dans la manifestation de faire venir des constructeurs, remercié M. Cohade. Mais ne pas le faire serait hypocrite : nous devons aider les enseignants, leur faire acheter le matériel. » Les enseignants ont peu d'occasions pour s'informer, comparer les moyens qu'ils utilisent. Les grands salons de l'audiovisuel, où seuls les spécialistes se retrouvent, en découragent un bon nombre. L'exposition du C.R.D.P. de Clermont-Ferrand a permis de prendre connaissance de ce matériel important dans un minimum de temps.

« Ce genre de manifestation est trop commerciale, critique un professeur, il n'y a pas d'échanges possibles. » « On m'a même demandé d'être le rôle d'un C.R.D.P. dans la manifestation de faire venir des constructeurs, remercié M. Cohade. Mais ne pas le faire serait hypocrite : nous devons aider les enseignants, leur faire acheter le matériel. » Les enseignants ont peu d'occasions pour s'informer, comparer les moyens qu'ils utilisent. Les grands salons de l'audiovisuel, où seuls les spécialistes se retrouvent, en découragent un bon nombre. L'exposition du C.R.D.P. de Clermont-Ferrand a permis de prendre connaissance de ce matériel important dans un minimum de temps.

« Ce genre de manifestation est trop commerciale, critique un professeur, il n'y a pas d'échanges possibles. » « On m'a même demandé d'être le rôle d'un C.R.D.P. dans la manifestation de faire venir des constructeurs, remercié M. Cohade. Mais ne pas le faire serait hypocrite : nous devons aider les enseignants, leur faire acheter le matériel. » Les enseignants ont peu d'occasions pour s'informer, comparer les moyens qu'ils utilisent. Les grands salons de l'audiovisuel, où seuls les spécialistes se retrouvent, en découragent un bon nombre. L'exposition du C.R.D.P. de Clermont-Ferrand a permis de prendre connaissance de ce matériel important dans un minimum de temps.

PARIS-VII DEMANDE UN BALLON D'OXYGÈNE

Le conseil de l'université Paris-VII a demandé au secrétariat d'État aux universités, dans un rapport remis à la fin de décembre, une aide pour compenser le déficit de l'établissement en locaux et en personnel. Le problème le plus dramatique, déclare le conseil dans ce rapport qu'il vient de publier dans son bulletin, est celui du personnel administratif, technique et des services. Il manque trois cents postes à Paris-VII, ce qui en fait l'université la plus défavorisée et l'oblige à rémunérer trois cent cinquante agents sur son budget de fonctionnement. Du coup, celui-ci se trouve amoindri. Pour les postes d'enseignants, Paris-VII est également l'une des universités les plus défavorisées. Elle a obtenu vingt-huit à la dernière rentrée, soit plus de deux fois plus qu'elle n'en porte quelle autre université.

Ces difficultés, selon le conseil, tiennent, « malgré un effort important des pouvoirs publics », au déficit initial, en 1971, au moment de la création de l'université, et à l'accroissement du nombre des étudiants, passé en quatre ans de dix-huit mille cinq cents à trente mille. Mais, l'université a limité cet accroissement autant qu'elle a pu : « Le ministre de l'éducation nationale nous a soutenus dans le refus de recruter des étudiants. Enfin, l'université a aussi fait le choix de répondre positivement à l'appel du ministère en faveur de la création de l'Institut national de la recherche scientifique et technique des stagiaires, en 1973, à deux mille huit cent cinquante, contre mille neuf cent vingt-six en 1971. L'université demande que, en attendant, il augmente sa subvention. « Pour que l'engagement à Paris-VII bénéficie des mêmes crédits que dans les autres universités, l'établissement devrait recevoir, en 1975, une subvention supplémentaire de 14,5 millions de francs. »

Nommé récemment au Collège de France à la chaire d'histoire des mentalités religieuses, l'abbé Pierre a chargé les membres de personnel rémunéré sur les crédits de fonctionnement et que, en attendant, il augmente sa subvention. « Pour que l'engagement à Paris-VII bénéficie des mêmes crédits que dans les autres universités, l'établissement devrait recevoir, en 1975, une subvention supplémentaire de 14,5 millions de francs. »

M. Jean Delumeau est né le 16 juin 1923. Entré à l'École normale supérieure (classe de 1943), il est agrégé d'histoire et docteur de lettres. Ses travaux de recherche ont porté sur le Moyen Âge et le système social, sur le Renouveau, l'histoire religieuse et l'histoire des mentalités.

Exposition ouverte tous les jours, y compris le dimanche et le mardi, de 11 heures à 18 heures, place de la Sorbonne, Paris (5^e).

CHRISTIANE CHOMBEAU.

APPELÉS A FAIRE GRÈVE CETTE SEMAINE Les assistants en droit et sciences économiques obtiennent un statut provisoire

Un décret assurant la « stabilité d'emplois » des assistants en droit et sciences économiques et améliorant leur rémunération par l'attribution d'une prime de recherche va être publié prochainement, a annoncé le secrétariat d'État aux universités. Un projet va être soumis aux organisations syndicales et à l'Association nationale des assistants ; il comprendra des dispositions provisoires, valables jusqu'à la publication d'un nouveau statut général des enseignants des universités, que le secrétariat d'État doit préparer avant l'été prochain. Jusqu'à présent, aucun texte officiel n'a réglé le niveau de recrutement et les obligations de service de ces assistants, ni la durée de leur engagement. Les décisions étaient prises en fonction de la coutume, car seule était établie une échelle de rémunérations. Surplus des assistants en droit et sciences économiques se trouvaient dans une situation d'instabilité : leurs postes étaient censés être « remis en jeu » à chaque rentrée. Seules sont fixées pour l'instant les grandes lignes du projet de décret : les assistants seraient recrutés avec un « diplôme d'études approfondies » (D.E.A.) ou l'équivalent ; ils devraient faire leur thèse de doctorat pendant leur durée d'engagement, qui pourrait être fixée à cinq ans.

Le choix de Nancy comme « capitale universitaire » régionale provoque de vives réactions à Dijon et à Strasbourg

De nos correspondants. « Autant l'implantation à Metz d'un institut technologique me paraît raisonnable, autant le projet de Nancy dans l'ensemble de la Région lorraine me paraît devoir être renforcé. Les décisions que j'ai prises doivent non seulement rassurer les Nancéiens, mais aussi sceller la coopération entre la capitale administrative qu'est Metz et la capitale universitaire qu'est Nancy. Destinée à apaiser les Nancéiens après l'annonce de la création d'un centre universitaire technologique (le Monde du 12-13 janvier), — cet extrait de lettre de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, rendu public au cours d'une conférence de presse par son destinataire M. J.-J. Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle, a provoqué de vives réactions à Dijon et à Strasbourg. Dans sa lettre, M. Soisson affirmait qu'il n'était pas question de remettre en cause l'installation de l'Institut national polytechnique de Nancy. Il indiquait également qu'autour de Nancy, avec la nouvelle carte universitaire, « pourra se constituer une grande région de l'Est qui regrou-

vera les régions de programme de Champagne-Ardenne, de Bourgogne, de Franche-Comté, de Lorraine et d'Alsace ». Cette décision est injuste et contraire à l'intérêt national, proteste le conseil municipal de Strasbourg dans un télégramme adressé notamment au président de la République, au premier ministre et au secrétaire d'État aux universités. Elle porte gravement atteinte au prestige de Strasbourg et démontre la force d'inertie d'un centre universitaire de France tout entière. M. Pierre Feuillade, président de l'université de Dijon, s'étonne, quant à lui, des « procédés » de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et de l'« exploitation » faite à partir de la déclaration de M. Soisson. « Cette exploitation politique du plébiscite électoral, et — il est notamment déclaré — me paraît moins choquante que ridicule. Il est cependant regrettable qu'elle ait été faite au nom du pouvoir régional. » « Qu'on ne s'attende pas à tout, l'apanage de l'université de Dijon et son président allient chercher des ordres à Nancy. »

ARMÉE

Les soldats français en République fédérale d'Allemagne ont droit désormais à huit voyages gratuits par an

L'enquête ouverte par les autorités militaires après la manifestation de soldats du contingent le lundi 13 janvier à Karlsruhe (République fédérale d'Allemagne) a permis de constater que les soldats du contingent ont droit désormais à huit voyages gratuits par an.

LE GÉNÉRAL BOONE : une entreprise de subversion organisée

Le général de brigade Wilfrid Boone, commandant l'École nationale des sous-officiers d'active (E.N.S.O.A.) de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), qui forme en huit mois les engagés aptes à devenir sous-officiers, a évoqué, lundi 20 janvier, les manifestations à Karlsruhe et à Karlsruhe de soldats du contingent. « Nous sommes devant une entreprise de subversion organisée », a déclaré le général, qui adressait ses vœux au personnel de l'école. « Nous sommes attaqués et mal dépeints. C'est à nous qu'il appartient d'assurer notre propre défense. La mission de l'armée n'est pas de conjurer des appels les unes besoins mais d'en faire des citoyens conscients de leur mission de soldats. »

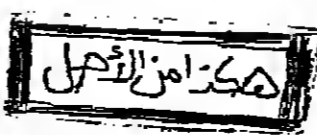
CREATIONS GRAPHIQUES
EFFICACES
annonces - catalogues
conditionnements
p.v. - marques - etc.
MULTIPLIÉS RÉFÉRENCES
EXACTITUDE GARANTIE
Émile Dulac - 742-46-09
57 rue Ste-Anne 75002 Paris

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

A Karlsruhe, comme l'est devenu Draguignan, les appels du contingent ont réuni de meilleures conditions de vie. Malgré les réticences, les soldats stationnés en République fédérale d'Allemagne ont obtenu une remise en question : celle des axes de la défense nationale. Serge Livet dans FRONT ROUGE prend pour cible le ministre de la défense. « Malgré toutes ses dénégations embarrassées, écrit-il, Soufflet ne peut pas masquer les contradictions qui ne divergent de l'armée, comme dans l'ensemble de la société capitaliste. Cette incohérence, ces contradictions, sont un signe de la crise politique qui secoue l'impérialisme français. L'organe de parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste considère que l'élaboration d'un nouveau statut pour les officiers et les sous-officiers est une « réforme de pacotille ». Pierre Calmette, dans FRANCE-NOUVELLE est à peine plus indulgent pour ce projet. Sceptique sur la procédure de concertation adoptée, rappelant la lenteur des travaux de la commission sur la jeunesse, il relève que rien n'est envisagé « pour l'élaboration d'un statut donnant aux soldats leurs droits de citoyens », dont le procès de Marseille a fait ressortir l'urgence. Olivier Chevillon lui aussi s'interroge sur la légitimité de l'armée : « Les réformes des réformes ? » pour faire ce « choix politique ». Choix qui se pose ainsi selon le président-directeur général du PIONT : « Il faut ou bien consacrer le service de masse avec son peuple de planteurs, de soubouillards d'état-major et de pseudo-combattants. L'armée, dans ce cas, fabriquer des armées, fabriquer la chaîne. Ou bien faire un grand pas vers l'armée de

L'armée en guerre contre elle-même

« Une armée de métier d'adant plus indisciplinée que les missions militaires sont de plus en plus spécialisées, et le socialiste Olivier Chevillon, il n'y aura pas de miracle. Même avec un effectif réduit, une armée plus humaine et plus moderne sera nécessairement plus coûteuse. » « Les problèmes d'argent, s'ils ont leur importance et expliquent l'état de dégradation de l'équipement, ne sont pas seuls à l'origine du malaise des officiers », affirme de son côté René Backmann dans L'ÉCHO NOUVEAU OBSERVATEUR. Pour René Backmann le malaise des officiers qui vient s'ajouter à la « révolte des « bidasses », révélateur des « contradictions de l'éducation nationale au mal 1968. Pour FRONT ROUGE SOCIALISTE, la publicité accordée par la presse (...) a été un appel venant s'ajouter à l'exigence, rendue publique par le mouvement de réformes, syndicales et politiques et d'être reconnus comme citoyens à part entière n'a pu que renforcer le malaise des soldats. L'hebdomadaire du P.S.U. conclut alors : « Pour nous, bien loin qu'il y ait contradiction entre les libertés démocratiques et la contestation radicale de l'armée, l'exigence des premières est l'expression actuelle de la reconnaissance des citoyens et de ces libertés ne seront pas octroyées, mais qu'il faudra les arracher pied à pied, par les luttes internes et externes à l'institution militaire. » L'institution militaire est également l'un des thèmes qu'aborde Michel FROMENTOUX dans LES FECTS DE LA FRANCE, royaliste, en affirmant que « le pouvoir a permis » qu'elle en soit « discutée en tant que telle » à l'occasion du procès de Draguignan. Pour dissiper le « malaise », Michel Fromentoux propose une « réforme morale » qui implique le retour à la royauté : « Seul le retour à la royauté, dans le cadre de l'armée, honneur sans lequel elle se déprécie ; n'ayant pas les raisons de la République, elle ne peut que se dégrader, et se dégrader, elle pourra abandonner le principe de la conscription, équilibre qui, dès le départ, faisait l'unité même de service militaire. » Bertrand de Luce s'interroge, lui aussi, sur les nécessités et l'efficacité du service militaire : « Est-il possible qu'un appel soit traité en homme responsable ? Qu'il devienne autre chose que cet être tout juste capable de « connaitre la bulle » au lieu de profiter des possibilités réelles qui lui sont offertes ? » Élargissant la question, il souligne, dans REFORME, que ce qui est en jeu c'est la raison d'être de l'armée et que toutes les questions qui se posent à ce sujet sont du ressort de l'ensemble de la nation et pas spécialement de l'armée. Elles devraient être étudiées en commun par des militaires et des civils, car en définitive le malaise de l'armée n'est-il pas la transcription, dans un domaine plus restreint, du malaise d'une nation qui ne sait plus si ce à quoi elle croit, ou qui est son rôle dans le monde ? Si Jean-Louis Reveret, dans L'UNITE, souhaite que cessent « les postures engagées contre tous ceux qui ont eu le courage et le mérite de s'engager dans une action qui vise à un autre immobilité d'une partie de l'état-major, soutenu par le pouvoir », Jean Denipierre regrette de « voir l'armée, qui a le pouvoir, se reculer » devant les protestations de organisations de gauche, au procès de Marseille. Se souvenant de son propre service militaire, Jean Denipierre affirme qu'il n'y avait alors « aucun problème de discipline » et que, aujourd'hui, « l'armée pourrait bien offrir aux jeunes gens ce qu'ils recherchent dans les « communes », dans les bandes de « loubards » ou dans les clubs motocyclistes : un peu de fraternité, un peu de vérité, un peu de liberté, dans les bandes ou les clubs des armes, il pourra abandonner le principe de la conscription, équilibre qui, dès le départ, faisait l'unité même de service militaire. » Philippe Caubereau dénonce aussi le rôle du capital, des filios et des patrons, « ce qui, après l'école et avant l'usine, empêche la jeunesse, celle qui opère dans le tiers-monde, celle qui brise les grèves, et celle aussi qui, si elle devenait « professionnelle », serait, aux mains du pouvoir, l'instrument de toutes les répressions, un instrument de la guerre civile comme de la guerre mondiale ». Plus il ajoute, dans POLITIQUE-HEBDO, répondant à ceux qui pourraient rendre les manifestations d'appelés, responsables d'une « dégradation » et d'un « accroissement de l'efficacité de l'armée, que l'accélération, particulièrement rapide aujourd'hui, des révolutions montre assez que l'Appel est, au-delà de ses seuls aspects corporatistes, comprise la possibilité d'un dépassement. » Que le mouvement qui secoue les casernes françaises soit actuellement réformiste n'a aucune importance. Sa victoire entraînerait forcément une radicalisation position problème le problème du rôle de l'armée. » Qu'ils soient de gauche ou de droite, les hebdomadaires se montrent unanimes sur un point : le statu quo n'est plus possible. — A. Ch.



SPORTS

AUTOMOBILISME

Au Rallye de Monte-Carlo

RAGNOTTI-THÉRIER (Alpine-Renault) ET DARNICHE (Fiat), ONT ABANDONNÉ

Monaco. — Soixante-quatre voitures restent en course dans le Rallye de Monte-Carlo, le mardi 21 janvier, avant la deuxième des neuf épreuves spéciales du parcours...

De notre envoyé spécial

tes, l'homme de pointe, n'a apparemment aucun problème. Il a encore réalisé le meilleur temps absolu dans le Turlin, précédant un pilote Alpine « privé », Jacques Henry et Killang (Opel)...

ces, a donné lieu à une longue hésitation. C'est Jean-Pierre Nicolas (Alpine-Renault) qui a accompli le meilleur temps, en 31 min. 4 sec. devant Munari (Lancia)...

FRANÇOIS JANIN.

Classement général après l'épreuve de Burzet : 1. Munari (Lancia), 31 min. 16 sec. ; 2. Jean-Pierre Nicolas (Alpine-Renault), 31 min. 22 sec. ; 3. Mikko (Fiat Abarth), 31 min. 27 sec. ; 4. Bachellet (Fiat Abarth), 31 min. 47 sec. ; 5. Bachellet (Fiat Abarth), 31 min. 47 sec. ; 6. Bachellet (Fiat Abarth), 31 min. 47 sec. ; 7. Killang (Opel Ascona), 31 min. 47 sec. ; 8. Bachellet (Fiat Abarth), 31 min. 47 sec. ; 9. Bachellet (Fiat Abarth), 31 min. 47 sec. ; 10. Bachellet (Fiat Abarth), 31 min. 47 sec.

PREMIERE EPREUVE SPECIALE DU RALLYE DE MONTE-CARLO

1. Munari (Lancia Stratos), 5 min. 21 sec. ; 2. Henry (Alpine Renault), 5 min. 21 sec. ; 3. Mikko (Fiat Ascona), 5 min. 41 sec. ; 4. Mikko (Fiat Abarth), 5 min. 49 sec. ; 5. Killang (Opel Ascona), 6 min. 10 sec. ; 6. Bachellet (Fiat Abarth), 6 min. 10 sec. ; 7. Darniche (Fiat Abarth), 6 min. 10 sec. ; 8. Nicolas (Alpine Renault), 6 min. 21 sec. ; 9. Bachellet (Fiat Abarth), 6 min. 21 sec. ; 10. Bachellet (Fiat Abarth), 6 min. 21 sec.

JUSTICE

LE MÉDIATEUR EN QUÊTE DE CRÉDIBILITÉ

La contestation, c'est le sel de la vie

Lyon. Successeur de M. Antoine Pinay dans les fonctions de médiateur, M. Aimé Paquet s'est montré depuis six mois un homme discret. Le voilà aujourd'hui soucieux non certes de publicité, mais de relations publiques.

De notre correspondant régional

Il proclame qu'il a déposé complètement l'homme politique qu'il fut, c'est-à-dire le député républicain indépendant de l'Isère pour devenir médiateur impartial. « On ne me prendra jamais en défaut là-dessus. » Pourtant il le résumait de Lyon ou était convié les représentants de tous les syndicats, la C.G.T. et la C.F.D.T. ne sont pas venues. « Je ne comprends pas, dit M. Paquet. On peut se croire compris, mais on ne l'est pas. »

« Je suis sûr me parvenant en plus grand nombre de parlementaires de l'opposition que de ceux de la majorité. » Si l'on se considère tant de fois que la loi était mal faite, on peut même aller jusqu'à dire qu'il juge, et en équité et en bon sens, alors que les tribunaux ne peuvent que juger en droit, s'il a même ajouté qu'il est arrivé de considérer certaines décisions judiciaires comme mauvaises, sans pouvoir pour cela rien y changer, n'est-ce pas alors que les ganchistes nous ont raison ?

« Les ganchistes ? Je les ai fréquentés. Ils considéraient tout en droit, mais on ne peut nier leur générosité et leur intelligence. Quand ils sont violents, je condamne leur violence. Cela dit, la contestation n'est bien évidemment le sel de la vie. Ils ont souvent été injustes avec moi, mais ils m'ont toujours tenu en haleine. » JEAN-MARC THEOLLETR.

CORRESPONDANCE

L'INCENDIE DU C.E.S. PAILLERON

QUI EST RESPONSABLE ?

Après l'article indiquant que M. Jean Raynaud, ancien directeur des équipements scolaires, universitaires et sportifs, pourrait être poursuivi, nous sommes allés à l'adresse du C.E.S. Edouard-Pailleron (le Monde du 9 janvier), nous avons reçu d'un fonctionnaire, ancien élève de l'ENA, la lettre suivante :

Après l'article indiquant que M. Jean Raynaud, ancien directeur des équipements scolaires, universitaires et sportifs, pourrait être poursuivi, nous sommes allés à l'adresse du C.E.S. Edouard-Pailleron (le Monde du 9 janvier), nous avons reçu d'un fonctionnaire, ancien élève de l'ENA, la lettre suivante :

La mise en cause d'un fonctionnaire d'autorité, appartenant à un corps fier de ses responsabilités occupant des fonctions multiples et recherchées n'est pas cependant sans poser quelque responsabilité dans un système politico-administratif où les apparences ne recouvrent pas toujours la réalité. En d'autres termes, les fonctionnaires d'autorité sont-ils détenteurs des pouvoirs que l'organigramme leur confère ? Si non, qui est responsable ? Si la réponse à la première question est positive, il n'y a rien d'anormal, sous bénéfice d'un inventaire à réaliser par les autorités compétentes (commissions de disciplines, tribunaux, etc.) à faire jouer à plein cette responsabilité. La grande majorité sont d'ailleurs des gens courageux, prêts à prendre les risques attachés à leur fonction. En réalité, les choses sont beaucoup plus complexes et on peut s'interroger légitimement sur la consistance des pouvoirs détenus par ceux que le public considère comme responsables. Dans cette hypothèse, deux observations me semblent devoir être faites. D'une part, il convient d'être recherché les vrais responsables, qui, compte tenu des subtilités des organigrammes, peuvent être d'autres fonctionnaires précités ou même des responsables politiques. C'est, en effet, devenu un lieu commun de mentionner ce que tout fonctionnaire peut constater dans sa tâche quotidienne, le

de plus en plus lourd du pouvoir politique. On peut estimer qu'il s'agit là d'une bonne chose en soi et l'indivisible nécessaire à un pouvoir administratif maintes fois dénoncé. Cela comporte une conséquence importante : la responsabilité du politique devrait pouvoir être engagée et éventuellement sur le plan pénal. D'autre part, cette situation ne saurait exécuter totalement le fonctionnaire responsable. Il n'existe en effet d'autre issue à qui veut assumer réellement les responsabilités correspondant à la charge qui est la sienne que de faire coïncider réalité et apparence. Cela implique du caractère et parfois le renoncement à certaines facilités passagères dans des rapports avec la hiérarchie, le courage de s'opposer et de dire non, et d'accepter les conséquences sur le plan personnel. Tout autre attitude conduit à une mise en tutelle sans grandeur de l'individu et à un retour à la certitude d'une protection absolue.

Incarcérés à la Santé depuis le 23 décembre TOUS LES DÉTENUIS GUYANAIS ONT ÉTÉ MIS EN LIBERTÉ

Les six détenus gyanais qui restaient incarcérés à la prison de la Santé, depuis le 23 décembre 1974, ont été libérés, lundi 20 janvier, par M. Christian Guilly, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Il s'agit de MM. Guy Lamaze, professeur au lycée Félix-Eboudé de Cayenne et secrétaire général du Mouvement gyanais pour la décolonisation ; André Lecanne, docteur en médecine, membre de la direction du parti socialiste gyanais ; Michel Espeel, professeur de mathématiques ; Georges Wacapa, employé des douanes ; Félix Bado, directeur de la publication la Jeune Goyane, et Raymond Christian Guilly, directeur de la publication Casaca. Ces six inculpés ont été astreints à résider jusqu'à la fin de l'information dans la région parisienne. Ils sont poursuivis pour participation ou provocation à un attentat armé et pour infraction en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat.

UN NOUVEAU FLEAU L'IMPAYE

Signe des temps on baisse de la moralité : les factures notes, traites, chèques impayés prolifèrent. Les mauvais payeurs ont beau jeu : les frais de procédure sont à leur charge, les créanciers sont découragés d'avance. Pourtant, il existe un organisme qui, sans demander de provision, obtient des résultats indéniables, le recouvrement des impayés. Il est rémunéré au pourcentage des encaissements ; ainsi, ses clients ne courent aucun risque. Si vous avez des impayés quels qu'ils soient, le lien ou la cause, demandez-lui tout de suite sa documentation et ses références. Il s'agit du Cabinet M. D'ORMANE 5, rue Yvon Villarceau PARIS 16^e Tél. 727.10.21 - 704.39.58

AU LENDEMAIN DU SALON

Vents capricieux pour la plaisance

Offrant en permanence les aspects les plus différents, la plaisance connaît aussi, actuellement, les vents les plus divers. Le Salon vient de le montrer. Le Palais de la Défense abritait côté à côté des firmes menacées de naufrage et d'autres voguant vers le succès. Ainsi Alou, importante entreprise de Cannes, connaît de graves difficultés. Au contraire le jeune chantier que Gilles Le Baud vient de créer à Cannes ne pourra désemparer. Mais la loi de l'offre et de la demande a passé par son Kelt en plastique de 6,20 mètres quatorze couchettes. Cinq-vingt-cinq unités seront commercialisées avant le 15 août.

qu'à présenter des créations au moment où la survie de quelques-unes d'entre elles paraît incertaine. Les mois qui viennent seront difficiles. Certes, plusieurs voiliers de belles dimensions se vendent bien. Il est vrai qu'aux Antilles le tourisme offre des débouchés appréciables pour les coques aux lignes simples et coques. Sur nos côtes mêmes, le Chosron de 13 mètres (Richard, à Marennes), ketch de croisière à quille longue, obtient un beau succès. Mais la taille moyenne demeure plus mesurée. Avec ses 8 mètres de long, l'Ecume de mer de Mallard, qui vient de recevoir le prix du « bateau de l'année » (1) pour sa nouvelle version 1975, se situe à un niveau attrayant. Aux environs de 6 mètres de long, le bateau habitable doit stimuler l'imagination des architectes quant à l'utilisation de l'espace disponible. Sur les dérivés lestés, l'alleron est de plus en plus souvent doté d'un mécanisme qui en facilite le réglage. C'est le cas de l'Orarie (Piel, de 5,60 mètres comme du petit Tabasco (Spir Marine) de 3,18 mètres, l'un et l'autre bien conçus. Les nouvelles pèches promettent, la spécialité de Bénéteau, attire des clients plus discrets mais beaucoup plus nombreux que les amateurs de compétition. Et l'on voit parfois ces amateurs de pêche se tourner un peu plus tard vers la chasse aux trophées, à bord de bateaux moins plaisants.

YVES ANDRÉ

Le « Dufour 34 »

Les grands Dufour 34 et 35 se sont aussi bien vendus au Salon que le nouveau 31 de 8,40 mètres (six couchettes), qui est maintenant exporté aux Etats-Unis, où la firme accente sa pénétration. A vrai dire, la fermeté de notre monnaie ne facilite guère la tâche des exportateurs. Dans quelques mois, le même constructeur lancera un nouveau sloop de 7,30 mètres de long, qui selon des informations diffusées en Amérique — serait construit à la cadence élevée de quatre cents unités par an dans une nouvelle usine spécialement aménagée à cet effet. Jusque-là maintenant, ce chantier, le plus grand d'Europe dans le domaine du voilier habitable, s'intéressait surtout aux bateaux assez importants. L'apparition du Dufour 34 (tel sera le nom de ce modèle) marquera une date. Grande-Bretagne, chacune des deux plus grandes entreprises de la profession, Westley et Nicholson, ne s'attachent, par un accord tacite, qu'à une partie du marché ; la première (la plus puissante) fabrique les bateaux de moins de 9 mètres à 9,50 mètres ; la seconde construit des unités plus grandes. Il semble que Michel Dufour tienne désormais à mener de front un élargissement de sa gamme et un développement industriel caractéristique. Il reste que le marché de la plaisance demeure partagé entre de très nombreuses entreprises, dont beaucoup proposent trop de modèles différents et vont jus-

M. Jean-Jacques André a été élu mercredi président du Cercle de la voile de Paris. Il a été l'un des derniers créateurs de l'École de voile du troisième âge qui est ouverte, en semaine, de mars à novembre, sur le plan de la Meulan (Le Monde daté 3 mars et 5 mai 1974).

Le « projet Mazeaud »

LA C.G.T. NE CROIT PAS A LA RÉALISATION DES « BONNES INTENTIONS » La C.G.T. a communiqué à M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la jeunesse et des sports, ses premières impressions sur le recueil de propositions tendant à promouvoir le sport. Regrettant une fois de plus que les centrales syndicales n'aient pas été consultées au préalable, la C.G.T. n'en juge pas moins comme positif et le fait que le gouvernement ait jugé utile, nécessaire, de réaliser un texte qui, comme toutes, consacre le fait que désormais la pratique des activités physiques et sportives est un besoin social. Mais la centrale ouvrière ne croit pas à la réalisation des « bonnes intentions » gouvernementales, faute de moyens. « Quelles dispositions précises compte prendre l'Etat pour assurer à ses propres salariés de la fonction publique le droit de pratiquer le sport de leur choix ? » Y aura-t-il des négociations au sujet d'un crédit d'heures éventuel avec le patronat ? Quel sera le rôle réel du comité d'entreprise ? Tels sont les points principaux — et dehors des questions de financement — sur lesquels la C.G.T. espère être mieux éclairée.

RELIGION

La messe de saint Pie V à la salle Wagram

« NON LICET »

Sortez ! Ici, c'est un culte religieux, pas un marché. Par ses paroles, le prêtre qui l'éprouve s'arrête pour apostropher le photographe qui circule distraitement dans la salle. Un peu plus tard, une équipe de télévision, plus rompu e ce genre de travail et surtout mieux armée — techniciens, caméras, projecteurs, — s'avancera irrésistiblement pour filmer l'assistance chantant fièrement : « Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam ecclesiam », le célébrant élevant le calice, des idées et assisté de deux enfants de chœur en rouge et blanc, qui agitent les clochettes, la loue se pressant pour communier, à genoux, les yeux fermés et la langue tendue. Cela se passait, le dimanche 19 janvier, au sous-sol de la salle Wagram, sous d'une des quatre messes qui y sont célébrées chaque semaine en latin selon la liturgie de saint Pie V (1) — et auxquelles assistent les quelque cinq mille personnes qui forment cette « communauté catholique de rite romain latin de Paris ». L'affluence particulièrement forte de ce dimanche, ainsi que la présence de la presse et de la télévision, s'explique par le passage d'armes qui eu lieu, il y a quelques jours, entre le cardinal François Marty, archevêque de Paris, et Mgr Ducaud-Bourget, soixante-dix-huit ans, « curé » de cette « paroisse ».

Comme si on changeait de femme...

L'argument du cardinal Marty est que la « évidente désobéissance » de Mgr Ducaud-Bourget « blesse la communion diocésaine ». Malgré la « désapprobation explicite » exprimée par l'archevêque de Paris, dans son bulletin diocésain, à l'égard des activités de l'ancien aumônier de l'hôpital Laennec (le Monde du 17 janvier), celui-ci a décidé de continuer à célébrer la messe selon le rite de saint Pie V. Considérant l'ordre d'adopter le nouveau rite, dit « de Paul VI », comme une « atteinte à sa conscience », Mgr Ducaud-Bourget poursuit : « C'est comme si, marié depuis cinquante ans, on me changeait ma femme quarante ans après. J'accepte l'autorité de la hiérarchie quand elle est unie à la tradition catholique. »

Voilà l'argument suprême utilisé par ces traditionalistes : la désobéissance à un ordre illicite devient obéissance à Dieu. Dans un tract distribué à la fin de la messe et intitulé « Non licet », nous désobéissons pas », on lit : « En relisant le nouvel ordo misse promulgué par le pape et imposé par les évêques, nous ne désobéissons pas ; nous le faisons tout simplement remarquer au pape et aux évêques, comme Pierre ou Sanhédrin, « non licet », vous n'avez pas le droit. » Dans son sermon, le Père Vincent Juan, qui célébrait la messe à la salle Wagram, a été plus subtil. Après avoir fusillé l'hypocrisie, pour ne pas dire « la crapulerie », des textes romains, il a dénoncé « la charité » de ceux qui « disent cela-ci », sous l'apparence même de la charité. « On permet aux prêtres âgés de continuer à dire la messe de Pie V, en privé, s'ils le font avec pureté d'intention sans leur faire injure, à

A Marseille

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE « FINA FRANCE » EST INCULPÉ D'ENTENTE ILLICITE

M. Jacques Contier, président-directeur général de la société pétrolière « Fin France », a été inculpé lundi 20 janvier par M. Eric Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, en vertu des textes répressifs relatifs aux ententes et l'entente illicite. Après M. Jean Chenevier, M. Contier est le deuxième responsable d'une compagnie pétrolière à être inculpé dans le cours de l'information ouverte après la plainte de M. Roger Bodouzan, revendeur indépendant de la région marseillaise. M. Léonard Caroux, président-directeur général de Shell-France, et Louis Deny, président de Total au moment des faits, seront entendus à leur tour par M. Loques jeudi prochain 23 janvier.

TRECA EPEDA SIMMONS Les 3 grands noms de la literie présentent leur gamme complète chez CAPELOU DISTRIBUTEUR EXPOSITION ET MAGASIN DE VENTE 37, av. de la République PARIS XI^e - Tél. 357.46.35 + Métro PARMENTIER

150

Jan 11 1975

SOCIÉTÉ

Pour défendre les immigrés

Une vingtaine de personnes font la grève de la faim à Paris

Plusieurs dizaines de travailleurs maghrébins, mauriciens et pakistais ont manifesté lundi 20 janvier en début d'après-midi à la direction départementale parisienne du travail et de la main-d'œuvre...

Matelas, litière de camp, bouteilles d'eau sucrée, corps épuis, endormis, enroulés dans des couvertures...

Sept Maghrébins, quatre Mauriciens, un d'eux est père de huit enfants et sept Français. Avec eux, une femme: Mme Geneviève Clency, présidente du Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés...

Après l'intervention de Mgr Marty sur l'avortement. UNE DÉCLARATION DE Mme SIMONE VEIL (De notre correspondant.)

Rennes. — Mme Simone Veil, ministre de la santé, qui visitait lundi 20 janvier, l'École nationale de la santé publique de Rennes, a expliqué à propos des déclarations de Mgr Marty sur l'avortement...

LA LOI SUR L'INTERRUPTION DE LA GROSSESSE PROVOQUE UNE SCISSION DU CORPS MÉDICAL déplore le professeur René Joyeux

Le professeur René Joyeux, vice-président national de l'Association professionnelle des médecins et chirurgiens respectueux de la vie, et titulaire de la chaire de chirurgie médicale de la faculté de Montpellier, a déclaré, lundi 20 janvier, qu'une nouvelle loi devrait être promulguée pour décider de la dissolution de l'ordre des médecins, et ce serait regrettable, soit pour rester purement et simplement de l'ordre des médecins favorables à l'avortement.

Le professeur Joyeux estime que l'avortement est un acte anormal puisqu'il n'est rien de moins qu'un meurtre, et ne peut être accepté, c'est évident, par un organisme défenseur de la morale professionnelle dans toute sa grandeur et qui nous paraît plus que jamais utile.

La Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe a repoussé de quatre semaines sa décision, prévue pour le 20 janvier, sur la constitutionnalité de la loi sur l'avortement votée par le Bundestag au printemps 1974.

CARNET

Noissances

M. Jean-Pierre Salomé et Mme Catherine Marrou, sont heureux d'annoncer la naissance de Caroline, le 11 janvier 1975, 8, rue Servandoni, Paris (8^e).

M. Emmanuel Pontaine, Mme. née Marie-Françoise Daryes et Julien, ont la joie d'annoncer la naissance de Jérémie, le 2 janvier 1975, 17, rue Beautreillis, Paris (4^e).

M. Alexandre Lindén et Mme. née Elisabeth Deville, partagent avec Marie la joie d'annoncer la naissance de Sébastien, le 16 janvier 1975, 2, rue du Barrage, 92000 Schwillheim.

Décès

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Maurice BOUCHER, survenu dans un quatre-vingt-deuxième année, le 18 janvier 1975, à son domicile, 108, boulevard de Courcelles, Paris (17^e).

On nous prie d'annoncer le décès de M. Charles BROUARD, arceut ouvrier, à la cour d'appel de Paris, survenu le 17 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Mme Charles DE BROUWER, née Edmée Bertier, née à Troyes le 21 juillet 1900, s'est éteinte dans la paix du Christ le 17 janvier 1975.

M. Raymond GOSSE, M. et Mme Jacques Livage et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Raymond GOSSE, survenu le 15 janvier 1975.

M. Jean LE GUSTLEC, M. et Mme Hubert de Brouwer et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Jean LE GUSTLEC, survenu le 15 janvier 1975.

M. Robert LACOSTE, M. et Mme Lefillau et leur fille, ont la douleur de faire part du décès de M. Robert LACOSTE, survenu le 17 janvier, dans sa soixante-dix-huitième année.

M. et Mme Philippe MICHELIN, leurs enfants et petite-fille, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Philippe MICHELIN, survenu le 17 janvier 1975.

M. et Mme Lucien HÉBERT, M. et Mme Claude Mormal, M. et Mme Jean-Marie Mormal, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Lucien HÉBERT, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

Remerciements

On apprend la mort de Mme Jacqueline VANDEL, ancienne collaboratrice du « Figaro Illustré ».

Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de Mme Pierre MERILLON, née comtesse Micoelle d'Outremont...

Le Centre universitaire Edmond Fias, Le Conseil des intellectuels Juifs pour Israël, Le Conseil national F.S.I.I. à Paris...

M. et Mme Lucien HÉBERT, M. et Mme Claude Mormal, M. et Mme Jean-Marie Mormal, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Lucien HÉBERT, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

VOG SOLDES 4 JOURS 22. 23. 24. 25 JANVIER de 9 H 30 à 19 H 30 34 rue Tronchet PARIS

CONTREX t'aidera! Pour retrouver le juste poids aide-toi... Pour chacun, il y a un poids où l'on se trouve bien, où les autres vous trouvent bien. Cela vaut la peine de faire quelques efforts pour le conserver ou pour le retrouver.

Visites et conférences

MERCREDI 22 JANVIER VISITES GUIDÉES ET PROMENADES - Calées nationales des monuments historiques de Paris...

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

Communications diverses

Le Centre universitaire Edmond Fias, Le Conseil des intellectuels Juifs pour Israël, Le Conseil national F.S.I.I. à Paris...

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

M. et Mme Paul SAMAMA, M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Paul SAMAMA, survenu le 15 janvier 1975.

A L'HOTEL DROUOT Mercredi VENTES S. 3. - Bronzes, Beau mobilier, M^e Delorme.

ALDEBERT : merci à tous Qui, merci du fond du cœur à tous ceux qui n'ont pas cessé d'affluer, de téléphoner, d'écrire pour exprimer leur sympathie, leur solidarité.

Les régions

TRANSPORTS NOUVEAUX : la fin des illusions

« La liberté commence où naît la surveillance. Il y a trois ans, M. Maurice Doublé, préfet de la région parisienne, était Aragon pour prouver qu'« en matière de transports urbains les technologies nouvelles sont un facteur de liberté ». Les auteurs du VI^e Plan évoquaient la possibilité de desservir, un jour, par des transports nouveaux, les vingt plus grandes agglomérations françaises.

Il n'y avait que l'embarras du choix : Safage, Urbis, Minitube, AT 2000, Aérotrain. Ces systèmes futuristes ont aujourd'hui disparu de la circulation. Val, Aramis et Poma 2000 restent en course. Après tant de déceptions, faut-il encore croire en leur étoile ?

Des années durant, les inventeurs ont tenu le haut du pavé. On bravait tout ce qu'ils disaient. Personne n'osait leur donner la réplique. Jusqu'à la création, en 1971, de l'Institut de recherches de transports, l'administration ne disposait d'aucun moyen de vérifier les assertions de ces « aventuriers ».

Les pouvoirs publics se laisseraient facilement « endoctriner ». Le mort de l'autobus leur paraissait imminente. Quant en métro, seules des agglomérations millionnaires pouvaient s'y intéresser. Il y avait dans un vide à combler, un « créneau » à occuper. Pour redonner aux automobilistes la goût des transports collectifs, l'Etat misait sur la séduction des techniques nouvelles. Ainsi, « serait rétabli un climat de confiance entre la cité et les citoyens, une masse exigeante sur le plan du confort et de la vitesse ».

Cette précipitation à vouloir faire du neuf à tout prix engendra mal de l'avenir. L'administration se comportait comme un enfant rêveur devant la vitrine d'un magasin de jouets. Elle négligeait de vérifier les coûts de réalisation des systèmes nouveaux, que les inventeurs sous-estimaient largement. Elle oubliait d'apprécier les contraintes d'exploitation, la souplesse et la fréquence, la capacité et la régularité de ces modes de transport. Elle refusait de mesurer le temps perdu en cas d'échec. L'Aérotrain était promis aux habitants de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise en 1976 ; le train les desservira à la fin de 1978.

En vitrine

La bride sur le cou, les inventeurs tentèrent d'imaginer l'imaginable. Certains entreprirent la fiction d'une sécurité absolue de leurs agissements automatiques. D'autre part, ils ne se doutaient pas combien en zone urbaine, il était malaisé de tracer et onéreux de construire des voies privatives pour leurs machines. Il n'y avait, en outre, aucune « interconnexion » possible entre leurs lignes et les réseaux de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. Au nom du gain d'espace, du silence et de la propreté de ces modes de transports nouveaux, ils croyaient que toutes leurs idées feraient leur chemin, même celle d'un monorail suspendu, longeant les allées cavalières du Bois de Boulogne.

Ni contraintes à respecter, ni objectifs à atteindre : les inventeurs étaient livrés à eux-

mêmes. Pas de schémas d'urbanisme, pas d'études de trafic : aucun « cahier des charges » ne limitait leurs ambitions. Ils insistaient sur la nécessité de créer des « vitrines » en France, car il y avait des marchés à prendre hors des frontières. Bon argument pour remonter les pouvoirs publics : il y allait de l'intérêt national.

L'emballement

D'une déconvenue à l'autre, l'administration finit par admettre récemment qu'elle s'était laissée un peu abuser ou, du moins, qu'elle s'était trop vite emballée. Un diction lui revint en mémoire : « Il y a trois façons de se ruiner : les flammes, le jan ai les ingénieurs qui ont des idées ». En réalité, ces « faux pas » n'ont pas coûté si cher à l'Etat. De 1966 à 1974, les prêts et subventions publiques aux techniques nouvelles de transport se sont élevés à 280 millions de francs, dont 90 millions à la charge des collectivités locales. De 1962 à 1974, la part française dans le programme Concorde s'élevait à 7 milliards de francs.

Au demeurant, l'acharnement des inventeurs à vendre leurs systèmes, a piqué au vif la S.N.C.F. et la R.A.T.P., qui, jusqu'alors, dormaient du sommeil du juste, convaincues que hors des transports classiques il n'y avait pas de salut. Le peur de l'Aérotrain a poussé la S.N.C.F. à accélérer ses études sur le TurboTrain et à prôner la construction d'une ligne nouvelle entre Paris et Lyon. La crainte du Safage —

un métro suspendu — a incité la R.A.T.P. à prolonger la ligne de métro Ploce-Balard-Charpentier-Ecoles jusqu'à Créteil, comme les usagers l'y invitaient depuis 1959.

De puissants groupes industriels — Jeumont-Schneider, Matra, Thomson-C.S.F. — ont pris la relève des inventeurs d'Etat, isolés à la tête de petites entreprises, comme l'ingénieur Bertin, père de l'Aérotrain, ou l'ingénieur Bachelon, père de l'Urbis. Ils ont à leur disposition suffisamment de matière grise et de moyens financiers pour tester et fonder les nouveaux modes de transport.

Il faut environ dix ans, selon les experts, pour mettre en exploitation une technologie nouvelle. Les dépenses de développement de chacun de ces systèmes varient entre 40 et 70 millions de francs. La construction d'une première ligne commerciale coûte de 20 à 40 millions la kilomètre. Encore convient-il de bien délimiter le terrain d'exercice de ces modes de transport : villes nouvelles, zones périphériques des agglomérations anciennes, dessertes des aéroports, des complexes industriels ou universitaires, des foires-expositions et des parcs de loisirs.

Les transports nouveaux ne furent jamais les transports classiques, comme un moment on a failli le croire. L'aérotrain n'est pas mort ; le tramway survivra peut-être un jour. L'innovation appartient à tous.

JACQUES DE BARRIN.

La sécurité d'abord

LES pouvoirs publics veillent, aujourd'hui, à ne plus disperser leurs efforts en faveur de la promotion des transports urbains nouveaux. Prudence d'autant plus justifiée en période de restrictions budgétaires. Selon les experts du secrétariat d'Etat aux transports, « il y a place pour des systèmes nouveaux dans des zones urbaines peu denses ou dans des villes moyennes sur des lignes de trafic, aux hautes de pointe, variées de 2 000 à 8 000 voyageurs. La faible capacité des véhicules est compensée par une augmentation des fréquences et une amélioration du confort, ce qui, en définitive, accroît la qualité du service ».

Si l'administration s'efforce d'accélérer l'expérimentation de ces systèmes, elle n'autorise pas prématurément leur mise en exploitation commerciale. Ces technologies nouvelles sont, en général, fondées sur des automatismes complets. « Or la disponibilité et la sécurité sont les qualités maîtresses d'un système de transport moderne ».

Les pouvoirs publics ont décidé de promouvoir trois systèmes de transport urbain nouveaux : Aramis, Poma 2000 et Val. Depuis l'origine, le soutien financier de l'Etat à ces trois programmes s'éleva à 50 millions de francs dont 20 pour Aramis, 6 pour Poma 2000 et 24 pour Val.

• POMA 2000 à Grenoble : comme un téléphérique

LES cabines POMA 2000 — vingt places dont six assises — roulent sur des voies étroites, construites au-dessus des rues et des avenues. La traction s'effectue par câble à la vitesse de 35 kilomètres à l'heure. A l'entrée des stations, les cabines décrochent du câble, ralentissent, et défilent à une vitesse très faible devant les quais, en étant très proches des usagers. Puis les cabines sont réaccélérées à la vitesse de la station par une série de roues horizontales, un système analogue au système de freinage à l'entrée de la station.

La simplicité des véhicules, qui sont entièrement passifs, puisqu'ils sont tirés par un câble, se paie par un coût élevé des dispositifs de roues de contrôle de vitesse en station, complexes et nombreux. Le système sera donc d'autant plus intéressant que les stations, le long de la ligne, seront moins nombreuses. D'autre part, l'installation de piliers tous les 25 mètres, pour supporter le câble, rend délicate la présence de POMA 2000 dans les centres-villes. Il faut, en outre, compléter l'étude de la sécurité du système, et peut-être modifier certaines des caractéristiques retenues.

• ARAMIS à Orly : des rames qui se font et se défont

LES véhicules Aramis ont été testés pendant un an sur un circuit de 1,3 km à l'aéroport d'Orly. Ces petites voitures de six places, équipées électroniquement, circulent en rame sur la voie principale. A proximité des stations, les véhicules programmés pour s'arrêter en gare, déverrouillent leurs passagers, se reconfigurent, et repartent à un moment précis, ils quittent le quai pour aller s'atteler à une rame sur la voie principale.

Un protocole d'accord a été signé, le 6 août dernier entre l'Etat, le District de la région parisienne et la R.A.T.P. au terme duquel celle-ci s'est vu confier le maîtrise d'œuvre du programme de développement. Conformément à une convention signée, au mois de septembre dernier, avec la

R.A.T.P., la Société Matra a été chargée de continuer les études et les essais.

Aux 20 millions de francs déjà dépensés par l'Etat vont venir s'en ajouter 40 autres financés pour moitié par les pouvoirs publics. Sur ces 40 millions, 21,9 seront consacrés à une première phase d'études détaillées portant sur la sécurité et la fiabilité du système, pendant onze mois. Si les résultats de cette première phase sont satisfaisants, 18 millions seront alors consacrés à la construction d'un système expérimental complet, sur 3 à 5 kilomètres, ce qui nécessiterait seize mois de travaux.

Aramis pourrait alors, au-delà de 1980, circuler entre Antony (Hauts-de-Seine) et la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

Le premier prototype a été lancé en 1971 sur un tronçon expérimental de 120 mètres. Depuis 1973, trois cabines sont testées sur une boucle de 600 mètres dans la banlieue sud de Grenoble ; elles ont parcouru, aujourd'hui, quelque 30 000 kilomètres. Jusqu'ici, toutes les études techniques ont été financées à part égale par le constructeur et par l'Etat, soit une charge respective d'environ 6 millions de francs. Un tronçon de ligne expérimentale — 1 kilomètre et deux stations — pourrait être mis en chantier, à l'automne prochain, à proximité d'Alpeexpo. Cet investissement serait environ pour moitié subventionné par les pouvoirs publics. Le coût du kilomètre de voie est aujourd'hui estimé à 30 millions de francs.

La décision de lancer la première des trois lignes du réseau envisagé — 35 kilomètres et quatre-vingts à trois cents au total — pourrait, selon le constructeur, intervenir au début de 1977. Cependant, POMA 2000 reste encore en concurrence avec le tramway pour lequel une étude technique, financière et d'insertion dans le site a été demandée à l'agence d'urbanisme par le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise.

• VAL à Lille : un mini-métro

LILLE a un an encore, la communauté urbaine de Lille parait décidée à financer le mini-métro Val pour la somme totale d'environ 550 millions de francs. Le premier devis fait par la société Matra, promoteur du système, s'élevait, en 1973, à 150-180 millions de francs. Aujourd'hui, la « note » dépasse le milliard, dont 800 millions environ pour les travaux d'infrastructure.

Certes, l'inflation a joué. Mais la communauté urbaine a surtout modifié sa demande initiale, et le prix des véhicules comme celui de l'infrastructure a augmenté. Au lieu d'une ligne de 8,5 kilomètres jalonnée de huit stations, reliant la gare de Lille à la faculté des sciences de Villeneuve-d'Ascq, les autorités locales ont demandé, en avril 1974, que la ligne soit prolongée — 14 kilomètres avec dix-sept stations — jusqu'au centre hospitalier régional. Pénétrant maintenant dans le centre de Lille, la voie devient souterraine non sur quelques centaines de mètres, mais sur 4 à 5 kilomètres.

La communauté urbaine s'est ensuite demandée que le coût initial fixé à six mille passagers à l'heure puisse être porté à huit mille et extensible à quinze mille. D'où l'obligation de prévoir quarante-sept rames de deux véhicules, au lieu de trente rames de deux véhicules. Enfin, elle souhaite que les véhicules soient réversibles, qu'ils puissent donc circuler dans les deux sens sans qu'il soit nécessaire de leur faire

accomplir un demi-tour. Toutes ces nouvelles contraintes sont en grande partie dues à l'insertion du système au centre de la ville.



(Dessin de CHENEZ.)

L'administration a récemment reçu de la communauté urbaine de Lille le projet de ligne du VAL. Elle a confié à l'Institut de recherches des transports le soin de juger la fiabilité du système et a fait d'autre part procéder à l'évaluation des travaux de génie civil nécessaires à son installation. Selon les promoteurs du Val, la construction de la ligne commerciale pourrait commencer au début de 1977, et la mise en service des premiers véhicules intervenir vers 1979.

DOMINIQUE VERGÈSE.

Les États-Unis montrent le chemin

EN France, aux États-Unis, en Allemagne fédérale ou au Japon, les transports nouveaux sont nés d'ailleurs du désir d'un certain nombre de sociétés d'aéronautique et d'électronique d'imaginer des systèmes qui seraient entièrement automatisés que des besoins réels des usagers et des villes. Seule, la Grande-Bretagne ne croit guère à leur avenir.

Ce sont les États-Unis qui ont démarré les premiers. Ils ont été, naturellement, les premiers à connaître des revers. Proche du système français Aramis, le système Aiden, qui devait être mis en service à Morgantown, en Virginie, s'est connu au cours de sa réalisation de difficultés considérables. Le métro automatique de San-Francisco — le Bart — commence à bien fonctionner, mais avec un conducteur à bord, comme sur les lignes automatiques parisiennes. Le système de transport installé sur l'aéroport de Dallas-Fort-Worth, dans le Texas, a connu de nombreuses maladies de jeunesse depuis sa mise en service. Il y a un an. Ces déboires ont sans doute contribué à freiner les nouvelles commandes de systèmes automatiques.

En France, les études ont démarré peu après les premiers travaux américains. En Allemagne fédérale, les recherches ont commencé un peu plus tard. C'est en 1972 seulement que le gouvernement fédéral a commencé de financer le développement de petites cabines-taxis automatiques

semblables à celles du système Aiden et aux cabines Aramis. Une voie expérimentale de 1,3 kilomètre de long vient d'être inaugurée à Hegenwatter, en Westphalie. Le système est étudié conjointement par M.B.B. et Demag ; l'Etat fédéral y a déjà consacré environ 50 millions de francs.

Tous ces systèmes doivent en principe se passer de conducteurs. Ils offrent, suivant les cas, une capacité allant de deux mille à quinze mille passagers à l'heure. Tantôt, il s'agit de véhicules automatiques qui ressemblent à des voitures de métro, offrant entre autres à cinq ou six places assises et debout, qui s'arrêtent à toutes les stations et se suivent les unes les autres sur leur voie réservée. C'est le cas du Bart, à San-Francisco, ou du métro léger Val, envisagé à Lille.

Tantôt, il s'agit de petits véhicules de quatre à huit places ressemblant à des voitures dont la faible capacité est compensée par une fréquence de l'ordre de quelques secondes. En théorie au moins, ils devraient pouvoir se rendre directement de la station de départ à la station d'arrivée sur la demande du voyageur (au moins aux heures creuses). C'est le cas du système de Morgantown aux États-Unis, d'Aramis, des cabines-taxis de M.B.B.-Demag.

L'automatisme complet de ces systèmes requiert des études approfondies et une expérimentation en vraie grandeur de plusieurs années. — D. V.

UN ÉLU : « l'innovation est bon marché »

« C'est n'est pas pour son plaisir que l'élus s'intéresse particulièrement aux transports modernes. C'est tout simplement parce que ceux-ci permettent de réaliser des économies importantes. L'automatisme intégral rend l'exploitation nettement moins onéreuse :

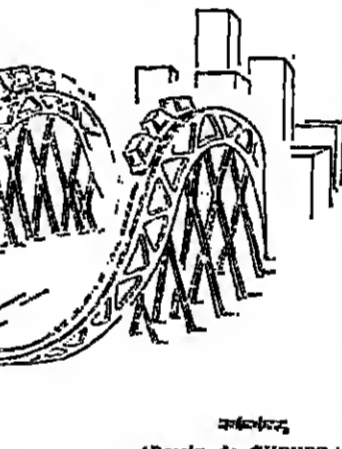
« et surtout la sécurité des passagers.

« Pour étayer, il ne suffit pas qu'un technicien présente son ours pour que nous l'acceptons. J'ai conduit un groupe d'élus et de techniciens en Amérique du Nord pour étudier, sur le terrain, les moyens de transport en commun modernes. Nous sommes allés à Montréal, à New-York, à Dallas et à San-Francisco. Ce que nous avons vu à Montréal nous convient particulièrement. Nous avons choisi comme conseiller un ingénieur général de la R.A.T.P. qui a supervisé la mise en route du métro de Montréal.

« Il est un autre point, très important dans notre projet de métro VAL. A l'inverse de ce qui se fait à Lyon et à Marseille, nous avons opté pour la petite gabarit. Cela réduira considérablement le coût des infrastructures : stations et autres ouvrages d'art. Le VAL en petit gabarit permet d'obtenir de l'Etat une subvention de 50 % et de réduire sensiblement la part des collectivités locales.

« Les essais continuent normalement. Le système d'alignement est à l'épreuve depuis une bonne semaine, jour et nuit... Quand la communauté urbaine aura pris prochainement sa décision, il restera à obtenir l'approbation du ministère, puis nous approverons le tracé de la première ligne.

ARTHUR NOTEBART, président de la communauté urbaine de Lille.



Il permet une économie d'exploitation de 15 % environ par rapport à un système traditionnel. On critique l'automatisme. Mais fait-on les mêmes reproches à l'aviation où cet automatisme joue un rôle si important ? Cette considération n'est pas la seule à prendre en compte car notre souci est, bien sûr, d'assurer un bon ser-

Atlantica, la meilleure façon de placer votre argent au soleil...

Au sud de l'Espagne, à 80 kilomètres de SÉVILLE, ATLANTICA est une réalisation qui s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du littoral touristique de la COSTA DE LA LUZ, sous l'égide du Gouvernement espagnol.

...et d'en tirer une rentabilité de 9% nets d'impôts.

En faisant l'acquisition d'un studio (aménagé et meublé pour 4 personnes) vous obtiendrez une rentabilité annuelle de 9% exonérée d'impôts et de charges. Cette rentabilité est garantie par une banque suisse.

Pour en savoir plus, téléphonez ou renvoyez ce bon à CORI, 254, bd Saint-Germain, 75007 Paris - tél. : 260.38.22



260.38.22

CORI

Je désire recevoir sans engagement de ma part, votre documentation ATLANTICA.

Nom _____

Adresse _____

Tel. _____

Placer son argent est un métier. Nous le pratiquons depuis 15 ans.

صكرا من الاصل

150

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

L'ABANDON DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

Qui paiera les 500 millions de francs d'indemnités ?

Un total de 500 millions de francs d'indemnités doit être déboursé dans les six ou huit prochains mois par le Trésor français et le Trésor britannique, telle est la conséquence la plus directe de la décision confirmée officiellement lundi 20 janvier par Londres d'abandonner le tunnel sous la Manche.

Aux termes du traité du 17 novembre 1973 et de la convention n° 2 signée le même jour, les deux États doivent en effet se partager à stricte égalité les remboursements aux actionnaires des sociétés privées et aux organismes financiers qui avaient souscrit des emprunts pour commencer les travaux. Mais comme Londres a très clairement fait savoir que c'était le gouvernement de M. Wilson qui avait pris la décision de se retirer de l'opération, on est fondé à penser que le gouvernement français cherchera à faire payer davantage que ne

prévoient les textes son partenaire outre-Manche.

M. Marcel Carcaillet, secrétaire d'Etat aux transports, a déclaré que la France aurait souhaité mener cette grande entreprise à son terme, qu'il regrette la décision anglaise et que les problèmes posés n'étaient pas insolubles. Pour sa part, M. Anthony Crosland, ministre britannique de l'environnement, a rejeté la responsabilité de l'abandon du projet sur la compagnie française et la compagnie britannique chargées de la construction de l'ouvrage. Le ministre a précisé que le gouvernement britannique avait demandé en novembre dernier aux sociétés privées un délai permettant de trouver une solution plus économique pour la réalisation de la ligne ferroviaire entre Douvres et Londres. Le gouvernement français a essayé d'arbitrer le différend entre les actionnaires privés et le gouvernement

britannique, proposant d'arrêter la « pendule » pendant quelques mois. Mais les sociétés n'ont pas donné leur accord, estimant que les capitaux réunis par elles avaient été déployés en fonction d'échéances dont le renversement eût entraîné le compromis des appels de fonds dans le futur.

Dans un communiqué, la Société française du tunnel sous la Manche explique : « Les deux sociétés, tout en sauvegardant leurs droits et en particulier ceux des institutions françaises et étrangères qui ont participé en mars 1974 de participer au projet sur la base de la convention n° 2, ont proposé à plusieurs reprises aux gouvernements d'entamer des négociations permettant la poursuite de l'ouvrage, compte tenu de la situation nouvelle ainsi créée. Le gouvernement britannique n'a pas cru devoir accepter une discussion à ce sujet, cependant que le gouvernement français s'est montré parfaitement ouvert ».

Dix ans d'études et quatorze mois de travaux

Trois phases étaient prévues pour la construction du tunnel sous la Manche, qui devait être achevée en 1980-1981. Chacune de ces périodes devait commencer par la signature entre les sociétés privées et les deux gouvernements d'une convention déterminant le calendrier et les modalités de financement des travaux.

• LA PHASE I : (AVRIL 1971-NOVEMBRE 1973). Ce fut une phase d'études au cours de laquelle, sous le contrôle des gouvernements, les sociétés privées ont mis au point le projet technique, évalué le coût de l'ouvrage et estimé sa rentabilité. Elle a permis d'aboutir le 17 novembre 1973 en même temps que la signature de traité franco-britannique à la conclusion de la convention numéro deux.

Les dépenses, estimées au départ à 45 millions de francs et dont 15 millions étaient à la charge des sociétés, ont été évaluées à 74 millions de francs. Le financement a été assuré pour 33 millions par les capitaux des sociétés et pour le solde par des emprunts qu'elles ont contractés auprès de leurs actionnaires, mais dont le remboursement était garanti par le gouvernement en cas d'abandon.

• LA PHASE II : (NOVEMBRE 1973-JUILLET 1975). C'est le début de la construction proprement dite prévoyant des aménagements des chantiers de surface, les ouvrages d'accès

LONDRES : les sociétés privées sont responsables

De notre correspondant

Londres. — Les déclarations du ministre de l'environnement, M. Anthony Crosland, annonçant officiellement aux Communautés, le 20 janvier, que le tunnel sous la Manche était abandonné, n'ont pas surpris les Britanniques.

Le seul élément nouveau que l'on puisse tirer de son exposé est que le gouvernement de Londres ne serait pas vraiment responsable de l'abandon du projet. Sans critiquer les deux compagnies privées française et britannique qui devaient entreprendre la construction du tunnel, le ministre a expliqué que celles-ci, usant de leur droit, auraient elles-mêmes décidé de mettre la clé sous la porte. Selon M. Crosland, lorsqu'au début de l'année la Chambre des communes n'a pas respecté le calendrier prévu pour la ratification de la seconde phase du projet, les compagnies auraient annoncé qu'elles mettraient fin aux travaux le 30 janvier prochain. Elles auraient en outre mis en avant des propositions jugées inacceptables, car elles auraient contraint les deux gouvernements à verser des dividendes aux actionnaires. En clair, les compagnies auraient refusé d'admettre la suspension du projet pendant douze mois, valant minimum des prêts consentis, qui est fixé à 20 francs, au risque d'interdire le Crédit municipal aux plus modestes.

Autre cause de difficulté : le Crédit municipal doit se procurer à des conditions de plus en plus onéreuses le numéraire dont il a besoin. Depuis quelques années, il n'a plus accès aux prêts privilégiés que lui consentaient naguère les caisses d'épargne. Le montant minimum des prêts consentis correspondait en 1972 à 120 francs par emprunt, ramené en 1973 à deux fois et à un mois et demi en septembre 1974.

Enfin, la subvention de la Ville, fixée en 1972 à un million et demi de francs, n'a pas été augmentée depuis et ne le sera pas en 1975. L'équilibre entre les recettes et les dépenses devra donc être assuré, indique M. Garnier, par un prélèvement sur les liquidités de la délation. Mais ce procédé diminuera les moyens d'action du Crédit municipal en le privant de fonds qu'il n'a pas à rémunérer, à la différence de ceux qu'il se procure auprès du public.

Dans ces conditions, il semble qu'il sera nécessaire de revoir de fond en comble le fonctionnement du Crédit municipal. Dans quel sens ? M. Christian de la Motte, rapporteur général du budget de la Ville (U.D.R.), a proposé de supprimer les prêts aux fonctionnaires et de réserver la valeur minimum des prêts sur gages. La commission du budget du Conseil de Paris a déjà donné son accord à cette formule. Mais cela suffira-t-il ? On devrait se servir dans quelques mois lorsque les inspecteurs des finances auront remis leurs règles à calcul.

JEAN PERRIN.

L'approbation du plan d'occupation des sols de Lille

UNE BATAILLE GAGNÉE

Le conseil de la communauté urbaine de Lille-Roubais-Tourcoing a approuvé à l'unanimité moins deux voix (celles des communistes) le plan d'occupation des sols (POS) de l'agglomération.

« Si l'on veut apporter quelques retouches d'accord, mais on ne changera pas de costume ! » Alors que les critiques lusoïennes de toute part contre le plan d'occupation des sols (POS) en gestation, M. Arthur Meibart, président de la communauté urbaine de Lille, laisse front en ces termes. Aujourd'hui, le « costume » est terminé. Il recouvre quatre-vingt-sept communes et un million d'habitants. Et M. Meibart pouvait déclarer pendant la séance du conseil de la Communauté : « Ce soir, c'est la fin du calvaire... »

La bataille des sols, comme on l'a appelée, fut, en effet, rude (le Monde du 13 novembre 1973). Après l'approbation, en mars 1974, du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SADU), établi pour « prévoir et organiser le développement de l'agglomération à long terme », il fallut mettre en chantier le POS beaucoup plus précis et opposable aux tiers. Deux années durant, en 1973 et 1974, le POS est le vedette et souleva un énorme tollé. Le moindre recode tracé sur le papier suscitait les protestations des dizaines de milliers. Il y eut des réunions passionnées où des maires se firent consoler. Il y eut des défilés en ville et des manifestations. Quand M. Olivier Guichard, alors ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement, vint à Lille, les comités de défense, très nombreux et émissifs, publièrent un Livre noir. Les critiques redoublèrent quand eurent lieu les enquêtes publiques.

On avait dit que les enquêtes publiques étaient une formalité administrative, sans aucun effet. Il faut bien constater le contraire. Toutes les remarques formulées ont été étudiées pendant des mois, et 25 % d'entre elles ont été prises en considération. Une vingtaine de modifications ratées vont être soumises à l'enquête publique. Elles ont été présentées à l'aide de diagnostics à la séance de la communauté urbaine. A n'en pas douter, le discussion du POS a bien montré l'avantage d'ouvrir l'argument et aussi vite que possible les grands dossiers publics à l'ensemble de la population. Les autres grandes villes qui mettent au point des POS surront-elles cet exemple ?

GEORGES SUEUR.

es illusions

U : l'innovatio bon marché

Atlantica, meilleure façon de voir votre argent au soleil...

no fier une rentabilité des finances.

District parisien Le Crédit municipal en difficulté

D'ici à quelques jours, l'inspection des finances va commencer une enquête sur la situation du Crédit municipal. Elle répondra à la demande du directeur de cet établissement, M. Jean-Paul Martin, préfet du Conseil de Paris et du Conseil économique et social. Celui-ci, au début de l'année 1974, demandait que « le statut et le rôle du Crédit municipal fassent l'objet d'un examen sérieux de la part des autorités monétaires ».

Le Crédit municipal, c'est le mont-de-piété, c'est « ma tante ». Une institution parisienne traditionnelle, victime de l'évolution des mœurs, de la concurrence des banques et que sa situation financière de plus en plus précaire risque de compromettre.

Créé en 1777 par Louis XVI, qui souhaitait décourager les usuriers de l'époque, le mont-de-piété a, en 1918, changé de nom

et est devenu le Crédit municipal, un établissement public placé sous la tutelle du Conseil de Paris, du préfet de Paris et du ministre de l'économie et des finances. Il accorde essentiellement deux sortes de prêts : aux particuliers sur gages mobiliers ou sur titres et aux fonctionnaires avec nantissement sur leurs traitements. Le Crédit municipal peut faire des emprunts auprès des caisses d'épargne et reçoit une subvention de la Ville.

En 1974, quatre-vingt-deux mille prêts sur gages — les gages d'inscriptions — ont été accordés, représentant 80 millions de francs au total. Les deux tiers de ces prêts sont inférieurs à 500 F et 90 % des personnes qui y ont recours sont des « sans profession ».

Différents facteurs expliquent aujourd'hui les difficultés du Crédit municipal : un marché financier plus exigeant, le déficit de la branche des prêts sur gages ;

Faits et projets

A ras de terre

INCIDENT TECHNIQUE

La marche des trains est fréquemment perturbée, notamment sur les lignes de la banlieue parisienne. Dans le métro de Paris, on prévoit les usagers d'un éventuel incident technique « qu'on leur demande d'excuser ».

N'ont-ils pas le droit d'en savoir davantage (nature de l'incident, durée de la perturbation, etc.) ? Les haut-parleurs qui servent à annoncer le départ ou l'arrivée des trains et parfois à diffuser de la musique douce, ne pourraient-ils pas servir à les informer ?

Transports

• LES PARCOURS « PLEURUSSENT » À TOULOUSE. — La municipalité de Toulouse vient de créer au centre de la ville une « zone rouge » où il est expressément interdit de stationner en dehors des parcmètres. Cette zone s'étend sur trente-six rues et places.

• AIR FRANCE - PARIS - TOKYO VIA PÉKIN. — Air France assurera, à partir du 7 février, une liaison Paris-Tokyo avec escale à Pékin. Cette desserte sera assurée deux fois par semaine dans les deux sens. Cette ligne est une prolongation de celle reliant Paris à Pékin. Air France reliait déjà Paris à Tokyo par trois autres routes : celle des Indes, du pôle Nord et de la Sibirie.

AVEC SES **SOLDES FANTASTIQUES**

MONDIAL MOQUETTE

RESTE LE MOINS CHER !

A QUALITE EGALE

MOQUETTE DECOREE

100% NYLON GRANDE LARGEUR

29 F le M²

MOQUETTE ANGLAISE

LARGUEURS 3,66 et 4 m

COLORIS MAGNIFIQUES

59 F le M²

APRES INVENTAIRE

APPORTEZ VOS DIMENSIONS

DEPECHEZ VOUS!

100 000 m² EN STOCK!

MAISONS ALFORT : 129, rue Jean Jaurès, P.N. 16, Tél. 204.67.70

PARIS 14^e : 90, bd Jourdan, 50 m porte d'Orléans, Tél. 336.38.62

SARCELLES : 29, av. de la Division, Leclerc, R.N. 16, Tél. 990.00.77

BAGNOLET : 191-193, av. Pasteur 5 mn Pte des Lilas, Tél. 858.16.46

PARIS 13^e : 40, Quai d'Austerlitz, face gare d'Austerlitz, Tél. 331.72.38

PARIS 19^e : 144, bd de la Villette, M. Cl Fabien et J. Jaurès, Tél. 203.00.79

BOULOGNE : 82 bis, rue Gallieni, Tél. 605.45.12

COIGNIERES (N 10) - pres Trappes route du Pont d'Aulneau - Tél. 451.70.12

1500 F le M²

FINES de ROULEAUX SACRIFIEES

TOUTES GAMMES TOUTES QUALITES A TRES BAS PRIX

OUVERT : LUN - MAR - MER - JEU - VEN : 9h à 21h SAMEDI - DIMANCHE : 9h à 20h

SCIENCES

Vingt groupes d'experts vont préparer le VII^e Plan de la recherche

La délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), organisme interministériel chargé de préparer la politique de la recherche en France, et rattaché au ministère de l'Industrie et de la recherche, a commencé la préparation du VII^e Plan. Une vingtaine de groupes d'experts ont été mis en place et doivent définir, d'ici à la fin du mois de février, un premier schéma directeur fixant les grandes options et les grandes lignes des recherches à poursuivre ou à entreprendre en cours des cinq années à venir.

TELLE qu'elle est prévue par la D.G.R.S.T., la préparation du prochain Plan doit se dérouler en trois phases principales. La première phase de débroussaillage sera achevée au printemps. La seconde durera jusqu'à l'automne et devra déterminer le contenu de plusieurs stratégies possibles en matière de recherche. Le gouvernement, en effet, ne souhaite pas être prisonnier d'un cadre trop rigide.

NEUF JOURS DE TRAVAIL A BORD DE SALIOUT-4

Partis de Baïkonour le vendredi 10 janvier, et venus s'amarrer à la station orbitale Saliout-4 deux jours plus tard, les cosmonautes soviétiques Alexis Goubariev et Georgi Grechko viennent de passer neuf jours dans leur atelier spatial. Selon les communications quotidiennes de l'agence Tass, le vol se déroule comme prévu, et les cosmonautes ont accompli une série d'observations astronomiques, terrestres et médicales.

Les deux hommes ont, pendant les trois premiers jours de leur séjour à bord de Saliout-4, mis la station en état de marche et vérifié les systèmes de bord. Saliout-4 est passée en vol automatique, exécutant seule les manœuvres de navigation spatiale. Elle détermine les paramètres de son orbite sans l'aide des stations de contrôle au sol.

Jusqu'à présent, les observations scientifiques ont porté sur le Soleil, sur la haute atmosphère, qui a été examinée en lumière ultraviolette, et sur des sources de rayons X. Mais il semble que les trois hommes aient moins travaillé que prévu à cause des malaises dont ils ont été victimes. Tous les cosmonautes soviétiques ayant travaillé à bord de Saliout, et les astronautes américains de Skylab, ont éprouvé des malaises pendant les premiers jours de leur séjour à bord de ces grandes cabines où ils doivent se déplacer constamment, mais peu à peu les malaises disparaissent. G. Grechko a fait allusion à ce problème dans une interview télévisée, car les malaises se sont prolongés plus longtemps qu'à l'ordinaire.

Les deux hommes semblent avoir consacré la majeure partie de leur temps à des expériences biologiques et médicales. Ils ont fait des manipulations d'insectes, de micro-organismes, de tissus et de plantes, surveillant attentivement l'état de leur système cardiovasculaire, leur rythme cardiaque, leur débit sanguin. La station est équipée de plusieurs appareils permettant aux deux hommes de faire de la gymnastique, et aussi des mesures physiologiques pendant ces exercices physiques. Une bicyclette, un tapis roulant, un fauteuil tournant qui permet l'étude des réactions vestibulaires, des combinaisons spéciales permettant de mesurer la partie inférieure du corps en dépression pour faire affluer le sang dans les membres inférieurs. Tout porte à croire que cette nouvelle mission spatiale sera en partie consacrée à des expériences médicales et sera de longue durée.

(Publicité)
ARTICLES DE BUREAU
Importante firme espagnole cherche relation avec firmes intéressées pour acquisition de ses produits
DEMAR S.A.
PROVENZA 385-387
BARCELONA 13
(Espagne)

IMPRIMERIE SPECIALE POUR PERIODIQUES
HEBDOMADAIRES ET MENSUELS
Consultez les Presses du Palais-Royal 65 rue Sainte-Anne
(265-10-00) maison fondée en 1825
DE LAIS EXEMPLAIRE
PRIX AGRÉABLES

comme ce fut le cas pendant le VI^e Plan. Celui-ci avait défini deux enveloppes budgétaires pour la recherche, une hypothèse haute (22,45 milliards) et une hypothèse basse (21,8 milliards). En fait, les deux hypothèses ont été ramassées à 21,4 et 19,5 milliards dès le début du Plan.

La différence entre ces deux enveloppes résidait dans l'abandon d'un certain nombre d'actions et de travaux dans le cas de l'hypothèse basse. Le contenu du VII^e Plan sera moins précis et moins contraignant. On définira seulement les opérations jugées indispensables, quelle que soit l'évolution de la conjoncture. Puis on déterminera deux ou trois stratégies possibles en fonction des dépenses à engager. Dans le cas d'une enveloppe financière modeste, il n'est pas certain que la meilleure méthode soit d'abandonner simplement des actions prévues dans une enveloppe plus généreuse. Il peut être plus judicieux d'envisager des actions un peu différentes.

Mais aujourd'hui on aperçoit mal les garde-fous contre la tendance à réduire l'enveloppe aux seules opérations jugées indispensables. Le pouvoir politique, et surtout le ministère des finances, n'aura guère de charte qui lui rappellerait certaines contraintes.

Une définition assez floue

La définition du Plan reste assez floue pour que les mois qui viennent permettent de parler à ce risque. On ne sait pas encore ce qui se passera à l'automne, à l'issue de la seconde phase. La troisième phase devra être une réflexion d'ensemble mais on ignore pour l'instant au sein de quel organe. Créera-t-on, comme lors de la préparation du VI^e Plan, une commission de la recherche qui irait prendre place à côté des autres commissions du Plan? Ou bien cette commission sera-t-elle simplement installée à la D.G.R.S.T.?

Peut-être ce problème sera-t-il évoqué au cours du conseil restreint qui doit se réunir à l'été au mois de février et qui sera

consacré, selon les termes mêmes du gouvernement, « au réajustement de la recherche ». Cette expression dissimule un flou certain. Il semble qu'au ministère de la recherche, on souhaite commencer à réfléchir au pourcentage et produit national brut qui sera consacré à la recherche dans les cinq années qui viennent, et à la politique de développement industriel à mener.

Cette date paraît un peu trop rapprochée pour que les vingt groupes de réflexion de la D.G.R.S.T. aient achevé leur travail. Plus encore que lors de la préparation du VI^e Plan, ces groupes ont été définis moins en fonction des secteurs de la recherche, physique, chimie, biologie, géophysique, qu'en fonction de finalités. Des spécialistes de recherche fondamentale et de recherche appliquée se côtoient ainsi au sein du même groupe, qui compte en moyenne dix à douze personnes. Or au sein aussi d'assurer au sein de chaque groupe une représentation régionale équilibrée.

Groupes thématiques et intergroupes

A côté d'une quinzaine de groupes sectoriels — physique nucléaire, physique des particules, chimie et exploitation du milieu marin, traitement de l'information et télécommunications, aménagement du cadre de vie, énergie, structures économiques et sociales — ont été créés quatre groupes thématiques — politique de la localisation de la recherche, coopération internationale, coopération avec les pays en voie de développement, politique de la recherche industrielle — et deux intergroupes (santé-société-environnement et sciences de l'homme-organisation économique et sociale). Cette interpénétration des sujets de préoccupation des groupes sectoriels et thématiques devrait assurer une bonne coordination entre les divers secteurs de la recherche et permettre d'avoir plus aisément, au cours des deux phases suivantes, une vision horizontale et générale des grandes orientations souhaitées. — D. V.

LA FRANCE NÉGOCIE AVEC L'IRAK LA VENTE D'UN RÉACTEUR À URANIUM NATUREL DE 500 MÉGAWATTS

Le France, et plus particulièrement le Commissariat à l'énergie atomique, discute avec l'Irak depuis plusieurs mois de la vente d'un réacteur à uranium naturel d'une puissance d'environ 500 mégawatts électriques. Ce réacteur serait analogue à celui que la France vendit à l'Espagne en 1966 et qui est installé à Vandellós en Catalogne. La centrale de Vandellós est elle-même identique aux centrales de Saint-Laurent-des-Eaux le long de la vallée de la Loire, et elle donne toute satisfaction depuis qu'elle a été complétée en réseau espagnol, en mai 1972.

Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) développe pendant des années les centrales à graphite gaz à uranium naturel. L'Électricité de France leur préfère cependant, depuis 1970, des centrales américaines à eau légère et à uranium faiblement enrichi, et contraignit le C.E.A. à abandonner ses travaux sur les centrales graphite gaz. Le C.E.A. ne s'est jamais vraiment consacré de cet abandon, comme en témoignent les discussions en cours avec l'Irak.

Le secret soigneusement gardé autour de ces discussions ne permet guère de se faire une idée précise de leur avancement. Il semble cependant qu'elles se déroulent à la satisfaction du C.E.A. On peut s'interroger sur l'opportunité qu'il y aurait pour la France à vendre une centrale d'un modèle aujourd'hui abandonné par tous les pays du monde. Une commande irakienne coûterait d'ailleurs très cher à la France puisqu'il faudrait refaire des plans et remettre en œuvre une machine de production et des ateliers industriels aujourd'hui disparus. Une telle dépense ne se justifierait que si le C.E.A. obtenait une série de commandes étrangères, ce qui paraît fort improbable.

La C.E.E. dégage 234 millions de francs pour les recherches sur les forages pétroliers à grande profondeur

Le conseil des ministres de la Communauté économique européenne (C.E.E.) a récemment décidé d'aider financièrement vingt et un programmes de recherches technologiques sur les forages pétroliers à grande profondeur (le Monde du 19 décembre). La somme totale affectée à ces programmes est de 234 millions d'unités de compte, soit 234 millions de francs pour trois ans : 1974, 1975 et 1976.

Trois dossiers avaient été présentés par le Comité d'études pétrolières marines française (C.E.P.M.) (1).

1) Forages sous 1 000 mètres d'eau.

Le forage d'un puits à travers un millier de mètres d'eau pose des problèmes techniques qui ne sont pas encore résolus, notamment pour le prolongateur (riser) et pour les obturateurs (flow out preventer), dont dépend la sécurité du forage. Le prolongateur est un tube reliant la table de rotation en surface à la tête de puits posée sur le fond de la mer. Le train de tiges actionnant l'outil de forage passe à l'intérieur de ce tube, qui est soumis sur toute sa longueur aux sollicitations souvent contraires de la houle et des courants ainsi qu'aux pressions des boues de forage remontant vers la surface par le prolongateur. Quant aux obturateurs, ce sont des vannes de sécurité qui permettent d'obturer le puits en forage des qu'il y a risque d'éruption.

Le programme présenté par le C.E.P.M. concerne les prolongateurs et les obturateurs, mais aussi d'autres aspects techniques du forage par 1 000 mètres d'eau. La C.E.E. a accepté de payer 29 millions de francs au budget total de 72,6 millions de francs.

Le C.E.P.M. veut disposer d'un système de production fiable à grande profondeur. Parmi les problèmes les plus difficiles à résoudre figure notamment la sécurité absolue des puits de production et des ré-

seaux de pipe-lines sous-marins. Il faut prévoir l'installation de plateformes fixes de production et de réservoirs sous-marins, l'évacuation du pétrole brut vers les régions de consommation (arrivera-t-on à transporter dans des pipe-lines du brut non désoilé? L'utilisation sur place du gaz - fatal - présent dans presque tous les pétroles bruts pour faire de l'électricité et de l'acheminement de celle-ci depuis les gisements - offshore - jusqu'aux régions consommatrices.

Sur les 100,9 millions de francs que le C.E.P.M. mesurera à ces recherches, la dotation de la C.E.E. s'élève à 40,4 millions de francs.

3) Pose, entretien et réparation de pipe-lines d'acier sous 500 mètres d'eau.

L'installation de pipe-lines sous-marins est possible actuellement par des profondeurs d'eau ne dépassant guère 150 ou 160 mètres, alors que l'on explore déjà les fonds marins sous plus de 500 mètres d'eau. Il faut, en particulier, maîtriser deux techniques essentielles, la soudure et la connexion automatique des pipe-lines sous-marins de gros diamètre.

Le coût de ce programme a été estimé par le C.E.P.M. à 70 millions de francs, sur lesquels la C.E.E. apportera 21 millions de francs.

Le conseil des ministres de la C.E.E. a également accepté deux autres dossiers français : l'un, émanant de la Compagnie générale de géophysique, destiné à améliorer l'acquisition des données sismiques (2,4 millions de francs), l'autre, présenté par Géostock, sur le stockage souterrain des gaz naturels à l'état liquide, donc maintenus à très basse température (4,2 millions de francs).

Trois autres dossiers n'étaient pas présentés par la France mais concernent des programmes multinationaux auxquels participent diverses sociétés françaises. La C.E.E. a accordé 22,5 millions de francs pour le navire de forage Petrol qui fait actuellement construire Formar ; 5,3 millions de francs pour les plateformes de production étudiées par Laing - E.T.P.M. - Atkins Off Shore Management Limited et 35,2 millions de francs pour l'automatisation des plates de puits et la connexion des conduites sur lesquelles travaillent l'association franco-anglo-américaine Seal.

Enfin les quinze derniers dossiers acceptés ont été présentés par l'Italie (50,4 millions de francs essentiellement attribués au groupe ENI), l'Irlande (2,1 millions de francs) et l'Allemagne fédérale (6,3 millions de francs).

YVONNE REBEYROL

(1) Le Comité d'études pétrolières marines réunit les trois groupes pétroliers français : Compagnie française des pétroles, Elf-Elf et la Société nationale des pétroles d'Alsace, un organisme de recherche. L'Institut français du pétrole, et des sociétés privées spécialisées dans les différentes techniques nécessaires à l'exploitation pétrolière ont été choisis. Il permet de coordonner les efforts de recherche de façon à éviter toute duplication et à économiser les fonds communs de données pétrolières.

A L'ESRO

M. BERNARD DELOFFRE DIRIGERA LE PROGRAMME EUROPÉEN SPACELAB

A l'organisation européenne de recherches spatiales (ESRO) qui groupe dix pays européens :
● M. Bernard Deloffre (France) a été nommé directeur du programme Spacelab, laboratoire européen qui sera placé à bord de la navette spatiale américaine. Depuis 1973, M. Deloffre est le secrétaire du programme franco-allemand Symphonie, après avoir dirigé pendant six ans le centre spatial du CNRS de Kourou, en Guyane.
● M. Walter Luskch (République fédérale d'Allemagne) a été nommé directeur du programme de satellites de télécommunications. Il était chef de la section « projets spatiaux » de la D.F.W.L.R. et directeur de la G.E.W. (deux sociétés aéronautiques allemandes). De 1968 à 1974, il a travaillé à la SNECMA en France.
● Le professeur Massimo Trelia (Italie) a été nommé au poste d'inspecteur technique et membre du directeur de l'ESRO. De 1971 à 1973, il a dirigé le service « activités spatiales » du Conseil national de la recherche italienne. En 1973, il avait été élu à l'un des vice-présidences de l'ESRO, ainsi qu'à la présidence du conseil directeur du programme Spacelab.
● M. John Hawkes (Grande-Bretagne) a été nommé chef du département « développement et technologie » de l'ESRO à l'Centre de recherche et de technologie spatiales de l'ESRO à Noordwijk, aux Pays-Bas. Depuis 1970, M. Hawkes est chef de la section « recherche et développement » du bureau des télécommunications du gouvernement britannique.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 6 février 1975, à 14 heures.

UN APPARTEMENT
sur cour, au rez-de-chaussée, comp. : entr. desservant 2 p. cuis., a. de bns. wc, cabinet de toilette, débarras.
Dans l'IMMEUBLE n° PARIS 1167
28, RUE DE LA POMPE
M. à P. : 80.000 F
S'adr. M^e Philippe BROUSMICHE Jeune, avocat, 11, rue de Rome à Paris (8^e).

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 31 janvier 1975, à 14 h. - UN

PAVILLON
Sous-sol, rez-de-chaussée, 1^{er} ét., grenier, et hangar, chauffage central - D'une superficie de 12 A. 98 CA. sis à
ORLY (94)
44, avenue Adrien-Raynal
MISE A PRIX : 2.000.000 FR. ANCS.
S'adr. M^e André VALENSI, avocat à Paris (9^e), 45, rue Gay-Lussac - M^e J. BORDON, avocat à Paris (16^e), 10, rue d'Amsterdam - M^e HAYOT, ELIALEH, GRUMBACH et SULTAN, avoc. Paris, 88, r. Arpentouil, Paris (16^e), et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 6 février 1975, à 14 heures.

PROPRIÉTÉ 1.662 m²
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
(94) - 5, rue Rosalie et 100, quai du Parc, comprenant :
PAVILLON - DÉPENDANCES ET JARDIN
MISE A PRIX : 250.000 F
S'adr. M^e JALLES, avocat à Paris (2^e), 36, r. des Petits-Champs, 073-62-33.

VENTE sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Marnand, le vendredi 21 janvier 1975, à 14 heures, d'UN

CHATEAU XIX^e Siècle, style Empire
Situé dans un parc de 7 HA. 47 A. 85 CA., nombreux arbres, certains centenaires - Salles à manger - Salons - bureau - Bibliothèque - 51 CHAMBRES avec tout le confort, certaines avec salle de bains, particuliers, chauffage central - Cuisines au gaz butane. Office.
LE TOUT EN EXCELLENTE ETAT et désigné sous le nom de
« DOMAINE DE PARDIAC » à SAMAZAN (Lot-et-Garonne)
SUR LA MISE A PRIX DE : 200.000 F
Pour tous renseignements s'adr. à la S.C.A. LAPORTE-LASSERRE, DUPOUY, 2, rue Solvèze à MARNAND, Lot, 94-00-00.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 30 janvier 1975, à 14 heures. EN UN SEUL LOT

A NEUILLY-SUR-SEINE (92)
55, boulevard du Commandant-Chareot et 23, rue Saint-James
APPARTEMENT
Bat. A. 4^e ét., comp. : Entr. dég., 3 s. de récept., 3 ch., cuis., wc, s. de bns. av. ens. sanit. comp. form. lot n° 63 du régl. de coprop. et les 07/2.150 des parties comm. : une chambre de bonne formant le lot n° 40 du régl. de coprop. et les 02/1.30 des parties comm. ; une cave n° 15, lot n° 64 du régl. de copropriété et 2/2.150 des parties communes
EMPLACEMENT GARAGE n° 4
Bat. B. au ss-sol. form. le n° 4 du régl. de coprop. et 2/2.150 des parties comm.
MISE A PRIX : 250.000 F
S'adr. M^e DANET (S.C.P.A. DANET, BUCHER, MOREAU, NECTOUX, COPPEL-BOYER), avocats, 51, rue Ampère à Paris (6^e), 622-23-78 et 624-23-11 ; M^e CLEBO et DAUMA, not., 4, r. du Châtelet à Neuilly (92), et à tous avoc. postul. près les T.G.I. de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 28 janvier 1975, à 13 h. 30

I) 60.000 100.000 indivis de l'ensemble immobilier ci-après décrit
MISE A PRIX : 4.600.000 F
II) 40.000 100.000 indivis de l'ensemble immobilier ci-après décrit
MISE A PRIX : 2.400.000 F
GRAND TERRAIN 1.445 m²
41, rue Jules-Génovési, SAINT-DENIS (93)
s. leq. sont édifiés div. BAT. us. ind. Gee 15.810 m²
MAISON US. HABITAT. SAINT-DENIS (93)
39, R. JULES-GENOVESI construction en bois et sur terre-plein d'un rez-de-chaussée, comprenant : cuisine, 3 chambres et un étage avec 7 chambres, eau gaz, électricité, tout à l'égoût, escal. extér., cour av. dépend. wc
BOUTIQUE de Coiffeur
ATELIER et TERRAIN - Conten. 343 m²

Vente sur licit. au Palais de Justice à Paris, le lundi 3 février 1975, à 14 h. EN 2 LOTS

1^{er} LOT : APPARTEMENT à PARIS (18^e)
3 pièces principales, 1^{er} étage - CAVES - CHAMBRE au 6^e
BOULEVARD DE GLICHY n° 62
2^e LOT : PROPRIÉTÉ 1.458 m²
Comprenant PAVILLON - JARDIN et GARAGE
MAISONS-LAFFITTE (78)
3, place Moutaigne : 1. av. Adrienne-Lecouvreur ; 12, av. La Fontaine
MISE A PRIX : 1^{er} LOT : 110.000 F - 2^e LOT : 110.000 F
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
S'adresser à M^e Eric VARAUT, avocat à Paris (8^e), 54, bd Saint-Michel (tel. 238-01-77) ; M^e Léon BRASSAC, avocat à Paris (9^e), 31, rue Pierre-Sémart ; M^e Pierre BOZZA, avocat, 3, rue de Penthièvre, Paris (8^e).

III) MAISON à SAINT-DENIS (93)
37, rue Jules-Génovési comp. 2 corps de bât., l'en façade sur rue et 1^{er} ét., et terre-pl., un rez-de-chaussée, comp. une pièce

Adj. au Palais de Justice à Paris, le jeudi 20 février 1975, à 14 heures

IMMEUBLE 38, RUE VANEAU PARIS (7^e)
AVEC GRAND GARAGE ET DÉPENDANCES - CONT. TOT. 897 m²
Actuellement à usage commercial
EN PARTIE LIBRE LOCATION ET OCCUPATION
MISE A PRIX : 2.098.000 DE FRANCS
S'adr. M^e Fernand, SYRIS 33, r. Brévoit - M^e de Sarlat, avoc., 34, r. Bassage ; M^e Regnard, M^e Favet, avocats et M^e Letutic et Allez, notaires à Paris.

501 من الامن

150

Le Monde DE LA MÉDECINE

DIX ANS DE RECHERCHE BIOMÉDICALE

Des lumières et des ombres

LE CERVEAU: un objectif prioritaire

L'ECOLE neurologique française a été l'une des gloires du dix-neuvième et du vingtième siècles et la neuropharmacologie a débuté en France il y a vingt ans. Les dix dernières années de recherche neurologique n'ont cependant rien à envier à ce passé prestigieux. Le développement de la neuro-anatomie, et de la neurobiologie moléculaire notamment, a permis des progrès sans précédent dans un domaine extrêmement complexe (le cerveau compte environ treize milliards de cellules nerveuses, ou neurones, interconnectées), où l'on commence à élucider certains mécanismes fondamentaux responsables de la diversité des fonctions du système nerveux; où l'on commence aussi à comprendre les anomalies qui apparaissent dans certaines situations pathologiques ou sous l'influence de médicaments.

La découverte de médiateurs chimiques, leur identification, l'isolement de leurs récepteurs, permettent aujourd'hui d'étudier précisément l'excitation de certaines populations de cellules nerveuses, bien que 50 % d'entre elles transmettent leurs messages par l'intermédiaire de médiateurs dont on ne connaît pas encore l'identité. Ce sont ces messages, comme on l'a vu, qui, une fois libérés au cours du passage de l'influx nerveux, assurent le transfert de l'information d'un neurone à un autre dans le cerveau, et des nerfs eux-mêmes et aux différents organes périphériques.

Parkinsonisme et schizophrénie

Outre leur intérêt fondamental, deux exemples montrent ce que le développement de la neurochimie et l'étude des médiateurs peuvent apporter à la neurologie et à la psychiatrie, comme l'a souligné Jacques Glowinski lors des réunions de l'INSERM.

On sait que la maladie de Parkinson résulte de la dégénérescence de neurones d'une partie du système nerveux (la voie nigrostriale) dont le médiateur chimique est la dopamine. Depuis quelques années, certains symptômes de la maladie peuvent être améliorés par l'administration d'une substance, la L-Dopa, qui peut restituer le médiateur absent au niveau des sites récepteurs. Mais d'autres drogues peuvent être plus efficaces pour être synthétisées lorsqu'on aura analysé les divers perturbations induites dans d'autres systèmes de neurones contrôlés normalement par cette voie nerveuse sous la dépendance de la dopamine. La collaboration de plusieurs chercheurs a permis d'accomplir des progrès substantiels dans cette direction, et l'on peut attendre dans un avenir proche une nouvelle génération de médicaments anti-parkinsoniens.

Autre exemple: celui de la schizophrénie, sans doute l'une des maladies mentales les plus dramatiques. Les neurochimiques sont les seules armes efficaces pour améliorer la condition des malades. Or, là encore, des recherches biochimiques et neuropharmacologiques ont permis d'établir que ces drogues bloquaient les récepteurs de la dopamine. Cette maladie pourrait, de ce fait, résulter en partie d'une anomalie de la transmission de la dopamine au niveau de certaines structures du cerveau. La découverte récente de neurones dopaminergiques de projection dans plusieurs aires du cortex corrélatif vient d'ouvrir des perspectives nouvelles pour les chercheurs.

L'objectif « Cerveau » représente globalement 21,3 millions, soit 9 % environ du budget, comprenant les salaires, le fonctionnement, les contrats libéraux (1 400 000), les contrats thématiques (2 000 000) et l'équipement.

Il compte 55 chercheurs des unités et groupes INSERM et 35 isolés. L'objectif « Cerveau », est l'un de ceux reconnus comme prioritaires et pour lequel le professeur Jean Bernard avait, lors de la célébration du dixième anniversaire de l'INSERM (« Le Monde » du 15 janvier), souhaité un accroissement en hommes et en moyens.

Consacrant l'essentiel de ses recherches à l'étude des mécanismes du sommeil et du rêve, l'équipe du professeur Michel Jouvet, à Lyon, est parvenue, pour sa part, à suivre de bout en bout le cycle d'un nuit de sommeil (et de rêves) et à définir les critères normaux qui président à son apparition et à son déroulement.

Insomnies: le procès des barbituriques

Des approches pluridisciplinaires ont pu montrer que le sommeil était un processus actif et non passif, comme on l'a vu longtemps, la relaxation passive du système d'éveil. Cette fois, ce sont des populations de neurones dont l'excitation est due à un autre médiateur chimique, la sérotonine, qui interviennent dans l'endormissement. Il est aujourd'hui devenu possible d'obtenir expérimentalement des insomnies soit par inhibition de la synthèse de ce médiateur, soit par lésion des neurones auxquels il s'adresse ou de leurs voies de projection.

La professeur Jouvet a montré sans peine les retombées pratiques que l'on pouvait attendre de ces recherches et découvertes fondamentales.

Après les cérémonies officielles, les discours et les inaugurations, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a choisi de marquer son dixième anniversaire en soumettant son bilan à la semaine des médias et des critiques et des questions. Durant ses laboratoires ont présenté le bilan de dix années d'efforts, de succès souvent, d'échecs provisoires parfois, dans des disciplines très diverses, allant de la néphrologie à la neurologie en passant par la gastro-entérologie, la cardiologie, la biologie du développement ou l'endocrinologie. Bilan sans nul doute éloquent et qui justifie largement les sommes trop modestes encore investies par le Communauté dans la recherche médicale. Mais bilan aussi préoccupant par les lacunes qu'il trahit, les champs d'ombre qu'il révèle derrière certains éclairages, à juste titre triomphants.

Si la France a largement contribué à l'essor remarquable de certaines disciplines, elle n'a pas encore, semble-t-il, fait d'hommes ou de moyens, fait son apparition dans d'autres.

A part des travaux individuels, souvent remarquables, on ne trouve à l'échelon de l'INSERM, rien, ou presque rien, en obstétrique, en dermatologie, en ophtalmologie, en oto-rhino-laryngologie, Rion, en pneumologie, en cardiologie, en pneumologie ou en rhumatologie. Le caractère hautement invalidant des maladies relatives à propos des insomnies et des hypersomnies. Le chercheur lyonnais estime que 85 % des insomnies actuelles ont des causes légères, qui ne nécessitent en aucune façon le recours aux barbituriques, mais seulement un traitement durant l'éveil, car ce sont bien plus souvent les conditions de la vie éveillée qui sont responsables de l'insomnie. Il paraît que la consommation de barbituriques dans les pays occidentaux est inversement proportionnelle à la qualité de la vie. Or, « la plupart des hypnotiques détruisent la bonne organisation du sommeil et perturbent la vie diurne ». Pour le professeur Jouvet, l'administration d'un tranquillisant le matin, surtout l'amélioration des conditions de vie et éventuellement, pour ceux qui le supportent, l'ingestion de chocolat au coucher, sont largement aussi efficaces, et moins toxiques, que les hypnotiques, que l'on peut réserver aux 15 % d'insomnieux dont l'éveil prolongé la nuit relève véritablement d'un trouble du système de sommeil.

Ce sont aussi les hypersomnies, liées en augmentation et à cause d'accidents du travail et de la route, qui préoccupent le professeur Jouvet. Là encore, il a montré la prépondérance, chez les sujets atteints, de ce trouble, des conditions de vie, puisque 80 % de ceux qui en souffrent ont travaillé selon des horaires anormaux. Le professeur Jouvet met en cause notamment le système des « 3 x 8 », qui semble responsable de bien des désordres dans ce domaine.

LE CANCER: cinétique cellulaire, virus cyclotrons et ordinateurs

L'IMPORTANCE de la cinétique explique la variété des moyens de recherche mis en œuvre pour l'étude du cancer. Ce sont la chimie, la virologie, l'immunologie, la cytologie, les mathématiques, voire la géographie, qui sont utilisées pour tenter d'élucider le phénomène complexe. Les chercheurs en cancérologie viennent de rappeler les grands axes qui dominent actuellement la recherche fondamentale et clinique:

● **Virologie.** — On a commencé à localiser pour certains virus les gènes directement responsables de la transformation d'une cellule normale en cellule cancéreuse. La découverte d'une enzyme, la transcritase inverse, a d'autre part permis de comprendre comment des virus ARN peuvent s'inclure dans l'ADN des cellules, et ouvrir un immense champ d'étude. Enfin, la recherche de virus cancérogènes responsables des cancers humains est activement poursuivie et semble sur le point d'aboutir aux Etats-Unis pour l'un d'entre eux impliqué dans la leucémie.

● **Radio-biologie.** — La précision des doses de radiation délivrées au malade cancéreux s'est considérablement accrue ces dernières années, de façon à adapter les schémas thérapeutiques aux particularités anatomiques. Dans le domaine de la curi-thérapie (implantation d'aiguilles de radium dans l'organisme), le remplacement du radium par les isotopes radioactifs a constitué un grand progrès. Enfin, le recours aux particules lourdes (neutrons, ions accélérés dans les gros synchrotrons), déjà commencée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, est attendu en France très prochainement (un synchrotron est en cours d'installation à Orsay). Il doit permettre une efficacité plus grande des traitements par les radiations et de surmonter certains échecs dus à la radio-résistance des cellules tumorales mal oxygénées.

● **Chimiothérapie.** — De nouveaux agents actifs sur certains cancers ont permis des progrès sans qu'on puisse espérer

être tenu pour une panacée, et l'un des succès de ces dernières années, surtout dans l'association judicieuse de plusieurs armes chimiques, tenant compte, notamment, du cycle des cellules cancéreuses et de la période de leur division où elles sont particulièrement vulnérables. L'un des plus grands progrès a sans doute été de ne plus administrer indistinctement des drogues présumées efficaces, mais de recourir à une stratégie qui limite la toxicité pour un effet accru sur le cible en déterminant le moment précis où les cellules cancéreuses s'exposent à l'agent considéré.

● **Immunologie.** — C'est sans doute l'un des secteurs dont on attend le plus dans les années qui viennent. Plusieurs équipes de chercheurs étudient les particularités antigéniques des cellules cancéreuses. D'autres s'intéressent à la réponse immunitaire de l'hôte au cancer, cherchant à comprendre les motifs des défaillances temporaires puis permanentes. Enfin, les bases de l'immunothérapie cancéreuse ont été posées. Elles tendent à renforcer à l'aide de substances spécifiques et non spécifiques les réactions de défense naturelle contre la tumeur. L'immunisation des sujets

par des antigènes tumoraux et l'administration d'adjuvants de l'immunité, en particulier le B.C.G., qui amplifient les réactions de défense immunitaire, ont donné d'excellents résultats expérimentaux et quelques succès cliniques contre certains cancers.

● **Ordinateurs et statistiques.** — C'est en partie grâce à l'ordinateur que ces différentes stratégies anticancéreuses ont pu être mises au point. Actuellement l'ordinateur est en mesure de personnaliser le traitement des malades, comme il est à même de définir la valeur des essais thérapeutiques de nouveaux médicaments. Mais il joue un rôle tout aussi important dans la recherche des causes du cancer. On admet aujourd'hui que 80 % des cancers sont liés à l'environnement. Par exemple, le rôle du tabac et de l'alcool dans l'apparition des tumeurs des voies aéro-digestives a été mis en évidence avant tout par des enquêtes statistiques. Seules des enquêtes épidémiologiques à grande échelle permettent de déterminer ou de suspecter le rôle de certains facteurs de l'environnement, en particulier des agents chimiques, dont on sait que plus de dix mille apparaissent chaque année dans les pays industrialisés. Il laisse entrevoir immédiatement des possibilités de prévention. Les exemples récents du chlorure de vinyle et de la réserpine sont là pour le rappeler.

avant de ce dernier groupe, le nombre considérable de ceux qu'elles atteignent, les mystères qui persistent encore quant à leur origine rendent cette lacune plus insupportable encore.

LE TUBE DIGESTIF: hormones, virus et médication des calculs

Si l'est une discipline médicale où l'extension des méthodes modernes de recherche devrait bouleverser profondément et les notions et les méthodes thérapeutiques dans les années à venir, c'est bien la gastro-entérologie. Les maladies du tube digestif ont été considérées très longtemps sous un angle essentiellement morphologique ou empirique.

Elles faisaient le bonheur des Diotrices de jadis, qui, à coups de clystères, de régimes bizarres, de laxatifs et de déconctions, croyaient apaiser des lésions ou des syndromes dont ils ignoraient tout. Elles furent ensuite le champ privilégié, tantôt des chirurgiens et tantôt des psychiatres.

Les uns anéantirent un estomac ulcéré ou une vésicule calculeuse. Les autres attribuaient à quelque obscure névrose la constipation, les troubles de la motilité intestinale ou l'hyperacidité gastrique dont souffraient leurs patients.

Bien que les thérapeutiques médicales spécifiques, voire les vaccins, soient encore qu'à l'aube de leurs développements, les concepts établis depuis dix ans grâce à l'application des méthodes scientifiques éclairent la pathologie du tube digestif d'un jour entièrement nouveau.

Elle est vraisemblable, comme l'on a montré, lors d'une conférence-débat sous la présidence du professeur Bontlis, les chercheurs engagés dans

ces disciplines, que les progrès enregistrés entraîneront des attitudes préventives ou thérapeutiques entièrement nouvelles.

Il en est ainsi pour l'hépatite virale, qui touche chaque année deux cent mille Français et dont la prévention devient envisageable, alors qu'il y a dix ans aucun des virus responsables n'était connu, le traitement inexistant et la prévention impossible.

L'identification des deux virus A et B responsables des deux formes de la maladie a déjà conduit, pour l'hépatite dite d'inoculation (ou notamment aux transfusions), à une surveillance et à des moyens de prévention remarquablement efficaces, et cela grâce à l'isolement de l'antigène dit « Australie », partie du virus B.

La découverte de la gastrine, hormone sécrétée par l'estomac, et l'on a pu isoler à partir, a ouvert la voie depuis dix ans à une multitude de travaux sur les innombrables hormones qui sécrète le tube digestif.

Loin d'être un « tube inertes », chargé simplement de la digestion ou du transfert des aliments, cet organe apparaît aujourd'hui comme doté d'une fonction régulatrice, métabolique et protectrice majeure. Si la mise au point d'endoscopes souples en fibre de verre a permis non seulement l'étude précise, visuelle, en des points hier encore inaccessibles, les études fondamentales concernent la physiologie et l'immunologie de l'intestin ouvrant des perspectives considérables sur la genèse des troubles qu'il présente et sur son rôle exact pour l'équilibre organique.

Le tiers des cancers, 15 % des arrêts de travail, 10 % des dépenses de santé, 10 tiers des hospitalisations sont dus à des maladies digestives. C'est dire que l'on attend des recherches en cours qui se poursuivent en France et ne bénéficient encore que de crédits insuffisants.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le VII^e Plan devrait permettre à l'INSERM de remédier à ces carences, et ses responsables en ont la ferme volonté, si toutefois les options et les finances publiques le leur permettent.

De même le nombre des maladies de l'esprit ne cesse d'augmenter et elles motivent à elles seules la tiers de toutes les mises en invalidité. Quo la neurobiologie et la psychopharmacologie n'occupent que cinquante-cinq chercheurs et os bénéficient que de 5 % du budget de l'INSERM ne saurait dans ces conditions être justifié. D'autant moins que le traitement des maladies mentales est l'objet de tous les errements, fente d'en connaître les causes et les mécanismes.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

Le choix de 1964 reposait essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

budget 234 millions de francs
recherches sur les faringes pédonculaires
à grande profondeur

ATION

YSOPTIC

YSOPTIC

YSOPTIC

LENTILLES DE CONTACT:
parce que les yeux myopes sont souvent les plus beaux.

Ne cachez plus vos yeux à cause de votre myopie. Ce beau regard qu'on vous envie dès que vous enlevez vos lunettes, montrez-le aussi sans vous priver de bien voir. Grâce aux lentilles de contact YSOPTIC.

Vous trouverez chez YSOPTIC une vaste gamme de lentilles de contact, classiques, souples ou oviniflexibles, spéciales pour yeux sensibles. Elles assurent une vision totale et une correction parfaite. Vous serez surpris de leur efficacité. Essayez-les gratuitement chez:

YSOPTIC
80, Bd Nalcherbes - 75008 PARIS
Tél.: 522.15.52

*Derniers numéros et liste des correspondants
jeunes et étrangers sur demande.*

VALMONT
clinique médicale

OUVERTE TOUTE L'ANNEE, 1823 - GLIONS-S.-MONTREUX (SUISSE)
à 1 h. de Genève - Tél. 1941/21/613802 (8 lignes) - Télex 25277
668 m d'altitude, face au lac Lemano, climat doux, grand parc en
dehors de toute circulation routière principale, à proximité de Montreux.
Clinique de pathologie interne organisée pour les traitements des
affections nécessitant des soins médicaux rigoureux: une diététique
individualisée, de repos et de la tranquilité. — Physiothérapie - Electro-
sithérapie - Electrothérapie - Hydrothérapie - Electrocardiographie -
Rayons X - Examens de laboratoire. - Brochure et tarif sur demande.

**TOUS SOINS PAR EQUIPE MEDICALE REPUTÉE,
DANS L'AMBIANCE D'UN HOTEL DE PREMIER ORDRE**

RÉFLEXIONS POUR UN SYSTÈME

La progression vertigineuse des budgets de santé préoccupe toutes les nations concernées. Le secteur hospitalier est un véritable gouffre financier. Les actes médicaux sont de plus en plus nombreux et de plus en plus sophistiqués. Ils répondent à une demande accrue, souvent incontrôlée, des usagers.

Quant à la pharmacie, elle représente à elle seule plus du cinquième de ce budget en France, et l'augmentation continue de la consommation des médicaments (et de leur prix) a justifié, outre un important rapport de l'inspection des affaires sociales (Le Monde du 10 novembre 1974), une série de débats, d'études et d'ouvrages

concluant tous à la nécessité d'une prise de conscience collective et à l'urgence de certaines réformes (« Le Monde » du 30 octobre et du 20 novembre 1974) parallèlement au procès retentissant engagé contre les Editions du Seuil, le docteur Pradal, auteur du guide (critique) des médicaments les plus courants, et l'industrie pharmaceutique.

Si le sucre était un médicament

par GISELE JAMES-SAFAR (*)

Le gaspillage des médicaments n'est plus à démontrer, qu'il soit dû à une surconsommation, à une prescription excessive, à une déperdition ou à des achats exagérés et inutiles. Nous savons tous ce que ce gaspillage coûte à la Sécurité sociale, qui rembourse à 100 % les médicaments achetés — indépendamment des médicaments consommés dans les hôpitaux, qui sont pris en charge dans le prix de l'acte — et les deux tiers à 70 %, 80 % ou 90 %, ce qui représenterait, d'après les comptes de la nation pour 1973, une couverture de toute la pharmacie consommée en France à 70,5 %, soit près de 1,3 milliard de francs.

Il faut, aujourd'hui, mettre l'accent sur la part qui revient au conditionnement du médicament dans ces dépenses, selon les diverses formes galéniques qu'il peut prendre et selon les exigences de la mode, et les besoins des utilisateurs vers une demande accrue de confort matériel et moral, comme cela a été souligné lors de la Semaine internationale de l'emballage et du conditionnement.

Nous allons à l'aide d'un exemple démontrer le mécanisme du prix des médicaments : actuellement le sucre coûte 3,30 francs le kilo (200 morceaux de 5 g.), soit 0,012 franc le morceau, que coûterait-il s'il était un médicament ?

Si le sucre était un médicament :

Il aurait obtenu du ministère de la Santé publique une autorisation de mise sur le marché, étant, « non nuisible et de bonne qualité au stade de la fabrication en série » (article L. 661 du code de la Santé publique).

Il serait exclusivement :

- Frais généraux :
 - administratifs et commerciaux 14 %
 - visite médicale, échantillon, publicité, publication 16 %
- Recherche 30 %
- Redevance (sur la marque ou le mode de fabrication) 5 %
- Bénéfice et rémunération des fonds propres 7 %

Ces chiffres sont ceux des laboratoires pharmaceutiques les mieux gérés et bénéficiant d'un chiffre d'affaires confortable. Ils représentent donc une marge brute de 50 % et il faut savoir que, dans ce cas, le prix de revient industriel ou P.R.I. rattrape de la manière pré-

vu en pharmacie, sous différents conditionnements et peut-être différents noms de fantaisie. — Il serait préparé par les laboratoires pharmaceutiques conditionnés selon les présentations « design » particulièrement recommandées pour les médicaments actuels. — Nous saurions, d'après la formule chimique, que c'est un glucide formé d'une molécule de saccharose et d'une molécule de fructose.

— Nous trouverions sur les prospectus des diverses présentations :

- a) Indications thérapeutiques : énergétique anti-asthénique, décontractant, psychotrope sans effets secondaires indésirables sur le comportement ; tolérance généralement bonne chez l'enfant et souvent inversement proportionnelle à l'âge.
- b) Contre-indications : à éviter en cas de diabète ou de certaines maladies cardio-vasculaires, déconseillé lors d'obésité d'origine pléthorique.
- c) Posologie : Traitement d'entretien de 10 à 15 grammes par jour pour l'adulte. En cas d'un traitement prolongé, à doses élevées, il sera nécessaire de pratiquer périodiquement des examens sanguins.

S'en tenir aux prescriptions médicales.

La saccharo-fructosine : de 34 à 180 F le kilo

Nous allons étudier le prix (1) d'une spécialité fictive créée pour la démonstration, la Saccharo-fructosine, fabriquée par un laboratoire qui présenterait les caractéristiques suivantes :

- mètre, du conditionnement, de la fabrication et du contrôle) est égal aussi à 50 % du prix de vente hors taxes, sortant de l'usine. Ce prix de vente hors taxes est alors multiplié par le coefficient 2,02 pour obtenir le prix de vente dans les officines.

● SACCHARO-FRUCTOSINE : vingt tablettes de 5 grammes

100 grammes de sucre	0,24	P.R.I.	
Excipient	0,06	= 0,84	= 50 %
Articles de conditionnement	0,40		
Fabrication et contrôle	0,20		
Prix de vente hors taxe usine	1,58		100 %
Prix de vente en pharmacie	1,58 x 2,02		3,40

Ainsi conditionné par boîtes de vingt morceaux de 5 grammes (soit 100 grammes) et vendu en pharmacie, le sucre reviendrait à 34 F le kilo, soit quatorze fois plus cher que le sucre d'épicerie.

● SACCHARO-FRUCTOSINE : vingt tablettes dragées de 5 grammes

100 grammes de sucre	0,24	P.R.I.	
Excipient	0,06	= 1,70	= 50 %
Articles de conditionnement	0,40		
Fabrication et contrôle	1		
Prix de vente hors taxe	3,40		100 %
Prix de vente en pharmacie	3,40 x 2,02		6,85

Soit 68,50 F le kilo, c'est-à-dire vingt-huit fois plus cher.

● SACCHARO-FRUCTOSINE : granulés effervescents vingt paquets de 5 grammes

100 grammes de sucre	0,24	P.R.I.	
Excipient	0,10	= 2,14	= 50 %
Articles de conditionnement	0,80		
Fabrication et contrôle	1		
Prix de vente hors taxe	4,18		100 %
Prix de vente en pharmacie	4,18 x 2,02		8,45

Soit 84,50 F le kilo, c'est-à-dire trente-cinq fois plus cher.

● SACCHARO-FRUCTOSINE : ampoules buvables coffret de vingt ampoules de 10 millilitres

100 grammes de sucre	0,24	P.R.I.	
Vingt ampoules de 10 millilitres	0,50	= 2,50	= 50 %
Articles de conditionnement	0,78		
Fabrication et contrôle	1		
Prix de vente hors taxe	5		100 %
Prix de vente en pharmacie	5 x 2,02		10,10

Soit 101 F le kilo, c'est-à-dire quarante-deux fois plus cher.

Nous pourrions continuer et raffiner la présentation de notre sucre et nous trouverions alors les prix suivants :

- 20 gélules de 5 g. : 5,80 F.
- 20 gélules retard de 5 g. : 10,66 F.

- 20 gélules retard sous blister (3) : 11,00 F.
- 20 comprimés effervescents de 5 g. : 9,48 F.
- 20 comprimés effervescents sous blister : 10,65 F.
- coffret de 20 ampoules de 2,5 jumelés à 20 comprimés effervescents : 18,50 F.

Quant au grand modèle, il devrait osciller de 100 à 180 F au lieu des 2,60 F qu'il coûte actuellement. Nous pourrions aussi présenter le sucre en poudre microfinée, en granulés, en spatules, en comprimés à double ou triple noyau. Il n'y a que la forme sirop qui, étant délicate et peu rentable, restera exclue de nos calculs, aucun laboratoire ne pouvant se résoudre à fabriquer du... sirop de sucre !

Ampoules buvables et gélules retard

A moins, bien sûr, que l'on présente ce sirop de sucre en « sachet-dose-poudre » accompagné d'une ampoule d'eau distillée à préparer extemporanément ou que l'on fasse passer dans le conditionnement des médicaments, la forme de beringot de plastique pour présenter des beringots de sirop par unité de prise.

Voilà des idées à exploiter, dans le budget « recherche ».

Quant à la forme gélule-retard, coûteuse mais très en vogue sous la pression des firmes américaines qui l'ont lancée, notre sucre pourrait s'y glisser. Il entraînerait alors, en tant que principe actif, des microgranules de saccharose, en plusieurs couches, formant des microcapsules se délitant au fur et à mesure des besoins de notre organisme, ce qui nous permettrait de ne consommer que trois gélules-retard de 5 grammes au lieu des trois morceaux de sucre habituels.

(*) Pharmacien - conseil de la Caisse nationale d'assurance-maladie, docteur en sociologie. En 1970, Mme James-Safar avait consacré au gaspillage des médicaments une thèse de doctorat remarquable, dont le Monde avait rendu compte en son temps et que la revue française des affaires sociales a publiée dans son numéro d'octobre-décembre 1974.

Comme les assurés sociaux continueront à consommer leur 30,5 kg de sucre par an et par personne, la Sécurité sociale paiera à sa charge 70 % des 2060 francs que cela représente par ayant droit, soit 66 milliards pour toute la population, soit quatre fois le budget pharmaceutique actuel pris en charge. Rappelons que la population protégée par les organismes de Sécurité sociale était estimée, en 1973, à près de 39 millions, soit 74 % environ de la population totale française (Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés).

Les médecins, sur le conseil éclairé et désintéressé des visiteurs médicaux, prescrivent Saccharo-fructosine, Saccharosine, Disaccharum, Saccharum... et le sucre-gadget s'accumule dans l'armoire à pharmacie sous ces différentes formes au lieu d'être rangé sur l'étagère de la cuisine comme autrefois.

Mais même si le sucre n'est pas, ce risque de ne jamais être un médicament, tout en restant un excellent excipient, le mécanisme de fixation du prix des médicaments que nous avons exposé montre que leur conditionnement est une des principales raisons de leur augmentation. Il est bien évident que, en présence d'un médicament majeur de toute première nécessité, l'intérêt thérapeutique passera avant les considérations économiques, une étude sérieuse de biodisponibilité pourrait décider de la forme galénique, aussi coûteuse qu'elle pourrait l'être, ce qui n'est pas le cas de notre sucre et des médicaments qui s'en rapprochent.

Nous aimerions que cette démonstration pratique fasse prendre conscience aux médecins au moment de leur prescription, que, à principe égal, c'est la forme qui décide du prix et de la charge qu'elle entraîne pour la collectivité. Quant aux assurés sociaux, ils devraient apprendre que leur appétit pour les formes insolubles des médicaments représente une part non négligeable de leurs cotisations.

(1) Calculé sur les bases de l'arrêté n° 35.502 du 5 avril 1968.
(2) Le blister est la bande alvéolaire de plastique où s'alimentent qu'il soit les comprimés.

Carcan hospitalier

par le DOCTEUR

NOTRE médecine est en faillite ; mal répartie, elle nous coûte de plus en plus cher (3 % du P.N.B. en 1968, 18 % en 1974). Une solution urgente s'impose. Doit-on continuer ou faire écarter notre système sanitaire ?

En ce domaine qui détient le pouvoir ? Le personnel soignant puis-til rétablir la santé et ordonne les dépenses ; le malade ne peut juger si ce pouvoir est correctement exercé. Malheureusement cette unité de soins est toujours confondue avec des éléments qui octroient le droit d'intervenir : les gestionnaires du budget, de multiples formes de la médecine, usurpant le titre d'ordonnateur ; des groupes politiques, syndicaux, socio-professionnels usurpant celui de bénéficiaire. Les uns et les autres confondent leur autorité momentanée, issue d'une situation politique toujours provisoire, avec le pouvoir, ils s'adressent à l'unité de soins pour l'obliger, et non pour l'éclairer et le suivre. La confusion soigneusement entretenue contribue à créer de nouvelles maladies, justifie des dépenses nouvelles.

Quel est notre système sanitaire ?

L'hôpital public prend une part croissante des dépenses (1/3 environ) pour réaliser des unités de soins profondément contestables. Les 2/3 des hospitalisés n'ont déjà aucune raison médicale d'y séjourner. L'internat, peu au fait de la médecine pratique, est partout largement responsable de la durée du séjour, de la multiplicité des actes onéreux. Les observations rares, les séries homogènes, justifient pour les plus « gradés », des investigations para-cliniques médicalement et économiquement très discutables. L'hôpital paie ainsi, trois fois sur quatre, pour rien, plus de soins qu'il n'a de lits, sans compter les administrations et les services centraux. Et ces dépenses dépassent 80 % du budget d'exploitation, budget au chiffre énorme pour les quelques véritables urgences hospitalières, même si les soins en ces situations extrêmes sont souvent remarquables.

Se greffe ensuite une gestion centralisée, planifiant dans le vide des actes parafinanciers sans agir sur le prescripteur, unifiant les commandes d'un matériel peu utilisé ou peu utile, créant des secteurs luxueux qui n'auront jamais en eux-mêmes les recettes pour leur exploitation. On peut planifier les services techniques des P.T.T. et de la S.N.C.F., mais non une unité de soins qui s'occupe d'individus... même s'ils sont nombreux.

Fait-on mieux dans le privé ?

Les cliniques offrent un service rapide, personnalisé ; les usagers qui défendent l'intérêt public - y vont comme les autres, quand ils le peuvent. Seulement voilà : on n'y trouve que les secours rentables et non la médecine générale, le gériatrie.

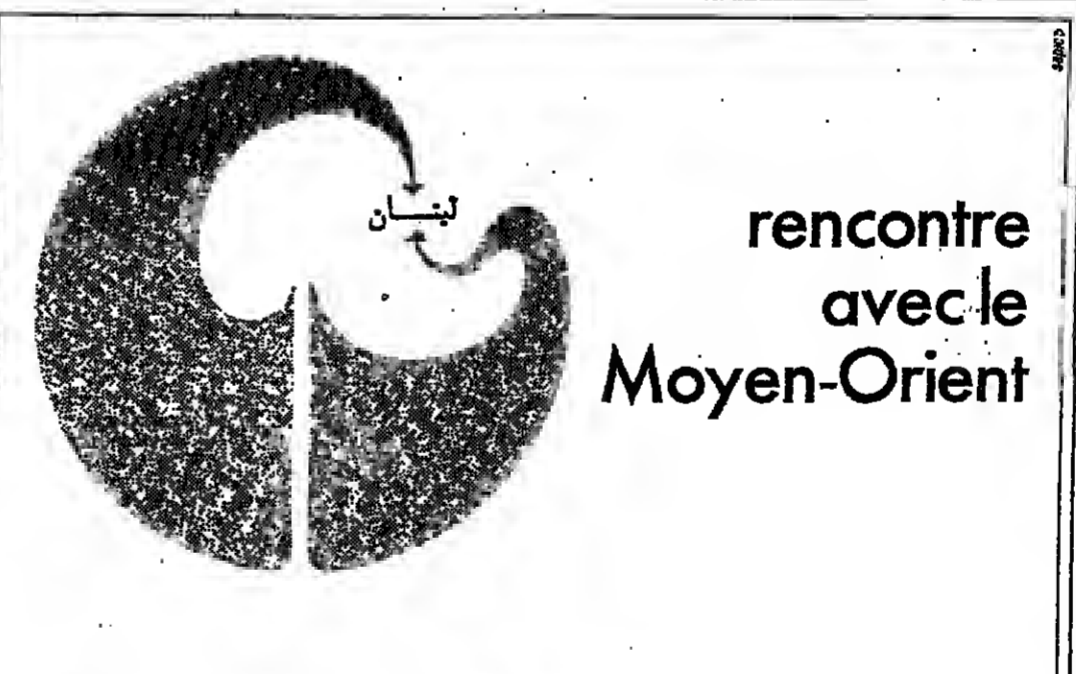
Le généraliste correspond à une demande profonde : tous le souhaitent disponible, jugeant et consultant avec tact, protecteur contre l'emprise appauvrissante du travail. Mais rares sont les praticiens qui examinent entièrement leurs malades ; exceptionnellement ceux qui les écoutent. L'avis du spécialiste, l'examen complémentaire ne leur permettent presque jamais de véritables discussions. Peut-on accepter plus de quatre consultants ou trois visites par heure, soignant plus de trente malades par jour, exercer seul en regard des spécialistes jour et nuit, en content de temps autres, à la sauvette, sa clientèle au praticien voisin ?

Des tares en extension

Évoquons surtout l'avenir de notre système de santé. L'extension des tares actuelles ne saurait se maintenir. Les dépenses augmentent plus vite que le P.N.B. : le calcul suggère que la santé occupera 100 % de ce produit dans quinze ans ! Signifia que l'enseignement souffre de la même anomalie. L'un et l'autre éolent des contradictions qui les mènent. Il n'y a alors que deux solutions :

— Une planification de plus en plus autoritaire, centralisée, étatique. La médecine libérale y sera étroitement contrôlée. Souffrir le coût des thérapeutiques inutiles, des actes trop répétés, les difficultés de la surveillance, c'est aller vers le tonnerre. Les cliniques verront leurs charges s'alourdir des services apparemment nécessaires au service public. Il ne sera jamais possible d'offrir à tous le soin artificiel, la clinique psychiatrique, les soins de diététique, le centre de posture pour drogué... On confiera à des généralistes médiocrement rémunérés à la vacation un lot dérisoire de patients pour « soigner couramment ». Obligation sera faite d'inscrire sur fiches préétablies les données de l'examen. Le déroulement de l'acte médical uniformisé n'aura plus de vie. Les externes goûteront déjà dans certains services à ce nouvel exercice ; ailleurs, ils le réclameront... Des équipes différentes, selon un code fixe, sans voir le patient, ventileront le « cas » difficile sur la « technique » spécialisée. En fonction des fonds, on augmentera ou diminuera l'appel au spécialiste ; ce système fonctionne déjà dans les centres de prévention de la Sécurité sociale. On confiera aux machines tout ce qui semble suffisamment commun aux différents métiers pour organiser un programme. L'idée centrale n'est pas de chercher ce qui peut chaque être différent du voleur, ce qui l'individualise, pour l'enrichir en valorisant son intégrité, seule forme véritable de la santé. Non, le logique de l'Etat est d'unifier pour simplifier.

LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE EXPERIMENTELLE TRIBU
Georges GUELFAND
Roland GUERON, Aide NQN15
organisé le 29 janvier 1975, à 10 heures, une conférence de Stéphane LUPASCO sur
« LA LOGIQUE DE L'ENERGIE »
Pour S. LUPASCO, logicien, philosophe, auteur de « L'énergie et la matière psychique », l'énergie fonctionne sur le principe de la « logique ». La notion de conflit psychique est au centre de ses travaux.
Lieu de la conférence : TRIBU, 185, r. d. Poissonniers, 75017 Paris
Frais de participation : 15 F.



rencontre avec le Moyen-Orient

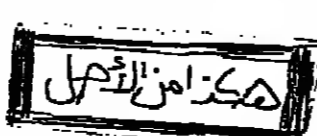
EXPO MIDDLE EAST 75

Spécialement organisée pour permettre aux Industries françaises - petites, moyennes aussi bien que grandes - de prendre contact avec les personnalités les plus qualifiées, réunies sur place pendant 4 jours, en vue :

- de s'implanter au Moyen-Orient.
- d'exporter biens d'équipement et de consommation, services et savoir-faire.
- de trouver des capitaux au travers d'accords d'association.

Formule originale et efficace conçue dans l'esprit et la tradition des pays visés : Arabie Saoudite, Qatar, Koweït, Lybie, Iran, Egypte, United Arab Emirate, Yémen, Bahreïn, Jordanie, Liban, Turquie, Oman, Abu-Dhabi et Irak.

Une organisation de Patent International Affiliates New-York, avec le concours de l'American Management Association.
Renseignements : Délégation pour la France : COMPAGNIE FRANÇAISE D'EDITIONS - EME 75
10, rue du Colisée - 75008 PARIS - Tél. 225.52.75 - Telex : Franceed 28.274 F.



DE SANTÉ PLUS RATIONNEL

Le système français fondé sur l'hôpital et la formation du généraliste de l'information du malade et du bien-portant à la consommation des médicaments, bien des lacunes et des aberrations

apparaissent, en même temps qu'un nombre de plus en plus grand de responsables, voire de consommateurs de la santé, commencent à envisager cela en termes économiques.

Deux points de vue. L'un du professeur Raymond, médecin des hôpitaux, l'autre de Mme James-Safar, pharmacien-conseil de la

et courage politique

RAYMOND (*)

Les soins coûteux sont réservés aux patients qui les méritent, en fonction des critères moraux et/ou financiers de la société de cet avenir proche. La nécessité apparaît exclure d'un tel système les pays en voie de développement, car il ne peut être question de laisser son coût dépasser 30 à 40 % du P.N.B. Sinistra gracieuse de cet uniforme futur, qu'il soit luxueux ou pauvre, le drame est qu'il sera longtemps endossé avec soumission par une majorité silencieuse ayant oublié de penser...

Changer les groupes de pression

La deuxième solution suppose un changement fondamental des groupes de pression. Le pouvoir du médecin doit recouvrer son autonomie profonde. Notre chance est grande : les cabinets de groupe répondent déjà à la demande pour un prix de revient réel/modique. Les multiples nuisances, maladies cardio-vasculaires, infectieuses, dégénératives peuvent être comprises par tous, grâce aux moyens actuels de communication. Certaines pages de journaux expliquent déjà sans dramatiser, mais de manière trop technique, et leur diffusion reste faible par rapport aux articles ou émissions à sensation. Pour quatre mille à cinq mille habitants, un cabinet avec cinq ou six médecins, des infirmières, une unité de pharmacie, une gestion sans autre exigence qu'un équilibre interne. La Sécurité sociale donne les fonds, sans autre contrôle que celui des bénéficiaires locaux correctement éduqués. Sont prolongés et valorisés les actes de soins (consultation, visite), complètement dévalorisés les actes techniques (laboratoire, radiologie...) et la plupart des médicaments.

Le cabinet peut tout faire : les discussions diagnostiques, thérapeutiques, la surveillance à domicile, les protocoles d'examen de laboratoires après avis d'un spécialiste ou d'une bonne revue récente. Ce cabinet peut obtenir un statut important, contribuer à la recherche sur des séries socialement représentatives. Tous doivent partager leur savoir au cours de réunions avec l'équipe soignante : les auxiliaires médicaux ont une profonde connaissance des détails les plus humbles concernant leur patient. Par leur attitude, leur niveau, ils contribuent déjà depuis longtemps à l'essentiel : la thérapeutique. Les rémunérations dépasseront les 22 à 25 F du C, mais resteront toujours bien inférieures aux 300 à 600 F du « prix de journée », prix qui ne compte pas les honoraires médicaux, les crédits d'enseignement détournés... Quant au caractère direct ou indirect des honoraires versés par le bénéficiaire, c'est un problème qui disparaît avec l'évolution des faits.

Des petites unités sanitaires

Où seront les trois patients sur quatre hospitalisés inutilement ? Chez eux, grâce au cabinet de soins ; l'hospitalisation à domicile ne saurait, comme maintenant, être rattachée à un hôpital où les médecins sont prisonniers par le jeu du temps plein. Pour les gens âgés, les constructions au centre des cités sont toujours une réussite. Les dépenses d'investissement représentent actuellement une part si faible que la suppression d'une fraction énorme du budget d'exploitation rendrait aisée pareille entreprise. Ces petites unités seront ensuite d'un coût d'exploitation d'autant plus léger que les bénéficiaires y resteront longtemps en bonne santé. Chaque administration locale sait parfaitement quelle serait la meilleure implantation de ces foyers. Une proposition voisine peut être appliquée à la psychiatrie. Toutes ces structures doivent être sous la dépendance des unités de soins.

Un hôpital rendu à sa véritable compétence

A tout âge, chaque élément du cabinet médical doit apprendre. En ce lieu doivent être les débutants, et non sur les bancs d'un amphithéâtre ou dans un hôpital aux trois quarts vides. Si la connaissance permet des discussions diagnostiques et thérapeutiques, les détails administratifs, le traitement des nuisances issues de l'acte médical appartiennent à tous, praticiens compris.

L'inégalité devant la mort

A trente-cinq ans, les manœuvres meurent quatre fois plus que les instituteurs. A soixante-cinq ans, leur mortalité est encore deux fois plus élevée. Ces chiffres extrêmes, issus d'une enquête de l'INSEE (1), montrent que l'inégalité devant la mort reste très importante entre les catégories sociales en dépit de la protection croissante apportée par l'extension de l'assurance-maladie. Ils montrent aussi que cette inégalité n'est plus seulement fonction du revenu mais du niveau d'instruction.

Les douze groupes socio-professionnels retenus par les chercheurs du service de démographie de l'INSEE constituent un échantillon représentatif de la population masculine française âgée de trente à soixante-neuf ans et dont l'évolution a été suivie de 1955 à 1965.

Ce sont les instituteurs qui ont l'espérance de vie la plus élevée, suivis de près par les cadres supérieurs, les membres des professions libérales et du clergé catholique, et les techniciens.

De l'instituteur au manœuvre : une perte de vie de sept ans.

Les plus en retard sont les ouvriers spécialisés et les cadres moyens. Sur mille instituteurs de trente-cinq ans, cinq cent soixante-douze atteignent ou dépassent le soixante-quinze ans, alors que sur mille manœuvres trois cent trente et un seulement bénéficient d'une telle longévité. Un instituteur de trente-cinq ans peut espérer vivre encore en moyenne 40,8 années (40,3 pour les cadres supérieurs et les professions libérales). Cette espérance n'est que de 32,5 années pour les manœuvres (34,9

pour les ouvriers spécialisés et les salariés agricoles), qui doivent ainsi aux difficultés de leur condition sociale une « perte de vie » de plus de sept années.

L'instruction plus que l'argent.

De tels écarts ont été trouvés dans d'autres pays, et notamment aux Etats-Unis, où l'on a pu montrer que les différences enregistrées dépendent plus encore de la durée des études que du niveau socio-professionnel. La présence des instituteurs et des prêtres dans le groupe français

de plus des millionnaires, de la naissance et de l'argent.

L'étude des motifs ayant entraîné le décès prématuré des plus défavorisés confirme ce fait. Il apparaît en effet que la mortalité due aux affections largement indépendantes de l'option volontaire des individus (cancer, maladies cardio-vasculaires) n'est pas sensiblement différente (de 1 à 1,7) d'un groupe socio-professionnel à un autre. L'écart devient en revanche considérable (de 1 à 6) pour les maladies dépendant plus ou moins du comportement. L'écoulement qui joue lui-même un grand rôle dans l'incidence des accidents et de la tuberculose. L'alcool est souvent, comme le soulignent les chercheurs de l'INSEE, « une échappatoire à une vie sans horizon et sans espoir » ; les tranquillisants absorbés par millions d'unités en sont une autre, qui requiert cependant une demande formulée et l'intervention médicale.

Les facteurs économiques, culturels et médicaux s'imbriquent ainsi étroitement pour expliquer la persistance d'inégalités intolérables devant la maladie et la mort.

Et il est vraisemblable que le remède peut en être trouvé au niveau d'une action vigoureuse menée sur le double plan de l'éducation et de la prévention, selon de type socio-médical, dont les politiques de santé des pays développés font encore si largement défaut.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Secteur public et secteur privé

A niveau professionnel égal (cadres moyens, employés de bureau, ouvriers, qualifiés ou spécialisés), les employés du secteur public et du secteur privé ont été étudiés séparément. Ce qui permet de constater que les premiers ont une mortalité plus faible que les seconds, fait attribué par M. Desplanques à des conditions de recrutement plus sévères, à un travail moins dur et à une orientation plus efficace dans le secteur public que dans le secteur privé.

1) L'inégalité devant la mort, par P. Lecomte, « Population et société », décembre 1973. Etude de l'enquête dressée par Guy Desplanques dans les années 60 et 70, octobre 1973. Pierre Viansson-Ponté a consacré sa chronique du 15-16 septembre 1974 à une réflexion sur cette enquête.

Une enquête sur la disparité des soins

Ce sont les catégories les plus favorisées qui ont recours aux spécialistes

EN dépit de l'aide financière importante qu'apporte la Sécurité sociale aux personnes qui doivent se soigner, la consommation médicale demeure encore relativement inégale, non pas tant selon les revenus que selon le degré d'instruction et le dimensionnement familial. Les inégalités les plus importantes sont cependant constatées dans le recours aux soins les plus

représentatifs de la population résidant en France. L'enquête est cependant incomplète, et par conséquent limitée, dans la mesure où elle ne porte que sur la consommation médicale et pharmacologique dite « de ville », c'est-à-dire à l'exclusion des frais hospitaliers qui atteignent à l'époque 42,2 % de l'ensemble de la consommation.

Les revenus des ménages ont tout de même de 1 à 1,8, si l'on intègre les différences de consommation par type de consommation. Le CREDOC, les institutions d'assurance obligatoires pour une grande partie de la population (98 %) ont rendu solvable une clientèle qui, sur un marché totalement libre, ne le serait pas.

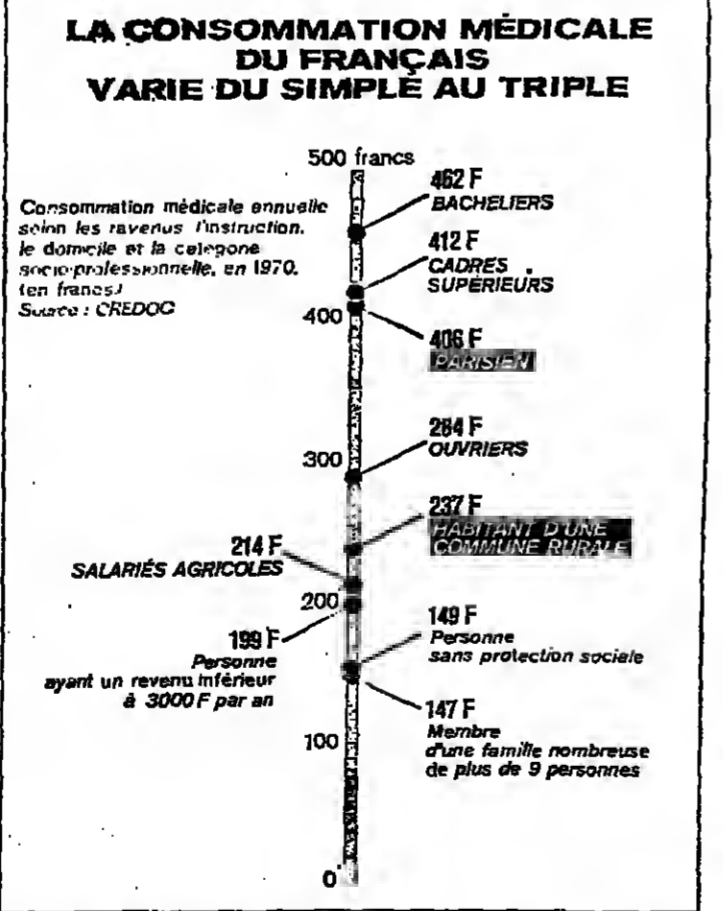
Les différences demeurent aussi relativement faibles si l'on compare la consommation médicale selon les catégories socio-professionnelles, un cadre supérieur dépense pour sa santé deux fois plus qu'un salarié agricole. D'autres lecteurs ont une influence plus grande. L'instruction joue un rôle, du moins jusqu'à un certain degré d'enseignement. Le Français qui dépense le plus en frais médicaux et pharmaceutiques est en effet celui qui est bachelier, mais n'a pas poursuivi au-delà ses études (dépense annuelle de 482,29 F). L'existence ou non d'un système de protection sociale est évidemment déterminante, puisque la personne non couverte par une assurance ne dépense que 148,85 F par an, alors que celle qui est bachelier, mais qui a la Sécurité sociale et une mutuelle (c'est le cas pour 72 % des cadres supérieurs et seulement 28 % pour les salariés agricoles) a un budget santé égal à 372 F par an. Mais la taille des familles joue aussi tout de même un rôle, puisque le ménage ayant le plus de neuf Français la consommation médicale par personne tombe à 147,33 F. Finalement, celui qui a le plus recours aux professionnels de santé, c'est-à-dire le bachelier, dépense trois fois plus que le membre d'une famille très nombreuse.

Mais des disparités plus graves encore sont à noter : le niveau du revenu et l'appartenance à telle ou telle catégorie socio-professionnelle sont à l'origine de différences les plus fortes ; celles que l'on observe dans le recours aux différents types de soins. Lorsqu'un cadre supérieur voit un médecin, une fois sur deux il s'agit d'un spécialiste. Un ouvrier, une fois sur quatre, et un salarié agricole seulement une fois sur six ; en va de même pour les prothèses dentaires : celles que l'on observe dans le recours aux différents types de soins. Lorsqu'un cadre supérieur voit un médecin, une fois sur deux il s'agit d'un spécialiste. Un ouvrier, une fois sur quatre, et un salarié agricole seulement une fois sur six ; en va de même pour les prothèses dentaires : celles que l'on observe dans le recours aux différents types de soins.

Dans la mesure où les personnes sont protégées et les ménages avec

de nombreux enfants et ceux disposant de bas revenus sont les plus faibles consommateurs de tous les types de soins, les auteurs de l'enquête concluent en conclusion qu'il est permis de penser que l'extension de la Sécurité sociale et la suppression du ticket modérateur ont les plus démunis pourraient leur faciliter l'accès aux soins. Cette proposition semble d'autant plus valable que ce sont sans doute ces catégories de Français qui, faute de soins continus, doivent en dernier recours se rendre à l'hôpital, cause des dépenses les plus importantes pour la collectivité.

JEAN-PIERRE DUMONT.



spécialisés les catégories les plus favorisées en étant les principaux consommateurs. Telles sont les principales observations que dégage la revue *Consommation* (n° 3, 1974), qui vient de publier les résultats d'une enquête sur les soins médicaux. Celle-ci a été menée par l'INSEE et le CREDOC en 1970 auprès de huit mille ménages

avec une influence non négligeable sur le niveau de la consommation médicale, mais les différences entre un ménage disposant de faibles ressources et une famille aisée sont moins grandes qu'on ne le croit généralement. Alors qu'en France la hiérarchie des revenus est très étendue, l'écart des consommations médicales ne s'étend que de 1 à 2,5 et

Le petit enfant : un retard de vingt ans pour les défavorisés sociaux

L'INÉGALITÉ sociale devant la mort est perceptible aussi chez les nourissons comme le montre l'étude entreprise par Marie-Claude Gérard et Soigneuse Hémyry et qui a fait l'objet d'une communication au congrès international pour l'étude scientifique de la population de Liège.

La mortalité moyenne des enfants de moins d'un an est de 60 % plus élevée chez les Algériens vivants en France que chez les Français. Pour ces derniers l'écart est encore de un à cinq entre les enfants de manœuvres et ceux des cadres supérieurs.

Le taux moyen de mortalité infantile s'est dans l'ensemble beaucoup abaissé en France de 1950 (cinquante-deux décès pour mille enfants nés vivants) à 1970 (18,2 pour mille). De nouveaux progrès peuvent être attendus, puisque cette mortalité infantile est en Suède et aux Pays-Bas inférieure à treize pour mille.

Mais le retard acquis en France par les catégories défavorisées est tel qu'il atteint vingt-deux ans entre le groupe des manœuvres et celui des professions libérales et cadres supérieurs, et douze ans entre les ouvriers qualifiés et ces mêmes catégories privilégiées.

En d'autres termes, les progrès accomplis pour le surveillance de la grossesse, le dépistage et les soins du petit enfant (les deux tiers des décès observés étaient survenus au cours de la première semaine de la vie) ont profité essentiellement à ceux qui avaient accès à la fois à l'information et à la protection médicale. Les autres en sont restés au stade atteint par les privilégiés en 1950, et si la progression a été continue depuis vingt ans, les écarts entre groupes sociaux n'ont pas diminué.

Les nouvelles dispositions législatives concernant la protection de la femme enceinte et de celle qui accouche devraient permettre en théorie de remédier à cette situation. Encore faudrait-il qu'une large information soit diffusée à ce sujet dès le stade scolaire, et qu'une vigoureuse impulsion soit donnée au réseau actuellement médiocre que constituent les centres de P.M.I. (protection maternelle et infantile). Il est, paradoxalement, plus que vraisemblable que les dispositions législatives adoptées tant à propos de la contraception que de l'avortement favorisent ce nécessaire essor. Les centres de P.M.I. se trouvent, en effet, au centre de ces dispositions.

Toute la vérité sur les prothèses capillaires :

le leader international capillaire vous propose en exclusivité mondiale, et gratuitement une documentation sonore.

Vous écoutez le témoignage de clients et résumés, la vérité sur SVENSON et sa technique son importance dans le monde. Interview de ses directeurs de France, les références de ces responsables dans les autres pays du monde. Vous connaîtrez alors le véritable système révolutionnaire qui vous permet de retrouver des cheveux, vous savez aussi qu'il a lancé le premier en France. Pour recevoir gratuitement ce disque, il vous suffit de retourner le bon à recouper ci-dessous. Vous pouvez également en obtenir un en vous rendant à l'Institut SVENSON, 6, rue des Saussaies - Paris 8^e - 3^e étage. Si vous ne passez pas de journe-déjeunés, nous serons heureux de vous le faire écouter à l'Institut.

SVENSON
SVENSON, 6, rue des Saussaies - Paris 8^e - 3^e étage - Tél. 265.31.95/48.64

■ Bon à renvoyer à Institut SVENSON - 6, rue des Saussaies - PARIS 8^e
■ Nom
■ Adresse

ARTS ET SPECTACLES

STUDIO DES URSULINES
11 rue de Ursuline ODF 35-18

Musique

« LA FLUTE ENCHANTÉE » par l'Opéra du Rhin

Que le théâtre lyrique se porte bien, nul doute possible : à Toulouse, à Lyon, à Genève, à Strasbourg, on joue à bureaux fermés Faust, Così l'Or du Rhin, la Flûte enchantée, un cours de séries de représentations bien plus longues que par le passé : onze pour la seule Flûte enchantée à Strasbourg, Colmar et Mulhouse ; l'effort de régionalisation a mené par l'Etat et les grandes villes ces dernières années est récompensé par une demande pressante du public qui est sa meilleure justification.

La représentation strasbourgeoise bénéficie d'une scénographie de Jean-Pierre Fournelle qui résonne très heureusement, de façon classique, le problème des incassables changements de décor et d'atmosphère imposés par le livret de Schikmader. Sur la scène, un petit théâtre légèrement surélevé à trois pans avec quatre rideaux différents selon les scènes, dans le goût baroque le plus fin : une profonde nuit étoilée, parsemée des signes du zodiaque, Nuit : les portes d'or du domaine des prêtres qui alternent avec de belles tapisseries où l'œil maçonnique ramène entre les branches (d'autres branches) d'un arbre de la sagesse ; enfin le mur des éprouves.

On joue devant le théâtre, dans le théâtre et derrière, où apparaissent d'autres décors : rochers du désert où le dragon poursuit Tamino en ombres chinoises, grilles où Monostatos tient Pamina prisonnière, temple maçonnique, grille des éprouves dans le style de la création, tandis que descendent du ciel la flûte enchantée ou le chariot d'or des trois enfants.

Dans ce cadre, la représentation suit un cours normal, avec une mise en scène de Peter Rasky qui transcrit honnêtement, mais sans génie, la conception de Ponnelle. Aucune surprise à attendre. La Reine de la Nuit et ses trois surannes ont de grandes danses du dix-huitième siècle (sompueuses robes à panier noires, étincelantes de bijoux), attendries par Tamino, comme les princesses pouvaient l'être par l'enfant Mozart, puis juteuses de voir ce

LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS DU SPECTACLE

Les représentants du Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle (SNETAS) ont fait part lundi au cours d'une conférence de presse, de leurs inquiétudes. Ils ont entamé des négociations avec le secrétariat d'Etat à la culture sur la garantie de l'emploi, les salaires, le treizième mois et les primes. Dans le cas où aucune proposition constructive ne serait avancée lors de la prochaine rencontre entre le SNETAS et le secrétariat d'Etat à la culture (ce 21 janvier), diverses actions seront menées, dont une grève nationale prévue pour le 31 janvier.

Petites nouvelles

■ Le chef d'orchestre belge Franz André, qui avait dirigé le grand orchestre de la R.T.B. jusqu'en 1957 et qui avait créé à ce poste de nombreuses œuvres de compositeurs belges et étrangers, vient de mourir à Bruxelles. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

■ Le Forum-Théâtre de Berlin donne une représentation de « Rudimentar » d'August Stramm (en allemand) le 23 janvier à 20 h. 30 au Centre culturel allemand, 17, avenue d'Alsace, Paris 16^e.

■ Le Théâtre de l'Unité à Los Angeles annonce jusqu'au 23 janvier une pièce pour enfants d'Henri de Lafont et Vert d'ean, montée par la troupe des Athénaïens.

■ Le Théâtre Oblique annonce qu'il reportera la création de « Tons les Don Juan », opéra de chambre de Michel Bataillon, musique de Jean-Yves Bessac, du 22 au 23 janvier à 21 heures.

Culture

Aux Rencontres du parti socialiste

M. Mitterrand : Il faut dénoncer les idées reçues

Deux jours de discussions, neuf « tables rondes », des réunions de synthèse : une fois encore, la culture a été passée au crible. A l'invitation du Secrétariat national à l'action culturelle (SNAC) du parti socialiste, quelques centaines de militants, d'animateurs, d'universitaires et de responsables d'horizons divers se sont rencontrés à la Cité internationale de Paris. Ordre du jour : la culture sous toutes ses formes, télévision, concertation financière et création, rôle et statut des animateurs, éducation, action culturelle en banlieue...

M. François Mitterrand, qui présidait dimanche 19 janvier la séance de clôture, a mis en garde les participants contre « les déceptions des discussions purement théoriques » et contre l'intellectualisme. « Il faut, a-t-il dit, traduire en langage ordinaire un certain nombre de perspectives. Il y a un travail que le parti socialiste doit prendre en charge, celui de recenser les idées reçues, jusqu'au vocabulaire, d'une part pour dénoncer les formules étrange-magiques de la culture bourgeoise, d'autre part pour se saisir des nouvelles idéologies dont nous sommes nous-mêmes les porteurs ».

A l'appui de ses propos, M. François Mitterrand dressa une liste de mots suspects tels que liberté, internat, service militaire.

« C'est un langage de droite que de jeter toujours à la figure des autres, et spécialement de la gauche, la liberté, alors que chacun sait que la liberté telle que nous la comprenons est le sens même du combat de la gauche. Et cependant, le mot liberté fleurit tout naturellement sur les lèvres de ceux qui oppriment, avec une grande force de conviction, car ils ont le formidable avantage de disposer derrière eux de tout l'appareil culturel ».

Analysant avec ironie le contenu

2 films de Chris Marker

SI J'AVAIS QUATRE DRAMODAIRES et YVES MONTAND LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND

LE MONDE
La réunion de ces 2 films compose un spectacle intelligent et brillant. Un double rendez-vous à ne pas manquer. Jean de Baroncelli

avec La Bruyère DANIEL GÉLIN d'HERO ISRAEL HOROVITZ

Loc. : TRI. 76-99 et agences

LE HOLLYWOOD BOULEVARD BRUCE LEE

La Furie du Dragon

DE 10 H 00 A 2 H 00 DU MATIN

CONCERT DE MARIVEL

Michèle BOEGNER

Bach - Schumann - Schubert
Beethoven - Chopin

MARDI 21 JANVIER, à 21 h
Eglise Saint-Romain à Seixes (92)

ERRATUM. — Quelques omissions et erreurs de transmission se sont produites dans les articles sur Così fan tutte et l'Or du Rhin (le Monde du 21 janvier). Signalements seulement à la fin de ce dernier, qu'il était question d'abstraction géométrique (et non géographique), comme l'allusion à Bucheland le laissait entendre.

PAC. DE DROIT, 22, r. d'Assas - Jeudi 28 janvier à 21 h.

ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE FRANCE
Dir. Jean-Pierre WALLEZ (violin)

Marisa BORINI, piano Albert CALVAYRAC, trompette

TELEMANN - JOHANN - CHOSTAKOVITCH - VIVALDI (4 Soirées)
Loc. Durand, Copart

A PARTIR DU 22

MADÉLINE

MICHELLE LUCCIONI
JACQUES BALUTIN
GUY TREJAN
MARIE DAEMS
MAÏA SIMON

de ALAN AYCKBOURN
ADAPTATION DE CHRISTOPHER FRANK
MISE EN SCÈNE DE PIERRE MONDY
DECORS DE JACQUES MARILLIER
PAUL BARGE

ANJ. 07-09 et agences

Festival d'Automne

THEATRE DE LA PORTE ST. MARTIN

LE GRAND MAGIC CIRCUS

ET MICHELINE PRESLE DANS

GOOD BYE MR. FREUD

Tous les soirs 20 h 30 (répêche dimanche)
LOCATION PAR TELEPHONE : 607-37-53

MERCREDI

CONCORDE vo / ST. GERMAIN STUDIO vo
GAUMONT-LUMIERE vf / MONTPARNASSE-PATHE vf / CLICHY-PATHE vf
CAMBRONNE vf / GAUMONT SUD vf / LES "NATION" vf

DRACULA

écrit et réalisé par Paul Morrissey

interdit aux moins de 18 ans

vf / PATHE Champigny / AVIATIC Bourget / TRICYCLE Asnières
ARIEL Rueil / TANNERIE Versailles

Etat français des artistes...
nationalité audiovisuelle...

TUT

de M Ferdinand A...

mystique

855

مسرحية الحياة

MERCREDI

U.G.C. BIARRITZ v.o. (359.42.33) • VENDOME v.o. (073.97.52) • CLEF-CENSIER v.o. (337.90.90) • U.G.C. ODEON v.o. (325.71.08)
U.G.C. MARBEUF v.f. (225.47.19) • GAUMONT MADELEINE v.f. (073.58.03) • CLICHY-PATHE v.f. (522.37.41)
MAGIC-CONVENTION v.f. (828.20.32) • LES "NATION" v.f. (343.04.67) • BIENVENUE-MONTPARNASSE v.f. (544.25.02)

FILMWAYS présente

le nouveau film de
INGMAR BERGMAN

Scènes de la Vie Conjugale



interprété par LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON
avec BIBI ANDERSSON

écrit produit et réalisé par INGMAR BERGMAN images de SVEN NYKVIST

réalisé en couleurs
distribué par UGC / NEF / CFDC

CYRANO VERSAILLES v.f. • C21 ST. GERMAIN v.f. • CARREFOUR PANTIN v.f. • ARTEL PORT NOGENT v.f. • HOLLYWOOD ENGHEN v.f.
ATTENTION : Horaires spéciaux, veuillez consulter les salles

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"		
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ARCT

Premier Constructeur Mondial dans sa branche, recherche dans le cadre du développement de son Département des Etudes

ingénieurs d'études

Ces jeunes ingénieurs se verront confier des recherches de études ou des essais pour des éléments de machines ou d'installations.

- Ils doivent avoir une formation d'ingénieur mécanicien.
- Ils pourront évoluer vers des postes de responsabilité dans l'entreprise après 2 ou 3 années d'expérience.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo à Direction du Personnel ARCT Rue Cuvier 42300 Roanne.

ROWNTREE MACKINTOSH

Groupement International de produits PÉCULIÈRES, CONFISÈRES (Smarties, After Eight, Nima, Chocroute, Mentos)

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

recherche pour assurer l'animation du contrôle budgétaire dans son

ETABLISSEMENT DE CAMBRAI (NORD)

O aura des relations fonctionnelles à tous les niveaux et sera particulièrement chargé :

- de l'analyse des frais directs de production ;
- du contrôle des charges fixes ;
- de la mise en place de procédures ;
- de l'élaboration de tableaux-de-bord.

Le candidat retenu devra :

- posséder une formation supérieure (E.S.C., S.C.E.C., ECOLE D'INGENIEUR...)
- justifier d'une expérience (2 ans minimum) soit dans la fonction demandée, soit dans la fonction comptable ou financière ;
- être un homme de contact ;
- avoir le sens des initiatives, l'esprit d'analyse et de synthèse.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et brevets sous référence CB 2 A - Direction du Personnel, ROWNTREE MACKINTOSH - B.P. 12 57000 CHAUMPS-SUR-VAIRNE.

ARCT

Premier constructeur mondial dans sa branche recherche

chef du service informatique

Il sera responsable de l'analyse, de la programmation ainsi que de l'exploitation ou il devra concevoir avec beaucoup de rigueur ;

- devra pouvoir développer la fonction informatique dans l'entreprise en élargissant le champ des problèmes traités ;
- cette fonction exige d'avoir la pratique d'un langage évolué et, si possible, une expérience du temps réel ;
- la rémunération sera en rapport avec le haut niveau de compétence demandé.

Adresser lettre manuscrite avec photo et C.V. détaillé à Direction du Personnel ARCT Rue Cuvier 42300 Roanne.

emplois internationaux

LEVI STRAUSS & Co EUROPE

Is looking for a man who is capable to manage the apparel production and distribution functions in the central European area.

As the

DIRECTOR OF OPERATIONS

he will directly report to the area general manager.

He will be responsible for all aspects of production and distribution in AUSTRIA, BELGIUM, GERMANY and the NETHERLANDS.

To fill the position adequately, we are looking for candidates with a higher technical education and at least 5 years of experience in distribution management or apparel production at a level higher than single facility management, preferably in a multi-national company. The remuneration will be in accordance with the importance of the job.

The man who will fill this position, speaks and writes English fluently, and should have practical knowledge of French and if possible Dutch or German.

The location will be in Brussels.

If you are interested in this function, please apply in handwriting and send your curriculum vitae to

DEPUIS 1935

KSA

KURT SALMON ASSOCIATES-FRANCE
10-12, passage Trubert-Belier
75013 PARIS - FRANCE

Groupement d'Assurances Lyonnaises

SIAM-PRESERVATRICE

recherche

UN JEUNE CADRE COMPTABLE

Il sera chargé de la comptabilité générale, analytique et divisionnaire, ainsi que des relations avec les organismes extérieurs de contrôle.

En outre, il devra régler tous les problèmes fiscaux spécifiques à un G.I.E. Responsable du service comptabilité (5 personnes), il devra assurer également la gestion administrative de 2 services techniques (production et sinistres).

Il est nécessaire de posséder le DECS Comptable ou une formation équivalente, ainsi qu'une pratique de deux ans minimum dans le domaine de la comptabilité générale.

La connaissance de l'Assurance est appréciée, mais non indispensable.

- Poste basé à LYON -

Envoyer C.V. man. photo et rémunération souhaitée au Service du Personnel de la PRESERVATRICE, 18, rue de Londres 75439 PARIS Cedex 09.

DIRECTION COMMERCIALE

Notre Société a une vocation d'avant-garde dans un secteur en pleine expansion. Notre jeune Président vous confiera des responsabilités importantes avec notamment :

- le recrutement, la formation et l'animation du réseau de vente (80% de terrain) ;
- l'élaboration et le lancement de nouveaux produits ;

Ce poste d'avant-garde conviendrait à un jeune diplômé (E.S.C.) ayant du mordant pour la vente et le sens de l'organisation.

Le salaire évoluera en fonction des résultats. Poste basé à STRASBOURG.

Paire offre avec C.V. et photo sous réf. 1.966 à MANAGINO, 20, av. de la Paix, 67000 STRASBOURG

PARIS STRASBOURG **managing**

Groupement d'Entreprises T.P.

pour GENIE CIVIL, CENTRE RUE SAIRE DAMPIERRE-EN-BURLY (LOIRET)

GEOMETRES

hautement qualifiés

METREURS

TECHNICIENS

PRIX DE REVIENT AGENTS QUALIFIES

SERVICE ACHAT B.P. 7 45700 OZOUER-SUR-LOIRE ou se présenter au chantier à DAMPIERRE-EN-BURLY

Info cabinet fiscal et juridique cherche pour province

COLLABORATEURS

de très haut niveau ont plusieurs années d'expérience, et un cabinet de l'administration fiscale, Recherche en fonction des compétences. Ecr. avec C.V. N° 10.775 à JRP 20 rue de Valenciennes 75001 Paris.

Recherche à temps complet

ARCHITECTE D'OPERATION

Cherche à réaliser des plans d'édification pour stands, maga- sins d'exposition, etc. de surveillance et coordonner des travaux de construction et d'aménagement, ouverture d'entreprises, dynamisme et sens des responsabilités indispensables. Ecr. avec C.V., références, professionnelles et personnelles à M. TRUQUET, 202 bis, rue Ordener, 75018-PARIS, qui lui fera connaître les modalités de recrutement.

Site réalisant installations de maintenance (effectif 200 pers.) C.A. 20 M.I. recherché

DIRECTEUR COMMERCIAL

Norm. HEC-ESSEC, ou équivalent 35 ans minimum

Il devra :

- Animer l'équipe de technico-commerciaux et recruteurs ;
- Développer les ventes ;
- Etablir des contacts au plus haut niveau, avec les grosses sociétés françaises (ventes de structures automobiles, etc.).

Adress. C.V. détaillé et récent à Havas Annonces n° 91.117.

GROUPE FRANÇAIS

leader national dans son domaine recherche dans le cadre de son expansion internationale

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour sa filiale Franco-Iranienne

nouvellement créée, avec animation d'implantation autonome progressive après une période initiale d'exportation.

- Formation technique en mécanique ;
- Langue anglaise indispensable ;
- Expérience 10 ans d'expérience industrielle et commerciale ;
- Avc minimum 30 ans ;
- Références à THERAN pour une durée minimum de 3 ans.

Envoyer C.V. manuscrite et références à M. 88.597 CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

Association internationale de formation de cadres cherche pour travail en Afrique

FORMATEURS ET CHERCHEURS

si possible africains, ayant tenu responsabilités dans le développement rural en Afrique. Ecrire à : Des. Italico, Publicité, S. I. Des. Italico, 75013 Paris.

Importants Bureau d'études à vocation internationale recherche

ASSISTANT GEOTECHNICIEN

ayant plusieurs années d'expérience et l'habitude du travail en brousse en Afrique. Les personnes intéressées, soumettent leur candidature (C.V., photo, salaire et réf.) à M. PUBLIPRESS, 31, bd Bonne Nouvelle, 75001 Paris - Cedex 02

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE recherche pour

AFRIQUE NOIRE

J.H. COMPTABLES CELIBATAIRES O.E.C.S. OU EQUIVALENT pour sections administrative et comptables de succursales importantes. Conn. anglais souh. Avantages habituels d'expatriation.

Adresser C.V. et références à M. 88.597 CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

Société Africaine de Béton Manufacturé (rattaché au groupe allemand Dyckerhoff et Widman) dans le cadre de son développement outre-mer offre à

un jeune ingénieur

Paris et Méiers, Supalac, Travaux Publics, CESTI... en option mécanique-électricité. Une belle évolution de carrière.

Il doit : souhaiter résider quelques années, successivement en Afrique francophone (Abidjan...) puis en Allemagne, avant de prendre des responsabilités importantes au sein du groupe ; et si possible connaître la langue allemande.

Pour inf. empl. écrire sous référence 2115 A à M. 88.597 CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

egor

représent. offre

MAISON ITALIENNE recherche OES GENS diplômés à visiter dans les heures libres TISSAGES, TRICOTERIES, MAIS. DE CONFECTIION, etc. Commission intéressante. Ecrire à : ITALTEX B.P. 30, 12051 SIELLA (Italie).

CLARK EQUIPMENT FRANCE S.A.

STRASBOURG

Production Control Task Force Leader

We are in process of installing an integrated computer oriented material control system and require a "Task Force Leader" who will be responsible for coordination, planning, and implementation of this system.

The successful candidate will have had years of experience in production control purchasing or material system design.

Starting salary : 100.000 F.

If you meet the above qualifications and are interested, please send your curriculum vitae to Personal Department

CLARK EQUIPMENT FRANCE S.A.
105, rue de la Plaine-des-Bouffiers,
67022 STRASBOURG-MEINAD.

Ardoisières d'Angers S.A.

2000 personnes
C.A. du Groupe 250 000 000 F
recherche

directeur

Le poste :

- Le candidat prendra tout d'abord en charge la Direction du Personnel. A ce titre, il en redéfinira les missions et mettra en place les nouvelles structures et méthodes de travail.
- Dans un deuxième temps, il se verra confier des responsabilités plus étendues et participera au Comité de Direction de l'Entreprise.

Le candidat :

- Diplômé Grandes Ecoles (Mines, Centrale... ou équivalent) 30 ans minimum
- Il a acquis - dans le cadre d'une importante unité de production - une expérience de la gestion des hommes, des systèmes de rémunération, des négociations syndicales.
- Il s'est orienté vers les problèmes de gestion de l'entreprise et a acquis une expérience dans ce domaine.
- Il désire élargir ses responsabilités et son champ d'activités.

Rémunération en rapport avec l'importance du poste.

Lieu de résidence : ANGERS

Envoyer lettre manusc. CV et photo à ASSOR CONSEIL 85, rue Lafayette 75009 PARIS

Société d'ETUDES recherche pour région SUD-EST

INGENIEUR SYSTEME

pour définition et conception d'équipements électroniques et électroniques associés à des calculateurs digitaux. Expérience Industrielle requise.

Poste réclameur de larges initiatives personnelles avec de nombreux contacts.

Envoyer C.V. et références à M. 88.597 CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

LABORANQUES CETRAEL recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

plein temps pour BORDEAUX, ayant expérience pédagogique nationale du marché concerné, disponible immédiatement et possédant volume d'écrits.

Deposer curriculum vitae, rue Vianon, 75009 PARIS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

COFRADEL

5^e groupe succursaliste français, CA annuel de 2 milliards de F en développement rapide, cherche pour son siège à LYON

un jeune cadre financier

qui a pour mission de :

- préparer les plans de financement ;
- centraliser et contrôler les données correspondantes en liaison avec les services opérationnels et informatiques ;
- participer au montage des opérations financières ;
- réaliser des travaux d'études financières et participer à différentes actions ponctuelles.

La création de ce poste nécessite un cadre ayant 2 ans minimum d'expérience, une bonne dimension intellectuelle, une formation Sup de Co, ESSEC, HEC ou équivalent. Ecrire à Mme G. DILL sous référence 264 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
membre de l'ANCFERP

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche

UNE COLLABORATRICE

pour la Direction Commerciale
Expérience nécessaire

Adresser curriculum vitae à LYON, B.P. 7 - 69440 ECOUVEN

Groupe NOBEL-BOZEL

ISOREL premier producteur européen de panneaux.

créé au sein de ses usines d'ARPAJON (91), EMBERVILLIERS (88), BANT-DIZIER (52) et GASTELJALOUX (47) la poste de

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Dépendant des directeurs d'implantation, les titulaires prendront en charge la gestion du personnel, la comptabilité et le contrôle de gestion.

Les candidats âgés de 32 ans au moins, devront justifier d'une expérience confirmée dans les domaines considérés, acquis en milieu industriel. Larges perspectives de carrière pour candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et rémunération envisagée au réf. N° 1414 à SOBEL BOZEL, Département Encadrement, Tour Roussel Nobel, Cedex 02, 92089 PARIS LA OEFENSE.

finances banques

LE RESPONSABLE DE SA REPRESENTATION REGIONALE A RENNES.

LES LABORATOIRES STABLE

DIPLÔMÉS (ES)

LABORATOIRES MEDICALE

JEUNE INGENIEUR

Selection cons

INGENIEUR D'AGENTE

diwelli

ingénieur commercial

صكرا من الاصل

150

emplois régionaux

finances banques RENNES

LE RESPONSABLE DE SA REPRESENTATION REGIONALE A RENNES. Ce poste, en relation, à votre connaissance...

LES LABORATOIRES SEARLE recherchent DÉLÉGUÉS (ÉES) A L'INFORMATION MÉDICALE. Niveau d'études bachelariats ou diplômes...

SEDIS (GROUPE PEUGEOT) 1300 pers. 120 MF EXPANSION: 20% L'AN. N° 1 FRANCE - N° 2 EUROPE...

JEUNE INGÉNIEUR T.N. - METHODES OUTILLAGE - ENTRETIEN. POSTE DE RESPONSABILITÉ JUSTIFIÉ PAR L'EXTENSION DES MOYENS DE PRODUCTION...

SC sélection conseil 6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

MS Biais et traitement périphérique de l'information. recherche pour son Agence de MARSEILLE. DIRECTEUR D'AGENCE...

olivetti Vous avez une solide expérience de la vente dans le domaine des Systèmes Informatiques. Vous êtes actuellement à la recherche d'un nouveau cadre d'activité...

CENTRES DE PERFECTIONNEMENT COMMERCIAL DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VALENCIENNES, AVESNES ET CAMBRAI recherche ANIMATEUR DE FORMATION POUR COMMERÇANTS: GESTION-VENTE...

LE CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT de Rouen, recherche ARCHITECTE (référence T.C.30). Intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire...

BERTIN et CIE recherche pour son centre automatique et Informatique Industrielle AIX-LES-MILLES (13) UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DE HAUT NIVEAU...

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF recherché par Société commerciale région LISIEUX. Le poste conviendrait à un homme de 30 ans minimum possédant solide formation COMPTABLE (BTS, DECS ou niv. B.P.)...

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour une de ses usines dans le Sud-Ouest (400 personnes) CHEF DU PERSONNEL...

USINE INDUSTRIE ALIMENTAIRE près de NOYON (02), 350 personnes recherche pour quelques jours par semaine MÉDECIN DU TRAVAIL AVEC CAP...

Société en expansion - Secteur Chimie recherche: CADRE TECHNIQUE-COMMERCIAL. Dynamique disposant d'une expérience dans secteurs fluides de coupe et produits à usage mécanique et métallurgique...

offres d'emploi

etap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DANS BRANCHE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES EN EXPANSION offre un poste intéressant et élargissant à DIRECTEUR DES VENTES POUR PARIS ET MOITIÉ NORD DE LA FRANCE...

UN DES PREMIERS GROUPE INDUSTRIELS FRANÇAIS (C.A. SUPÉRIEUR A 4 MILLIARDS DE FRANCS) RECHERCHE POUR UNE DE SES USINES - VILLE BOURGOGNE INGÉNIEUR CONFIRMÉ CHEF DE PRODUCTION...

FIRME FRANÇAISE - UN DES LEADERS DANS SA SPÉCIALITÉ MATÉRIEL POUR LE BÂTIMENT - ISOLATION - LIAISON - ÉTANCHÉITÉ - PARIS RECHERCHE INGÉNIEUR RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT...

ENTREPRISE FRANÇAISE RÉALISANT DES ENSEMBLES SPORTIFS (STADES, TENNIS, GYMNASIUM, GOLF...) ET METTANT EN ŒUVRE DES TECHNIQUES ELABORÉES EN PARTICULIER DES REVÊTEMENTS SYNTHÉTIQUES RECHERCHE POUR LA RÉGION PARIS-NORMANDIE, UN DIRECTEUR DE FILIALE...

offres d'emploi

IMPORTANTE FIRME CHIMIQUE FILIALE PUISSANT GROUPE FRANÇAIS VILLE CENTRE FRANCE - ÉTOFFÉ SES SERVICES TECHNIQUES DANS LE CADRE DE SON EXPANSION ET RECRUTE INGÉNIEUR RESPONSABLE CONTROLE ET RÉGULATION...

INGÉNIEUR RESPONSABLE ÉNERGIE ET FLUIDES. Ce poste peut convenir à un ingénieur électro-mécanicien, ayant bonnes connaissances en chaudière haute pression et traitement des eaux...

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE. Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant quelques années d'expérience (ISE et si possible chantiers) lui permettant de collaborer à des études et réalisations d'installations nouvelles et à des extensions et améliorations d'unités existantes...

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DISTRIBUTION EAU POTABLE RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION INGÉNIEURS CONFIRMÉS RESPONSABLES D'UN SERVICE D'EXPLOITATION. Ces fonctions conviendraient à des ingénieurs ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle...

MOTOBÉCANÉ RECHERCHE POUR SA FILIALE CENTRAFRICAINE DE BANGUI RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF. Capable secondar le Directeur de la Société (100 personnes) en assurant comptabilité générale et comptabilité prix de revient, trésorerie, gestion du personnel, déclarations fiscales, etc.

etap 4 rue Massenet 75013 PARIS discrétion absolue

SEMAC Importante société d'éditeurs européens réalise un annuaire téléphonique du Marché Commun, recherche un(e) analyste. Bonne formation générale (M.L.A.G.E., Licence ou I.U.T.)...

Banque Populaire Organisme central recherche pour étoffer sa division « Aide à la décision » Responsable de PROMOTION ET APPLICATION de MÉTHODES de GESTION...

emplois régionaux

ARCT chef du service informatique

STAN

MOYEN

cteur

INFORMATION

EL 4071

SERVICES ADMINISTRATIFS

	La ligne La ligne T.C.	La ligne La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	5,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Plaques Encadrées"		
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne La ligne T.C.	La ligne La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
Proche FORTE DE VERSAILLES, recherche
Pour ses Services Techniques
et ses Services Production

- AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS**
1^{er} et 2^{ème} ÉCHELONS à SAC TECHNIQUE et niveau B.T.S. demandé
- DESSINATEURS BUREAU D'ÉTUDES**
BAC P1 - BTS - DUT Génie Mécanique
- PRÉPARATEURS MÉTHODES**
Montage, câblage - Expérience structure demandée
- AGENTS TECHNIQUES DE CONTRÔLE**
Pour montage câblage connaissances technologiques en matériel électronique et composants exigés
STATUT MENSUEL DES L'EMBAUCHE Restaurant entreprise. - Bénéfice complémentaire
Ecrire ou se présenter SERVICE DU PERSONNEL, 45, rue Guyveret, - C- 93571-LES-MOULINEAUX ou téléphoner : 645-21-53 (poste 453).

GRUPE INTERNATIONAL D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche pour son département QUALITE

ingénieurs électroniciens et électromécaniciens

Grandes Ecoles, Arts et Métiers, ESE, INSA

ILS SERONT CHARGES :
- de l'élaboration des plans qualité en relation avec le Service Etudes,
- et de leur application en production.
- connaissance de l'anglais nécessaire.

Les candidatures des débutants seront examinées.
Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 13.306 à

s.n.p.m

Tranlab
marine
DIVISION DE FRANLAB S.A.

Bureau d'Etudes Marines en rapide expansion travaillent :
- avec les principaux constructeurs de structures et compagnies pétrolières impliquées dans l'exploitation du pétrole en mer ;
- avec des sociétés de travaux ou d'installations maritimes et portuaires

recherche

INGÉNIEURS et UNIVERSITAIRES

de haut niveau débutants ou quelques années d'expérience possédant une excellente formation en

HYDRODYNAMIQUE

Le candidat idéal aura en plus de bonnes connaissances en

ANALYSE NUMÉRIQUE PROGRAMMATION FORTRAN

Postes à pourvoir immédiatement
Lieu de travail : BREST-MALMAISON.

Envoyer un curriculum vitae très détaillé (mentionnant les travaux personnels à M. ALLOUARD - FRANLAB-MARINE, 4, av. du Bois-Préau, 92262-BUSSEY-MALMAISON.

Poursuivant son expansion sur le marché mondial des biens d'équipement

IMPORTANTE ENTREPRISE MECANIQUE DE PRECISION BANLIEUE SUD.

renforce la gestion de son potentiel de production et recherche

ingénieur gestion de la production (CORRESPONDANT INFORMATIQUE)

DIRECTEMENT RATTACHE AU CHEF DU DEPARTEMENT GESTION DE LA PRODUCTION

Il sera chargé d'assurer avec le Département Informatique les liaisons relatives à la conception, au suivi et à l'amélioration des procédures automatisées de gestion de la production.

LE CANDIDAT RETENU :
- sera diplômé d'une école d'ingénieurs,
- aura un minimum de trois années d'expérience en production, gestion ou atelier ou méthodes),
- maîtrisera les techniques de gestion par l'informatique,
- présentera des qualités de contact et devra pouvoir collaborer étroitement avec le Département Informatique.

Ce poste ouvre sur des perspectives de carrière motivantes et une rémunération attractive pour un candidat de valeur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous No 88352 CONTESSÉ Publicité - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui tr.

Assistant du directeur financier Assistant controller F. 80 000 - PARIS

Une société américaine multinationale, dont la filiale française est spécialisée dans la commercialisation et distribution de matériel de reproduction, structure son département comptable et financier et recherche un « Assistant Controller ». Travaillant en étroite collaboration avec le Controller et dépendant directement de lui, le candidat se verra confier la supervision des services comptables et la responsabilité du contrôle budgétaire. Il s'assurera de l'efficacité du contrôle interne par l'examen des procédures comptables existantes et sera, le cas échéant, amené à mettre en place de nouveaux systèmes. Il agira comme « trouble-shooter » pour des missions particulières. Agé de 25 ans minimum, de formation supérieure, le candidat aura une bonne connaissance de la langue anglaise. Il aura en outre acquis l'expérience de la comptabilité anglo-saxonne et du contrôle budgétaire, soit dans une société internationale, soit dans un cabinet d'audit, et sera attiré par un poste offrant de réelles possibilités de développement et de promotion.

B&L 21101. Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 38, avenue du Maine, 75735 Paris Cedex 13. Discretion absolue.

SOCIÉTÉ DE SERVICES AYANT TRÈS BONNE IMAGE DE MARQUE DANS SA SPÉCIALITÉ, 110 PERSONNES QUARTIER SAINT-LAZARE

recherche

CADRE ADMINISTRATIF ATTACHÉ (E) AU SECRETARIAT GÉNÉRAL

Qui prendra progressivement en charge des problèmes juridiques, administratifs, comptables, etc...

IL S'AGIT D'UN POSTE ÉVOLUTIF ET LA PRÉFÉRENCE SERA DONNÉE À UN (E) JEUNE CANDIDAT (E) DE FORMATION JURIDIQUE + I.A.E. ou D.E.C.S. (ou similaire, E.S.C. etc...) AYANT QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE DE LA VIE DES AFFAIRES.

Adresser C.V. et prétentions REF. 121448.

Centre de Psychologie Appliquée
30, r. de Mogador, Paris-9^e.

UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE

RECHERCHE POUR PARIS

responsable exploitation des ordinateurs

2 systèmes IBM 370/145 sous OS-VS 1, télétravail (CICS-VS) et bases de données.

Le candidat devra posséder :
- une très bonne connaissance technique et pratique des grands systèmes informatiques,
- de solides aptitudes en organisation.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Département du Personnel, 8-10 rue D'Astorg 75008 Paris

FRANCE S.A.
recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Spécialité pétroles, terres et encres d'imprimerie.
- 20 ans minimum.
- Formation de chimiste ou expérience de quelques années dans l'industrie de pétroles et encres.
- Bonne pratique de l'anglais souhaitée.

Adresser C.V. à I.C.I. FRANCE S.A., Service du Personnel, 5 rue MB PR 5, Avenue Raymond 92140 CLAMART.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION Implantée à AULNAY-SOUS-BOIS (93) recherche

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Formation :
- Candidat jeune de tout premier plan, titulaire DECS ou diplôme équivalent, possédant l'expérience des problèmes comptables, financiers, fiscaux et informatiques.

Mission :
- Assurer avec la direction générale la bonne marche du service comptable.
- Exécuter toutes opérations de gestion liées aux comptes d'exploitation, bilans, états de trésorerie, tableaux de financement, etc.

Prière adresser lettre manuscrite, C.V. complet avec prétentions et photo sous n° 13 385 B à : **BLEU** 94300 VINCENNES, qui tr.

CENTRE DE RECHERCHES Sud de Paris

recrute

Un INGENIEUR

ayant 2 à 5 ans d'expérience. Des connaissances sérieuses en chimie, mécanique, électronique sont très souhaitables. La polyvalence sera appréciée.

L'intéressé sera chargé de la conception de systèmes pyrotechniques utilisant nos produits. Les qualités de dynamisme, créativité, conception sont nécessaires pour un tel poste.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 6940 à **Pierre LICHAU S.A.**, 10, rue de Louvois 75003 Paris cedex 02 q.tr.

Pour son UNITÉ DE PRODUCTION MODERNE, située dans une région au cadre de vie agréable,

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

cherche son :

CHEF DU SERVICE CONTROLE

Cet homme est PHARMACIEN.
- Il possède une solide connaissance des Techniques Analytiques Modernes, assistant Chimiques ou Physiques et Microbiologistes.
- Pratique de l'Anglais nécessaire.

Chez ce candidat, une bonne expérience des problèmes industriels aura été déployée et couronnée par des qualités d'animateur et de gestionnaire.

Adr. C.V., photo et prétent., sous numéro 89.210, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

FRANCE S.A.
recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Spécialité pétroles, terres et encres d'imprimerie.
- 20 ans minimum.
- Formation de chimiste ou expérience de quelques années dans l'industrie de pétroles et encres.
- Bonne pratique de l'anglais souhaitée.

Adresser C.V. à I.C.I. FRANCE S.A., Service du Personnel, 5 rue MB PR 5, Avenue Raymond 92140 CLAMART.

ETPM ENTREPOSE-GTM

POUR LES TRAVAUX PÉTROLIERS MARITIMES, leader Européen de l'Offshore Pétrolier recherche

ADJOINT CHEF COMPTABLE

LE POSTE : Prendre progressivement en charge sous la direction du Chef Comptable, la responsabilité des différentes sections du service Comptabilité (25 personnes).

IL FAUT :
- Le B.P. ou le D.E.C.S.
- Être âgé de 32 ans minimum,
- Une expérience de plusieurs années, de préférence dans une Société de T.P. dans les domaines suivants :
- Comptabilité générale et analytique,
- contrôle et centralisation comptabilité établissements et filiales,
- établissement bilans et situations...
- être familiarisé avec la gestion par ordinateur,
- la connaissance de l'anglais et la pratique de la comptabilité anglo-saxonne seraient appréciées.

IL EST OFFERT :
- une rémunération intéressante,
- une position cadre,
- des perspectives d'avenir dans une entreprise en expansion constante pour un candidat de valeur.

Ecrire en envoyant C.V., prétentions et photo sous réf. 13.302

s.n.p.m

SOCIÉTÉ MARITIME QUARTIER SAINT-LAZARE OPERA

recherche

COMPTABLE H. 2^e ÉCHELON

pour assister chef comptable :
- minimum 20 ans ;
- formation BTS ou I.E.C.S. ;
- 5 ans minimum d'expérience en comptabilité générale et analytique ;
- bonne connaissance en fiscalité.

Références exigées.

Adresser C.V. détaillé pour réf. 1991 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75003 Paris cedex 02, qui transm. Il sera répondu à toutes les candidatures.

BATIMENT T.P. PARIS

Une importante Entreprise (C.A. 400 M) disposant de l'asou d'un groupe industriel de premier plan, recherche

INGENIEUR METHODES-PRIX DE HAUT NIVEAU

Responsabilités :
- Établissement des prix pour la rampe des offres, conception des modes opératoires, études relatives à l'occupation du matériel et aux aménagements des chantiers en vue de l'exécution, contrôle des prévisions sur chantier et enquêtes ou interventions nécessaires à leur bonne conduite.
- Ces missions lui seront confiées dans le cadre d'une large délégation afin de lui permettre de mettre en place un service technique efficace et performant dont il sera le patron.

Profil :
- homme d'entreprise, soucieux d'innovation technique, âgé au minimum de 35 ans, ingénieur (diplômé ou non) disposant d'une solide expérience du chantier suivie d'une période d'au moins 3 années dans un poste similaire.

Réponse et discrétion assurées à toute lettre manuscrite - CV - photo et rémunération actuelle réf. 178.

me
CABINET I.C. MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 Paris.

Nous recherchons pour 75014 dans la branche articles de dessins et de bureaux :

un chef de publicité

Libre rapidement - Age minimum 30 ans

DONT LES FONCTIONS SERONT :
- la préparation et la gestion du budget de publicité
- en collaboration avec la Direction Commerciale, la préparation de toutes actions publicitaires et de promotion
- responsable de l'aménagement des différents salons.

DONT LES QUALITÉS SERONT :
- en outre, un esprit polyvalent et un caractère permettant le travail en équipe.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : No 88.432 - CONTESSÉ Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

سكرا من الاصل

سنة ١٩٧٥

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	6,00 8,30
REPRESENTAT.	15,00 17,21
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"	30,00 42,03
minimum 15 lignes de hauteur	36,00 42,03

ANNONCES CLASSEES

IMMOBILIER	La ligne La ligne T.C.
Achat - Vente - Location	24,00 28,02
ALTOIS - BATEAUX	22,00 25,58
PROPOSITIONS COMMERC.	60,00 70,05
CAPITAUX	22,00 25,58
OCCASIONS	22,00 25,58

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

chargé d'études senior

Contraintes, ingénieur civil des ponts, des mines, vous avez complété, le cas échéant, votre formation par des études de sciences économiques ou politiques et avez démarré votre carrière dans un service marketing ou d'études de marché.

Cette expérience (2 à 3 ans) vous a permis de faire un certain nombre de découvertes : la nécessité d'intégrer le qualitatif, de synthétiser des données éparses, d'avoir de véritables talents de négociateur pour en faire passer les résultats.

Organisme public de la région parisienne, nous vous proposons de continuer chez nous votre carrière. Dans un premier temps, vous aurez à concevoir, réaliser et coordonner en liaison avec les directions opérationnelles, des études permettant de définir les services ou matériels à proposer au grand public dans le domaine des transports. Ensuite, ce sera à vous de jouer...

Votre candidature sera étudiée avec le plus grand soin par les conseils en recrutement d'EUREQUIP. Écrivez-leur sous réf. 10/121 M en précisant un numéro de téléphone où un message peut être laissé.

EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. n° 30
92420 Vanves-sur-Seine

ADJOINT AU DIRECTEUR DU MARKETING

100/120.000 F

Notre Société française est la filiale d'un très important groupe international aux activités multiples et diversifiées.

En France, nous assurons la distribution de différents matériels ou gammes de matériels de biens d'équipement industriels notamment.

Notre Directeur du Marketing, appelé à exercer des fonctions plus vastes, recherche un collaborateur capable de le soutenir très rapidement.

De formation Ingénieur Centrale, A. et M. B.N.C. ou de niveau universitaire équivalent, vous serez chargé de mettre en place les prévisions de ventes (participation au plan à 3 ans, fixer les objectifs, procéder à toutes les études de marché nécessaires, définir les stratégies de marketing en fonction des budgets, assister la force de vente).

Une expérience de 3 à 5 ans dans la fonction Marketing d'une société de biens industriels ou du bâtiment est nécessaire.

L'anglais est indispensable, l'Allemand souhaitable.

Le poste est écopur.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence n° 1938 à **INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE**
44, rue de la Rosière
75015 PARIS

À qui nous avons confié cette recherche.

CONSEILLER TECHNIQUE A TEMPS PLEIN.

AGÉ AU MINIMUM DE 50 ANS.

Ce conseiller sera de formation théorique et pratique (A.M. ou équivalent).

Si le candidat n'a pas une expérience confirmée dans ce domaine de l'imprimerie, il devra faire état de réalisations analogues et sera apte à initier de façon spécifique AUX PROBLÈMES POSÉS PAR LA BRANCHE ET PAR LE PRODUIT.

Homme d'expérience et de jugement, il aura l'autorité nécessaire pour, le cas échéant, mettre en œuvre lui-même les actions ponctuelles ou globales qu'il aura proposées.

L'effectif concerné par le domaine d'intervention est de l'ordre de 250 personnes.

Adressez lettre de candidature avec références, C.V. et photo sous réf. 121477, 30, rue de Mogador, 75009 PARIS.

responsable de la formation

L'un des Grands Groupes Français les plus importants dans les secteurs du Bâtiment, Béton Civil et des Travaux Publics, recherche le responsable de la Formation de l'établissement de Paris.

Sous le contrôle du Directeur du Personnel et dans le cadre de la politique de l'Éducation Humaine du Groupe, il sera chargé de mettre en place une structure capable de gérer le plan de formation en cours, d'organiser et de contrôler les stages et les cours, de concevoir de nouveaux programmes adaptés notamment des nouveaux besoins en formation et de diriger l'ensemble dans son aspect Humain, Administratif et Financier en relation étroite avec les autres services de la Direction du Personnel (Recrutement, Développement des Ressources Humaines, Indemnités, etc.).

Il aura 30 ans minimum, une formation supérieure, une expérience réussie dans une grande entreprise industrielle et un sens développé des relations humaines.

Le poste est localisé en proche banlieue Ouest. La rémunération annuelle à 150 000 F/an sera fonction de l'expérience.

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. 14 330 à :

PROFOSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, rue de la Harpe - 75004 Paris

JEUMONT-SCHNEIDER

Secteur Machines Tournoyantes Électriques de grande puissance recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX confirmés

pour les marchés d'exportation.

Ils seront chargés de :

- analyser les appels d'offres,
- élaborer les devis, rédiger les propositions,
- assurer les relations avec les clients, et négocier et conclure les commandes.

Anglais courant indispensable. Formation complémentaire assurée. Lieu de travail : PUTEAUX.

Adressez C.V., rémunération soumise et photo sous référence 88.674 à : **C. DEJON - JEUMONT-SCHNEIDER**
31, Quai National - 92 PUTEAUX

responsables de marché

85 000 F

PRODUITS INDUSTRIELS

La Division "INDUSTRIE" d'un grand groupe français important de secteur CHIMIE recherche des responsables expérimentés pour ses marchés :

- PRODUITS D'ENTRÉE
- PRODUITS DE FIN

Déplacements réguliers au départ commercial de chaque pays, de nos responsables :

- de contacts avec une clientèle composée essentiellement de très grandes sociétés,
- de la définition des besoins de leur marché,
- de résultats en chiffres et en pourcentage.

Participer à l'élaboration des objectifs et au contrôle de leur suivi.

Ces postes sont réservés à des hommes ayant déjà l'expérience de la vente de produits industriels, qu'ils tiennent une formation de haut "École de Commerce" ou qu'ils aient travaillé dans ce sens à partir d'une formation technique, Supérieure à Paris.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2130/84. Le secret des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75008 Paris (Cité de la République)

Agent technique 2° ou 3° échelon

(Position « COLLABORATEUR » de la convention collective de la métallurgie)

L'intéressé sera chargé d'études et de calculs concernant la circulation des fluides dans des réseaux d'usine.

Il devra avoir des connaissances en mécanique des fluides, pertes de charges, etc.

Aura également à faire calculs simples de thermodynamique, thermique, en général à traiter sur des calculateurs I.R.P. à partir de programmes établis.

Niveau des connaissances :

- Soit titulaire du BAC et ayant en plus :
 - un ou deux ans d'expérience en mécanique des fluides ;
 - ou 4 à 6 mois de complémentaires universitaires dans ce domaine.
- Soit titulaire B.T.S. et ayant en plus expérience en mécanique des fluides.

Réf. n° 2881 à P. LICHNER S.A., 10, r. Louvois, 75003 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Pour poursuivre le développement de ses activités d'études et de réalisations informatiques

STI

recherche

INGÉNIEURS INFORMATIENS TRÈS HAUT NIVEAU

Pour participation à des projets avancés. Connaissances très étendues et bases de données approfondies.

Envoyer C.V., détails, références et photo à **S.T.I. LES TECHNOLOGES**
2, rue Curatovsky - 75017 PARIS.

franlab Informatique

SOCIÉTÉ DE SERVICE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE recherche

pour la vente d'études, traitement et télétraitement par lots

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Âgés de 37 ans minimum

- FORMATION SCIENTIFIQUE
- VENDEURS CONFIRMÉS DE SERVICE OU D'ÉQUIPEMENT.

Brillante perspective de carrière dans une Société jeune et en pleine expansion. Vous vous intégrez dans un service dont l'accroissement de C.A. pour 1974 a été de 120 %.

Adr. curriculum vitae détaillé et références à : **FRANLAB INFORMATIQUE**, Direction et Personnel, 4, av. de Bois-Préau - 92308 Neuilly-Malmaison.

Pour faire face au développement de son activité PROCESS CONTROL

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche

INGÉNIEUR PROJETS

Expérimenté en régulation électronique, Excellente connaissance des applications Métallurgie - Sidérurgie - Four.

Il sera chargé au sein d'une équipe d'ingénieurs « Produits » et technico-commerciaux, de l'étude, de l'établissement des devis et du suivi des réalisations.

Anglais indispensable - Allemand souhaité.

TEL. pour rendez-vous à M. BOUYER : 430-11-11 en adresser curriculum vitae, n° 83.904, CONTEXSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmet.

Importeur Groupe Pharmaceutique filiale d'une Société Internationale recherche pour son siège social situé à

PARIS-ouest

DIRECTEUR Des Relations Humaines

Afin de lui confier la responsabilité de l'ensemble des fonctions sociales et humaines de l'entreprise, après avoir obtenu délégation et en étroite collaboration avec la Direction Générale de la Société.

Ce poste de haut niveau sera confié à un homme de 40 ans au minimum, de formation supérieure, ayant acquis une large expérience et les connaissances de la FONCTION PERSONNEL.

Connaissances de l'ANGLAIS indispensables.

Env. C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 171 M1 à **Cabinet Jean-Claude MAURICE**, Conseil en Gestion du Personnel, 42, rue Legendre - 75017 PARIS.

Burroughs

cherche pour son Centre d'Etude à FANTIN

UN ASSISTANT DES RELATIONS INDUSTRIELLES

bililingue français-anglais

Il doit avoir 25 ans min., être licencié en droit, avoir un D.E.S. de droit social ou équivalent, il doit pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans la fonction.

Il prendra la responsabilité de la gestion du personnel et des relations humaines.

Envoyer C.V. + photo sous référence 286 à :

OAP - 29, bd Saint-Martin - 75003 PARIS - chargé de la sélection

CADRE (H ou F) ADMINISTRATIF et FINANCIER

PARIS

Société de services, proche des Champs-Élysées recherche un cadre de formation supérieure et ayant l'expérience des fonctions administratives et financières pour lui confier :

- l'administration générale : établissement de contrats, relations avec les sociétés clientes, préparation et organisation des Assemblées Générales, assurances, contentieux, direction d'un secrétariat de 4 personnes...
- la gestion du personnel du siège et de cadres délégués : dossiers, salaires, litiges avec les caisses et les organismes officiels...
- la comptabilité : préparation des bilans et comptes d'exploitation, trésorerie, déclaration fiscale, prévisions d'exploitation, négociation avec les banques...

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 85.000 F.

Adressez C.V. et photo à **FRANCE - CADRES**
26, Rue Marbeuf - 75008 Paris - sous Ref 899M

Dans un domaine en plein essor

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche

l'étude et le développement de ses matériels de vision nocturne et de guidage

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS (E.S.E. - E.N.S.T. - TÉLÉCOMM.)

UN INGÉNIEUR « SYSTÈME »

Ayant le goût des responsabilités techniques.

Envoyer C.V., photo et références, n° 83.087, CONTEXSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. 2.

ELEGMA

Division Electronique de la SNECMA recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ou AGENT TECHNIQUE EN ORGANISATION

possédant au moins deux ans d'expérience de la fonction.

Le travail à effectuer concerne des études de postes ou de procédures, d'abord dans le domaine administratif.

La fonction devra ensuite être étendue au domaine de la production.

Restaurant d'entreprise.

Ecrire ou téléphoner au Service du Personnel, 22, quai Gallieni, 92150 SURESNES. TEL 908-69-20, poste 536.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS UNE FORMULE ORIGINALE DE LOCATION AUX ENTREPRISES recherche

JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour PARIS - Région Parisienne

Ces postes conviendront à des candidats de niveau École de Commerce :

- ayant 2 à 3 ans d'expérience commerciale en position de conseil (financement, assurances...);
- capables de prendre des contacts et de négocier à niveau élevé (Directions Générales ou Financières).

Une formation complémentaire spécifique est assurée.

Adressez C.V. et rémunération annuelle actuelle sous référence 448 à :

JOUBLIN Conseil en Recrutement, 24, rue de Flandre, 75004 PARIS.

Groupe entreprises secteur financier recherche pour son

SERVICE RÉCUPÉRATION DE CRÉANCES

HOMMES JEUNES et ACTIFS

pourront se déplacer sur toute la France. Expérience en formation juridique appréciée. Situation stable et d'avenir.

Envoyer C.V. et références n° 83.153, CONTEXSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. 2.

ROBERT BOSCH (FRANCE) S. A.

Groupe BOSCH

- Équipement Automobile
- Appareils Ménagers
- Automobiles BLAUPUNKT

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Confirmé (2 à 3 ans minimum) FORMATION IUT ou ÉQUIVALENT Expérience COROL ANS - ASSEMBLEUR DES SYMBOLES ou IBM TELÉTRAITTEMENT

Capable de prendre rapidement en charge la maintenance et l'évolution de chaînes commerciales.

Restaurant entreprise - Avantages sociaux

Adressez C.V. manuscrit très détaillé, photo et références au Département du Personnel, 32, avenue Michels, 92404 SAINTE-GUYENNE

IMPTÉ SOCIÉTÉ MÉCANIQUE GÉNÉRALE NORD-OUEST DE PARIS

recherche

pour son Département TURBINES

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé A.M. ou équivalent

- ayant 40 ans minimum.
- une grande expérience en bureau d'études.

Il sera chargé, sous l'autorité du directeur technique, de diriger 30 à 40 dessinateurs.

De coordonner leurs travaux avec ceux des ingénieurs du Service Technique.

Adressez C.V. manuscrit très complet et indiquant références à **CAMPBELL**, n° 904, B.P. n° 57, 75024 PARIS CEDEX 17, qui transmettra. AI 37088

PHARMACIA FRANCE S.A.

recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX de formation BIOCHIMISTE

pour sa gamme diagnostique (radio-isotopes) et Fine-Chimie (Spectroscopie, etc.) Résidences Région Parisienne avec déplacements en Province

Envoyer C.V. + photo à **PHARMACIA-FRANCE S.A.** Buz de Marly, PARLY-2, 91850 LE CHESNAY

franlab

responsable exploitation des ordinateurs

INGÉNIEUR METHODES

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	8,00	8,88
REPRESENTAT. Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"		
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,88
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,88

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Un grand Service Public en mutation désire intégrer

un jeune ingénieur

grande école (X. ECP, ENST, MINES, PONTS)

à ses équipes informatiques de conception. Elles travaillent à l'horizon 80 et réalisent pierre par pierre, en liaison avec les utilisateurs, le nouveau système informatisé de gestion. C'est une mission passionnante qui ouvre une pluralité d'évolutions à qui "en veut" vraiment.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à: PUBLIPRESS (sous Réf. N° 2810M) 31, Bd Bonne Nouvelle - 75002 Paris.

STÉ D'ENGINEERING - ARCHITECTURE

FILIALE DE GROUPE BANCAIRE, recherche

INGENIEUR

Diplômé E.T.P., C.N.A.M.

— FONCTION: Collaborer aux études de construction depuis les avant-projets jusqu'à la livraison d'ouvrages.

— EXPERIENCES: Au moins 5 ans T.C.R. en B.E. d'entreprises générales, ou maître d'œuvre dans l'habitation et/ou l'hôtellerie.

Le poste qui est à pourvoir à PARIS comporte des déplacements.

Envoyer C.V., photo et prêt. n° 88.317, CONTEXSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmettra.

UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE

RECHERCHE POUR PARIS

analystes

Les candidats devront:

- être titulaires du diplôme IUT informatique, ou équivalent,
- avoir une bonne pratique de la programmation,
- avoir déjà une expérience en matière d'analyse.

Envoyer avec CV détaillé, photo et prétentions au Département du Personnel, 8-10 rue d'Astorg Paris 5

A.G.D.E.

(Assistance à la Gestion et à la Direction des Entreprises)

Pour participer activement en France, à des opérations de redressement d'entreprises industrielles, nous recherchons:

INGENIEURS DE PRODUCTION

(MECANIQUE PREFERENCE)

27 à 35 ans minimum, connaissant les problèmes de: — Méthodes, analyse et mesure de travail; — Comptabilité et Gestion, organisation; — Administration et budgétisme; et ayant déjà contribué personnellement à des opérations réussies de reorganisation d'usines.

Le candidat, le bon sens, la pratique et la disponibilité importante plus que le diplôme et les connaissances théoriques.

Envoyer avec curriculum vitae et photo à: A.G.D.E., 2, rue du Faubourg-St-Hippolyte, 75008 PARIS.

UN PUISSANT GROUPE — BANLIEUE NORD (3.000 PERSONNES. — C.A. : 850 millions de francs) recherche pour son

INFORMATIQUE

370/115 - 512 E. 370/115 - 1024 E. 100 Terminus

ANALYSTES

GRANDE ECOLE OU UNIVERSITE

— ayant collaboré au développement de projets sophistiqués Batch/T.F., Temps Réel; — préparés à ou intéressés par la gestion automatique d'un important stock de P.R. 30.000 ref., 10 1/2" - 150.000 mots/mois - 280 Kt. de F., en 10 ms.

Ils participeront à l'évolution d'un important réseau temps réel.

La connaissance de la gestion de

STOCK PIECES RECHANGE

et des systèmes de gestion provisionnelle, en particulier IMPACT, serait un atout déterminant d'évolution rapide vers des responsabilités croissantes et étendues.

La rémunération tiendra largement compte du niveau de compétence.

Adresser C.V. manuscrit (photo ret.) et prétentions accompagnées à n° 8.943 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire - 75011 PARIS, qui transmettra.

Société fabricant du matériel de CONDITIONNEMENT D'AIR

filiale d'un important groupe industriel français recherche SON

DIRECTEUR COMMERCIAL

IL SERA CHARGÉ:

- de promouvoir les ventes;
- d'étendre le réseau commercial existant;
- de mettre en place de nouveaux moyens de vente.

NOUS OMBANDONS:

- une formation supérieure, de préférence commerciale;
- la connaissance du matériel de conditionnement d'air et des circuits de distribution;
- ANGLAIS INDISPENSABLE ALLEMAND SOUHAITE.

Adresser curriculum vitae et prétentions à n° 88.939 CONTEXSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. 1^{er}.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE DIMENSION EUROPÉENNE

recherche LIBRE RAPIDEMENT pour son

SIRGE PARISIEN

UN JURISTE CONFIRMÉ

LA FONCTION comporte deux grands aspects: — Des études juridiques générales notamment sur le régime juridique et financier d'opérations de construction. — La résolution de problèmes variés concernant aussi bien le droit commercial que le statut de la copropriété ou le droit de la construction.

LE CANDIDAT: — obligatoirement très expérimenté (5 à 7 ans de pratique), justifiant d'une formation au moins spécialisée par la licence en droit (débutant s'abstenir), et possédant le diplôme de diplômé de spécialité complémentaire (droit ou faculté immobilière).

Envoyer C.V. et prétentions à n° 82.948, CONTEXSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. 1^{er}.

SOCIÉTÉ ENGINEERING BANLIEUE SUD-OUEST

recherche

INGENIEUR D'INSTALLATION

— FLUIDES: chauffage, plomberie, sanitaire; — INSTALLATIONS MECANIQUE.

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme d'ingénieur et posséder quelques années d'expérience de projets analogues.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. 1.115 à SEDIM, Service du Personnel, 4, av. Paul-Langevin, 92380 Le Plessis-Robinson.

La Société Parisienne de Caissons Coques Concessionnaire exclusif de

Coca-Cola

et des produits associés cherche pour sa direction régionale de PARIS

DIRECTEUR DES VENTES

H.E.C. - ESSEC - Sup de Co. 28 ans minimum ayant une très large expérience de la vente de produits de grande consommation de marque et la pratique de l'animation d'équipes importantes.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux intéressés. Références: 471 37, rue du Général Foy 75008 Paris.

GROUPE DE CONSTRUCTION POUR SA FILIALE PROMOTION

RESPONSABLE DES PROGRAMMES IMMOBILIERS

PARIS et R.P. H.E.C. E.S.S.E.C. ou équivalent 30 ans minimum

Il sera chargé de:

- la coordination et la gestion des opérations immobilières;
- la direction des opérations secteurs habitations et bureaux.

Il doit posséder:

- une expérience dans la promotion immobilière,
- une connaissance bancaire et juridique.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions sous réf. 5010 à J. MANZONI, 10, rue de l'Évangile, 75018 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE COMMERCIALE BANLIEUE NORD DE PARIS

recherche

JEUNE COLLABORATEUR COMMERCIAL

Le candidat sera recruté directement rattaché à la Direction Commerciale.

Il se verra confier plus particulièrement les études de marché et participera à l'élaboration de la politique commerciale du groupe.

Le poste est susceptible d'évoluer vers un poste à responsabilité importante.

Il peut convenir à jeune diplômé E.S.C. ou équivalent ayant une expérience de 2 ans minimum.

Connais. de la langue allemande indispensable.

Adresser candidature, n° 18001, P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

BACHELIÈRE, BACHELIER

Vous pourrez devenir

VISITEUR MEDICAL

Renseignez-vous immédiatement auprès de

L'ECNAVY

École Nationale de la Visite Médicale et de l'Enseignement Technique 271^{er} 101, avenue Victor-Hugo, 92100 BOULOGNE. Tél.: 825-84-66

EXAMEN DES CANDIDATURES 2^e quinzaine de février 1975 Début de la session: 3 mars 1975

La Société Parisienne de Caissons Coques Concessionnaire exclusif de

Coca-Cola

et des produits associés cherche pour sa direction régionale de PARIS

DIRECTEUR DES VENTES

H.E.C. - ESSEC - Sup de Co. 28 ans minimum ayant une très large expérience de la vente de produits de grande consommation de marque et la pratique de l'animation d'équipes importantes.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux intéressés. Références: 471 37, rue du Général Foy 75008 Paris.

Importante Société d'Economie Mixte (Est Parisien) appartenant à un groupe spécialisé dans l'aménagement urbain, recherche

UN CADRE CHARGÉ (E) D'OPÉRATIONS

— Études supérieures techniques ou juridiques; — Age minimum: 28 ans; — Expérience requise: montage et suivi d'opérations d'aménagement et de rénovation; — Aurs la responsabilité de plusieurs opérations importantes; — Bonnes connaissances des procédures, des mécanismes et des financements des opérations requises; — Perspectives de carrière.

Adr. C.V. et prêt. à n° 7.798 «le Monde» Publ. 5, rue des Italiens, 75007 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE BEAUTÉ ET PARFUMERIE SITUÉE À LEVALLOIS

recherche

CHEF COMPTABLE

EXPERIENCE COMPTABILITÉ ANGLO-SAXONNE LIBRE RAPIDEMENT

Adresser C.V. détaillé et prétentions à DO BP 46, 92202 LEVALLOIS, réponse assurée.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE ETUDES ET REALISATIONS DE TRES IMPORTANTES ENSEMBLES INDUSTRIELS DOMAINE NUCLEAIRE, recherche POUR SON SIEGE A PARIS

AGENT TECHNIQUE 1^{er} ECHELON

(position COLLABORATEUR de la convention collective de la métallurgie).

L'intéressé sera chargé de travaux graphiques (courbes, schémas simplifiés, etc.) au tire-ligne et à l'aide de l'ordinateur, soit à partir de modèles, soit à l'échelle.

Il sera également chargé de calculs numériques simples à l'aide de calculateurs HE. A partir de programmes établis ou à faire manuellement. Niveau des connaissances: BAO O ou similaire.

Env. s/réf. 2.580 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75003 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

POUR LE COMPTE D'UN GRAND ORGANISME DE CROIT

TD recrute

UN JEUNE CADRE INFORMATICIEN

pour exploitation de gestion

Deux ans d'expérience IBM 370 sous DOS.

Envoyer avec C.V. et photo à

TD TRANSDAT 101, boulevard Murat 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE BEAUTÉ ET PARFUMERIE SITUÉE À LEVALLOIS

recherche

CHEF COMPTABLE

EXPERIENCE COMPTABILITÉ ANGLO-SAXONNE LIBRE RAPIDEMENT

Adresser C.V. détaillé et prétentions à DO BP 46, 92202 LEVALLOIS, réponse assurée.

CIBA - GEIGY

recherche pour son service

ÉTUDES DE SYSTÈMES D'INFORMATION UN ORGANISATEUR

Ayant une expérience d'au moins 2 ans en cabinet conseil ou en entreprise, de formation de base ISCTO, EOST ou similaire, ayant participé à la conception et à la réalisation de «Changements» d'organisation administrative.

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Contraintes sur matériel IBM 370-145 de niveau L.O.T. et équivalent, ayant une bonne connaissance COBOL ANS.

SECON LES SYSTÈMES FONCTIONNELS D'INFORMATION À RÉALISER, NOUS PROPOSONS:

- un travail de groupe (Chef de projet - organisateur - analyste-programmeur);
- une formation continue;
- une expérience diversifiée étant donnée l'importance des projets envisagés.

Pour un premier contact envoyez votre demande de candidature détaillée à Jacques-Michel FAURE, 2-4, rue Lionel-Terray - 92285 Essai-Malmaison.

SYN DE CONSEIL ET SERVICES INFORMATIQUES POUR GRAND PAYS INTERNATIONAL

INGENIEURS INFORMATIQUES

Expérience 2 à 5 ans dans les domaines suivants:

- Conception de systèmes;
- Logiciel temps réel;
- Gestion de fichiers - Bases de données;
- Applications sécurisées;
- Logiciel de visualisation;
- Responsabilité de projet.

Anglais parlé indispensable.

Adresser C.V. photo et prétentions, n° 631.666, ROCIÉ-PRESSE, 25 bis, rue Réaumur, PARIS (2^e).

CONTROLEUR DE GESTION

PROCHE BANLIEUE NORD

La Société - effectif 765 reparti entre 3 usines - C.A. HTVA 55 millions - est l'un des principaux constructeurs français. Son activité s'étend simultanément dans la fabrication d'équipements pour les grands constructeurs d'automobiles et l'aménagement de véhicules spéciaux.

Elle recherche un Contrôleur de Gestion ayant 3 à 5 ans d'expérience qui sera chargé de mettre en place et de faire fonctionner les outils de gestion propres à améliorer la rentabilité de l'entreprise.

26 Rue Marbeuf - 75008 Paris - vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 433M

T.R.T.

recherche

INGENIEURS GRANDES ÉCOLES

Ayant quelques années d'expérience dans le domaine télécommunications ou hyperfréquences.

Envoyer curriculum vitae 5, avenue Réaumur - 92 LE PLESSIS-ROBINSON.

OLYMPIA FRANCE

recherche

ASSISTANT DE GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

De formation ESC (option comptabilité) O.E.C.S. - B.P. ou équivalent

L'analyse efficace des données comptables ainsi que le goût du concret, le sens des contacts et le désir de convaincre sont exigés.

SA MISSION:

- RECOURVEMENT

Cadre position 2

Envoyer C.V. ou téléphoner à M. ARMAING, 10, avenue Réaumur, 92140 CLAMART. Téléphone: 630-21-12.

CONSEIL JURIDIQUE recherche

urgence: (1) Collaborateur commercial, fiscal et société, de préférence titulaire aux comptes fiscaux; — avenir assuré; (2) conseil fiscal avant comptable, spécialiste de la direction des succursales et de leur animation commerciale. Env. s/réf. 84.022.

ROGIE-PRESSE, 25 bis, r. Réaumur, Paris-2^e, 02.

Age minimum 25 ans, formation de Co. ou équivalent, rémunération de base fixe + intéressement de l'ordre de 120.000 F. Adresser C.V. manuscrit à: assesseur (niveau 3), possédant minimum O.E.C.S. complet et ayant eu moins 3 ans de pratique en cabinet. Envoyer C.V. et prétentions à: Françoise d'Audé et d'Experte, 25, bd de Courcelles, - 75017 PARIS.

ORGANISME PUBLIC de secteur aéronautique recherche pour sa Direction des Programmes et de la Politique Industrielle

UN INGENIEUR ECONOMISTE

Ayant bonne connaissance de l'acier, de 2 ou 3 années des problèmes liés à l'économie de la recherche, du développement et à la prévision technologique.

Il sera chargé d'études économiques sur systèmes spatiaux et différents travaux de prospective.

Lieu de travail: PARIS.

Env. C.V. dét. et photo à: 92322 ConTEXSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. 1^{er}.

Cabinet expert, consultable 10, rue de Valenciennes, 75015 PARIS.

CHEF DE SERVICE

cadre tr. qual. av. certifi. supérieur pour section décentralisée. Env. s/réf. 2.580 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75003 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

offres d'emploi

UN INGENIEUR QUAL

UN INGENIEUR

EXCELL. LANG

AFNOR

CAUSSEY ENTREPR

CHEF DE

RESPON

LE T.

INMEUR

SECRETI

Col

سكنا من الاصل

هكذا على الأصل

L'ÉVÉNEMENT

LA BOURSE DE COMMERCE EN QUESTION

Le marché à terme des sucres blancs à la Bourse de Commerce de Paris, paralysé depuis sept semaines et presque agonisant...

dehors des circuits commerciaux traditionnels — relations directes entre producteurs et consommateurs... Le marché est conçu pour mettre ses utilisateurs — producteurs, négociants, industriels, consommateurs...

Celui des sucres blancs était le seul au monde dans son domaine, et constituait un pôle d'attraction très important. Le fâcheux état des cours du cacao d'abord...

moins vertigineux qui fit pratiquement sauter tout le système. Bien sûr, la réglementation a été respectée, mais elle était nettement insuffisante dans la situation exceptionnelle où l'on se trouvait...

Splendeur fanée

À l'extrémité ouest de ce qui était les Halles de Balard, 2, rue de Viarmes. Une grosse bâtisse ronde, grise, comme recouverte d'une pellicule de poussière et d'ennui...

professionnel des céréales (ONIC) et avec l'institution d'un monopole d'Etat sur les alcools. La déclaration de guerre en 1939 entraîna la suspension de tous les marchés...

Après le sommeil forcé de la dernière guerre mondiale, la Bourse de Commerce de Paris est encore comme engourdie. Pourtant, la place a connu des heures meilleures.

La reprise s'est effectuée peu à peu, avec le rétablissement des marchés libres, puis, à partir de 1950, avec la loi relative à l'organisation de la Compagnie des commissionnaires agréés...

Ses origines remontent aux foires du Moyen Âge. Les premières réglementations ont été édictées par Louis VII au douzième siècle et Philippe le Bel au quatorzième siècle.

« La Bourse de Paris n'a pas encore retrouvé son importance d'avant-guerre », écrit M. P. Furet, chef du service de la Bourse de Commerce de Paris à la chambre de Commerce, dans le dernier numéro de cette compagnie.

Entre les deux guerres mondiales, il existait, outre le marché officiel, sept marchés réglementés à terme sur la place de Paris.

« Cacaos en fèves. — Le marché de Paris, qui est le deuxième en Europe après Londres, traite essentiellement des fèves de provenance d'Afrique francophone.

COMPTANT ET TERME

Sur les deux types de marchés, les opérateurs peuvent conclure des transactions au comptant et à terme. Sur les marchés libres, l'acheteur s'engage à prendre livraison de la marchandise...

Cette page a été établie par ALAIN GIRAUDO et FRANÇOIS RENARD.

Marchés libres et réglementés

LES opérations traitées à la Bourse de Commerce de Paris — sous la tutelle de la chambre de Commerce et d'un commissaire du gouvernement — relèvent de deux types de marchés: l'un libre, l'autre réglementé.

Les marchandises traitées sur ces marchés sont, d'une part, des produits agricoles — grains, graminées fourragères, paille, foin, luzerne, etc.

Outre les opérations sur les marchandises livrables rapidement, ces marchés ont pour principal intérêt de fixer le « juste prix », c'est-à-dire le cours, des marchandises livrables durant les seize mois suivants.

LES MARCHÉS LIBRES — Il s'agit de la mise en présence, un ou plusieurs jours de la semaine, de vendeurs et d'acheteurs qui effectuent des transactions selon les « codes d'usage » pour le commerce intérieur et des « codes de pratique » pour le commerce international.

LES MARCHÉS RÉGLEMENTÉS — Ils sont la véritable raison d'être des Bourses de Commerce. Excepté le samedi et le dimanche, des négociations sont effectuées sur trois catégories de denrées: cacao en fèves, sucre blanc, café vert et robusta.

Outre les opérations sur les marchandises livrables rapidement, ces marchés ont pour principal intérêt de fixer le « juste prix », c'est-à-dire le cours, des marchandises livrables durant les seize mois suivants.

Deux contrats pour le sucre

Les affaires sont conclues « librement ». Les conventions passées entre opérateurs font, selon l'expression consacrée, la loi des parties. C'est-à-dire que les dispositions de la transaction ne concernent que les contractants.

Un commerçant, un industriel, un gouvernement ou même un spéculateur peuvent avoir l'intention d'opérer, c'est-à-dire d'acheter ou de vendre, du sucre blanc, livrable au cours des seize prochains mois, qu'ils ne trouvent pas dans les circuits commerciaux habituels.

pour certains professionnels relevant directement de l'Industrie ou du négoce sucrier. Comme sur les autres marchés, les opérations sur le sucre offrent des possibilités de « prime » ou de livraison d'une quantité plus importante que celle figurant au contrat « factuel ».

Brun, vert et blanc : les trois couleurs de la place

À l'heure des quatorze dernières années, le volume des affaires traitées sur la place de Paris était plus que doublé.

Sucres blancs. — Ouvert en 1964, ce marché a pris son essor véritable en 1971, grâce, d'une part, à la production mondiale qui a dépassé 100 millions de tonnes.

Cacaos en fèves. — Le marché de Paris, qui est le deuxième en Europe après Londres, traite essentiellement des fèves de provenance d'Afrique francophone.

Sur ce marché, les cours ont subi, sous la pression d'une demande mondiale et de la spéculation, la forte entorse des deux dernières années.

Cafés. — Le marché « Robusta » de Paris est couplé avec celui du Havre et fonctionne depuis deux ans au cours desquels le volume traité a pratiquement été multiplié par 9.

En ce qui concerne le sucre, 3 % de la production mondiale est traité à Paris, les transactions à terme ne débouchant pas toujours sur des livraisons physiques.

247 professionnels

Les trente-quatre commissionnaires agréés de la Bourse de Commerce de Paris ne sont pas les seuls acteurs de la Bourse de Commerce.

tion des cours, la délivrance de certificats et d'attestations de prix, l'estimation des marchandises en magasin, les expertises judiciaires et amiables, les arbitrages.

Dépôt et marge

Concrètement, compte tenu des maxima de fluctuation autorisés chaque jour, le système du « dépôt » et de la « marge » peut se résumer au calcul suivant:

Pour un acheteur: le contrat est passé sur la base de 8000 francs la tonne. Le « dépôt » pour un lot de cinquante tonnes est alors de 600 000 francs x 50 = 30 000 000 francs.

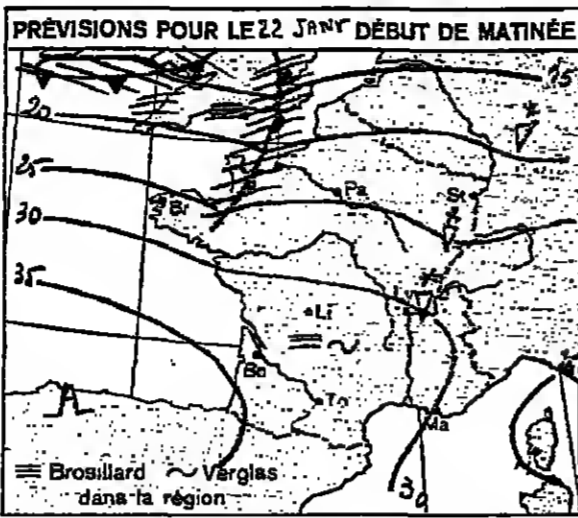
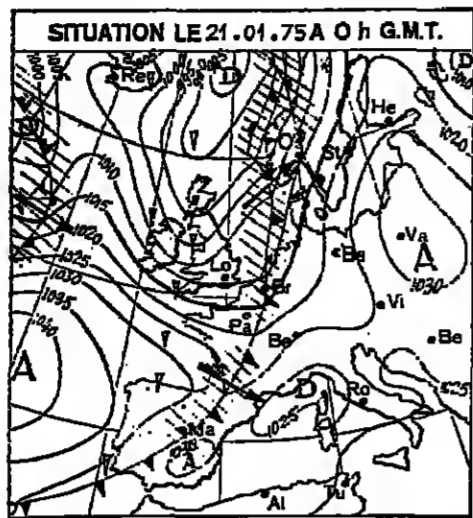
Pour un vendeur, lorsque le contrat est passé dans les mêmes conditions, la situation sera analogue pour un cours en hausse.

Le Monde DOSSIERS ET DOCUMENTS vient de paraître LE NUMERO 16 comporte dans la série « Vie sociale et politique »: LA CHINE Prix de vente, le numéro: 2 F Abonnement 1 an (10 numéros): 18 F

Horizon est heureux de vous informer qu'il est désormais concessionnaire des automobiles BMW. Rue Corélin, Rue de la Tombe-Issoire, 109, r. de la Tombe-Issoire 75014 PARIS-Tél.: 588.46.49

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 21.01.75 A 0 h G.M.T.

Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 janvier à 0 heure et le mercredi 22 janvier à 24 heures :

Mardi 21 janvier, la partie méridionale d'un front chaud traversera approximativement le midi de notre pays, tandis qu'un front froid s'approchera de la Bretagne. Un temps plus doux, mais très nuageux et feblément pluvieux, débutera ainsi le matin sur nos régions du Nord-Ouest puis il gagnera le Bassin parisien, l'Alsace

et la Franche-Comté. Au sud, les claires prédomineront après la disparition de quelques brouillards matinaux. On notera, toutefois, quelques averse de neige sur les Alpes. Le temps sera frais, avec des gelées nombreuses dans l'intérieur au lever du jour, mais les températures maximales s'éleveront un peu.

Mardi 21 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,5 millibars, soit 764,1 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JANV DÉBUT DE MATINÉE

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et 4 degrés; Athènes, 14 et 8; Bonn, 3 et 2; Bruxelles, 6 et 3; Le Caire, 22 et 10; Las Canaries, 20 et 15; Copenhague, 3 et 2; Genève, 8 et 0; Lisbonne, 13 et 8; Londres, 9 et 2; Madrid, 8 et 5; Moscou, -1 et -1; New-York, 0 et -1.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel des 20 et 21 janvier 1975 :

DES DECRETS

- Fixant la composition des conseils supérieurs de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air pour l'année 1975 ;
- Portant promotion, nomination, réintégration, affectation, mise en congé et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

Service national

RECENSEMENT DES JEUNES FRANÇAIS NÉS ENTRE JANVIER ET MARS 1957

Le ministre de la défense communique :

« Il est rappelé que les jeunes qui sont nés en janvier, février, mars 1957, sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 31 janvier 1975.

« Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal. Une documentation succincte, relative aux conditions d'accomplissement du service national, est donnée par les matrices au moment du recensement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des bureaux de recrutement. Les jeunes doivent, dans leur propre intérêt, accomplir cette formalité en temps voulu sous peine de perdre le bénéfice des possibilités de dispense ou de choix de la date d'appel qui leur sont offertes. Ceux qui, dès avant le 1^{er} janvier 1975, auraient omis ou négligé de se faire recenser doivent se faire recenser d'urgence à la mairie de leur domicile pour régularisation de leur situation. »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Saussaies
75127 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. (EX-COMMUNAUTES) (TOUT ALPHABET)
94 F 160 F 233 F 308 F

POUR PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
144 F 273 F 402 F 529 F

ÉTRANGER
par messagerie
1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
115 F 210 F 307 F 400 F

2 - TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440 F

Paiement au comptant
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semestres ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veillez avoir l'obligeance de régler tous les monts propres en espèces à l'imprimerie.

Éducation

« L'aménagement des grands paysages. — Le Centre national d'études et de recherche du paysage propose aux diplômés d'architecture ou d'arts plastiques, de géographie, d'agronomie ou d'écologie, et éventuellement, de sciences humaines, une formation complémentaire dans le domaine de l'aménagement des grands paysages. Les études durent un an, à temps plein, et des bourses peuvent être accordées. Le nombre de places est limité. Les dossiers de candidatures doivent être déposés avant le 30 janvier prochain au C.N.E.R.P., rue Gaston Monmousseau (78190) Trappes, Tél. 050-45-34.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1056

1	2	3	4	5	6	7	8	9
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■

HORIZONTALEMENT

I. Donne d'excellentes vues d'intérieur ou amplifie le moindre bruit ; Diable. — II. Motif parisien célèbre ; Bale républicain. — III. Grecque ; Le lot de la Vierge. — IV. Un sens qui n'est pas toujours exact. — V. Couleur tendre ; Très approchable. — VI. Vient de rire ; Éventuel point d'observation pour informateurs indisciplinés. — VII. Poulard ; D'un auxiliaire. — VIII. Étoile que l'on peut apercevoir en plein jour. — IX. Donnant, aux anciens, l'occasion de se réjouir. — X. Pas encore lavées ; À la partie supérieure d'un registre. — XI. Ne fit pas un travail facile ; Traduit une sensation désagréable. — XII. Curette remplie d'eau.

VERTICALEMENT

I. Nécessitent le déplacement d'un personnel qualifié. — II. Avant ses grandes et ses petites entrées ; Illustre enfant de Vilma. — III. Note ; Demeurera. — IV. Son père voyagea beaucoup ; À une certaine contenance. — V. Conseil de prudence ; Faussera. — VI. Qui se suivent et se ressemblent. — VII. Partie les favoris ; Fin de participle ; Article étranger. — VIII. Le bleu lui va bien ; Garniture de cheminée. — IX. Percent bien souvent la peau ; Ne manquent pas de branches.

Solution du problème n° 1055

Horizontalement

I. Mélodie. — II. Alinea ; Fi. — III. To ; Os. — IV. Ignorance. — V. Nie ; Ile. — VI. Étreinte. — VII. Luter ; NER. — VIII. Sévérité. — IX. Lèse. — X. Is ; Navire. — XI. Attiras.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1056

VERTICALEMENT

1. Matin ; Lis. — 2. Élogieuses. — 3. Li ; Nettes. — 4. On ; Révéral. — 5. Derrière ; AT. — 6. La ; All. — 7. Nenni ; Ir. — 8. Foc ; Tétéra. — 9. Miscrere ; Es.

GUY BROUTY.

LEROUX VOUS OFFRE :

- Ses fameux verres Studio 78.
- Sa nouvelle collection 75 "ultra light".
- Sa gamme complète d'appareils acoustiques.
- Ses verres de contact avec "Essai tolérance chez vous".

LEROUX
l'Opticien de Paris
104 Champs-Élysées

(01) 11 bd du Palais (11) 127 10 Saint-Antoine
(01) 27 bd Saint-Michel (10) 63 Londres (01) 21
(01) 147 rue de Rennes (17) 5 place des Terres
(01) 18 bd Haussmann (18) 30 bd Barbès

SAMARITAINE DE LUXE
27 Boulevard des Capucines PARIS - OPE 83-21

MERCREDI 22 JEUDI 23 JANVIER
2 JOURNÉES EXCEPTIONNELLES

SOLDES OCCASIONS
DANS TOUS LES RAYONS

Presse

Le bénéfice du groupe Hachette a fortement diminué en 1974

L'application des mesures de licenciement dans le groupe F.E.P. sera rediscutée le 24 janvier

Plusieurs centaines de travailleurs du groupe France Éditions et Publications (F.E.P.) filiale du groupe Hachette — qui édite France-Soir, Elle, le Journal du Dimanche, — ont manifesté, lundi 20 janvier, dans les rues avoisant France-Soir, à l'appel du comité de coordination des organisations syndicales du groupe, qui entendait protester contre la décision de la direction de licencier quatre cents salariés, soit un sixième du personnel. Le défilé s'est terminé à 15 heures, devant la salle où se réunissait le comité d'entreprise.

À la suite de cette réunion, la direction du groupe s'est donné un nouveau délai avant l'application des mesures de licenciement prévues. Le comité d'entreprise se réunira à nouveau le vendredi 24 janvier.

Rappelons qu'une filiale à 90 % de F.E.P., la SEPE, qui édite Entreprise, Réalités et Commission des arts, prévoit également un licenciement collectif avant la fin de cette année. En 1973, plus de cent trente salariés de cette entreprise avaient été licenciés (le Monde du 27 décembre 1974).

« Le système en vigueur n'a pas été et n'est pas remis en cause. Dans ce système, Hachette, mineur, assure les fonctions de direction générale du M.P.P. sous l'autorité et sous le contrôle d'un conseil de gestion où la presse est majoritaire, et dont la composition a été largement reconstituée à 3 à 6 mois. Or, ce nouveau conseil a approuvé les mesures de licenciement de la SEPE, ce qui est contraire à la volonté de tout fondement. »

« Les mesures de redressement comportent notamment la refonte des premières éditions de France-Soir, la reorganisation du réseau d'inspection et de vente, une réforme du traitement des abonnés, la modernisation du système de gestion et de comptabilité. »

« Ces mesures s'accompagnent d'un allègement général des structures qui, ajouté aux modifications d'équipes entrainées par les réformes ci-dessus mentionnées, se traduit par diverses suppressions de postes à tous les niveaux et dans tous les domaines : imprimerie, vente, administration et rédaction — représentés en dehors des services ouverts, un total d'environ deux cent quarante suppressions de postes, dont près de deux cent cinquante dans les services de rédaction. »

« Appliquée en pleine et entière, et sans tenir compte des charges de sa mise en œuvre, le plan de redressement doit permettre de remettre la société à une situation presque équilibrée. »

En outre, France-Soir et le Figaro sont tombés d'accord pour repousser au 15 juin 1975 la décision concernant l'imprimerie (q.t.s) doit être mise en œuvre à Saint-Denis.

Dans le groupe « Réalités »

À la SEPE (Société d'études et de publications économiques, qui publie notamment Entreprise et Réalités), malgré le plan énergique et courageux qui avait été mis au point par la nouvelle direction et accepté par le personnel, le redressement n'est pas suffisant.

« Il s'agit maintenant pour la SEPE de mener à bien, dans le cadre des données budgétaires qui ont été fixées, les réformes de son personnel sur ses problèmes spécifiques, afin d'aboutir au développement de ses secteurs forts et à la rentabilisation de ceux qui sont moins. »

Femmes d'aujourd'hui, publication d'origine belge, connaît non seulement les difficultés inhérentes à la presse écrite en général (baisse de la publicité, hausse du prix du papier), mais elle a dû faire face à la récession publicitaire, entraîne des répercussions au niveau de la fabrication.

« Une réflexion, qui doit aboutir dans les mois qui viennent, est menée pour arriver à un réajustement », conclut M. Dominique Ferry.

Silence sur « le Point »

On notera que M. Ferry ne fait état d'aucun problème avec le Point, ce qui est en contradiction avec l'appui financier du groupe Hachette. Il est vrai que le magazine que dirige M. Olivier Chevillon, suivant son talon de marche, doit normalement atteindre son point d'équilibre en 1975.

Mentionnons simplement l'information selon laquelle la Banque Intercatégorielle arabe — constituée par la Banque étrangère d'Algérie et la Libyan Arab Foreign Bank — vient de racheter les locaux de l'hebdomadaire la Vie Française, 87, avenue Fran-

PRESSE

Le bénéfice du groupe Hachette a fortement diminué en 1974

L'application des mesures de licenciement dans le groupe F.E.P. sera rediscutée le 24 janvier

Plusieurs centaines de travailleurs du groupe France Éditions et Publications (F.E.P.) filiale du groupe Hachette — qui édite France-Soir, Elle, le Journal du Dimanche, — ont manifesté, lundi 20 janvier, dans les rues avoisant France-Soir, à l'appel du comité de coordination des organisations syndicales du groupe, qui entendait protester contre la décision de la direction de licencier quatre cents salariés, soit un sixième du personnel. Le défilé s'est terminé à 15 heures, devant la salle où se réunissait le comité d'entreprise.

À la suite de cette réunion, la direction du groupe s'est donné un nouveau délai avant l'application des mesures de licenciement prévues. Le comité d'entreprise se réunira à nouveau le vendredi 24 janvier.

Rappelons qu'une filiale à 90 % de F.E.P., la SEPE, qui édite Entreprise, Réalités et Commission des arts, prévoit également un licenciement collectif avant la fin de cette année. En 1973, plus de cent trente salariés de cette entreprise avaient été licenciés (le Monde du 27 décembre 1974).

« Le système en vigueur n'a pas été et n'est pas remis en cause. Dans ce système, Hachette, mineur, assure les fonctions de direction générale du M.P.P. sous l'autorité et sous le contrôle d'un conseil de gestion où la presse est majoritaire, et dont la composition a été largement reconstituée à 3 à 6 mois. Or, ce nouveau conseil a approuvé les mesures de licenciement de la SEPE, ce qui est contraire à la volonté de tout fondement. »

« Les mesures de redressement comportent notamment la refonte des premières éditions de France-Soir, la reorganisation du réseau d'inspection et de vente, une réforme du traitement des abonnés, la modernisation du système de gestion et de comptabilité. »

« Ces mesures s'accompagnent d'un allègement général des structures qui, ajouté aux modifications d'équipes entrainées par les réformes ci-dessus mentionnées, se traduit par diverses suppressions de postes à tous les niveaux et dans tous les domaines : imprimerie, vente, administration et rédaction — représentés en dehors des services ouverts, un total d'environ deux cent quarante suppressions de postes, dont près de deux cent cinquante dans les services de rédaction. »

« Appliquée en pleine et entière, et sans tenir compte des charges de sa mise en œuvre, le plan de redressement doit permettre de remettre la société à une situation presque équilibrée. »

En outre, France-Soir et le Figaro sont tombés d'accord pour repousser au 15 juin 1975 la décision concernant l'imprimerie (q.t.s) doit être mise en œuvre à Saint-Denis.

Dans le groupe « Réalités »

À la SEPE (Société d'études et de publications économiques, qui publie notamment Entreprise et Réalités), malgré le plan énergique et courageux qui avait été mis au point par la nouvelle direction et accepté par le personnel, le redressement n'est pas suffisant.

« Il s'agit maintenant pour la SEPE de mener à bien, dans le cadre des données budgétaires qui ont été fixées, les réformes de son personnel sur ses problèmes spécifiques, afin d'aboutir au développement de ses secteurs forts et à la rentabilisation de ceux qui sont moins. »

Femmes d'aujourd'hui, publication d'origine belge, connaît non seulement les difficultés inhérentes à la presse écrite en général (baisse de la publicité, hausse du prix du papier), mais elle a dû faire face à la récession publicitaire, entraîne des répercussions au niveau de la fabrication.

« Une réflexion, qui doit aboutir dans les mois qui viennent, est menée pour arriver à un réajustement », conclut M. Dominique Ferry.

Silence sur « le Point »

On notera que M. Ferry ne fait état d'aucun problème avec le Point, ce qui est en contradiction avec l'appui financier du groupe Hachette. Il est vrai que le magazine que dirige M. Olivier Chevillon, suivant son talon de marche, doit normalement atteindre son point d'équilibre en 1975.

Mentionnons simplement l'information selon laquelle la Banque Intercatégorielle arabe — constituée par la Banque étrangère d'Algérie et la Libyan Arab Foreign Bank — vient de racheter les locaux de l'hebdomadaire la Vie Française, 87, avenue Fran-

çois-Hauteville, afin de s'y installer.

Lorsque le groupe Hachette, en septembre 1973, avait cédé ce journal au groupe Cinqet, on s'était prévu que les bureaux de la Vie Française — qui étaient la propriété d'une société distincte de celle du titre — seraient transférés à la suite de la récession et à l'administration du Point. Mais le projet a dû être révisé.

Répondant à une question sur les liens qui unissent Hachette aux Nouvelles Messageries de la presse parisiennaise et sur une éventuelle modification de ces rapports, M. Michel de Roquefeuille déclare :

« Le système en vigueur n'a pas été et n'est pas remis en cause. Dans ce système, Hachette, mineur, assure les fonctions de direction générale du M.P.P. sous l'autorité et sous le contrôle d'un conseil de gestion où la presse est majoritaire, et dont la composition a été largement reconstituée à 3 à 6 mois. Or, ce nouveau conseil a approuvé les mesures de licenciement de la SEPE, ce qui est contraire à la volonté de tout fondement. »

« Les mesures de redressement comportent notamment la refonte des premières éditions de France-Soir, la reorganisation du réseau d'inspection et de vente, une réforme du traitement des abonnés, la modernisation du système de gestion et de comptabilité. »

« Ces mesures s'accompagnent d'un allègement général des structures qui, ajouté aux modifications d'équipes entrainées par les réformes ci-dessus mentionnées, se traduit par diverses suppressions de postes à tous les niveaux et dans tous les domaines : imprimerie, vente, administration et rédaction — représentés en dehors des services ouverts, un total d'environ deux cent quarante suppressions de postes, dont près de deux cent cinquante dans les services de rédaction. »

« Appliquée en pleine et entière, et sans tenir compte des charges de sa mise en œuvre, le plan de redressement doit permettre de remettre la société à une situation presque équilibrée. »

En outre, France-Soir et le Figaro sont tombés d'accord pour repousser au 15 juin 1975 la décision concernant l'imprimerie (q.t.s) doit être mise en œuvre à Saint-Denis.

Dans le groupe « Réalités »

À la SEPE (Société d'études et de publications économiques, qui publie notamment Entreprise et Réalités), malgré le plan énergique et courageux qui avait été mis au point par la nouvelle direction et accepté par le personnel, le redressement n'est pas suffisant.

« Il s'agit maintenant pour la SEPE de mener à bien, dans le cadre des données budgétaires qui ont été fixées, les réformes de son personnel sur ses problèmes spécifiques, afin d'aboutir au développement de ses secteurs forts et à la rentabilisation de ceux qui sont moins. »

Femmes d'aujourd'hui, publication d'origine belge, connaît non seulement les difficultés inhérentes à la presse écrite en général (baisse de la publicité, hausse du prix du papier), mais elle a dû faire face à la récession publicitaire, entraîne des répercussions au niveau de la fabrication.

« Une réflexion, qui doit aboutir dans les mois qui viennent, est menée pour arriver à un réajustement », conclut M. Dominique Ferry.

Silence sur « le Point »

On notera que M. Ferry ne fait état d'aucun problème avec le Point, ce qui est en contradiction avec l'appui financier du groupe Hachette. Il est vrai que le magazine que dirige M. Olivier Chevillon, suivant son talon de marche, doit normalement atteindre son point d'équilibre en 1975.

Mentionnons simplement l'information selon laquelle la Banque Intercatégorielle arabe — constituée par la Banque étrangère d'Algérie et la Libyan Arab Foreign Bank — vient de racheter les locaux de l'hebdomadaire la Vie Française, 87, avenue Fran-

le chômage co

SALA

valorisation de l'habitat par une

du pouvoir d'

A l'issue de leur congrès national

LES JOURNALISTES C.G.C. REGRETTENT LE « REFUS D'ADMETTRE LA CONCERTATION COMME UN ÉLÉMENT DE BONNE GESTION ».

Le Syndicat national des Journalistes C.G.C. a tenu son congrès national les 17 et 18 janvier, à Paris. Dans la motion finale, les délégués estiment que « l'accroissement des prix de revient ne justifie pas entièrement les présentes difficultés de la presse. Le refus d'admettre la concertation comme un élément de bonne gestion empêche la mise en œuvre d'une véritable politique du personnel faisant l'économie de licenciements ». Ajoute la motion :

« Après avoir constaté que nombre d'employeurs, ignorant les propositions constructives, semblent ne vouloir prendre en considération que le rapport de forces », les délégués C.G.C. estiment que leur organisation, « en égard à son implication désormais nationale, doit appeler ses adhérents à une action portant sur diverses revendications jugées « prioritaires ».

EMPLOI — « Avant tout licenciement pour cause économique, la presse devra être évaluée qu'aucune dépense superflue n'est maintenue. L'assistance d'experts permettra de juger de l'opportunité et de la couleur des plans de redressement. »

PROTECTION SOCIALE — « Les allocations de chômage et de préretraite doivent être calculées sur le montant réel des salaires, sans habituellement supplémentaire appliqué abusivement aux journalistes. » Adoption rapide des modalités d'application de la loi Cressard sur les pigistes.

L'évolution des salaires des journalistes doit impérativement tenir compte à la fois de l'électeur du coût de la vie et du relèvement du plafond de la sécurité sociale. »

FRAIS PROFESSIONNELS — Le syndicat C.G.C. « confirme son opposition aux intentions du ministre de l'économie et des finances en matière de régime fiscal propre à la profession. Il fera connaître à ses adhérents tous moyens juridiques et recours dont ils pourraient user en cas de contestation. Il demande instamment aux confrères d'exiger des directions que soient déclarés séparément le montant des salaires et la somme des remboursements des frais professionnels engagés pour le compte de l'entreprise. »

LE BUREAU —

Président : M. Paul-Marc Wolf (France-Soir).
Secrétaires généraux : MM. Yann Clerc (Le Figaro) et Raoul Reylier (Aujourd'hui).
Délégués généraux : MME Paul Dupont (L'Espresso) et Jacques Dubouche (La Voix du Nord).
Trésorier : M. Jacques Rebèche (Le Croquant).

سكرا من الاصل

150

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Le chômage continue de s'aggraver en France

(Suite de la première page.)

Mais en outre le chômage secouru a augmenté de 17,3 % en données brutes (185 700 allocataires dans les ASSEDIIC, au lieu de 158 800 en novembre) et de 11,40 % après correction (197 500 au lieu de 176 100).

D'autres indicateurs sociaux relatifs à novembre, montrent que le phénomène touche désormais toutes les catégories socio-professionnelles et que le chômage partiel a atteint un seuil critique. Selon les statistiques officielles, le nombre de journées indemnisables au titre du chômage partiel a grimpé de 312 600 en octobre à 733 800 en novembre (+ 141 %); les effectifs touchés à ce titre sont désormais aussi importants que ceux des chômeurs complets secourus par les ASSEDIIC : 194 800 en novembre, au lieu de 14 600 en octobre (+ 131,12 %).

Cette profonde dégradation, qui devrait être confirmée par les résultats de décembre, inquiète les pouvoirs publics autant qu'elle pèse sur le maintien à un niveau élevé du chômage total.

Le gouvernement doit lutter sur les deux fronts. L'évolution du chômage par sexe et par âge montre que les femmes ne sont plus les seules victimes de la récession et que le secteur tertiaire n'est plus le seul touché.

● Selon les statistiques détaillées qui viennent d'être publiées pour novembre, on constate tout d'abord que si les femmes constituent le groupe le plus important des demandeurs, elles n'en représentent plus que 52 % au lieu de 54 % en novembre 1973.

● Les jeunes sont les plus visés : les moins de vingt-cinq ans représentent 46,6 % des demandes au lieu de 41,5 % il y a un an. Jusqu'en septembre dernier, les jeunes filles étaient les premières victimes; mais, depuis, les jeunes hommes ne sont plus épargnés : en novembre 1974, on comptait 323 300 jeunes demandeurs d'emploi au lieu de 188 400 en novembre 1973 (+ 71,1 %). Parmi eux, l'augmentation était de 90,7 % pour les hommes (129 500 au lieu de 67 900) et de 60,1 % pour les jeunes femmes (193 800 au lieu de 121 000).

● La dégradation de la situation dans le secteur industriel est expliquée en partie par cette évolution. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites demeure très élevé dans le tertiaire (384 300 au lieu de 284 300 en novembre 1973), mais l'accroissement de ces demandes (+ 45,1 %) est plus faible que celui qui est réservé dans les branches industrielles : + 62,87 % (300 500 en novembre contre 184 500 un an plus tôt).

Parler en conséquence de « pause », même si l'on ajoute dans la déclaration, comme le fait M. Durafour, pourrait paraître léger si l'on ne tenait pas compte de la volonté réelle du ministre du travail de lutter contre le chômage. Encore faut-il ne négliger aucune des données de celui-ci. La décoloration que chacun peut observer présentement, et qui pourrait se poursuivre jusqu'en juin s'agissant des demandes d'emploi, ne doit pas masquer la détérioration de la situation, telle que l'illustre l'évolution du chômage secouru, total ou partiel.

Une deuxième erreur consistait aussi à négliger le cas de tous ceux qui, lassés de ne pas trouver du travail, n'ont plus enregistré de demandes d'emploi. Considérer, comme le ministre, qu'en période de crise de telles données, avouées ou non, doivent être passées sous silence, plus immédiatement prioritaires ne signifie pas que ces demandes disparaissent (2).

Une troisième erreur serait enfin de ne pas prévoir l'arrivée massive d'une nouvelle vague de jeunes en septembre prochain. À défaut de reprise économique importante, ce n'est plus de 700 000 à 1 million de « chômeurs » qu'il faudrait parler (selon la définition donnée à ce terme, mais bien peut-être de 800 000 à 1 300 000).

JEAN-PIERRE DUMONT.

(2) Le Monde du 21 janvier.

SALAIRES

Selon la direction des Charbonnages

La revalorisation de la profession minière s'est traduite par une progression de 13 % du pouvoir d'achat en 1974

Les salaires des mineurs ont été augmentés de près de 30 % en valeur nominale en 1974 par rapport à 1973, a déclaré devant le Sénat, le 20 janvier, M. Jean Matteoli, président des Charbonnages de France. Cette progression, compte tenu de la hausse des prix de décembre 1973 à décembre 1974 d'environ 15,2 %, selon les estimations de l'INSEE, laisse une amélioration du pouvoir d'achat de 13 à 14 %.

Bien que ce pourcentage exprime sans doute la hausse de salaire la plus élevée enregistrée dans un secteur d'activité l'an dernier, il n'assure pas totalement la revalorisation de la profession minière réclamée par les syndicats. M. Matteoli estime qu'en 1975 l'effort devrait surtout porter sur les conditions de travail.

La progression des rémunérations des mineurs découle de trois sources :

● LA CONVENTION SALARIALE. — Depuis le 13 février 1972, les salaires des mineurs sont réglés par une convention signée par la C.F.T.C., F.O. et la C.G.C. Selon ses principes compatibles à ceux retenus dans les accords de salaires de l'E.G.F., la masse salariale est augmentée, chaque année, en fonction de l'évolution de la production intérieure brute en valeur et des activités spécifiques de l'entreprise.

Cependant, à la différence de ce qui se passe à l'E.G.F., c'est sur les crédits ainsi dégagés que sont imputées les mesures catégorielles (0,34 % de la masse salariale en 1974) et d'autres dispositions, comme par exemple le rattachement des abattements de zone pratiqué pour les mineurs du Centre-Midi, les dispositions relatives à l'ancienneté des employés, techniciens et agents de maîtrise (soit 0,3 % de la masse salariale l'an passé). Durant l'exercice de 1974, le salaire de base a été relevé de 18,5 % en valeur, soit 10,01 % de la masse salariale. D'autres mesures n'ont pas été hiérarchisées verbalement uniformes de 50 F le 1^{er} janvier, augmentation de primes de postes, soit 0,87 % de la masse salariale.

Compte tenu du report des mesures prises l'année précédente (4,41 %), la masse salariale, à fin décembre, a augmenté de 15,82 % l'an dernier. Dans le même temps, par comparaison, la hausse « moyenne » des prix a été de 13,7 %. Si on y ajoute les 2 % de progression minimale inscrite dans le contrat, on constate donc un écart de 0,08 % qui sera épuisé en mai prochain.

Ces différentes mesures représentent, en valeur, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1974, une élévation de 17,76 % des salaires de base.

● LA NOUVELLE GRILLE DES SALAIRES. — Cependant, l'amélioration du pouvoir d'achat enregistrée par les « guesules noirs » durant l'année écoulée résulte essentiellement de la réforme des coefficients hiérarchiques. En chantier depuis plusieurs années, cette réforme en

ordre a fait l'objet d'un accord approuvé par tous les syndicats, y compris le C.G.T. et le C.F.D.T., le 2 avril 1974. Les Charbonnages de France, qui avaient prévu une application décalée sur deux ou trois années, acceptèrent finalement que la mise en œuvre soit faite sans délai. En moyenne, les salaires ont ainsi été majorés de 7 à 8 % en valeur.

En outre, diverses mesures représentatives des réajustements des salaires effectués les jours de repos, relèvement de la prime annuelle de productivité, etc.)

● LES AVANTAGES EN NATURE. — La direction des Charbonnages évalue à 1,70 % environ divers avantages en nature, portant sur l'indemnité de transport, l'indemnité de logement, etc.

Quelles sont, dans ces conditions, les perspectives pour 1975 ? Contrairement, les Charbonnages sont toujours tenus par la convention salariale, qui prévoit une augmentation de la masse salariale représentant une progression du pouvoir d'achat de 2 %. Le coût des mesures prises en 1974 sera lourd, soit 6,35 % de report. Comme l'an passé, on peut s'attendre à des réajustements des salaires hebdomadaires au fil des mois.

Pour les syndicats, les mesures qui ont été prises en 1974 n'ont fait que combler une partie du retard. Les salaires, déclarent-ils, restent trop bas. Un mineur de fond, selon la direction, gagne en moyenne 2 500 F par mois brut (sans déduction des cotisations sociales), toutes primes comprises. Il s'y ajoute 282 F d'avantages en nature (117 F de charbon et 145 F de logement).

La C.G.T. conteste formellement le premier chiffre. Selon elle, le salaire net (cotisations déduites), primes comprises, s'élève en moyenne à 2 150 F, soit 2 390 F avec les avantages en nature. Elle réclame un salaire net, hors prime de résultat (qui représente deux mois de salaire), de 3 000 F par mois. La C.F.T.C., pour sa part, met l'accent sur la défense du pouvoir d'achat et sa progression, telle qu'elle est assurée par la convention salariale, et sur le relèvement des points salariaux.

JOANINE ROY.

FORMATION CONTINUE

M. Paul Granet voudrait relancer l'action départementale

M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, et Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, ont participé, lundi 20 janvier dans la matinée, à la réunion du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi de l'Aube.

Au cours de son intervention, M. Paul Granet a annoncé son intention d'inscrire dans le bref

délais le rôle des départements en matière de formation continue.

Une manifestation, regroupant trois cents personnes environ, protestant notamment contre les menaces de licenciement d'une partie des six cents salariés d'une entreprise de la région, la Société nouvelle des machines Lebocey. Elle a retardé en fin d'après-midi l'inauguration, par Mme Françoise Giroud, des nouveaux bâtiments du centre expérimental de promotion sociale de Troyes.

De notre envoyé spécial

Troyes. — Rompant avec des habitudes qui l'avaient conduit jusqu'ici à participer aux travaux de comités régionaux, M. Paul Granet a poursuivi son « tour de France de la formation continue », en assistant à la réunion du comité de l'Aube, département dont il avait été réélu député en 1973. Arguant du fait que les initiatives prises au niveau régional ne trouvent pas toujours dans les départements les « relais » suffisants, il voudrait, sans porter atteinte à la compétence des comités régionaux, relancer, dans la mesure du possible, l'action des instances départementales.

M. Granet a indiqué qu'il avait l'intention de demander aux préfets de départements d'assister régulièrement aux comités régionaux de la formation professionnelle. Il recommandera également aux délégués régionaux de participer aux réunions des comités départementaux « pour y jouer le rôle de rapporteurs de la politique gouvernementale en matière de formation ». Il invitera ces délégués à organiser des stages pour certains fonctionnaires départementaux de manière à préparer ceux-ci aux tâches de la formation. M. Granet voudrait que les préfets de départements président affectivement le comité départemental et y fassent un rapport sur les orientations de la politique de formation. Ils seront régulièrement informés par un « bulletin de liaison », dont le secrétaire d'Etat a

annoncé le lancement. Selon M. Granet, « il serait bon qu'un fonctionnaire soit plus particulièrement chargé de suivre les questions de formation professionnelle et que les bureaux d'accueil des préfets soient dotés d'un service compétent ».

M. Granet a été dit particulièrement frappé « par les insuffisances de l'information, à la fois du public et de certains responsables, sur les possibilités offertes par la formation permanente ».

Il attendra, pour proposer des remèdes, de prendre connaissance du rapport qu'il a demandé sur cette question. Le secrétaire d'Etat a enfin incité les responsables départementaux à proposer aux préfets de région des actions de formation qu'ils jugeront — en fonction de la conjoncture locale — les plus utiles. C'est à ce niveau, selon M. Granet, qu'il est possible d'apprécier au mieux « le degré de l'emploi et son évolution de plus en plus rapide ».

Application immédiate des recommandations du secrétaire d'Etat, les actions en faveur des jeunes, dont le gouvernement a annoncé récemment le lancement (le Monde du 11 décembre 1974). Les préfets de départements devront s'attacher particulièrement à la réussite de cette opération. Elle a pour but d'offrir, en neuf à douze mois, à des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme,

une formation rémunérée (500 francs mensuels) leur permettant d'espérer entrer plus rapidement dans la vie active. M. Granet a, d'entre part, indiqué qu'il n'était pas question pour l'Etat — comme ont pu le laisser croire récemment certaines initiatives du Monde du 16 janvier — de se « désengager ». Au terme de « désengagement », le secrétaire d'Etat préfère celui de « réemploi ». Il s'agit, selon lui, de mettre davantage l'accent sur les actions en faveur des publics désavantagés : jeunes, migrants, chômeurs, femmes.

C'est en faveur des femmes au travail — particulièrement nombreuses dans l'Aube — que Mme Giroud a plaidé devant le comité départemental de la formation professionnelle.

« Il est choquant », a-t-elle souligné, de voir recourir le législateur à la « roue de secours » dès que le chômage se développe. Pour le secrétaire d'Etat, les mutations industrielles « ne doivent pas se faire sur le dos des femmes ». Mme Giroud voit dans les difficultés actuelles une incitation à profiter davantage de la loi sur la formation permanente. Avant d'aller inaugurer les nouveaux bâtiments du centre de promotion sociale de Troyes, Mme Giroud avait fait une visite discrète dans une usine de bonneterie de la ville et y était entretenue avec quelques ouvrières.

BERTRAND LE GENDRE.

DES INDUSTRIELS REPENNENT LA SOCIÉTÉ CHAPUZET D'ANGOULÊME

522 licenciements confirmés

(De notre correspondant.)

Angoulême. — Cinq cent vingt-deux personnes parmi les deux mille cinq cents salariés que compte la société Chapuzet sont officiellement licenciées depuis le lundi 20 janvier. Cette décision fait suite à la signature, sans discussion, de l'accord de reprise en échange libre de cette entreprise de bâtiment par un groupe réunissant les firmes S.A.E., Montouy et Nesi.

La liquidation des licenciements a été consommée lundi après-midi au comité central d'entreprise, réuni à Angoulême. Les représentants du personnel ont été entendus sur cette restructuration, qui doit être homologuée mercredi 22 janvier, par le tribunal de commerce d'Angoulême. La grève avec occupation des locaux a été évitée dans les principales succursales de la société disséminées à travers la France : le personnel de l'agence de Paris devait marquer son opposition aux licenciements par une manifestation ce mardi dans les rues de la capitale.

Aux termes de l'accord de reprise, le groupe d'industriels prend pour un an le report sur les obligations de transport. C'est seulement à la fin de cette échéance que le groupe décidera s'il rachète ou non cette société, que des erreurs de gestion ont mise en état de cessation de paiements. — Ch. F.

FRUEHAUF REPRENDRÀ 500 DES 850 SALARIÉS DE L'EX-USINE TITAN-CODER DE MAUBEUGE

(De notre correspondant.)

Lille. — Fruehauf, le constructeur américain de semi-remorques, qui reprend l'usine Titan-Coder de Maubeuge, commencera sa fabrication en février. Elle embauchera cinq cents personnes dans un délai maximum de trois ans, alors que la cessation d'activités des usines Titan-Coder avait entraîné la mise en chômage de huit cent cinquante personnes. Fruehauf posait deux conditions à la reprise : trouver un terrain pour y construire une usine moderne. Cet emplacement lui a été proposé par le chambre de commerce et d'industrie d'Avannes qui disposait d'un terrain dans la zone industrielle de Grévaux-les-Guides, près de Maubeuge. Ensuite Fruehauf ne voulait pas acheter les terrains et bâtiments de l'usine Titan-Coder puisqu'ils ne l'occupent que pendant la construction de l'autre établissement. C'est encore une fois le chambre de commerce qui s'en portera acquéreur.

段網方可成
一生尽寸絲
千燈万葉

Un morceau de soie d'un pouce demande la vie entière de mille vers à soie; il en faut mille avec dix mille brins pour faire un morceau d'étoffe.

Une civilisation, c'est d'abord un ensemble de traditions. Aujourd'hui les Tibétains tissent encore leurs tapis selon la tradition millénaire. Avant d'être des œuvres d'art, les tapis Tibétains sont des messages ; chaque motif, chaque couleur recèle un symbolisme religieux ou philosophique. C'est cette authenticité qui en fait la valeur.

Les tapis que présente La Place Clichy, qu'ils soient Tibétains ou Chinois, proviennent tous d'ateliers artisanaux qui perpétuent ces traditions ancestrales. Au milieu d'une production industrielle envahissante, de tels tapis sont chaque jour plus rares.

Vente exceptionnelle de tapis Tibétains et Chinois, jusqu'au 15 février.

	Tibet	Prix HT.
Seng Tschen, bleu n° 4821	40 x 40	170 F
Taschi Tak, rouge n° 9340	90 x 60	500 F
Pama Saden, noir n° 4873	120 x 190	2 100 F
Mongol, dessin beige et marron n° 4884	198 x 289	5 450 F
Nanamgyl, bleu, beige, chamois n° 4769	249 x 342	7 800 F
	China	
Bordure crème, fond rose n° 4461	76 x 137	1 050 F
Bordure beige, fond bleu n° 4413	137 x 198	3 500 F
Bordure verte, fond or n° 4364	213 x 305	8 450 F

à la place clichy
93, rue d'Amsterdam, Paris

en location

1 immeuble pour 1000 personnes

CHANTE-COQ : DES BUREAUX HEUREUX!

appelez : **260.67.53**

Knight Frank & Rutley France
16 place Vendôme 75001 Paris

pour recevoir votre carte d'invitation au cocktail d'inauguration

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le deuxième « miracle » allemand

(Suite de la première page.)

Ce double mouvement (ajouté au fait important que l'Allemagne fédérale dépense moins que la France du pétrole moyen-oriental pour son approvisionnement énergétique) explique que le taux de couverture des achats à l'étranger par les ventes se situe dans les eaux des 130 % à 135 % depuis le début de l'année 1974, malgré le renchérissement des prix de l'énergie.

La manœuvre de relance sélective entreprise maintenant pour redonner un peu de tonus au marché intérieur commence à produire ses effets sans ranimer l'inflation, ce qui semble signifier que la purge a été longue et efficace.

Un meilleur doigté dans la politique de conjoncture ne suffirait évidemment pas à expliquer pourquoi les Allemands se sortent mieux que les autres de la crise.

Le consensus social, cette manière pour tout un peuple de se sentir intégré, mobilisé pour une grande cause ou pour répondre à un défi, est sans nul doute un facteur déterminant de la santé économique allemande. Il n'est pas besoin d'un très grand danger, comme en France, pour faire naître ce sentiment. De simples menaces sur la capacité de faire face aux risques des temps de paix déclenchent des mécanismes de solidarité. Du même coup, il faut moins de courage au gouvernement pour agir.

Un exemple ? Selon un sondage récent, cité par l'AGEPL, 61 % des Allemands seraient prêts à renoncer à tout relèvement de salaires si c'était nécessaire pour assainir la situation économique. La montée du chômage les impressionne moins qu'on ne pourrait le croire : 54 % estiment que des mesures à long terme pour lutter contre la hausse des prix sont

plus importantes, et 34 % seulement réclament du gouvernement des mesures rapides pour assurer l'emploi. Cette rigueur, tout naturellement acceptée, est demandée également à l'État, une majorité d'Allemands souhaitant qu'il réduise certains budgets (aide au développement, défense, traitements des fonctionnaires).

L'effet « multiplicateur »

Ces réactions face à la crise sont du même type que celles qui ont permis le déploiement sur des bases solides de l'économie allemande depuis la fin de la guerre, et qui ont conduit à l'effort considérable d'investissement. Tout s'explique comme si les ouvriers et les employés acceptaient de maintenir toujours une année de retard pour revendiquer une amélioration de leurs rémunérations, rendue possible par

l'augmentation de la production, écrivait M. Ernst Anjae (1). L'effet « multiplicateur » peut jouer à plein : l'accord pour encaisser avec retard les fruits de la croissance permet un accroissement de la production et de la productivité bien plus élevé qu'il n'eût été possible sans cela, et, en fin de compte, une amélioration nettement plus rapide de salaire réel.

Les ouvriers allemands n'ont pas à se plaindre de cette « assésse », car ils sont généralement mieux rétribués que les ouvriers français, comme le prouvent les études très poussées faites par le Centre d'études des revenus et des coûts (2).

Ces mêmes recherches permettent de comprendre également pourquoi il y a un meilleur consensus social en Allemagne qu'en France. Tout d'abord la hiérarchie des salaires est nettement moins ouverte outre-Rhin qu'ici.

L'écart de salaires entre la catégorie la moins bien rémunérée et celle du haut de l'échelle est de 4 à 5 en France et de 2 à 3 en Allemagne. Les experts estiment que l'inégalité des salaires dans les entreprises françaises serait réduite d'environ 45 % en moyenne et celles-ci attribueraient à chaque catégorie d'emploi le même salaire que les entreprises allemandes.

Autre phénomène observé : le personnel de maîtrise (cette équipe, contrairement à ce qu'on croit, n'est pas moins nombreuse dans les entreprises allemandes et guère mieux payé qu'un ouvrier qualifié). Si l'on se rappelle à quel point le climat des usines françaises est détérioré par l'abus des « petits chefs », on tient à une autre clé du meilleur développement des rapports sociaux en Allemagne.

Tout se tient. La structure plus moderne des entreprises d'outre-Rhin, où la hiérarchie sous ses deux aspects (commandement et inégalité des salaires) est beaucoup moins pesante qu'en France, explique aussi leur succès sur les marchés mondiaux, leur facilité d'adaptation rapide aux situations nouvelles, et donc l'aisance de leur réponse à la crise.

On a tout dit, ou presque, sur cette merveilleuse machine à exporter des biens d'équipement qu'est devenue l'industrie allemande, cette faculté qu'elle a de trouver de bons « créneaux » disponibles, d'assurer efficacement les services après-vente. Nul doute que dans la conjoncture nouvelle cette heureuse disposition ne lui serve particulièrement. Les pays du Proche-Orient ont acheté en 1974 8 % de la totalité des exportations allemandes contre 5 % en 1973. Selon la Commission européenne, on le sait (3), la France profitera moins que l'Allemagne fédérale des achats des pays pétroliers.

Un « bien rare »

La force de frappe allemande à l'exportation est sans doute moins ébranlée que d'autres par le renversement des « termes de l'échange » en faveur des producteurs de matières premières. Quand l'image de marque d'une industrie est aussi bonne, le facteur prix joue beaucoup moins. On l'a bien vu déjà après les révaluations du mark. Les experts de tous bords s'accordaient à voir fléchir les ventes allemandes

des à l'étranger. Comme ils n'ont rien vu de tel, ils ont parlé d'« effets pervers ». Maintenant on est bien obligé d'avancer d'autres explications. Celle du cercle « vertueux » dans lequel on entre à partir d'un certain seuil de bonne gestion n'est pas la moins plausible.

La pensée que tout peut être interprété comme un aboutissement même des évolutions régressives, a ainsi été fournie par les analyses de la Banque de Paris et des Pays-Bas dans un bulletin économique d'avril-juin 1974. Le confort urbain par l'Allemagne sur le chapitre des paiements extérieurs s'explique aussi pour eux par le phénomène suivant : la population vieillit, les démographes s'accroissent à une diminution d'un million du nombre des habitants d'ici à 1980. Ce soutien de la demande qui fait et fera de plus en plus défaut à l'économie allemande poussée à la recherche forcée des marchés extérieurs et sur même temps réduit la pression des importations. Ne nous y trompions pas trop, 200 n'y avait que la baisse de la natalité pour expliquer l'agressivité commerciale allemande, la France, qui suit elle aussi cette pente démographique, n'aurait plus qu'à se laisser aller.

En fait, il n'y a pas de miracle. La tradition industrielle allemande explique très simplement ses succès. Et elle n'a pas fini de faire parler d'elle. M. Anjae, que nous avons déjà cité, expliquait que les chances de l'Allemagne à l'époque présente résident dans le fait qu'elle est capable mieux que d'autres de fournir un « bien rare » : « Le bien rare dans le monde d'aujourd'hui, celui qui assurera richesse et puissance au pays qui saura le fournir généreusement aux autres pays du monde, est la capacité d'organiser de grands ensembles industriels et commerciaux, ainsi que des systèmes complexes. »

PIERRE DROUIN.

(1) « Industries en Europe », Schéma général d'aménagement de la France. La Documentation française 1974.
(2) Documents du CERSO, Structures des salaires et des emplois dans les entreprises françaises et allemandes, 3^e trimestre 1974. Et la Documentation française (voir le Monde du 16 juillet 1974).
(3) Le Monde du 14 janvier 1975.

(Avis financiers des sociétés)

Cet avis est émis à la demande du Conseil d'Administration de Gold Fields of South Africa Limited (« GFSA ») par Hill Samuel & Co. Limited

AUX ACTIONNAIRES D'UNION CORPORATION LIMITED

(« Union Corporation »)

L'offre de GFSA a déjà été acceptée par des détenteurs non engagés d'une nette majorité d'actions Union Corporation. Les actionnaires institutionnels les plus importants ont accepté l'offre. Pour que l'offre réussisse, il est nécessaire que des acceptations supplémentaires soient reçues de détenteurs d'une minorité d'actions restant en circulation.

ACCEPTÉZ L'OFFRE DE GFSA

L'offre deviendra caduque si un nombre suffisant d'acceptations est reçu samedi prochain, 25 janvier 1975, au plus tard.

SUIVEZ L'AVIS DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ACCEPTÉZ IMMÉDIATEMENT

Les formules d'acceptation doivent être adressées sans délai à la Lloyds Bank International (France) Limited, 43, boulevard des Capucines, 75002 PARIS.

Johannesbourg,
20 janvier 1975.

Un comité dûment habilité du Conseil d'Administration de GFSA a pris toutes les précautions utiles afin de s'assurer que les faits indiqués et les opinions exprimées dans cet avis soient objectifs et exacts et qu'aucun facteur important ou considération n'aient été omis et en accepte en conséquence la responsabilité.

Les deux Sociétés Union Corporation et GFSA sont enregistrées en République d'Afrique du Sud.

FACE AUX DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES, UNE NECESSITÉ : LA COMPTABILITÉ DE GESTION OBBO

De la comptabilité de gestion manuscrite à la gestion informatique intégrée OBBO s'adapte à la taille et aux besoins des entreprises.



spécialiste de la comptabilité de gestion

Je désire recevoir une documentation complète sur la comptabilité OBBO.

M. _____
Société _____
Adresse _____

OBBO, 9, rue de Maubeuge, Paris 9^e - Tél. : 878.25.80 et 25.80

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.



Informez-vous chez :
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants
français et étrangers sur demande.

صكنا من الاصل

5016
850

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

A BRUXELLES

Les Neuf n'ont encore qu'entrouvert le dossier des prix

Communautés européennes (Bruxelles). — Les ministres de l'Agriculture des Neuf, réunis à Bruxelles, ont commencé mardi 21 janvier leur discussion sur les prix à appliquer au cours de la prochaine campagne. Ils ont exclu la possibilité de parvenir à des conclusions dès cette session. Dans ces conditions, l'engagement pris par le Conseil de fixer les nouvelles grilles de prix avant

le 31 janvier, de façon à ce que la campagne « produits laitiers » puisse débiter le 1^{er} février, n'a-t-il des chances sérieuses d'être tenu ? Rien n'est moins sûr, car M. Eril, le ministre allemand, prévoyant de la nécessité d'être présent la semaine prochaine à Berlin pour accueillir les invités de la Semaine verte, a refusé jusqu'ici de reprendre la négociation les 28 et 29 janvier.

De notre correspondant

En fait le débat sur les prix en est encore à ses tout débuts. Lundi les ministres l'ont délégué pour traiter des « questions d'urgence » : sucre et vin. Le France et l'Italie ont demandé au conseil d'autoriser la distillation des excédents de la vendange 1974 qui pèsent sur le marché. Le France souhaiterait distiller environ 3 millions d'hectolitres de vin et l'Italie 2 millions d'hectolitres. Les autres délégations ainsi que la Commission ont accueilli, semble-t-il, plutôt favorablement, la requête franco-italienne. La Commission doit soumettre des propositions aux ministres sur cette affaire dès ce mardi.

M. Bonnet, qui a longuement rencontré M. Lardinois, le commissaire européen responsable pour les affaires agricoles, avant que ne débute la session, lui a fait valoir qu'une opération de distillation ne pouvait en fait atteindre son objectif, à savoir le rétablissement d'un meilleur équilibre du marché, que si les conditions proposées étaient réellement intéressantes pour les viticulteurs. Le ministre français a donc demandé que le prix d'achat offert aux viticulteurs qui

porteront leur surplus à la distillation soit aussi proche que possible du prix du marché. Le conseil a autorisé la commission à se porter acquiescent sur le marché mondial d'une nouvelle tranche de 200 000 tonnes de sucre pour couvrir les besoins immédiats du Royaume-Uni, et cette fois surtout de l'Italie. Ce sucre, acheté au prix fort, est fourni aux pays déficitaires — le Royaume-Uni et l'Italie — aux intérêts de la C.E.E. La différence entre celui-ci et le prix d'achat sur le marché mondial est supportée par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA).

En octobre, la Commission avait autorisé l'achat d'une première tranche de 200 000 tonnes. Au total, ces opérations coûteront environ 200 millions d'unités de compte (1 u. c. = 5,50 F). Toutefois, ces achats de sucre ne suffiront pas. Il est d'ores et déjà acquis que la Commission pourra acheter 100 000 tonnes supplémentaires.

Pour la suite, M. Bonnet, sans remettre en cause l'engagement politique pris par les Neuf en octobre dernier à l'égard du Royaume-Uni et de l'Italie, a demandé au conseil et à la Commission d'agir désormais avec davantage de prudence et, notamment, de parvenir à une évaluation plus rigoureuse des besoins des deux pays en cause. Les experts français considèrent en effet que les besoins supposés du Royaume-Uni et surtout de l'Italie sont quelque peu gonflés : des stocks privés importants de sucre seraient accumulés par les ménagères, voire par des spéculateurs.

Les ministres devaient reprendre mardi le débat sur les prix. Les partenaires de la France sont maintenant en possession du mémorandum rédigé à Paris sur la manière d'envisager le réajustement des revenus agricoles en 1975. Le gouvernement français propose trois types d'action :

• Un réajustement des prix « en murs » de l'ordre d'une moyenne de 10 %.

• Des mesures complémentaires d'aide aux revenus qui seraient appliquées dans tous les pays de la Communauté, telles que l'octroi d'une aide conjoncturelle aux éleveurs de bovins. (L'opération coûterait 600 millions d'U.C. au FEOGA.)

• L'autorisation donnée par le conseil et la Commission d'accorder des aides nationales supplémentaires dans les pays où les agriculteurs ont le plus souffert de l'inflation. — Ph. L.

LES VITICULTEURS ET LES MARAÎCHERS MANIFESTENT DANS LE MIDI

Les associations de viticulteurs de l'Hérault et du Gard ont décidé, à l'appel du comité d'action viticole, d'organiser, mercredi 29 janvier, des rassemblements dans les principaux ports de la Méditerranée pour protester contre les importations de vins étrangers.

Un millier de viticulteurs ont manifesté, lundi 20 janvier, pendant un peu moins d'une heure, à Pézenas (Hérault), dans le centre de la ville, bloquant la circulation. Des barrages de route ont ensuite été dressés sur la nationale 113, entre Montpellier et Béziers, puis à Montagnac. Les manifestants ont détruit une partie de la carrosserie d'un camion transportant des tomates en provenance d'Espagne.

C'est encore pour s'élever contre les importations de fruits et légumes espagnols que les maraîchers des Pyrénées-Orientales ont manifesté à Perpignan. Les cultivateurs ont bloqué la circulation et ont distribué gratuitement aux ménagères catalanes les produits qu'ils n'avaient pu écouler le matin sur le marché de gros. — (A.F.P.)

INFORMATIQUE

Le plan de charge de l'usine C.I.I. de Toulouse est assuré pour 1975 déclare M. d'Ornano

De notre correspondant

Toulouse. — Le personnel de la C.I.I. (Compagnie internationale pour l'informatique) de Toulouse, qui avait occupé, le 15 janvier, la salle des délibérations du conseil municipal, a manifesté une nouvelle fois, dans l'après-midi du lundi 20 janvier, devant la préfecture de la Haute-Garonne où se tenait le conseil général.

Une délégation a été reçue par les membres de l'assemblée départementale auxquels elle a exposé ses inquiétudes. Le conseil général a voté, à l'unanimité, une résolution sollicitant du gouvernement la poursuite du plan-cadre, le regroupement sur le plan français des industries de l'informatique, et la fusion avec les deux partenaires de la C.I.I. au sein des accords UNIDATA pour créer une entreprise de dimension européenne.

Le conseil général insiste également afin que tout licenciement soit évité. La réponse du gouvernement a été communiquée aux conseillers généraux, en fin d'après-midi, par M. Pierre Baudis, à qui M. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie, avait fait connaître, par télégramme, le résultat de l'entrevue qu'il venait d'avoir avec M. Fourcade. Si le ministre n'a pas donné d'assurance en ce qui concerne le maintien de l'emploi du personnel intérimaire, il a affirmé

l'intention de la France de sauvegarder l'avenir de l'informatique. « Je tiens, déclare-t-il, à dissiper vos inquiétudes : le plan de charge de l'usine de Toulouse est assuré pour 1975. Si la très forte conjoncture de 1974 avait permis à la C.I.I. d'élever le nombre des emplois au-dessus de son potentiel, le caractère temporaire de ce surcroît d'activité avait été prévu et indiqué dès l'origine, et le personnel correspondant avait été embauché à titre intérimaire. Pour ma part, je ferai en sorte, dès les premières semaines, que les restrictions budgétaires imposées aux administrations et aux établissements publics pour 1975 ne se traduisent pas par un ralentissement des commandes du matériel de la C.I.I. » En ce qui concerne l'avenir de l'informatique française, je réaffirme clairement la volonté de l'État de poursuivre l'effort entrepris pour doter la France d'une industrie informatique de premier plan.

Le gouvernement n'en a pas pour autant l'intention de perdre le contrôle de cette activité, ni d'autoriser des accords contraires aux intérêts de l'industrie française ou susceptibles de diminuer son potentiel technique. Bien au contraire, le gouvernement est décidé à accorder à l'informatique française son soutien financier, important pour garantir son expansion dans un ensemble viable et compétitif. »

CADRES et TECHNICIENS

Utilisez l'aide du Centre d'Etudes pour la Promotion Sociale, pour trouver une situation dans les meilleures conditions.

CEPS Tél. : 202-54-61

Un meunier sur trois refuse le plan de réorganisation de la profession

Sur les 2 820 meuniers qui se sont prononcés sur le projet de restructuration de la profession (« Le Monde » du 26 novembre 1974), 856 ont dit « non », soit 30,56 %.

La commission consultative de la meunerie auprès de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) devait rendre public, ce mardi 21 janvier, les résultats du référendum professionnel engagé à ce propos par l'Association nationale de la meunerie française et les pouvoirs publics. L'assisesment de cette branche d'activité, qui s'étiole depuis plusieurs années, n'aura donc pas lieu, puisque le projet ne devait pas être refusé par plus de 25 % des votants pour être approuvé.

Ces résultats déçoivent les « grands » meuniers qui étaient à l'origine de cette tentative, laborieusement mise sur pied depuis 1969. Il s'agissait de racheter, pour les stabiliser, environ 25 % des capacités de production actuelles c'est-à-dire de fermer un millier de moulins qui

produisent 10 millions de quintaux de farine sur un total de 60 millions. Il en aurait coûté environ 200 millions de francs.

La lutte qui opposait « grands » et « petits » moulins s'est donc terminée à l'avantage de ces derniers. L'Association nationale de la meunerie, qui doit tenir une assemblée générale mercredi 22 janvier, constate notamment que les meuniers qui ont fait échouer le projet ne représentent guère plus de 20 % de la trituration totale. Bref, la meunerie va continuer — et pour combien de temps encore ? — à fonctionner avec des structures économiques périmées. — A. G.

• 73,5 MILLIONS D'HECTOLITRES DE VINS ont été produits en France au cours de la récolte 1974, soit 6,9 millions d'hectolitres de moins qu'en 1973. Indique un communiqué du ministère de l'économie et des finances. Cette récolte se répartit comme suit : 11,2 millions d'hectolitres de vins d'appellation d'origine contrôlée ; 2,4 millions d'hectolitres de vins délimités de qualité supérieure ; 7,7 millions de vins aptes à la production de cognac ; 52,2 millions d'hectolitres de vins de table.

PATRONAT

M. PELLOUX SUCCÉDRA À M. DEBARGUE À LA TÊTE DU CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Le conseil de direction du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.) vient de désigner son futur président. Il s'agit de M. Louis Pelloux. Il succédera, en juillet 1975, à M. Michel Debargue, qui terminera son mandat à cette époque. L'élection de M. Pelloux ne devrait pas entraîner de modifications dans l'orientation du C.J.D. Cette organisation, qui regroupe trois mille adhérents (chefs d'entreprise, cadres supérieurs) tient une place non négligeable dans ce qui est convenu d'appeler « l'élite marchande du patronat ». Le C.J.D. a notamment présenté en 1974 un projet d'ententes avec l'État pour la période 1980-1985. (Le Monde du 21 juin 1974.)

M. Pelloux, qui est actuellement vice-président du C.J.D., est né le 20 juillet 1923 à Orléans. Après une courte carrière dans la société Calix et Algronaphie, il fonde en 1960 la société Imp-France, et crée en 1962 l'entreprise fondéeur, une société civile de placement immobilier. Président de l'Asproci (Association pour l'orientation des jeunes de sociétés civiles de placements immobiliers et collectifs), il est élu en 1972 président de la Civile foncière.

Au cœur de Toulouse,

LES NOUVEAUX AMERICAINS

4000 m² de bureaux à louer dans un immeuble moderne
(livrables immédiatement) Richard Ellis
17 rue de la Baume 75008 PARIS Tél. 225.27.80 / 359.36.27
MARC BELIN
32 rue du Rempart St-Etienne
31000 TOULOUSE Tél. 21.38.43 / 21.47.86

(Avis financiers des sociétés)

PROFITEZ DE CE QUI AUGMENTE

Profitez de ce qui augmente. Le taux d'intérêt des Bons à 5 ans du Crédit Agricole est passé à 10,50 %, faux brut, le 1^{er} janvier 1975. Les Bons du Crédit Agricole assurent pour 5 ans à votre épargne un rendement élevé. Les Bons à 5 ans du Crédit Agricole peuvent être anonymes.

Les Bons à 5 ans du Crédit Agricole sont garantis par l'État. Plus vite vous viendrez nous voir, plus vite vous profiterez de notre augmentation.

BONS A 5 ANS DU CREDIT AGRICOLE NOUVEAU TAUX BRUT: 10,50%

CRÉDIT AGRICOLE  8000 BUREAUX

Allemand

FACE AUX DIFFICULTÉS UNIFORMES, UNE NECESSITÉ IMPARTIABLE DE GESTION DES



de conseil...
plus petites...
plus étroites

AU COURS DES 108 DERNIERES ANNEES LES

apave

ASSOCIATIONS DE PROPRIETAIRES D'APPAREILS A VAPEUR & ELECTRIQUES

VOUS ONT ASSISTE SANS DEFAILLANCE pour assurer:

La SECURITE et L'ECONOMIE

dans l'exploitation de vos:

- APPAREILS A VAPEUR ET A PRESSION DE GAZ
- INSTALLATIONS ELECTRIQUES
- APPAREILS DE LEVAGE ET MANUTENTION

pour:

- LA PREVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DE L'INCENDIE
- LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- LE CONTROLE DES VEHICULES AUTOMOBILES

Le développement de nos associations démontre l'excellence de notre image de marque due essentiellement à la compétence et au dévouement de nos 2500 Ingénieurs et techniciens.

AUJOURD'HUI LES

apave

ASSOCIATIONS DE PROPRIETAIRES D'APPAREILS A VAPEUR & ELECTRIQUES

FAISANT FACE AUX EXIGENCES DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA CONJONCTURE DEVELOPPENT ACTIVEMENT LEURS SERVICES:

ECONOMIE d'ENERGIE

CONTROLE SECURITE des EQUIPEMENTS NUCLEAIRES

ET ENFIN,

contrôle technique de construction

(GENIE CIVIL)

agrement de la Fédération Nationale du Bâtiment et des Compagnies d'Assurances pour effectuer les contrôles de garantie conformément et responsabilité biennale et décennale pour les secteurs industriels, commerciaux et administratifs.

NOUS DEVELOPPONS CES DISCIPLINES AVEC LE MEME SERIEUX QUE CELLES QUI ONT DEJA FAIT NOTRE REPUTATION.

ADRESSEZ-VOUS:

GROUPEMENT des APAVE et "CETEN" - 60, rue la Boétie - PARIS -	
APAVE Alsacienne	MULHOUSE Nancy - Metz - Belfort - Strasbourg - Epinal - Luxembourg Longwy
APAVE du Nord et de la Picardie	AMIENS LILLE PARIS Reims - Charleville - Mézières - Troyes - Auxerre - Sens Chaumont - St-Dizier - Bourges - Châteauroux - Orléans Blois - Chartres - Bar-le-Duc
APAVE Normande	MONT-ST-AIGNAN St-Lô - Flers de l'Orne - Cherbourg
APAVE Lyonnaise	TASSIN-la-DEMI LUNE Annecy - Aurillac - Bourg - Chalons-s/Saône - Chambéry Clermont-Ferrand - Dijon - Grenoble - Mâcon - Montluçon - Nevers - Yonnax - Roanne - Thonon - Vichy Villefranche de Rouergue - Yzeure - Moulins
APAVE de l'Ouest	ST-HERBLAIN Rennes - Le Mans - Poitiers - Brast - Lorient
APAVE du Sud-Ouest	ARTIGUES-près-BORDEAUX - TOULOUSE Angoulême - Castres - Mont-de-Marsan - Tonnay-Charente
APAVE du Sud-Est	MARSEILLE Montpellier - Nice

LA VIE ÉCONOMIQUE

IMPOTS

Les déclarations des revenus de 1974 devront parvenir aux services fiscaux le 28 février

Pour la première fois, cette année, une épouse pourra, si elle le désire et sans que cela modifie en rien sa responsabilité dans le foyer, signer avec son mari la déclaration des revenus du ménage.

Sauf délai supplémentaire accordé au dernier moment par le ministre, la déclaration des revenus 1974 devra parvenir remplie aux services fiscaux le 28 février. Dès la fin de cette semaine, les contribuables de cinquante-deux départements vont la recevoir directement par la poste, à condition qu'ils aient acquitté leurs derniers impôts sur le revenu dans le même département que celui où ils les payeront cette année. Les autres contribuables des quarante-trois départements restant (1), trouveront les feuilles de déclaration dans les mairies et les services des impôts à partir du 15 février.

Quelques modifications interviennent sur la déclaration 1974 par rapport à celle de 1973 :

Le cadre de la deuxième page a été légèrement changé à la fois pour être plus facile à lire et pour tenir compte des réformes concernant le quotient familial modifié avec la majorité à dix-huit ans.

Le cadre « charges à déduire » prévoit une ligne « dépenses faites pour économiser le chauffage », dépenses déductibles jusqu'à 7 000 F plus 1 000 F par enfant à charge.

Comme celle de l'an dernier, la déclaration des revenus sera traitée par ordinateur. Le contribuable n'aura donc aucun calcul à faire lui-même.

(1) Il n'y a pas de possibilité de publier les noms de ces quarante-trois départements, mais on peut dire que ce sont ceux où les contribuables avaient déjà dû, l'année dernière, se procurer des feuilles de déclaration.

CONJONCTURE

En Grande-Bretagne, le taux d'inflation a dépassé 19 % en décembre

De notre correspondant

Londres. — L'inflation des prix en Grande-Bretagne a battu un nouveau record : en décembre, la hausse a été de 19,1 % par rapport au mois correspondant de 1973. A ce rythme, tous les prix devraient doubler en l'espace de quatre ans. La Banque d'Angleterre a décidé, vendredi 17 janvier, de réduire d'un quart pour cent le taux d'intérêt, qui est désormais fixé à 11,25 %. Cette initiative met en évidence le fait que les autorités de Whitehall et de City n'ont pas encore trouvé le moyen de résoudre la contradiction entre les mesures indispensables pour ranimer l'industrie et celles qui visent à freiner l'inflation.

Les prix de détail en décembre ont été supérieurs de 1,5 % à ceux du mois précédent. Pour près d'un tiers cette hausse, toutefois, est due à des mesures gouvernementales, en particulier à l'accroissement du taux de la T.V.A. sur les produits pétroliers. Le paradoxe est que la crise très sérieuse dont souffre l'industrie automobile a également fait monter la valeur des voitures d'occasion qui figure à l'indice des prix.

Personne ne doute que l'inflation des prix dépassera bientôt les 20 % l'an. Des augmentations substantielles en ce qui concerne le gaz, l'électricité, le sucre, l'acier et les chemins de fer vont, en effet, être enregistrées par l'indice des prix du mois de janvier. Seul le prix des produits alimentaires (1 % de plus en décembre) manifeste un peu de retard sur la hausse générale. Même ainsi, d'ailleurs, l'inflation des prix ne rejoint pas celle des salaires qui est, à l'heure actuelle, de 24 % par an. C'est évidemment là, pour les critiques du gouvernement travailliste, qui s'engouffrent de son contrat social avec les syndicats, l'occasion de faire remarquer que, durant les trois derniers mois, le rythme de l'inflation a atteint 23 %, alors que durant la campagne électorale de mois d'octobre le chancelier de l'Échiquier, M. Healey, se vantait d'avoir ramené ce taux à 8,5 %.

JEAN WETZ.

En France

LE P.D.G. D'UNE PETITE ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ SE COUPE L'OREILLE

M. Louis Sacre, soixante-deux ans, ingénieur, qui dirige la Compagnie de production électrique, mécanique à Courçon (Charente-Maritime), s'est coupé une partie de l'oreille gauche à l'aide d'une paire de ciseaux. Cette scène s'est déroulée lundi 20 janvier devant des journalistes que M. Sacre avait réunis dans son bureau.

Le P.-D. G. a déclaré vouloir ainsi attirer l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés de son entreprise, qui emploie dix-neuf ouvriers et dont il a été contraint de déposer le bilan le 17 janvier. (Corresp.)

90 PATRONS EN GRÈVE

(De notre correspondant)

Toulouse. — Quarante-deux patrons d'entreprises de travaux publics et spécialistes dans la construction de réseaux d'adduction d'eau, d'assainissement et de terrassement, et employant près de trois mille ouvriers, ont fait grève, lundi 20 janvier, dans les huit départements du Midi-Pyrénées. Ils ont fermé leurs établissements pour appuyer un « plan de sauvetage », récemment soumis aux pouvoirs publics par le Syndicat des entreprises d'assainissement et de terrassement divers (S.E.A.T.D.), auquel ils appartiennent. Ils demandent la levée des mesures d'encadrement du crédit, l'accélération des procédures d'attribution des travaux, la mise en place de crédits exceptionnels pour les équipements publics de la part de l'État, des départements et des communes.

La grève des patrons a été élargie par la C.G.T., la C.F.D.T. et Force ouvrière, qui estiment que les ouvriers n'ont pas à faire les frais des problèmes du patronat.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE ETUDES DE POLITIQUE INDUSTRIELLE

PROBLEMATIQUE D'UNE STRATEGIE INDUSTRIELLE Premières réflexions

Changer le mode d'approche de l'appareil productif. Stratégies industrielles et division du travail - Avenir de l'industrie - Une meilleure utilisation du potentiel productif - Développement scientifique et technologique - L'environnement international - Crise de croissance et nouveaux modèles. 21 x 29,7 20 F

Toutes librairies et librairie de la Documentation Française - 29-31, Quai Voltaire 75340 Paris Cedex 07

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société nationale des Industries chimiques lance un appel d'offres international pour l'étude et la réalisation « clé en main » d'une UNITÉ DE PRODUCTION DE LITHOPONE qui sera située dans la zone Industrielle de LAKHDARIA.

La capacité de production est de :
— 20.000 tonnes/an de lithopone 30 %.

Les sociétés soumissionnaires peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Société nationale des Industries chimiques, Département engineering et développement, 29, rue Didouche-Mourad, ALGER, tél. : 63-04-21/25, à partir de la publication du présent appel d'offres.

Les offres devront parvenir sous double pli cacheté à l'adresse suivante :
— S.N.I.C., Commission des Marchés, 15, rue Victor-Hugo, Hussein-Dey, ALGER, l'enveloppe extérieure portera la mention « Soumission appel d'offres lithopone Ne pas ouvrir ».

La date limite de la remise des offres est fixée à trois (3) mois au plus tard, à compter de la date de publication du présent avis.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANCO DE LA NACION LIMA (Pérou)

Le Banco de la Nación, agent financier de la République du Pérou, vient d'obtenir un crédit à moyen terme de 10 millions de dollars US d'un consortium de banques dirigé par le Crédit industriel et commercial et la Banque de l'Union européenne. Les autres banques du consortium sont : la Caixa nationale de crédit agricole, la Banque de Bruxelles, la Canadian Imperial Bank of Commerce, l'American Express International Banking Corporation et la Banque commerciale pour l'Europe du Nord (Eurobank).

G.I.C.E.L.

Au cours d'une réunion du jeudi 18 janvier 1975, le conseil d'administration des entreprises des industries de la construction électrique (électromécanique, électronique et électrotechnique), a discuté, sur la proposition de son président, M. René Bergès, dont le mandat venait à expiration, à l'initiative du gouverneur Gabriel Battier, président du G.I.C.E.L., de M. René Bergès, président d'honneur, et de M. Jacques Singer, a été reconduit dans ses fonctions de directeur général.

MORRIS

LIVRAISON IMMÉDIATE GRAND CHOIX D'OCCASIONS Mécanique - Tôlerie - Peinture Mise au point par spécialistes FRANÇOIS & C^{ie} 8 rue St-Ferdinand - PARIS 17^e 870.00-87

POUR CHERCHER ACTIVEMENT UNE SITUATION

— Une analyse des compétences
— Un examen graphologique
— Un V.V. et une photo adaptés
— Un envoi de lettres aux entreprises et Cabinets de Recrutement sélectionnés
Service complet, rapide et complet 2.500 F + T.V.A. (déclassement)

CADR'OFFICE
11, rue Tronchet - 75008 PARIS
Tél. : 566-38-18

(PUBLICITE)

MESSIEURS « UN LITON » « DES MOYENS » Pour ceux qui veulent d'assumer indépendamment en travaillant pour leur équilibre physique et mental, par le pratisme de

HATHA YOGA et la prise de conscience de HARA TANDEN

Centre de Culture Psychosomatique Albert-Léon MEYER 8, rue d'Anjou - 75008 PARIS Pour rendez-vous de contact et d'informations, téléphoner à 265-20-89

LES

PARIS 20 JANVIER

COURSE DE PARI

VALOR	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25
2	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25
3	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25
4	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25
5	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25
6	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25
7	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25
8	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25
9	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25
10	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25	11.25

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

150

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 20 JANVIER

Ventes bénéficiaires

Des ventes bénéficiaires se sont produites au début de la séance...

Les compartiments qui ont profité au premier chef de la hausse...

Le repli est toutefois effectué en bon ordre...

Les emprunts sont absents, distants et plaignants...

Les achats étrangers se sont momentanément raréfiés...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

Le marché est demeuré calme...

LONDRES

Hausse des mines d'or

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

Le marché est peu animé...

NEW YORK

Irregulier

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

La tendance a été très irrégulière...

INDICES QUOTIDIENS

(BASE 100 le 1er janv. 1974)

Indice général 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

Indice des valeurs étrangères 104,4

Indice des valeurs françaises 104,4

VALEURS

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Table of stock values with columns for Valeurs, Cours, and Dernier cours.

BOURSE DE PARIS - 20 JANVIER - COMPTANT

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

Table of stock values for Paris Bourse Comptant.

MARCHÉ A TERME

Table of term market values.

Table of term market values.

Table of term market values.

Table of term market values.

Table of term market values.

Table of term market values.

Table of term market values.

Table of term market values.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates.

Table of exchange rates.

Table of exchange rates.

Table of exchange rates.

VALEURS

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

Table of stock values.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market values.

Table of gold market values.

Table of gold market values.

Table of gold market values.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. PROCHE-ORIENT — L'épilogue de l'attentat d'Orly.
- 4-5. ASIE — Le Chine de Mao, ou la nouvelle orthodoxie (II), par Lucien Bianco; le rapport de M. Chen En-lai à l'Assemblée nationale chinoise.
- 6. EUROPE — ITALIE: le référendum sur le financement des partis n'aura pas lieu.
- 7. AMÉRIQUES — ÉTATS-UNIS: les sénateurs démocrates réclament la constitution d'une commission d'enquête sur les activités de la C.I.A. et de la F.B.I.
- 8 à 10. POLITIQUE — Les femmes et la politique, point de vue par Hélène Missoffe. — Le P.C.F. pose de nouvelles questions au P.S. — Les autonomistes bretons cherchent encore leur unité.
- 11. ÉDUCATION — Journées nationales de l'audio-visuel.
- 11. ARMÉE — Les appelés effectuant leur service en Allemagne fédérale bénéficient de huit voyages gratuits par an.
- 12. RELIGION — La messe de saint Pie V, salle Wagram: « Non licet ».
- 12. JUSTICE
- 12. SPORTS
- 14. LES RÉGIONS — TRANSPORTS NOUVEAUX: la fia des illusions.
- 15. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS — DISTRICT PARISIEN: le Crédit municipal en difficulté.
- 16. SCIENCES — Vingt-deux groupes d'experts vont préparer le VII^e Plan de la recherche.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
Pages 17 à 19.

- Dix ans de recherche biomédicale: des lumières et des ombres.
- Réflexions pour un système de santé plus rationnel: deux points de vue du docteur Raymond et de G. James-Safar; l'inégalité devant la mort; la disparité des soins.

21 à 23. ARTS ET SPECTACLES — MUSIQUE: la Flûte enchantée par l'Opéra de Rhin.

31. L'ÉVÈNEMENT — La Bourse de commerce en question.

32. PRESSE — La bêtise du groupe Hachette a fortement diminué en 1974.

33 à 36. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE — IMPÔTS: les déclarations des revenus de 1974 devront parvenir aux services fiscaux le 28 février.

— FORMATION CONTINUE: M. Paul Granel voudrait relancer l'action départementale.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (20): Annonces classées (24 à 29); Carrot (13); Informations pratiques (32); « Journal officiel » (33); Météorologie (35); Mots croisés (32); Finances (37).

Le numéro du « Monde » daté 21 janvier 1975 a été tiré à 601 664 exemplaires.

Pour louer une voiture, mieux vaut réserver chez Europcar, 645.21.25.

LATREILLE
SPECIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT

SOLDES ANNUELS
QUALITÉS IRREPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS

62, R. St-ANDRÉ des ARTS - 5^e FLOOR - ATTILIANI & DES MAGASINS

A C D E F G H

Faute de conviction et d'accord entre eux

Les Neuf renoncent en fait à jouer un rôle particulier dans la préparation de la conférence trilatérale sur l'énergie

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes) — Les ministres des affaires étrangères des Neuf, qui s'étaient réunis à Bruxelles, ont donné leur accord pour que le prochain « conseil européen » se tienne à Paris, en décembre, le nom donné aux réunions des chefs de gouvernement — se tiennent à Dublin le 10 mars. M. Van der Stoep, le ministre néerlandais, a cependant maintenu une réserve, car, à cette date, M. Trudeau, le premier ministre canadien, sera en visite officielle aux Pays-Bas.

Les ministres ont ensuite longuement feuilleté le dossier « énergie », pratiquement sans résultat. Le projet conçu par M. Giscard d'Estaing de tenir une conférence rassemblant les pays producteurs, les pays consommateurs riches et les pays consommateurs pauvres n'inspire aucun enthousiasme au Royaume-Uni, à l'Allemagne, aux Pays-Bas et au Danemark. « Les chances de la conférence n'ont pas énormément avancé aujourd'hui », a commenté, quelque peu désabusé, M. Sauvagnargues.

Certains pays membres, en particulier le Royaume-Uni, sont allergiques à tout débat sérieux sur la coopération énergétique internationale se déroulant en l'absence de représentants des États-Unis.

La Commission européenne propose que les huit membres du Marché commun qui participent à l'Agence internationale de l'énergie — la France a refusé d'y adhérer — se soustraient à aucune décision susceptible d'intéresser la Communauté sans en avoir auparavant délibéré à neuf, « en sa propre responsabilité ».

De notre correspondant

à-dire en présence des Français. Le conseil a adopté cette proposition, en en élargissant les termes et surtout avec une absence évidente de conviction. Plusieurs États membres n'ont pas du tout l'intention de restreindre leur liberté d'action au sein du « conseil européen » au profit de la Communauté, a-t-il été dit.

Les Neuf ont ensuite porté leur attention sur le projet de conférence producteurs-consommateurs, conçu par M. Giscard d'Estaing et approuvé par le président Ford à la Martinique. Comment préparer la conférence préparatoire qui précéderait celle-ci? Le projet de conférence n'a pas été discuté, mais les Neuf ont convenu de certaines propositions à ce sujet, sur certains points, différenciant les propositions de la conférence et de la Communauté. L'intérêt d'une telle démarche n'a pas paru certain aux ministres anglais, allemands, néerlandais et danois qui, manifestement, répugnent à se prononcer sur l'organisation de la conférence préparatoire avant d'en avoir délibéré dans d'autres enceintes (c'est-à-dire avec les Américains, M. Ortolani, le président de la Commission, a déploré cette réaction de dépendance: « Je n'irais pas à la conférence si la Communauté attend que rien ne soit décidé par les Américains ».

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'IRLANDE EN VISITE EN FRANCE DU 13 AU 15 MARS

Le président de la République d'Irlande et Mme O'Donnell viendront en visite officielle en France du 13 au 15 mars 1975, à l'occasion de la présidence de la République.

Il est probable, d'autre part, que le premier « conseil européen » des Neuf se tiendra les 19 et 21 janvier à Dublin. Cette date n'est cependant pas définitive, une visite à La Haye du premier ministre canadien, M. Trudeau, étant déjà prévue pour la même époque. Comme seconde date possible, les 18 et 19 mars sont envisagés.

Enfin, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, se rendra le mercredi 22 janvier à Bonn afin d'y préparer le « sommet » franco-allemand trimes-allemand qui se tiendra les 2 et 4 février à Paris.

M. GISCARD D'ESTAING A PRÉSIDÉ UN CONSEIL RESTREINT SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

Après avoir présidé, mardi matin 21 janvier, un conseil restreint sur les matières premières, M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir dans l'après-midi M. Michel Pouchard, ministre de l'Énergie, puis le bureau de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. Il devait ensuite s'entretenir avec M. Manuel Ponce Guerrero, ministre d'État vénézuélien chargé des relations économiques internationales.

LE CIO-UNATI ACCENTUE SON AVANCE DANS LA RÉGION PARISIENNE

Les dernières élections des élections aux chambres de métiers, qui se sont déroulées le 20 janvier dans toute la France, ont montré que dans une certaine mesure, « dans une certaine mesure », les chambres de métiers ont gagné du terrain dans la région parisienne.

Dans l'Assemblée de la France, sur une trentaine de résultats recensés par le CIO-UNATI, les chambres de métiers ont obtenu la majorité CIO-UNATI, qui a entraîné que dans ces élections.

LA SANTÉ DE M. BREJNEV (suite)

L'Humanité écrit à propos de M. Brejnev que, citant le député du correspondant à Moscou de l'agence Press Trust of India (le Monde daté 19-20 janvier), l'A.F.P. a noté un congé de maladie et mise en congé. Le journal ajoute que l'agence indienne a protesté auprès de l'A.F.P. contre l'utilisation erronée et abusive de sa correspondance.

L'agence France Presse nous indique qu'elle n'a reçu aucune protestation de Press Trust of India. La dépêche contestée était ainsi rédigée, précise l'A.F.P.: « Brejnev has taken leave of his responsibilities on grounds of health » (« Brejnev s'est mis en congé de ses fonctions pour raisons de santé »).

D'autre part, dans une dépêche datée de Varsovie, l'A.F.P. affirme tenir de source digne de foi que M. Brejnev a eu une crise cardiaque le 19 décembre.

Les indications données à Varsovie sont pour le moins sujettes à caution. En effet, M. Brejnev a assisté à la session du Soviet suprême les 18 et 19 décembre, et à la session du Soviet de la République russe, le 24 décembre.

LE DOLLAR AU PLUS BAS DEPUIS UN AN: 4,345 F

La baisse du dollar s'est fortement accentuée mardi matin sur les marchés de change. Le cours de la devise américaine est revenu à 2,156 DM à Francfort (contre 2,176 la veille), à 2,5975 francs suisses à Zurich (contre 2,43) et à 4,345 F à Paris, son niveau le plus bas depuis un an.

L'or, en revanche, était recherché tant à Zurich qu'à Londres, où le cours de l'once s'établissait à 177 dollars environ, contre 175 lundi après-midi et 172,75 lundi matin. Aux États-Unis, le cours de l'or avait déjà monté lundi.

en toute liberté
une semaine à New York pour 1.980 F seulement.
Voyage, hôtel et excursions tout compris

Pour ce voyage exceptionnel, demandez notre documentation.

Nom: _____
Adresse: _____
Nom de votre Agent de Voyages: _____

à adresser à P.I.A., 90, Champs-Élysées, 75008 Paris

PIA

En ouvrant un compte bancaire épargne sobi (intérêts réinvestis) vous retrouverez

après 6 ans	VOTRE CAPITAL	+ 69%
après 9 ans	VOTRE CAPITAL	+ 135%
après 12 ans	VOTRE CAPITAL	+ 240%

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
26, bd d'Italie, MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)
Documentation 41*42*21* sur simple demande

Le 1^{er} calculateur de poche programmable à cartes magnétiques, le HP-65 de Hewlett-Packard, est en vente à 'la Règle à Calcul'.

démonstration venue sur stock

la Règle à Calcul

65, bd Saint-Germain 75005 Paris
Tél.: 033.02.63/033.34.61

1^{er} distributeur agréé en France des calculateurs de poche électroniques HP

crédit Cetelem fermé le lundi

HEWLETT PACKARD

45 nouvelles calculatrices

en discount chez Duriez

DURIEZ connaît toutes les calculatrices électroniques ou mécaniques: mini de poche, 4 opérations imprimantes ou non, avec ou sans constantes, virgule flottante, arrondi, 50, mètres, trigo, exposants, mémoire, etc.

Duriez vous dit tout sur tout et pratique les prix discount les plus bas de France: à partir de 158 F, t.t.c. Aussi: machines à écrire, matériel de bureau. Toutes calculatrices Texas Instruments disponibles sur stock.

Duriez, 132, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e), tél. 338-82-31, est ouvert sans interruption de 9 h à 19 h 30, même samedi.

VITATOP FITNESS CLUB:
10 moyens pour vous mettre en forme.

En voici un: la salle de gymnastique. Pour découvrir les 9 autres, découpez ce bon. C'est votre laissez-passer pour la forme. Avec lui, vous pourrez visiter, sans engagement, toutes les installations VITATOP:

- Salle de gymnastique
- Salle de vapes
- Salle de musculation
- Salle de natation
- Salle de relaxation
- Salle de massage
- Salle de soins
- Salle de soins
- Salle de soins
- Salle de soins
- Salle de soins
- Salle de soins

Si vous préférez recevoir auparavant une documentation, envoyez ce bon, accompagné de votre carte de visite, au Club de votre ville.

Club Montparnasse: 118-122, rue de Vaugirard - 75006 Paris - Tél.: 260.33.01.
Club Marolles: 58, bd Gouvion St-Cyr - 75017 Paris - Tél.: 758.12.34.
Club Lyon: 100, cours Gambetta - 69007 Lyon - Tél.: 69.65.76.

Vitatop
365 jours de forme par an

Le conflit cinéma-télé
M. Marcel Ju est disposé à réduire le nombre de sur Antenne

LES ÉLECTIONS aux chambres de métiers

LE CIO-UNATI ACCENTUE SON AVANCE DANS LA RÉGION PARISIENNE

LA SANTÉ DE M. BREJNEV (suite)

LE DOLLAR AU PLUS BAS DEPUIS UN AN: 4,345 F

45 nouvelles calculatrices

VITATOP FITNESS CLUB: 10 moyens pour vous mettre en forme.

سكرا من الاصل